

FIAT
PROFESSIONAL

FIAT
PROFESSIONAL

FIAT
PROFESSIONAL

FIAT
PROFESSIONAL

FIAT
PROFESSIONAL

Manuel D'utilisation

FIAT
PROFESSIONAL

FIAT
PROFESSIONAL

FIAT
PROFESSIONAL

INTRODUCTION



PRÉSENTATION DU VÉHICULE



INSTRUMENTS ET COMMANDES DU TABLEAU DE BORD



SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT



DÉMARRAGE ET UTILISATION



SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE (ADAS)



EN CAS D'URGENCE



MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE



SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES



INFORMATIONS AU CLIENT



INDEX



INTRODUCTION

| | |
|--|---|
| BIENVENUE | 4 |
| LIEN VERS L'APPLICATION ET LE SITE WEB DE L'ENTREPRISE | 4 |
| UTILISATION DE CE MANUEL | 4 |
| TYPES DE PROPULSION | 6 |



BIENVENUE

Cher/chère client(e),
 Nous souhaitons vous féliciter et vous remercier d'avoir choisi une Fiat Doblò. Nous avons préparé ce Manuel d'utilisation pour vous aider à vous familiariser avec toutes les fonctionnalités offertes par votre véhicule et à en tirer parti au maximum. Vous y trouverez des informations, des conseils et des remarques importantes concernant l'utilisation du véhicule et l'exploitation optimale de ses performances à partir des caractéristiques techniques de votre Fiat Doblò.

Il vous est conseillé de le lire intégralement avant de prendre la route pour la première fois, et ce, afin de vous familiariser avec les commandes, en particulier celles des freins, de la direction et de la transmission ; dans le même temps, ceci vous aidera à appréhender le comportement du véhicule sur différents types de chaussées.

Ce document décrit également les spécificités de votre véhicule, contient des informations essentielles pour rouler en toute sécurité et donne des conseils d'entretien pour votre Fiat Doblò au fil du temps.

Une fois que vous l'avez lu, il vous est conseillé de conserver ce guide d'utilisation dans le véhicule, pour vous y reporter facilement et pour vous assurer qu'il reste à bord en cas de vente du véhicule.

Dans le livret de garantie fourni, vous trouverez également une description des services proposés par Stellantis à ses clients, le certificat de garantie, le détail des conditions générales à respecter pour qu'il demeure valide et toute une série de services supplémentaires proposés aux clients Fiat.

Nous sommes certains que toutes ces informations vous permettront de vous familiariser avec votre véhicule neuf, d'en profiter pleinement et d'être sensible aux services fournis par l'équipe Fiat.

Profitez de votre lecture et de votre voiture !

Ce Manuel d'utilisation décrit toutes les versions du Fiat Doblò. Par conséquent, tenez compte uniquement des informations relatives au niveau de finition, au moteur et à la version du véhicule que vous avez acheté.

Toutes les informations fournies dans cette publication le sont à titre purement indicatif.

tellantis Europe S.p.A. peut modifier les spécifications du modèle de véhicule décrit dans cette publication à tout moment, à des fins techniques ou marketing. Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire Fiat.

LIEN VERS L'APPLICATION ET LE SITE WEB DE L'ENTREPRISE

Installation de l'application avec le QR code suivant :



UTILISATION DE CE MANUEL

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. **Certaines**

descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.

- La table des matières en début de manuel indique où se trouvent les informations.
- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.
- Le manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre "Caractéristiques techniques".
- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.

- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et les mentions à l'intérieur de l'habitacle sont écrits en caractères gras.

LÉGENDE DES SYMBOLES



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit



Elle permet de distinguer les spécificités de votre véhicule :



Fourgonnette



Cabine approfondie



5 places



7 places

MESSAGES DE SÉCURITÉ



DANGER

*Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations concernant un risque de blessure mortelle. Ignorer ces informations peut entraîner un danger de mort.*



AVERTISSEMENT

*Le texte suivant la mention **Avertissement** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures. Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures*



ATTENTION

*Le texte suivant la mention **Attention** fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule. Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.*



TYPES DE PROPULSION

VÉHICULE À MOTEUR THERMIQUE (ICE)

Un véhicule ICE est propulsé par un moteur à combustion interne - diesel ou essence - uniquement.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE À BATTERIE (BEV)

Un véhicule BEV est propulsé uniquement par un moteur électrique. La batterie haute tension est rechargée à l'aide d'un câble de charge et, en plus, par le freinage du moteur.

PRÉSENTATION DU VÉHICULE

| | |
|--|----|
| CLÉS | 8 |
| SYSTÈME D'AVERTISSEMENT SONORE POUR LES PIÉTONS | 15 |
| SÉCURITÉ DU VÉHICULE..... | 15 |
| PORTES | 18 |
| VITRES | 24 |
| RÉTROVISEURS | 27 |
| POSITION DES APPUIE-TÊTE .. | 29 |
| SIÈGES | 30 |
| INTRODUCTION AUX CEINTURES DE SÉCURITÉ..... | 38 |
| CEINTURE DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS | 40 |
| RÉTRACTEURS DE CEINTURE DE SÉCURITÉ | 41 |
| INTRODUCTION DU SYSTÈME D'AIRBAGS | 41 |
| SYSTÈME D'AIRBAG FRONTAL | 43 |
| AIRBAGS LATÉRAUX | 43 |
| AIRBAGS RIDEAUX | 44 |
| DÉSACTIVATION D'AIRBAG PASSAGER AVANT | 44 |
| SYSTÈMES DE RETENUE POUR ENFANT | 45 |
| VOLANT | 57 |

| | |
|---------------------------------------|----|
| COMMUNTEUR D'ALLUMAGE | 58 |
| ESSUIE-GLACES ET LAVE- GLACES..... | 59 |
| ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR | 62 |
| ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR | 67 |
| TOIT OUVRANT | 69 |
| CARACTÉRISTIQUES INTÉRIEURES | 69 |



CLÉS

CLÉS



ATTENTION

Les composants électroniques de la clé peuvent être endommagés si la clé subit des chocs importants. Afin de garantir l'efficacité maximale des éléments électroniques à l'intérieur de la clé, n'exposer jamais la clé aux rayons directs du soleil.

Ne pas accrocher des objets lourds ou volumineux à la clé de contact.

Clés De Rechange

Le numéro de clé est mentionné sur une étiquette détachable.

Le numéro de clé doit être communiqué lors de la commande des clés de rechange car il s'agit d'un composant du système d'antidémarrage.

Le numéro de code de l'adaptateur pour écrous de blocage de roue est précisé sur une carte. Il doit être mentionné lors de toute commande d'un adaptateur de rechange.

Clé Avec Panneton Rabattable



AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant, selon version



Appuyer sur le bouton pour l'ouvrir.
Pour replier la clé, appuyer d'abord sur le bouton.

FONCTION DE LA TÉLÉCOMMANDE RADIO



Verrouillage du véhicule



Déverrouillage du véhicule



Allumage des feux à distance



Verrouillage / déverrouillage de la zone de chargement

Selon la version, la commande à distance avec radio active le fonctionnement des fonctions suivantes :

- système de verrouillage centralisé
- dispositif antivol

- alarme antivol
- déverrouillage du hayon
- lève-vitres électriques
- rabattement des rétroviseurs
- éclairage de localisation du véhicule

La commande à distance a une portée pouvant atteindre plusieurs mètres, mais pouvant être bien inférieure en raison d'influences extérieures.

Les feux de détresse confirment l'activation.

Manipuler la télécommande avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées, éviter tout actionnement inutile.



NOTE

Les composants électroniques de la télécommande peuvent être endommagés si la télécommande subit des chocs importants.

Afin de garantir l'efficacité maximale des éléments électroniques à l'intérieur de la télécommande, ne l'exposer jamais aux rayons directs du soleil.

SYSTÈME À CLÉ ÉLECTRONIQUE



AVERTISSEMENT

*La clé électronique peut affecter un pacemaker.
Tenir la clé électronique à l'écart de la poitrine.*



Selon la version, le système à clé électronique active un fonctionnement sans clé des fonctions suivantes :

- système de verrouillage centralisé
- déverrouillage du hayon
- mise en fonction de l'allumage et démarrage du moteur
- activation de phare

Il suffit que le conducteur porte la clé électronique sur lui.

En outre, la clé électronique inclut la fonction de télécommande radio.

Manipuler la télécommande avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées, éviter tout actionnement inutile.

Remarque : Pour économiser la batterie, les fonctions sans clé sont mises en veille après 21 jours d'inutilisation. Pour réactiver les fonctions, appuyer sur un bouton de la clé électronique.

Remplacement De La Pile De La Clé Électronique

Remplacer la pile dès que le système ne fonctionne plus correctement ou que la portée est réduite.



2

Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.





2

1. Relever le couvercle.
2. Extraire la pile déchargée de son emplacement.
3. Remplacer la pile par une pile du même type. Veiller à la position lors de la repose.
4. Clipper le cache.

Anomalie

S'il n'est pas possible d'actionner le verrouillage centralisé ou de démarrer le moteur, cela peut être dû aux causes suivantes :

- Défaillance de la clé électronique.
- La clé électronique se trouve en dehors de la zone de réception.
- La tension de la pile est trop basse.

- Surcharge du verrouillage centralisé suite à des manœuvres trop fréquentes, ce qui interrompt l'alimentation électrique pendant quelques instants.
- Recouvrement des ondes radio par des installations radioélectriques externes plus puissantes.

La solution à la défaillance consiste à modifier la position de la clé électronique.

VERROUILLAGE CENTRALISÉ

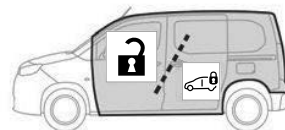
Déverrouille et verrouille les portes, le coffre et la trappe à carburant. La porte correspondante est déverrouillée et s'ouvre en tirant la poignée intérieure de la porte.

Remarque : En cas d'accident avec déploiement des airbags ou des prétensionneurs de ceinture de sécurité, le véhicule se déverrouille automatiquement.

Remarque : Peu de temps après le déverrouillage à l'aide de la télécommande, les portes se verrouillent automatiquement si aucune d'entre elles n'est ouverte. Une condition préalable est que le réglage

soit activé dans la personnalisation du véhicule.

Déverrouillage Sélectif De L'habitacle Et Du Coffre



3





3

Le déverrouillage sélectif vous permet de déverrouiller soit les portes de l'habitacle et la trappe de carburant, soit le coffre, c'est-à-dire les portes coulissantes, la porte arrière/le hayon. Le déverrouillage sélectif doit être configuré.



3

Pour activer, mettre le contact et appuyer sur  pendant plus de deux secondes. La LED s'allume. Un signal sonore retentit et, selon la configuration du véhicule, un message est affiché sur l'écran d'information. Pour désactiver, mettre le contact et appuyer sur  pendant plus de deux secondes. La LED s'éteint.

Déverrouillage/ Verrouillage Sélectif

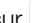

Déverrouillage




3

Appuyer sur .


Le mode déverrouillage peut être configuré. Deux réglages peuvent être choisis :

- Pour déverrouiller toutes les portes et le coffre, appuyer sur .
- la porte passager se déverrouille en appuyant sur .

Déverrouillage du coffre

Appuyer sur  ou sur  deux fois pour déverrouiller uniquement le coffre, c'est-à-dire les portes coulissantes et les portes arrière ou le hayon.

Verrouillage

Fermer les portes et le coffre. Appuyer sur .

Confirmation

Le fonctionnement du verrouillage centralisé est confirmé par les feux de détresse. Une condition préalable est que le réglage soit activé dans la personnalisation du véhicule.

Fonctionnement du système à clé électronique

Ce système permet le verrouillage et le déverrouillage automatiques du véhicule simplement par la détection de la clé électronique. La clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule.

Remarque :

Si le véhicule n'est pas correctement fermé ou si la clé électronique est restée dans le véhicule, le verrouillage n'est pas autorisé.

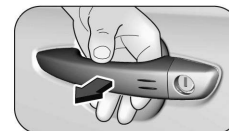
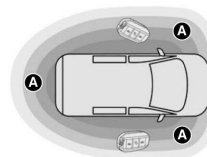
Si le véhicule est équipé d'un système d'alarme antivol, un signal sonore est émis après quelques secondes.

Remarque : La clé électronique peut ne pas fonctionner si elle est placée près d'appareils électroniques tels que des téléphones ou des ordinateurs portables.

Remarque :

La séparation du déverrouillage de la **cabine** et du **coffre** est une mesure de sécurité.

Elle permet de fermer les accès de la partie du véhicule dans laquelle vous n'êtes pas présent.



4



La clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule dans un rayon d'environ un mètre du côté de la porte concernée.

Déverrouillage



Remarque : En fonction de votre version, les rétroviseurs extérieurs se déploient, l'alarme est désactivée.

Passer la main derrière la poignée de porte de l'une des portes avant ou arrière pour déverrouiller le véhicule ou appuyer sur le bouton du milieu du hayon.

Maintenir la main derrière la poignée de porte ou maintenir la pression sur le bouton du hayon pour ouvrir les vitres. Le mode déverrouillage peut être paramétré dans le menu de personnalisation du véhicule, dans l'écran d'information. Deux réglages peuvent être choisis :

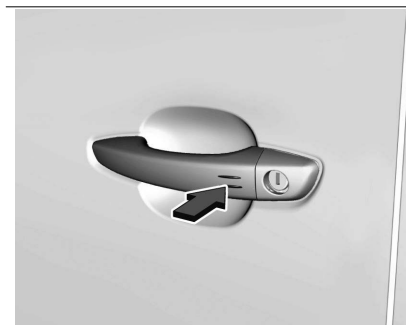
- Toutes les portes, le coffre et la trappe de remplissage de carburant se déverrouillent lorsque vous passez la main derrière la poignée de l'une des portes avant ou la poignée de la porte arrière. En cas de hayon, appuyer sur le bouton du hayon.

- Seules les portes avant et la trappe à carburant se déverrouillent en passant une main derrière l'une des poignées de portes avant.

Déverrouillage du coffre

Seul le compartiment de chargement, c.-à-d. les portes arrière ou le hayon, se déverrouillent en passant une main derrière la poignée de porte arrière ou en appuyant sur le bouton du hayon.

Verrouillage



4

Appuyer avec le doigt ou le pouce sur l'une des poignées de porte (aux marques) ou appuyer sur le bouton du hayon.

Toutes les portes, le coffre et la trappe de remplissage de carburant seront verrouillés.

Si le véhicule n'est pas fermé correctement, que la clé électronique reste dans le véhicule ou que le contact n'est pas coupé, le verrouillage n'est pas autorisé.

Confirmation

Le fonctionnement du système de verrouillage centralisé est confirmé par les feux de détresse.

Mode Key off

le véhicule en laissant le moteur tourner sans que la clé électronique ne se trouve à l'intérieur du véhicule. Ce mode permet aux appareils électriques de rester opérationnels, assurant ainsi le confort thermique, la sécurité du véhicule et le fonctionnement des systèmes essentiels du véhicule.

Activation/désactivation

Appuyer sur KEY OFF pour activer (le témoin s'allume) / désactiver (le témoin s'éteint).

Bouton de verrouillage centralisé



4




ATTENTION

Avec une motorisation électrique, le mode reste activé environ 10 min après verrouillage du véhicule.

Verrouille ou déverrouille toutes les portes et le coffre depuis l'intérieur de l'habitacle. Si le véhicule est équipé d'un système de clé électronique, la trappe à carburant se verrouille ou se déverrouille également.

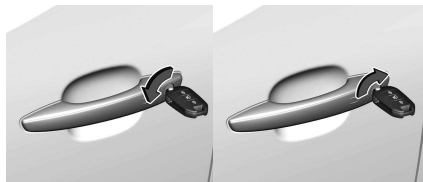


5

Appuyer sur  pour verrouiller (le témoin s'allume) / déverrouiller (le témoin s'éteint).

Utilisation avec la clé en cas de défaillance du verrouillage centralisé

En cas de défaillance, par exemple si la batterie du véhicule ou la pile de la commande à distance / clé électronique est déchargée, la porte du conducteur peut être verrouillée ou déverrouillée avec la clé mécanique.



Déverrouillage manuel

Clé électronique : maintenir enfoncé le loquet pour extraire la clé intégrée. Déverrouiller manuellement la porte du conducteur en introduisant et en tournant la clé dans le barillet de la serrure. Avec un système de verrouillage centralisé fonctionnel, le véhicule sera déverrouillé.

Sans système de verrouillage centralisé fonctionnel, les autres portes peuvent être ouvertes en tirant la poignée intérieure.

Le coffre et la trappe de remplissage de carburant peuvent ne pas se déverrouiller.

Mettre le contact et le dispositif antivol est désactivé.

Verrouillage manuel

Verrouiller manuellement la porte avant gauche en introduisant et en tournant la clé dans le barillet de la serrure. Avec un système de verrouillage centralisé fonctionnel, le véhicule sera verrouillé. Pour verrouiller les autres portes, si le système de verrouillage centralisé ne fonctionne pas :

- S'assurer que la sécurité enfants n'est pas activée



- Retirer le couvercle noir en utilisant une clé et en tournant dans le sens horaire.
- Insérer la clé délicatement et se déplacer vers le côté intérieur de la porte sans tourner la clé.
- Extraire la clé et reposer l'obturateur noir.

La trappe de remplissage de carburant et le hayon ne sont probablement pas verrouillés.



AVERTISSEMENT

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.

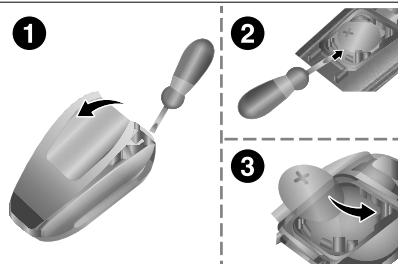
REEMPLACEMENT DE LA PILE

Remplacer la pile dès que la portée commence à se réduire.



6

Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.



6

1. Extraire le couvercle au dos du boîtier de commande à distance.
2. Extraire la pile déchargée de son emplacement.

3. Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité. Commencer par l'insérer dans les contacts situés dans le coin. Clipper le couvercle sur le boîtier. Réinitialiser la télécommande. Pour plus d'informations sur la Réinitialisation de la télécommande, se reporter à la rubrique correspondante.

Anomalie

Si un actionnement du verrouillage centralisé n'est pas possible à l'aide de la télécommande radio, cela peut être dû à l'une des causes suivantes :

- Défaillance de la télécommande radio.
- La clé électronique se trouve en dehors de la zone de réception.
- La tension de la pile est trop basse.
- Surcharge du verrouillage centralisé suite à des manœuvres trop fréquentes, ce qui interrompt l'alimentation électrique pendant quelques instants.
- Recouvrement des ondes radio par des installations radioélectriques externes plus puissantes.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT SONORE POUR LES PIÉTONS

L'alerte de sécurité pour piétons produit un son pour signaler la présence du véhicule aux piétons. Elle est active jusqu'à 30 km/h.

SÉCURITÉ DU VÉHICULE

DISPOSITIF ANTIVOL



AVERTISSEMENT

*Ne pas utiliser le système si des occupants se trouvent dans le véhicule !
Les portes ne peuvent pas être déverrouillées depuis l'intérieur.*

Le système condamne toutes les portes.

Toutes les portes doivent être fermées pour pouvoir activer le système.

Un déverrouillage du véhicule désactive le dispositif antivol mécanique.

Cela n'est pas possible avec le bouton de verrouillage centralisé.

Activation

Clé simple : Insérer la clé et tourner dans le sens horaire deux fois dans les 5 secondes.

Télécommande: Appuyer deux fois sur le bouton N de la télécommande radio dans les 5 secondes.

Clé électronique: Appuyer deux fois avec un doigt ou un pouce sur une des poignées de porte (aux marquages) dans les cinq secondes..

ALARME ANTIVOL

L'alarme antivol est combinée avec le dispositif antivol.

Il surveille :

- portes, hayon et capot
- habitacle ainsi que le coffre

Activation

Le contact doit être coupé. Toutes les portes doivent être fermées et la clé électronique ne peut rester dans le véhicule. Sinon, le système ne peut être activé.

- Télécommande radio : La surveillance des portes, du hayon et du capot est activée cinq secondes après le verrouillage du véhicule en appuyant sur . La surveillance de l'habitacle incluant le coffre adjacent est activée 45 secondes après le

verrouillage du véhicule en appuyant sur .

- Système à clé électronique : La surveillance des portes, du hayon et du capot est activée 5 secondes après le verrouillage du véhicule en appuyant sur l'une des poignées de porte avant au niveau des marquages. La surveillance de l'habitacle incluant le coffre adjacent est activée 45 secondes après le verrouillage du véhicule en appuyant sur l'une des poignées de porte avant au niveau des marquages.

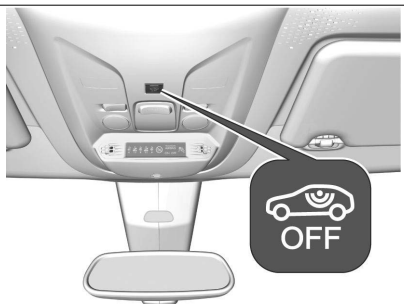
L'activation est confirmée par le clignotement de la LED de statut et le bref allumage des feux de direction.

Si une porte ou le hayon est mal fermée et que le véhicule est verrouillé au moyen de la commande à distance ou du système de clé électronique, le véhicule reste déverrouillé. Cependant, le système antivol est activé après 45 secondes.

Remarque : Toute modification de l'environnement intérieur du véhicule telle que usage de housses de siège et vitres ouvertes risque de perturber la fonction de surveillance de l'habitacle.




Activation Sans Surveillance De L'habitacle



7

Désactiver la surveillance de l'habitacle quand des animaux sont laissés dans le véhicule en raison de la grande quantité de signaux ultrasoniques ou de leurs mouvements déclenchant l'alarme. Le désactiver également quand le véhicule est à bord d'un ferry ou d'un train.

1. Couper le contact.
2. Appuyer sur  dans les 10 secondes jusqu'à l'allumage permanent de la LED du bouton.
3. Quitter le véhicule.
4. Verrouiller le véhicule immédiatement en utilisant la commande à distance, en pressant


avec un doigt ou le pouce sur l'une des poignées de porte (aux marquages) ou en appuyant sur le bouton du hayon.

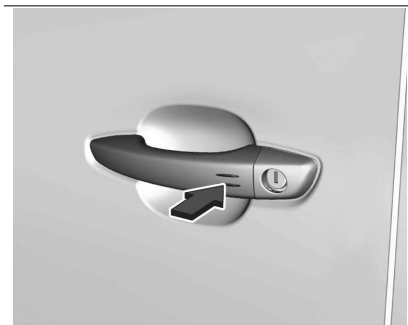
L'activation est indiquée par le clignotement de la LED d'état.

Indication

La LED du bouton de verrouillage centralisé clignote si le système antivol est activé. En cas de défaillances, prendre contact avec un atelier.

Désactivation

Télécommande radio : Le déverrouillage du véhicule par pression du bouton  désactive l'alarme antivol.



8

Système à clé électronique : Le déverrouillage du véhicule en appuyant sur l'une des poignées de porte avant aux marquages désactive le système antivol.

La clé électronique doit se trouver à l'extérieur du véhicule dans un rayon d'environ un mètre du côté de la porte concernée.

Le système n'est pas désactivé en déverrouillant la porte du conducteur avec la clé ou au moyen du bouton de verrouillage centralisé de l'habitacle.

Remarque : Si le véhicule est déverrouillé et qu'aucune porte n'est ouverte, le véhicule se reverrouille automatiquement après 30 secondes. Dans ce cas, l'alarme antivol est également réactivée.

Fermeture Du Véhicule Avec Surveillance Périmétrique Seule

Désactiver les surveillances volumétrique intérieure et antisoulèvement pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Présence d'un occupant ou d'un animal domestique.
- Vitre ou toit ouvrant entrouvert(e).

- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.

Neutralisation de la surveillance volumétrique et antisoulèvement

1. Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son témoin rouge.
2. Sortir du véhicule.
3. Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Seule la surveillance périmétrique est activée ; le témoin rouge du bouton clignote toutes les secondes.



NOTE

Pour être prise en compte, la neutralisation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

1. Neutraliser la surveillance périmétrique en déverrouillant le

véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres. Le voyant du bouton s'éteint.

2. Réactiver toute surveillance en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres. Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Verrouillage Du Véhicule Sans Activation De L'antivol

Verrouiller le véhicule en introduisant et en faisant tourner la clé intégrée à la commande à distance ou le système de clé électronique dans le barillet de serrure de la porte du conducteur.



Dysfonctionnement De La Commande À Distance


Déverrouiller le véhicule en introduisant et en faisant tourner la clé intégrée à la commande à distance ou le système de clé électronique dans le barillet de serrure de la porte du conducteur. Ouvrir la porte du conducteur. L'avertisseur sonore de l'antivol retentit. Mettre le contact. L'avertisseur sonore s'arrête et la LED d'état s'éteint.

Alarme

Une fois déclenchée, l'avertisseur sonore de l'alarme retentit tandis que les feux de détresse clignotent. Le nombre et la durée des signaux d'alarme sont spécifiés par la législation.

Le système antivol peut être désactivé

en appuyant sur , en appuyant sur l'une des poignées avant aux marquages en cas de système de clé électronique. La LED du bouton  s'éteint et les feux de direction clignotent brièvement.

Une alarme déclenchée, qui n'a pas été interrompue par le conducteur, est indiquée par le clignotement rapide de la LED du bouton . Si le contact est mis, le clignotement s'arrête immédiatement. Si la batterie du véhicule doit être débranchée (par exemple pour des travaux d'entretien), la sirène d'alarme doit être désactivée comme suit : mettre le contact puis couper le contact, puis débrancher la batterie du véhicule dans les 15 secondes. Si la batterie a été rebranchée (par exemple après des travaux d'entretien), attendre 10 minutes avant de redémarrer le moteur.



ANTIDÉMARRAGE

Le système fait partie du contact d'allumage et vérifie si le véhicule peut être démarré avec la clé utilisée.

L'antidémarrage est activé automatiquement dès que la clé est enlevée du commutateur d'allumage.

Remarque : Les étiquettes d'identification de fréquence radio (RFID) peuvent provoquer des interférences avec la clé. Ne pas les placer près de la clé en démarrant le véhicule.

Remarque :


L'antidémarrage ne verrouille pas la porte. Toujours verrouiller le véhicule après l'avoir quitté.
Activer l'alarme antivol.

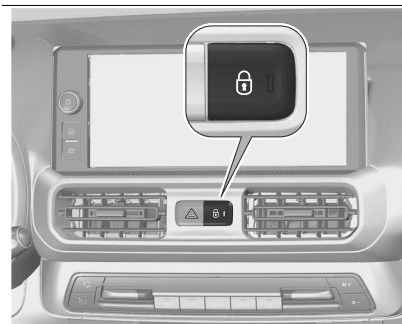
PORTES

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTES


Verrouillage Automatique Après Démarrage

Ce système permet le verrouillage automatique des portes et du hayon dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

Si l'une des portes ou le hayon est ouvert(e), le verrouillage automatique centralisé ne fonctionne pas. Ceci est signalé par un son de rebond des serrures, accompagné de l'allumage de  au combiné d'instruments, d'un signal sonore et de l'affichage d'un message d'alerte.



9

Cette fonction peut être activée ou désactivée à tout moment. Contact mis, appuyer sur  jusqu'au signal sonore et à l'affichage d'un message correspondant.
L'état du système reste mémorisé après avoir coupé le contact.

Reverrouillage Automatique Après Déverrouillage

Cette fonction verrouille automatiquement toutes les portes, le coffre et la trappe à carburant peu de temps après le déverrouillage à l'aide de la télécommande, si aucune porte n'est ouverte.



NOTE

Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert, appuyer sur le bouton de verrouillage centralisé pour verrouiller les portes. Sinon, chaque fois que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h (6 mph), les serrures rebondissent et les alertes mentionnées ci-dessus apparaissent.

L'appui sur la commande de verrouillage centralisé permet de déverrouiller le véhicule.

PORTES ARRIÈRE

Déverrouiller les portes arrière avec la commande à distance ou en tournant la clé dans le barillet de serrure de la porte arrière.

Toujours ouvrir la porte gauche avant la porte droite.



10

Pour ouvrir la porte arrière gauche, tirer la poignée extérieure.



11

La porte est ouverte depuis l'intérieur du véhicule en tirant sur la poignée intérieure.



12

La porte arrière droite est déverrouillée à l'aide du levier.

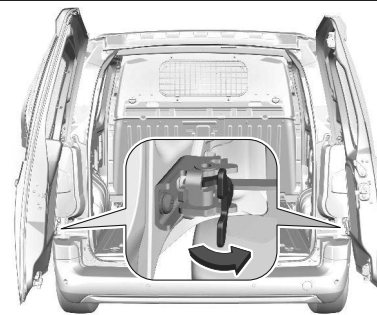


AVERTISSEMENT

Les feux arrière peuvent être masqués si les portes arrière sont ouvertes et que le véhicule est garé sur le bord de la route. Informer les autres usagers de la route de la présence du véhicule en utilisant un triangle de signalisation ou tout autre équipement spécifié dans le code de la route.

Lorsque les portes sont complètement ouvertes, elles doivent être complètement étendues.

Des portes ouvertes peuvent se refermer brusquement sous l'effet du vent !

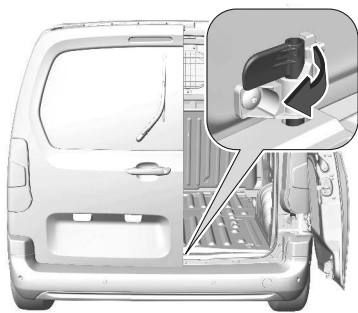


13

Les portes sont maintenues dans une position à 90°, grâce à des arrêteoir. Pour ouvrir les portes à 180°, pousser le loquet et faire pivoter la porte dans la position désirée. Avant de fermer les portes, s'assurer que les arrêteoirs sont placés à 90°. Toujours refermer la porte droite avant la porte gauche.



Conduite Avec Un Coffre Ouvert



14

Dans des cas exceptionnels uniquement, il est possible de conduire avec la porte arrière droite ouverte, c'est-à-dire si de longs objets doivent être transportés. Ouvrir la porte arrière gauche puis la porte arrière droite, puis fermer et verrouiller la porte arrière gauche.

La porte gauche est maintenue fermée par le verrou "jaune" distinctif, positionné en pied de porte.



DANGER

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone toxique, incolore et inodore, qui peut être mortel en cas d'inhalation.

Éviter de conduire avec le coffre ouvert, sinon les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule. Ouvrir les vitres.

Remarque :

Ne pas utiliser la porte arrière gauche pour maintenir des objets en place. Attacher si possible les objets avec des sangles de serrage fixées aux anneaux d'arrimage



ATTENTION

Toujours vérifier que le chargement du véhicule est bien arrimé en conduisant avec le coffre ouvert.

*Pour plus d'informations, se reporter à "Informations sur le chargement".
Toujours respecter les réglementations locales ou nationales.*

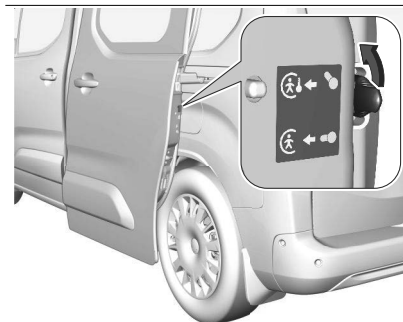
SÉCURITÉ ENFANTS PORTES ARRIÈRE



AVERTISSEMENT

Si des enfants se trouvent sur les sièges arrière, enclencher la sécurité enfants du lève-vitre électronique.

Sécurité Enfants Mécanique




15

Tourner le verrou de sécurité pour enfants de la porte arrière en position verticale. La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur. Pour désactiver, tourner la sécurité enfants en position horizontale.

Sécurité Enfants Électrique



16

Selon la version, le bouton  peut se trouver dans la porte du conducteur ou sous le commutateur d'éclairage.




17


Système commandé à distance pour éviter l'ouverture des portes arrière au moyen des manettes intérieures

de porte et l'utilisation des lève-vitres électriques arrière.

Mise en marche

Appuyer sur  Le témoin lumineux du bouton s'allume, avec un message de confirmation. Ce témoin lumineux reste allumé jusqu'à la désactivation de la sécurité enfants.

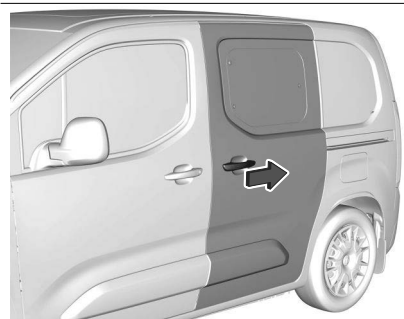
Désactivation

Appuyer de nouveau sur . Le témoin lumineux du bouton s'éteint, avec un message de confirmation. Ce témoin lumineux reste allumé pendant l'activation de la sécurité enfants.

FONCTIONNEMENT DE LA PORTE COULISSANTE

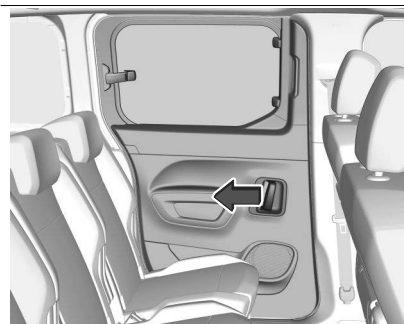
Ouverture

Après le déverrouillage, tirer sur la poignée extérieure de porte et faire glisser la porte vers l'arrière au-delà du point de résistance.



17

Pour ouvrir depuis l'intérieur, appuyer sur la poignée et faire glisser la porte vers l'arrière au-delà du point de résistance.



18



Fermeture

Pour fermer depuis l'extérieur, tirer sur la poignée de porte et faire glisser la porte vers l'avant jusqu'au verrouillage. Pour fermer depuis l'intérieur, appuyer sur la poignée et faire glisser la porte au-delà du point de résistance. Ensuite, utiliser l'évidement formé au sommet du montant des portes pour faire glisser la porte vers l'avant jusqu'au verrouillage.



AVERTISSEMENT

En cas de forte pente, la porte peut être entraînée par son propre poids et par conséquent s'ouvrir ou se fermer violemment.

Veiller à ne pas laisser un véhicule porte(s) ouverte(s) dans une forte pente, sans surveillance.



ATTENTION

Vérifier que la porte latérale coulissante est bien fermée et verrouillée avant de prendre la route.

Pour éviter tout dommage, ne pas essayer d'actionner la porte latérale coulissante lorsque la trappe à carburant est ouverte.



DANGER

Ne pas rouler avec la porte latérale coulissante ouverte ou entrouverte, par exemple pour transporter des objets volumineux, car les gaz d'échappement toxiques, invisibles et inodores, pourraient pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait provoquer une perte de connaissance, voire la mort.

Les Portes Et Leurs Encombres

Une porte en position ouverte dépasse. Veiller à en tenir compte lors d'un stationnement le long d'un mur, d'un poteau ou d'un trottoir élevé ...



NOTE

Une porte, en position ouverte, ne dépasse jamais du pare-choc arrière du véhicule.

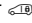
ACTIONNEMENT DU HAYON

Hayon

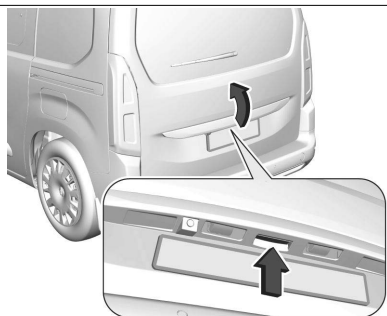
Ouverture



19

Selon la version, appuyer sur  pour déverrouiller le hayon.

Après le déverrouillage, appuyer sur le bouton du milieu du hayon et ouvrir le hayon.



20

Fermeture

Appuyer au centre de la vitre arrière jusqu'à la fermeture complète.



21

Utiliser la poignée intérieure.
Ne pas appuyer sur le milieu du bouton du hayon lors de la fermeture du hayon, car ceci le déverrouillera de nouveau.

Remarques Générales Sur La Manœuvre Du Hayon



DANGER

Ne pas rouler avec le hayon ouvert ou entrouvert, par exemple pour transporter des objets volumineux, car les gaz d'échappement toxiques, invisibles et inodores, pourraient pénétrer dans le véhicule.

Cela pourrait provoquer une perte de connaissance, voire la mort.



ATTENTION

Avant d'ouvrir le hayon, vérifier l'absence d'obstacles en hauteur, par exemple une porte de garage, pour ne pas endommager le hayon. Toujours vérifier la zone de mouvement au-dessus et derrière le hayon.

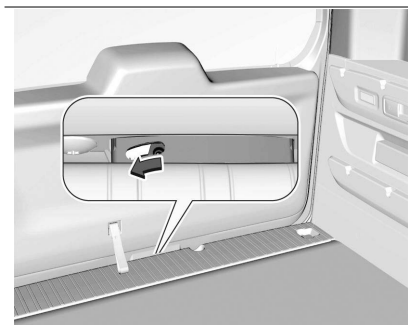
Remarque : La pose de certains accessoires lourds sur le hayon peut empêcher qu'il ne reste ouvert.

Remarque :

Le hayon peut ne pas s'ouvrir de lui-même par températures extérieures basses.

Dans ce cas, il faut soulever le hayon manuellement jusqu'à sa position finale normale.

Ouverture D'urgence Du Hayon Depuis L'intérieur Du Véhicule



22

Un trou d'accès entre la porte et le plancher permet au loquet de hayon d'être relâché en utilisant un outil adéquat.

Pousser le levier vers la gauche pour déverrouiller et ouvrir le hayon.

Lunette Arrière

La vitre arrière peut être ouverte pour accéder au coffre sans ouvrir le hayon. Le hayon et la vitre arrière ne peuvent être ouverts simultanément.



Ouverture



23

Appuyer sur le bouton du côté droit du hayon et ouvrir la vitre arrière.

Fermeture

Appuyer au centre de la vitre arrière jusqu'à la fermeture complète.

VITRES

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES

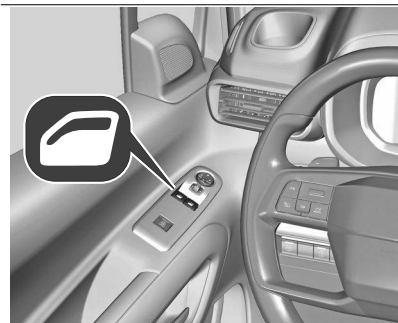


AVERTISSEMENT

Manipuler les lève-vitres électriques avec prudence. Risque de blessure, en particulier pour les enfants.

*Si des enfants se trouvent sur les sièges arrière, enclencher la sécurité enfants du lève-vitre électronique.
Fermer les vitres en observant bien la zone de fermeture.
S'assurer que rien ne puisse être coincé.*

Mettre le contact pour manœuvrer les lève-vitres électriques.



24

Manœuvrer le commutateur de la vitre concernée en l'appuyant pour l'ouvrir ou en le relevant pour la fermer.

En enfonçant ou en relevant le commutateur doucement (jusqu'au premier cran) : la vitre monte ou descend tant que le commutateur est actionné.

En enfonçant ou en relevant fermement jusqu'au deuxième cran, puis en le relâchant : la vitre monte ou descend

automatiquement avec la fonction de protection activée. Pour mettre fin au mouvement, actionner de nouveau le commutateur dans la même direction.

Fonction De Protection

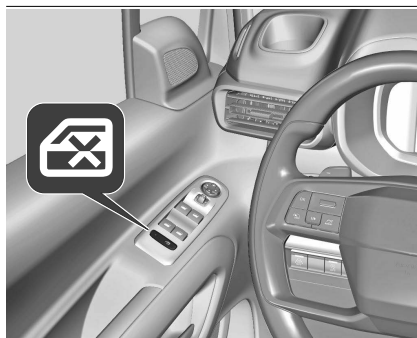
Cette fonction dépend de la version. Si la vitre rencontre une résistance au-dessus du milieu de la vitre pendant la fermeture automatique, elle est immédiatement stoppée et abaissée.

Désactivation De La Fonction De Sécurité



En cas de problème de fermeture suite à la présence de gel, etc, couper le contact, puis tirer le commutateur sur le premier cran et le maintenir enfoncé. La vitre remonte, sans que la fonction de sécurité soit activée.

Pour arrêter le mouvement, relâcher le commutateur.

Sécurité Enfants Pour Les Vitres Arrière

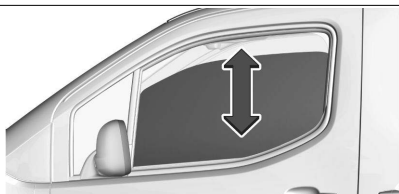


25



1. Appuyer sur  pour désactiver les lève-vitres électriques des portes arrière. La LED s'allume.
2. Pour l'activation, appuyer de nouveau sur .

Activation Des Vitres Depuis L'extérieur

Les vitres peuvent être actionnées à distance depuis l'extérieur du véhicule.



26

1. Appuyer sur  et maintenir enfoncé pour ouvrir les vitres.
2. Appuyer sur  et maintenir enfoncé pour fermer les vitres.

Relâcher le bouton pour stopper le mouvement des vitres.

Surcharge

Si les vitres sont manœuvrées répétitivement à des intervalles rapprochés, la commande de la vitre est désactivée pour un certain temps.

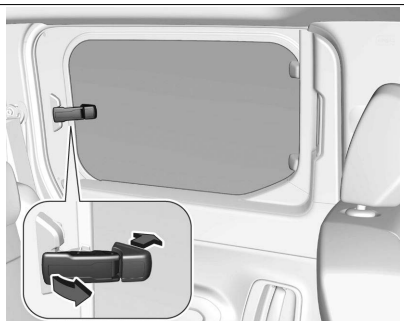
Initialisation Des Lève-Vitres Électriques

Si les vitres ne peuvent pas être fermées automatiquement (par exemple après une déconnexion de la batterie du véhicule), un message

d'avertissement s'affiche au centre d'information conducteur. Activer l'électronique des vitres comme suit :

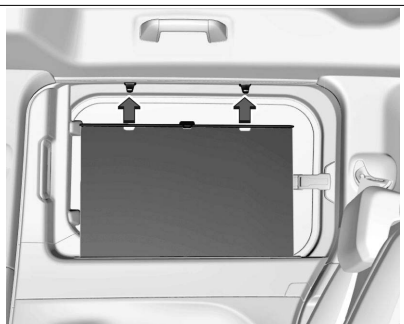
1. Fermer les portes.
2. Mettre le contact.
3. Tirer le commutateur jusqu'à ce que la vitre soit complètement fermée et garder le commutateur relevé pendant deux secondes supplémentaires.
4. Pousser le commutateur jusqu'à ce que la vitre soit complètement ouverte et garder le commutateur abaissé pendant deux secondes supplémentaires.
5. Effectuer cette opération pour chaque vitre.



VITRES ARRIÈRE

27

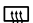
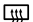
Pour ouvrir partiellement les vitres arrière, incliner le levier et le pousser complètement pour verrouiller les vitres en position d'ouverture.

Stores

28

Pour réduire l'exposition au soleil de la deuxième rangée de sièges, relever le store en utilisant la poignée et l'encliqueter sur le haut du cadre de porte.

LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE

Commandée en appuyant sur  avec les rétroviseurs extérieurs chauffants. Le chauffage s'arrête automatiquement après un certain temps en fonction de la température extérieure. Selon le système de climatisation,  se trouve à une position différente.



29

PARE-BRISE**Autocollants Sur Le Pare-Brise**

Ne pas fixer d'autocollants sur le pare-brise comme des autocollants de péage ou tout autre élément identique dans la zone du rétroviseur intérieur du pare-brise. Le champ du capteur de pluie doit rester propre, c'est-à-dire sans poussière, saletés, ni givre. Sinon, la zone de détection du capteur de pluie / capteur de luminosité et la zone de vision de la caméra dans le boîtier du rétroviseur peuvent être restreintes.

Remplacement Du Pare-Brise**AVERTISSEMENT**

Si le véhicule est doté d'un capteur de caméra orienté vers l'avant pour les systèmes d'assistance au conducteur, il est très important que tout remplacement de pare-brise soit effectué précisément et conformément aux spécifications de Vauxhall. Faute de quoi ces systèmes peuvent ne pas fonctionner correctement et il existe un risque de comportement et/ou de messages inattendus de ces systèmes.

Pare-Brise Chauffant




30


Cette fonction réchauffe le pare-brise ainsi que sa partie inférieure et le long du côté conducteur du pare-brise. Par conséquent, la fonction permet de décoller rapidement les balais d'essuie-glace du pare-brise s'ils sont gelés sur le pare-brise. En outre, une accumulation de neige causée par le fonctionnement de l'essuie-glace du pare-brise est évitée.



31

Le chauffage est activé en appuyant sur .

La LED s'allume dans le bouton. Le chauffage fonctionne uniquement par très basses températures extérieures et se coupe automatiquement après un certain temps, en fonction de la température extérieure.

Appuyer de nouveau sur  pour arrêter l'opération de chauffage. La LED du bouton est éteinte.

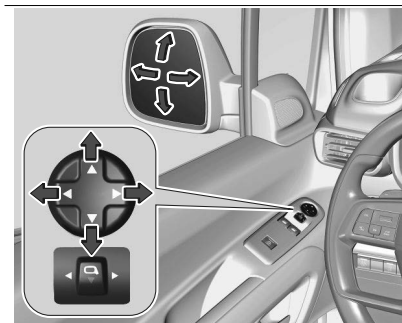
PARE-SOLEIL

Les pare-soleil peuvent être abaissés et pivotés latéralement pour éviter les éblouissements.


Si les pare-soleil sont équipés de miroirs de courtoisie, les caches de ces derniers doivent être fermés en roulant. Un porte-billet se trouve sur la face arrière du pare-soleil.

RÉTROVISEURS

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS ÉLECTRIQUES

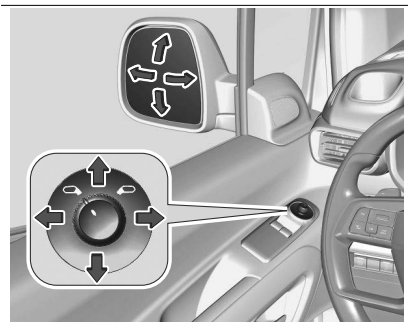


32



Sélectionner le rétroviseur extérieur concerné en appuyant sur le bouton de rétroviseur  vers la gauche ou la droite.

Régler le rétroviseur correspondant avec la commande à quatre voies.

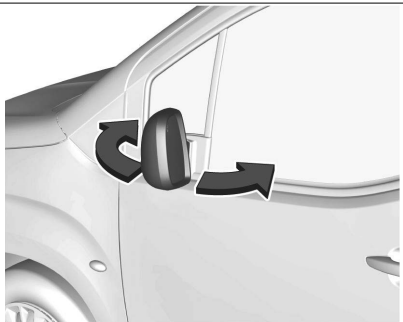




33

Sélectionner le rétroviseur extérieur concerné en faisant tourner la commande vers la gauche  ou la droite  du symbole de rétroviseur. Régler le rétroviseur correspondant en inclinant la commande à quatre voies.

RABATTEMENT




34

Pour la sécurité des piétons, les rétroviseurs extérieurs se rabattent s'ils sont violemment heurtés. Repositionner le rétroviseur en appuyant légèrement sur son boîtier.

Rabattement Électrique



35

Tirer le bouton de rétroviseur  vers l'arrière.

Les deux rétroviseurs extérieurs sont rabattus.

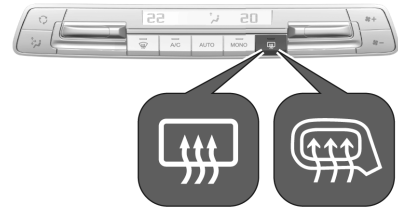
Tirer de nouveau vers l'arrière sur le bouton de rétroviseur pour replacer les deux rétroviseurs extérieurs à la position d'origine.

Si un rétroviseur rabattu électriquement est déployé manuellement, seul l'autre rétroviseur est déployé électriquement en tirant en tirant le bouton de rétroviseur vers l'arrière.

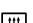

Rabattement Automatique

Lorsque le véhicule est déverrouillé, les rétroviseurs basculent à la position normale de montage. Lorsque le véhicule est verrouillé, les rétroviseurs se rabattent.

RÉTROVISEURS CHAUFFANTS



36

Selon la version, le chauffage est commandé en appuyant sur  ou . Le chauffage s'arrête automatiquement après un certain temps en fonction de la température extérieure.

FORME CONVEXE

La forme du miroir rend les objets d'apparence plus petite, ce qui rend plus difficile l'estimation des distances.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Position Nuit Manuelle

Pour réduire l'éblouissement, ajuster le levier sous le boîtier du rétroviseur.

Position Nuit Automatique

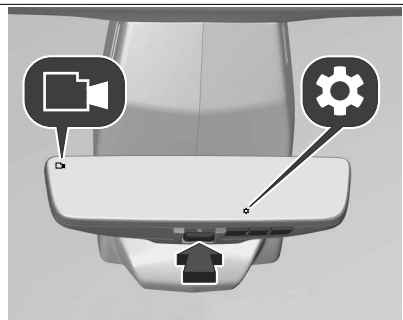


37

L'éblouissement causé par les véhicules qui suivent est automatiquement réduit en conduite de nuit.

RÉTROVISEUR AVEC ÉCRAN

S'il est désactivé, l'écran de vue arrière fonctionne comme un rétroviseur standard.



38

S'il est activé, l'écran de vue arrière peut afficher trois vues différentes :

- vue arrière
- vue arrière et vue côté passager

MIROIR DE SURVEILLANCE D'ENFANT



39

Un miroir de surveillance d'enfant permet d'observer les sièges arrière. Le miroir peut être réglé.

POSITION DES APPUI-TÊTE

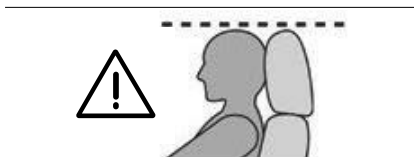
POSITION



AVERTISSEMENT

Conduire uniquement avec l'appui-tête réglé dans la bonne position.



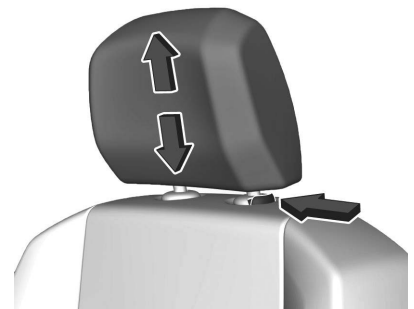


40

Le bord supérieur de l'appuie-tête doit toujours être au niveau du haut de la tête. Si cela s'avérait impossible pour des personnes de très grande taille, l'appuie-tête doit être réglé sur la position la plus haute. Pour des personnes de très petite taille, régler l'appuie-tête sur la position la plus basse.

RÉGLAGE

Appuis-tête des sièges avant



40

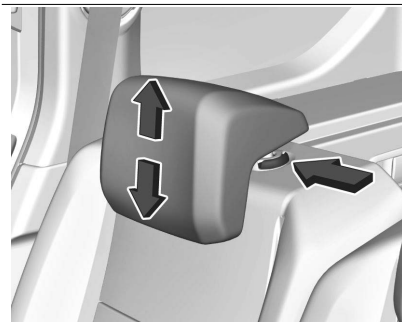
Réglage de hauteur

Lever l'appuie-tête ou l'abaisser.

Dépose

Appuyer sur le loquet, tirer l'appuie-tête correspondant vers le haut et l'extraire.

Appuie-tête des sièges arrière



41

Réglage de hauteur

Lever l'appuie-tête ou l'abaisser.

Dépose

Appuyer sur le loquet, tirer l'appuie-tête correspondant vers le haut et l'extraire.

SIÈGES

POSITION DES SIÈGES AVANT

Position Des Sièges



AVERTISSEMENT

Ne conduire que si le siège est correctement réglé.

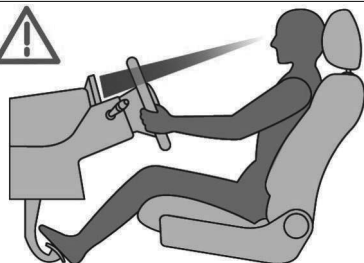
Ne jamais régler les sièges en roulant. Ils pourraient se déplacer de manière incontrôlée.

Ne jamais stocker des objets sous les sièges.



DANGER

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.



42

Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, régler dans l'ordre suivant :

- la hauteur de l'appuie-tête.
- l'inclinaison du dossier.
- la hauteur de l'assise du siège.
- la position longitudinale du siège.
- la hauteur et la profondeur du volant.
- les rétroviseurs extérieurs et intérieur.

Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné d'instruments.

- S'asseoir avec les fesses aussi près que possible du dossier. Ajuster la distance entre le siège et les pédales de sorte que les jambes soient légèrement fléchies en enfonçant les pédales. Reculer au maximum le siège du passager avant.

- Régler la hauteur de siège suffisamment haut que pour disposer d'un champ de vision claire de tous les côtés et de tous les instruments. Respecter un écartement d'au moins une main entre la tête et le cadre du toit. Vos cuisses doivent reposer légèrement sur le siège sans s'y enfoncer.

- S'asseoir avec les épaules aussi près que possible du dossier. Régler l'inclinaison du dossier de sorte qu'il soit possible d'atteindre le volant avec les bras légèrement fléchis. En tournant le volant, le contact entre les épaules et le dossier doit être maintenu. Ne pas trop incliner le dossier vers l'arrière. Angle d'inclinaison maximal recommandé d'environ 25°.

- Ajuster le siège et le volant de sorte que le poignet repose sur le dessus du volant avec le bras entièrement déplié et les épaules sur le dossier.

- Régler le soutien lombaire de manière à épouser la forme naturelle de la colonne vertébrale.

SIÈGES AVANT MANUELS

Conduire uniquement le véhicule si les sièges et les dossiers sont correctement encliquetés.

Réglage Longitudinal



42

1. Tirer sur la poignée, faire glisser le siège puis relâcher la poignée. Essayer de déplacer le siège d'avant en arrière pour s'assurer qu'il est bien verrouillé en place.



43



2. Selon la version, tirer sur le levier de siège de passager et faire glisser le siège puis relâcher la poignée.

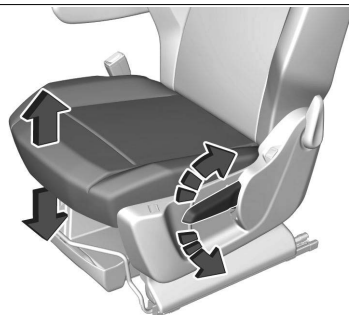
Inclinaison Du Dossier



44

1. Appuyer sur le levier, régler l'inclinaison et relâcher le levier. Ne pas s'appuyer sur le dossier pendant le réglage.

Hauteur De Siège



45

Mouvement de pompage du levier.

vers le haut relever le siège

vers le bas abaisser le siège

Soutien Lombaire




46

1. Faire tourner la molette en fonction des exigences personnelles.

SIÈGES CHAUFFANTS



47

Activer le chauffage du siège en appuyant sur  au niveau de chaque siège avant.

L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton.

Le chauffage fonctionne uniquement lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.

Appuyer une nouvelle fois sur  pour désactiver le chauffage du siège.



Avec la banquette avant deux places, la commande du siège conducteur allume

ou éteint l'assise chauffante du siège latéral de la banquette.



RESTRICTION

Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.

Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.



AVERTISSEMENT

L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (p. ex., maladie, prise de médicament).

Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détremée.

RABATTEMENT DES SIÈGES AVANT



En fonction de la version, le siège passager avant peut être rabattu entièrement à plat, en position tablette.

Rabattement De Siège Individuel Côté Passager Avant

Faire glisser le siège passager avant le plus loin possible en arrière afin d'éviter tout contact avec le tableau de bord lors du rabattement.

Abaisser l'appuie-tête ou le retirer avant de rabattre le dossier.

Selon la version, retirer l'accoudoir



48

1. Appuyer sur le levier, abaisser complètement le dossier vers

l'avant et relâcher le levier. Pousser ensuite le dossier d'un nouveau cran vers le bas jusqu'à une position parfaitement plate.

Redressement De Siège Individuel Côté Passager Avant

1. Pour redresser le siège, tirer complètement sur le dossier.
2. Tirer le levier et relever complètement le dossier, puis relâcher le levier.

Rabattement De Siège Banquette Côté Passager Avant



49



1. Rabattre le dossier central en tirant sur la boucle.



50

2. Rabattre le dossier extérieur en tirant sur la boucle.
3. Faire basculer le dossier vers l'avant jusqu'à l'abaissement du siège au plancher.
Cette position permet le transport de charges longues à l'intérieur du véhicule, portes fermées. Lorsqu'il est rétracté, le poids maximum du dossier est 50 kg.



51

4. Pour lever l'assise de siège, tirer sur le levier et lever l'assise de siège contre le dossier jusqu'au verrouillage.

Redressement Du Siège Banquette Côté Passager Avant

Pour replacer le dossier en position verticale, tirer sur le siège jusqu'à son engagement.

Pour replacer l'assise de siège à la position d'origine, pousser sur le levier et incliner l'assise de siège jusqu'à son engagement.



AVERTISSEMENT

Le système d'airbag de passager avant doit être désactivé si le siège du passager avant est en position rabattue.

ACCOUDOIR AVANT



52

L'accoudoir peut être relevé.



53

Pour retirer l'accoudoir, le relever, le pousser et le tourner vers la position illustrée.

Ensuite, extraire l'accoudoir du dossier. Pour fixer l'accoudoir, l'engager dans le dossier. Pousser et replier l'accoudoir en position verticale. Tirer légèrement l'accoudoir vers l'extérieur et le rabattre vers le bas.

POSITION DES SIÈGES ARRIÈRE

Sièges De Deuxième Rangée

Selon l'équipement, le dossier du siège arrière est divisé en deux ou trois parties.

Toutes les parties peuvent être rabattues.

Avant de rabattre le dossier de siège arrière, effectuer les opérations suivantes si nécessaire :

1. Avancer les sièges avant.
2. Enlever le cache-bagages.

Sièges De Troisième Rangée



AVERTISSEMENT

Lorsque les sièges arrière ou les dossiers sont en cours de réglage ou de

rabattement, garder les mains et les pieds à l'écart du mouvement des sièges. Ne jamais régler les sièges en roulant. Ils pourraient se déplacer de manière incontrôlée.

Conduire uniquement le véhicule si les sièges et les dossiers sont correctement encliquetés.

Lors de l'installation des sièges arrière, vérifier que l'ensemble du siège est correctement placé sur les points d'ancrage, que les verrous sont complètement enclenchés et que le dossier est replacé dans la bonne position. Ne pas effectuer cette vérification peut causer des blessures en cas de freinage brusque ou de collision.

Veiller à toujours bien fixer la charge dans le véhicule. Dans le cas contraire, les objets risquent d'être projetés dans le véhicule et de blesser des occupants ou d'endommager la charge ou le véhicule.

Selon la version, le coffre peut être agrandi en levant ou en retirant le siège de la troisième rangée.

RABATTEMENT DES SIÈGES ARRIÈRE

Sièges De Deuxième Rangée

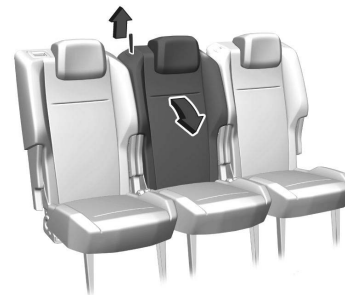
1. Abaisser l'appuie-tête

2. Vérifier que les ceintures de sécurité extérieures reposent correctement sur les dossiers.



54

3. Tirer la manette de déverrouillage d'un ou des deux côtés extérieurs, et rabattre les dossiers sur l'assise.



55



4. Selon la version, rabattre le dossier central en tirant sur la boucle.



56

5. Ou bien rabattre le dossier des sièges depuis le coffre : tirer sur le levier de la paroi gauche ou droite du coffre pour rabattre les dossiers de siège arrière.



AVERTISSEMENT

Faire attention lors de l'actionnement des dossiers de siège arrière depuis le coffre. Le dossier se replie avec beaucoup de force.

Risque de blessure, en particulier pour les enfants.

Vérifier que rien n'est fixé aux sièges arrière ou posé sur l'assise.

Veiller à toujours bien fixer la charge dans le véhicule. Dans le cas contraire, les objets risquent d'être projetés dans le

véhicule et de blesser des occupants ou d'endommager la charge ou le véhicule.

Veiller à toujours bien fixer la charge dans le véhicule.

Dans le cas contraire, les objets risquent d'être projetés dans le véhicule et de blesser des occupants ou endommager la charge ou le véhicule.

Relevage Des Sièges

Pour relever les dossiers, les soulever et les guider jusqu'en position verticale jusqu'à ce qu'ils se verrouillent de manière audible.



57

Les dossiers arrière ne sont verrouillés que si le repère rouge près de la poignée de déverrouillage n'est pas visible.



AVERTISSEMENT

Lors du rabattement, vérifier que les dossiers sont correctement verrouillés en position avant de conduire le véhicule. Ne pas effectuer cette vérification peut causer des blessures ou des dégâts au chargement ou au véhicule en cas de freinage brusque ou de collision.

Sièges De Troisième

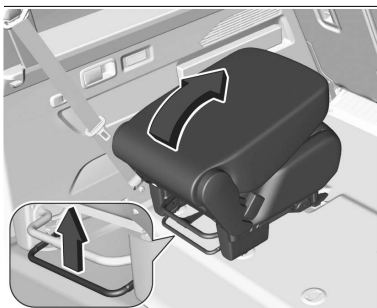
Rangée

1. Pousser l'appui-tête vers le bas et, si nécessaire, rabattre les sièges de la deuxième rangée.



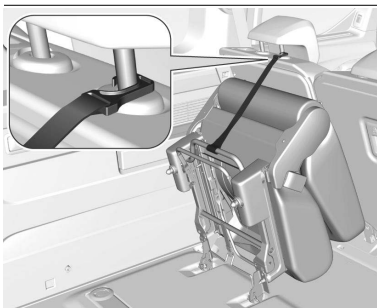
58

2. Tirer sur le levier et rabattre le dossier sur l'assise de siège.



59

3. Tirer sur la poignée et incliner le siège entier vers l'avant.



60

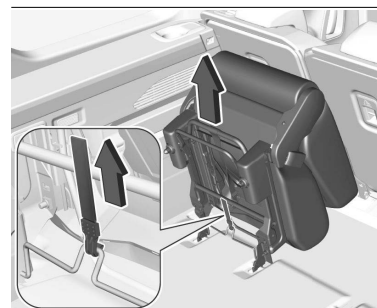
4. Fixer le siège rabattu en position redressée en fixant la sangle à l'un des montants de l'appui-tête à l'avant du siège rabattu.

Relevage Des Sièges

1. Veiller à ce que la ceinture de sécurité n'obstrue pas la manœuvre.
2. Retirer la sangle et abaisser l'ensemble de siège jusqu'au sol, en vérifiant que le support arrière est situé sur le point d'ancrage et bien verrouillé en position.
3. Relever le dossier et régler l'appui-tête.

Dépose Des Sièges

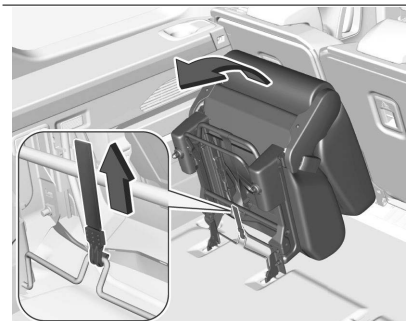
1. Pousser l'appui-tête vers le bas et, si nécessaire, rabattre les sièges de la deuxième rangée.
2. Tirer sur le levier et rabattre le dossier sur l'assise de siège. Tirer sur la poignée et incliner le siège entier vers l'avant (se reporter à la description du rabattement des sièges, plus haut).



61

3. Tirer sur la boucle pour désengager les verrous et retirer l'ensemble de siège des points d'ancrage du sol.

Repose Des Sièges



62

1. Attacher les supports avant de l'ensemble de siège aux points d'ancrage avant.



2. Replier le siège vers l'arrière jusqu'au sol pour fixer son point d'ancrage arrière.
3. Relever le dossier et régler l'appui-tête.

Réglage Longitudinal De Siège



63

Tirer sur la poignée, faire glisser le siège puis relâcher la poignée. Essayer de déplacer le siège d'avant en arrière pour s'assurer qu'il est bien verrouillé en place.

Étiquettes en rang 3



64

En roulage, il est interdit d'avoir un passager installé à côté d'un siège en position portefeuille.

Rabattement De Dossier De Siège Central



65

Le dossier de siège passager central avant dispose d'un tiroir pour document.



AVERTISSEMENT

Le système d'airbag de passager avant doit être désactivé si le siège du passager avant est en position rabattue.

INTRODUCTION AUX CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les ceintures de sécurité sont bloquées lors d'accélération ou de décélération fortes du véhicule, ce qui assure le maintien des occupants en position assise. Le risque de blessure est ainsi sensiblement réduit.



AVERTISSEMENT

*Boucler la ceinture de sécurité avant chaque trajet.
En cas d'accident, les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité mettent en danger les autres passagers et eux-mêmes.*


Les ceintures de sécurité sont conçues pour n'être utilisées que par une seule personne à la fois. Vérifier régulièrement toutes les parties du système de ceinture de sécurité pour s'assurer qu'elles fonctionnent

correctement, qu'elles ne sont pas endommagées ou encrassées. Faire remplacer les pièces endommagées. Après un accident, faire remplacer par un atelier les ceintures de sécurité et les rétracteurs de ceinture déclenchés.

Remarque : S'assurer que les ceintures de sécurité ne sont pas endommagées par des chaussures ou des objets tranchants ou coincées. Veiller à ce que des saletés ne pénètrent pas dans les rétracteurs de ceintures de sécurité.

Remarque : Utiliser la boucle de ceinture prévue pour boucler la ceinture de sécurité correspondante afin d'assurer un bon fonctionnement.

Rappel de ceinture de sécurité

Chaque siège est équipé d'un rappel de ceinture de sécurité indiqué par un voyant  pour le siège concerné dans la console au pavillon.

Limiteurs d'effort de ceinture de sécurité

Ils réduisent la charge sur le corps grâce à un relâchement progressif de la ceinture de sécurité pendant une collision.

CEINTURES AUX PLACES AVANT



Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et de limiteur d'effort. Ce système améliore la sécurité aux places avant, lors des chocs frontaux et latéraux. Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

Le limiteur d'effort atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.



Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique simple (ou double côté conducteur, selon équipement) et de limiteur d'effort (ou limiteur d'effort progressif côté conducteur, selon équipement).

Ce système améliore la sécurité aux places avant, lors des chocs frontaux et latéraux.

Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique simple tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Le système de prétension pyrotechnique double fonctionne de manière identique, excepté qu'il cumule deux points d'ancrage au lieu d'un, renforçant ainsi son efficacité.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

Le limiteur d'effort atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.

Le limiteur d'effort progressif fonctionne de manière identique, excepté qu'il prend en compte la stature du conducteur, optimisant ainsi l'atténuation de la pression de la ceinture contre le thorax, à la suite d'un choc.

CEINTURES AUX PLACES ARRIÈRE



Les places arrière sont chacune équipées d'une ceinture, ne possédant pas de système de prétension pyrotechnique et de limiteur d'effort.



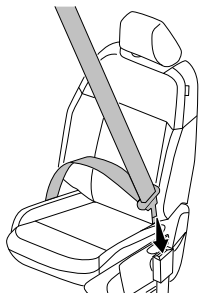
Veiller à insérer chaque ceinture dans la boucle correspondante.

Ne pas inverser la ceinture ou les boucles des places latérales avec la boucle ou la ceinture de la place centrale.

CEINTURE DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS

BOUCLAGE

Tirer la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur, la guider sur le corps sans la vriller et insérer la languette de verrouillage dans la boucle. S'assurer que la ceinture de sécurité soit placée en travers de l'épaule et qu'elle est bien ajustée au corps pendant la conduite.



66

Le port de vêtements larges ou épais gêne la position tendue de la ceinture. Ne pas placer d'objets, comme un sac à main ou un téléphone portable, entre la ceinture de sécurité et le corps.



AVERTISSEMENT

La ceinture de sécurité ne doit pas reposer contre des objets durs ou fragiles dans les poches des vêtements.

DÉBOUCLAGE

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyer sur le bouton rouge de la boucle de ceinture de sécurité et accompagner la ceinture.

CEINTURE DE SÉCURITÉ CENTRALE DE LA DEUXIÈME RANGÉE DE SIÈGES

Le siège central est doté d'une ceinture de sécurité à trois points.



66

Tirer les verrous plats avec la ceinture de sécurité hors du support de ceinture sécurité du toit.



67

Insérer la plaque de verrouillage inférieure dans la boucle du côté gauche (1) au siège central. Guider le verrou plat supérieur avec la ceinture de

sécurité par-dessus la zone de genou et l'épaule (sans vriller) et l'insérer dans la serrure droite (2) du siège central. Pour déboucler la ceinture de sécurité, appuyer d'abord sur le bouton de la serrure droite (2) et retirer le verrou plat supérieur.

Appuyer ensuite sur le bouton de la serrure gauche (1) et enlever le verrou plat inférieur. La ceinture de sécurité s'enroule automatiquement.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ PENDANT LA GROSSESSE



AVERTISSEMENT

La ceinture sous-abdominale doit être placée aussi bas que possible sur le bassin pour éviter toute pression sur l'abdomen.

RÉTRACTEURS DE CEINTURE DE SÉCURITÉ


En cas de collision frontale, arrière ou latérale d'une certaine gravité, les ceintures de sécurité des sièges avant et celles des sièges de

deuxième rangée sont tendues par des rétracteurs.



AVERTISSEMENT

Une manipulation incorrecte (par ex. la dépose ou la pose des ceintures) peut déclencher les rétracteurs de ceinture.

Le déclenchement des prétensionneurs de ceinture de siège est indiqué par un voyant  qui est allumé continuellement.

Faire remplacer les prétensionneurs de ceinture de sécurité déclenchés par un atelier.

Les prétensionneurs de ceinture de sécurité ne se déclenchent qu'une seule fois.

Remarque : Ne pas fixer ou installer d'accessoires ou d'autres objets qui peuvent interférer avec le fonctionnement des prétensionneurs de ceintures de sécurité. Ne pas apporter de modifications aux composants des prétensionneurs de ceinture de siège, car cela annulerait l'homologation d'usage du véhicule.

INTRODUCTION DU SYSTÈME D'AIRBAGS

Le système d'airbags comporte une série de systèmes individuels en fonction de l'étendue de l'équipement. Une fois déclenché, les airbags se gonflent en quelques millisecondes. Il se dégonfle si rapidement que cela passe souvent inaperçu pendant la collision.



AVERTISSEMENT

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.



ATTENTION

Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.



Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.



AVERTISSEMENT

Le système d'airbags se déploie d'une manière explosive. Les réparations doivent être confiées exclusivement au personnel qualifié.

L'ajout d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle métallique à l'avant ou sur le côté, peut entraver le bon fonctionnement du système d'airbags. Le fonctionnement du système d'airbags peut également être affecté par la modification de parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des airbags, du volant, du combiné d'instruments, des joints intérieurs de porte, y compris les haut-parleurs, d'un des modules d'airbag, du garnissage du plafond ou des montants, des capteurs avant, des capteurs de chocs latéraux ou du câblage des airbags.

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.


Remarque :

Dans la zone de la console centrale se trouve l'électronique de commande du système d'airbags et de rétracteurs

de ceinture. Ne ranger aucun objet magnétique à cet endroit.
Ne fixer aucun objet sur les couvercles d'airbags et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Faire remplacer les couvercles endommagés par un atelier. Chaque airbag ne peut être déclenché qu'une seule fois

Faire remplacer les airbags déployés par un atelier. En outre, il peut être nécessaire de remplacer le volant, le combiné d'instruments, les parties du revêtement, les joints de porte, les poignées et les sièges.

Ne pas apporter de modifications au système d'airbags, car cela annulerait l'homologation d'usage du véhicule.

Voyant  des systèmes d'airbags
Systèmes de sécurité pour enfants sur le siège passager avant avec systèmes d'airbag



68



DANGER

Ne jamais utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable actif placé devant lui, sous peine d'infliger des blessures graves, voire mortelles à l'enfant.

EN : NEVER use a rearward-facing child restrained on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it; DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

DE : Nach hinten gerichtete Kindersitze NIEMALS auf einem Sitz verwenden, der durch einen davor befindlichen AKTIVEN AIRBAG geschützt ist, da dies den TOD oder SCHWERE VERLETZUNGEN DES KINDES zur Folge haben kann.

FR : NE JAMAIS utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE ACTIF placé devant lui, sous peine d'infliger des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES à l'ENFANT.

ES : NUNCA utilice un sistema de retención infantil orientado hacia atrás en un asiento protegido por un AIRBAG FRONTAL ACTIVO. Peligro de MUERTE o LESIONES GRAVES para el NIÑO.

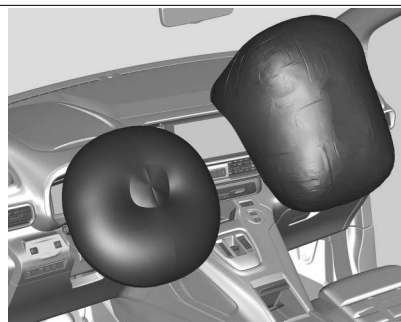
IT : Non usare mai un sistema di sicurezza per bambini rivolto all'indietro su un sedile protetto da AIRBAG ATTIVO di fronte ad esso: pericolo di MORTE o LESIONI GRAVI per il BAMBINO!

En outre, pour des raisons de sécurité, n'utiliser un système de sécurité pour enfant face à la route que conformément aux instructions et restrictions du tableau.

L'étiquette d'airbag se trouve des deux côtés du pare-soleil du passager avant.

SYSTÈME D'AIRBAG FRONTAL

Le système d'airbag frontal se compose de deux airbags, un dans le volant et un autre dans la partie pavillon du face au passager avant. Ils sont reconnaissables à l'inscription AIRBAG. Le système d'airbag frontal se déclenche en cas de collision frontale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



68

Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure du tronc et de la tête des occupants avant.



AVERTISSEMENT

Une protection optimale n'est assurée que si le siège se trouve dans la position correcte.

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

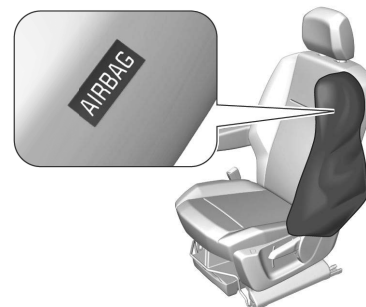
Fixer correctement la ceinture de sécurité et l'enclencher fermement. C'est indispensable pour que la protection de l'airbag soit efficace.

AIRBAGS LATÉRAUX

Le système d'airbags latéraux se compose d'un airbag dans chacun des dossiers de siège avant.

Ils sont reconnaissables à l'inscription AIRBAG.

Le système d'airbag latéral se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



69

Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure du tronc et du bassin en cas de collision latérale.



**AVERTISSEMENT**

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

Remarque :

N'utiliser que des housses de protection de siège qui sont homologuées pour le véhicule. Ne pas couvrir les airbags.

AIRBAGS RIDEAUX

Le système d'airbags rideaux se compose d'un airbag de cadre de toit, de chaque côté du véhicule. Il est reconnaissable à la mention AIRBAG sur les montants de toit.

Le système d'airbag rideau se déclenche en cas de collision latérale d'une certaine gravité. Le contact doit être mis.



70

Les airbags gonflés amortissent l'impact, réduisant dès lors considérablement le risque de blessure de la tête en cas de choc latéral.

**AVERTISSEMENT**

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags. Les crochets dans les poignées de cadre de toit peuvent uniquement servir à suspendre des vêtements légers, sans cintre. Ne pas garder d'objets dans ces vêtements.

DÉSACTIVATION D'AIRBAG PASSAGER AVANT

Le système d'airbag du passager avant doit être désactivé pour les systèmes de retenue pour enfant placés sur le siège passager, conformément aux instructions du tableau. Les systèmes d'airbags rideau et latéral, les rétracteurs de ceinture et tous les systèmes d'airbags du conducteur restent actifs.



71

Le système d'airbag passager avant peut être désactivé via un commutateur à clé situé sur le côté passager de la planche de bord.

Utiliser la clé de contact pour choisir la position :

Procéder comme suit pour désactiver manuellement les airbags avant et latéraux côté passager (suivant versions/marchés) :

- appuyer sur le bouton MENU jusqu'à ce que le message "BAG P" ou "Bag pass" s'affiche (suivant version)
- sélectionner "Off" en appuyant sur les boutons /
- sélectionner "Yes" en appuyant sur les boutons / à la demande de confirmation
- appuyer brièvement sur le bouton MENU pour confirmer




DANGER


Neutraliser l'airbag passager uniquement en utilisation combinée avec un système de retenue pour enfant, selon les instructions et restrictions précisées dans le tableau.

Le non-respect de cette consigne présente un risque de blessures mortelles pour la personne occupant un siège avec airbag passager avant désactivé.



72

Si le voyant  s'allume pendant environ 60 secondes après avoir mis le contact, le système d'airbag passager avant se déploiera en cas de collision.

Si le témoin de commande  s'allume après la mise du contact, le système d'airbag passager avant est désactivé. Il reste allumé tant que l'airbag est désactivé.

Si les deux voyants sont allumés en même temps, le système présente une défaillance. Le statut du système est indéterminé et personne n'est autorisé à occuper le siège de passager avant. Prendre immédiatement contact avec un atelier.

Prendre immédiatement contact avec un atelier si aucun des deux voyants n'est allumé.

En cas de défaillance, un message d'avertissement est affiché sur le centre d'information conducteur et un signal sonore retentit.

Ne changer de mode que si le véhicule est à l'arrêt avec le contact coupé. L'état reste le même jusqu'au prochain changement.

SYSTÈMES DE RETENUE POUR ENFANT

INTRODUCTION DES SYSTÈMES DE RETENUE POUR ENFANTS



NOTE

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Il est recommandé de transporter les enfants sur les places arrière du véhicule :

- "dos à la route" jusqu'à 3 ans,
- "face à la route" à partir de 3 ans.



**AVERTISSEMENT**

*Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.
Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.*

*S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue.
Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.*

Nous conseillons un système de retenue pour enfant spécialement adapté au véhicule. Pour plus d'informations, consulter l'atelier. En cas d'interférence du système de sécurité pour enfant avec l'appuie-tête du siège du véhicule, régler ou retirer l'appuie-tête correspondant. Quand un système de retenue pour enfant est employé, faire attention aux instructions de montage et d'utilisation qui suivent ainsi qu'à celles fournies avec le système de retenue pour enfant. Les restrictions indiquées dans le tableau se réfèrent à un corps d'essai, qui est l'enveloppe maximale de tous les systèmes de retenue pour enfant existants. S'assurer que les sièges avant n'interfèrent pas avec le système de retenue pour enfant utilisé.


Toujours respecter les réglementations locales ou nationales. Dans certains pays, l'utilisation de systèmes de retenue pour enfant est interdite sur certains sièges.

Ne conduire que si le siège conducteur est correctement réglé.

Les systèmes de retenue pour enfants peuvent être fixés avec :

- Ceintures de sécurité à trois points
- Supports ISOFIX
- Un top-tether

Ancrages Top-Tether

Les ancrages de l'attache supérieure sont marqués du symbole  d'un siège pour enfant.



73

En plus des supports ISOFIX, attacher la sangle du Top-Tether aux ancrages du Top-Tether.

Les positions des systèmes de sécurité pour enfant ISOFIX de catégorie universelle sont indiquées par IUF dans le tableau.

Sélection Du Système Adéquat

Les sièges arrière constituent l'emplacement idéal pour fixer le système de retenue pour enfant. Les enfants devraient voyager aussi longtemps que possible avec le dos à la route. En cas d'accident, ceci assure que moins de contraintes sollicitent la colonne vertébrale de l'enfant, toujours très fragile. Ne pas utiliser de système de sécurité pour enfant face à la route sur tous les sièges lorsque le poids de l'enfant est inférieur à 13 kg. Les systèmes de retenue pour enfant adaptés sont tous ceux conformes aux réglementations UN ECE en vigueur. Vérifier les lois et réglementations locales concernant l'utilisation obligatoire de systèmes de retenue pour enfant.

Siège pour enfant à l'avant : Régler le siège du passager avant à la position de réglage la plus haute et la position

longitudinale entièrement vers l'arrière avec le dossier redressé.

Siège pour enfant à l'arrière : Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier afin que les jambes de l'enfant assis dans le siège pour enfant face à la route ou dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.

Prière de suivre les instructions du fabricant du système de sécurité pour enfant pour installer le système de sécurité pour enfant correspondant dans le véhicule.

Pour les systèmes de retenue pour enfant semi-universels ou spécifiques à un véhicule (ISOFIX ou système de retenue pour enfant à ceinture), voir la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du système de retenue pour enfant.

S'assurer que la position de montage du système de retenue pour enfant dans le véhicule est correcte. Voir le tableau suivant.

Ne laisser les enfants monter et descendre du véhicule que du côté opposé au trafic.

Quand le système de retenue pour enfant n'est pas employé, attacher le siège avec une ceinture de sécurité ou l'enlever du véhicule.

Remarque :

Ne rien fixer sur les systèmes de retenue pour enfants et ne pas les couvrir d'autres matériaux.

Un système de retenue pour enfants soumis à des contraintes en cas d'accident doit être remplacé.

CEINTURES DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS

Les systèmes de retenue pour enfants peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points.

Après avoir assujetti le système de sécurité pour enfant, la ceinture de sécurité doit être serrée.

Les systèmes de retenue pour enfants peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points.

Après avoir assujetti le système de sécurité pour enfant, la ceinture de sécurité doit être serrée.

CONNECTEURS D'ANCRAGE ISOFIX



Rangée 2



74

Fixer les systèmes de retenue pour enfant ISOFIX homologués pour le véhicule aux supports ISOFIX. Les positions des systèmes de retenue pour enfants ISOFIX spécifiques au véhicule sont indiquées dans le tableau ISOFIX.

Les supports ISOFIX se trouvent sous le symbole i-Size de la housse de siège. Un siège enfant i-Size est un système ISOFIX universel selon la réglementation n° 129 des Nations-Unies.

Tous les systèmes de retenue pour enfants i-Size peuvent être utilisés sur un siège de véhicule convenant au système i-Size, voir tableau i-Size.

Une sangle de fixation supérieure ou une jambe d'appui doit être utilisée en plus des supports ISOFIX.



Une jambe d'appui doit être placée fermement sur le plancher. Il n'est pas autorisé de placer la patte de soutien dans un espace de rangement aux pieds.



75

Les sièges pour enfants i-Size et sièges du véhicule homologués i-Size sont identifiés par le symbole i-Size, voir l'illustration.

SIÈGES ENFANTS I-SIZE

Les sièges enfants i-Size sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux **A**.

Ces sièges enfants i-Size disposent également soit :

– D'une sangle haute qui s'attache sur l'anneau **B**.

– Ou d'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size.

Son rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour plus d'informations sur les **fixations ISOFIX**, se reporter à la rubrique correspondante.

Sièges Enfants ISOFIX Recommandés

"RÖMER Baby-Safe 3 i-Size"
Taille : 40 - 83 cm



75

De la naissance à 15 mois
(jusqu'à 13 kg)

Avec ou sans sa base ISOFIX.
S'installe uniquement "dos à la route".

"RÖMER TriFix 2 i-Size"
Taille : 76 - 105 cm



75

De 15 mois à 4 ans
(de 9 à 22 kg)

Installé avec ISOFIX et Fixations Top Tether.
S'installe uniquement "face à la route".

"RÖMER KidFix i-Size"
Taille : 100 - 138 cm



75

De 3,5 à 12 ans

(de 15 à 36 kg)

Peut être installé avec ou sans supports ISOFIX.

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

"GRACO Booster"
Taille : plus de 135 cm



75

(de 22 à 36 kg)

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.



NOTE

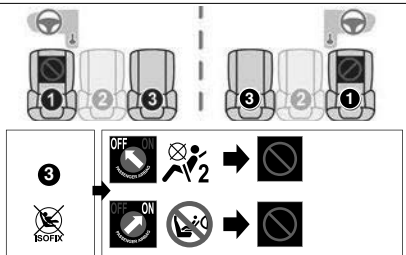
Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin

d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

Pour le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfant ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.

S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct. Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.

EMPLACEMENTS DE MONTAGE D'UN SYSTÈME DE RETENUE POUR ENFANT



76

Signalétique



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag passager avant **désactivé** et voyant d'avertissement associé.





Airbag passager avant **activé** et voyant d'avertissement associé.

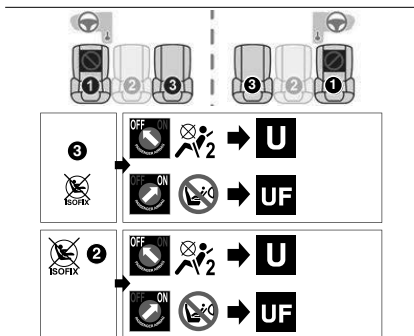


Place interdisant l'installation d'un siège enfant ISOFIX.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau "Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size".



| | Numéro du siège | |
|---|---|---------------------------------------|
| | Sièges avant (b) | |
| | 1 | 3 |
|  76 |  76 | |
| Passager avant airbag | | Désactivé "OFF" (c) / Activé "ON" (d) |
| Position compatible avec un siège enfant universel (a) dos à la route | non | non |
| Position compatible avec un siège enfant universel (a) face à la route | non | non |
| Position compatible avec un siège enfant i-Size dos à la route | non | non |
| Position compatible avec un siège enfant i-Size face à la route | non | non |
| Place équipée d'une attache TOP-TETHER | non | non |
| Siège enfant de type " Nacelle " (L1/L2) | non | non |
| Siège enfant ISOFIX "dos à la route" (R1 / R2 / R3) | non | non |
| Siège enfant ISOFIX "face à la route" (F2 / F2X / F3) | non | non |
| Siège enfant " Rehausseur " (B2/B3) | non | non |



76

Signalétique



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag passager avant **désactivé** et voyant d'avertissement associé.



Airbag passager avant **activé** et voyant d'avertissement associé.

U

Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué **universellement "dos à la route" et/ou "face à la route" (U)** de groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.

UF



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué universellement "face à la route" (UF)** de groupes **1, 2** et **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.

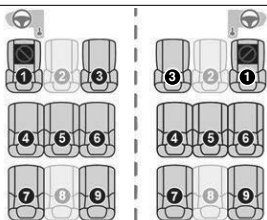


Place interdisant l'installation d'un siège enfant ISOFIX.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau "**Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size**".



| | Numéro du siège | | | | |
|---|---|---------------------|-----------------|---------------------|-----------------|
| | Sièges avant (b) | | | | |
| | 1 | 2 | 3 | | |
| | | Désactivé "OFF" (c) | Activé "ON" (d) | Désactivé "OFF" (c) | Activé "ON" (d) |
|  76 |  76 | | | | |
| Passager avant airbag | | | | | |
| Position compatible avec un siège enfant universel (a) dos à la route | non | oui (e) | non | oui (e) | non |
| Position compatible avec un siège enfant universel (a) face à la route | non | | oui (f) | | oui (f) |
| Position compatible avec un siège enfant i-Size dos à la route | non | | non | | non |
| Position compatible avec un siège enfant i-Size face à la route | non | | non | | non |
| Place équipée d'une attache TOP-TETHER | non | | non | | non |
| Siège enfant de type " Nacelle " (L1 / L2) | non | | non | | non |
| Siège enfant ISOFIX "dos à la route" (R1 / R2 / R3) | non | | non | | R3 (j) |
| Siège enfant ISOFIX "face à la route" (F2 / F2X / F3) | non | | non | | F3 (j) |
| Siège enfant " Rehausseur " (B2/ B3) | non | | non | | B3 (j) |



| | |
|--------|--|
| 3 | |
| ISOFIX | |
| 5 | |
| ISOFIX | |
| 5 | |
| ISOFIX | |
| 4 6 | |
| ISOFIX | |
| 7 9 | |
| ISOFIX | |

76

Signalétique



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag passager avant **désactivé** et voyant d'avertissement associé.



Airbag passager avant **activé** et voyant d'avertissement associé.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué **universellement "dos à la route" et/ou "face à la route" (U)** de groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué universellement "face à la route" (UF)** de groupes **1, 2** et **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant **i-Size**.



Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille. Présence d'un point d'ancrage Top Tether à l'arrière du dossier, autorisant l'installation d'un siège enfant ISOFIX universel.



Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :

- **R1 : siège enfant ISOFIX pour nourrisson.**

- **R2 : Siège enfant ISOFIX de taille réduite.**

- **R3 : siège enfant ISOFIX de grande taille.**



Siège enfant **ISOFIX** face à la route :

- **F2X : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits.**

- **F2 : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite.**

- **F3 : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur.**



Rehausseur siège enfant :

- **B2 : Siège rehausseur de largeur réduite.**

- **B3 : Siège rehausseur de grande largeur.**



Siège enfant ISOFIX de type **"Nacelle"** :

- **L1** : Orienté du côté gauche.

- **L2** : Orienté du côté droit.







Place autorisant la fixation d'un siège enfant **ISOFIX**.

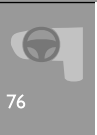



Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau "**Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size**".

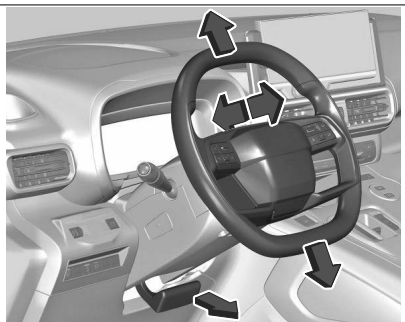
| | Numéro du siège | | | | | | | |
|--|------------------|------------------------|---------------------------------|---------|--------------------|-----------------------------|---|---------------------|
| | Sièges avant (b) | | Sièges arrière (b) (i) rangée 2 | | | Sièges arrière (b) rangée 3 | | |
| | 1 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 9 | |
|  76 | | | | | | | | |
|  76 | | | | | | | | |
| Passager avant airbag | | Désactivé "OFF" (c) | Activé "ON" (d) | | | | | |
| Position compatible avec un siège enfant universel (a) dos à la route | non | oui (e) (g)/non (h) | non | | oui (j) | | | oui (i) (j) (k) (l) |
| Position compatible avec un siège enfant universel (a) face à la route | non | oui (f) (g)/non (h) | | | oui (j) | | | oui (i) (j) (k) (l) |
| Position compatible avec un siège enfant i-Size dos à la route | non | non | | oui (q) | oui (q)/non (m) | oui (q) | | non |
| Position compatible avec un siège enfant i-Size face à la route | non | non | | oui (q) | oui (q)/non (m) | oui (q) | | non |
| Place équipée d'une attache TOP- TETHER | non | non | | oui | oui/non (p) | oui | | non |



| | Numéro du siège | | | | | | |
|---|------------------|---------------------|---------------------------------|------------------|---------|-----------------------------|---|
| | Sièges avant (b) | | Sièges arrière (b) (i) rangée 2 | | | Sièges arrière (b) rangée 3 | |
| | 1 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 9 |
|  76  76 | | | | | | | |
| Passager avant airbag | | Désactivé "OFF" (c) | Activé "ON" (d) | | | | |
| Siège enfant de type "Nacelle" (L1 / L2) | non | non | oui (n) | oui (n)/ non (m) | oui (n) | non | |
| Siège enfant ISOFIX "dos à la route" (R1 / R2 / R3) | non | non | R3 (o) | R3 (m) (o) | R3 (o) | non | |
| Siège enfant ISOFIX "face à la route" (F2 / F2X / F3) | non | non | F3 | F3 (m) | F3 | non | |
| Siège enfant "Rehausseur" (B2/ B3) | non | non | B3 (j) | B3 (m) | B3 | non | |

VOLANT

RÉGLAGE DU VOLANT



76

77

Débloquer le levier, régler le volant puis bloquer le levier et vérifier qu'il est bien verrouillé.

Ne régler le volant que lorsque le véhicule est arrêté et la direction débloquée.

Régler la hauteur et la profondeur progressivement pour adapter la position de conduite.

COMMANDES AU VOLANT

Certains systèmes d'assistance au conducteur, le système d'infodivertissement et un téléphone

mobile connecté peuvent être commandés au volant.

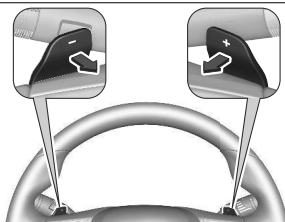


78

PALETTES MONTÉES AU VOLANT

En mode **M** ou **D**, les palettes au volant permettent de changer manuellement de rapport.

Elles ne permettent pas de sélectionner le neutre, ni d'engager ou de quitter la marche arrière.



78


Sur les véhicules à boîte automatique, le changement de rapport peut se faire via + ou -.

Sur les BEV, le mode de freinage régénératif peut être commandé par + ou -.

VOLANT CHAUFFANT



78

Activer le chauffage en appuyant sur .

L'activation est signalée par la LED dans le bouton.

Le chauffage fonctionne uniquement lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.

Le chauffage des sièges n'est possible qu'avec le moteur en marche et pendant l'Autostop (Stop&Start).

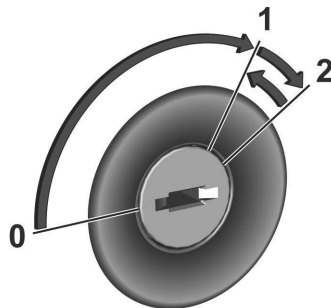


AVERTISSEUR SONORE

79

Appuyer sur .**COMMUTATEUR D'ALLUMAGE****POSITIONS DE LA SERRURE DE CONTACT**

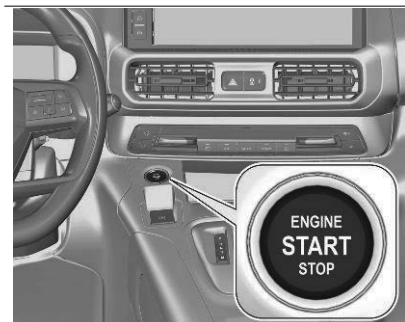
Faire tourner la clé :



79

- 0 contact coupé : certaines fonctions restent actives jusqu'à ce que la clé soit retirée ou que la porte du conducteur soit ouverte, pour autant que le contact ait été mis précédemment.
- 1 allumage en mode alimentation : le contact est mis, le moteur diesel est préchauffé, des témoins s'allument et la plupart des fonctions électriques sont disponibles.

- 2 démarrage du moteur du véhicule : relâcher la clé une fois que le moteur a été démarré

BOUTON D'ALIMENTATION

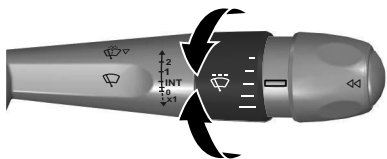
80

La clé électronique doit se trouver à l'intérieur du véhicule.

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES

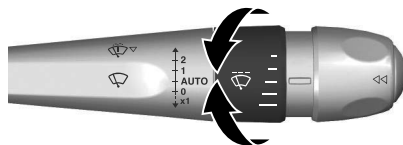
ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE AVANT

Avec Balayage Intermittent



80

Avec Balayage AUTO



80

2

Balayage rapide (fortes précipitations)

1

Balayage normal (pluie modérée)

Int

Balayage intermittent

AUTO

Balayage automatique

0

Arrêt



Manuel

Ne pas mettre en marche lorsque les vitres sont gelées.

Ne pas enclencher les essuie-glaces ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.

Fréquence De Balayage Réglable



80

Avec le levier d'essuie-glace en position INT, il est possible de sélectionner cinq niveaux de fréquence en tournant la bague.



Essuie-Glace Avant Avec Détecteur De Pluie



80

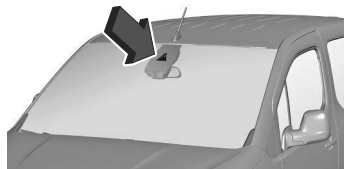
- 2** rapide
- 1** normale
- INT** balayage automatique
- 0** arrêt
- x1** balayage simple



NOTE

En position **1** ou **2**, la fréquence de balayage diminue automatiquement lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 5 km/h. Lorsque la vitesse redevient supérieure à 10 km/h, le balayage retrouve sa fréquence initiale (rapide ou normale).

En position **AUTO**, le détecteur de pluie détecte la quantité d'eau sur le pare-brise et règle automatiquement la vitesse de l'essuie-glace avant. Ne pas mettre en marche lorsque les vitres sont gelées. Ne pas enclencher les essuie-glaces ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.



80

Le champ du capteur de pluie doit rester propre, c'est-à-dire sans poussière, saletés, ni givre.

Sensibilité Réglable Du Capteur De Pluie



81

Tourner la molette pour régler la sensibilité. Le trait le plus long indique la sensibilité maximale et le trait le plus court indique la sensibilité la plus faible. Vérifier que le capteur n'est pas occulté.

Lave-Glace Avant



81

Tirer la manette. Le produit de lave-glace est pulvérisé sur le pare-brise et l'essuie-glace exécute quelques balayages.



NOTE

Les gicleurs du lave-vitre avant sont intégrés à l'extrémité de chaque bras. Un gicleur additionnel est installé en-dessous au milieu du bras côté conducteur.

Le liquide lave-vitre est pulvérisé sur toute la longueur du balai d'essuie-glace. Cette solution améliore la visibilité et réduit la consommation de liquide lave-vitre.

Avec l'air conditionné automatique, toute action sur la commande de lave-vitre entraîne la fermeture momentanée de

l'entrée d'air pour préserver l'habitacle de l'odeur.



AVERTISSEMENT

Pour ne pas endommager les balais d'essuie-glace, ne pas actionner le lave-vitre si le réservoir de liquide de lave-vitre est vide.

Actionner le lave-vitre seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale. Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Niveau mini du liquide lave-vitre



Lorsque le niveau minimum de réserve du réservoir est atteint, ce témoin s'allume au combiné d'instruments,

accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Il s'affiche à la mise du contact ou à chaque action sur la commande, tant que le réservoir n'est pas rempli. Au prochain arrêt, remplir ou faire remplir, le réservoir de lave-vitre.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

Essuie-Glace De Lunette Arrière



81



arrêt



balayage intermittent




lave-glace

Ne pas mettre en marche lorsque la lunette arrière est gelée.



Ne pas enclencher les essuie-glaces ou les lave-glaces dans les stations de lavage de voiture.

L'essuie-glace de lunette arrière s'enclenche automatiquement si l'essuie-glace avant est en marche et que la marche arrière est engagée. Pour activer l'essuie-glace arrière à la prochaine mise du contact, tourner en position 0 et revenir en position .




AVERTISSEMENT

En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou d'accumulation de neige ou de givre important, désactiver l'essuie-vitre arrière automatique via le menu **Conduite/Véhicule** de l'écran tactile.

Lave-Glace De Lunette Arrière

Sélectionner .

Le liquide de lave-glace est pulvérisé sur la lunette arrière et la caméra arrière et l'essuie-glace fonctionne tant que  est sélectionné.

POSITION PARTICULIÈRE DES ESSUIE-VITRES AVANT

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut

également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.



NOTE

Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé de :

- les manipuler avec précaution
- les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse
- ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise
- les remplacer dès les premiers signes d'usure

Avant démontage d'un balai avant

Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-glace positionne les balais verticalement.

- Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Après remontage d'un balai avant

- Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.


ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

COMMANDES D'ÉCLAIRAGE




81

Tourner la molette de réglage sur :

 la commande automatique des feux passe automatiquement des feux de jour aux phares

 feux de position

 Feux de croisement / Feux de route

Affichage



Le défaut d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce témoin,

accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

FEUX DE ROUTE



81

Pour activer ou désactiver les feux de route, tirer le levier au-delà du point de résistance.

FEUX DE CROISEMENT/ FEUX DE ROUTE

Le système bascule entre feux de croisement et feux de route et vice-versa pour éviter l'éblouissement. Une fois activés, les feux de route automatiques restent actifs et

s'allument et s'éteignent selon les conditions environnantes. Le dernier réglage des feux de route automatiques restera mémorisé après avoir remis le contact.





AVERTISSEMENT

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



Activation

L'assistance aux feux de route peut être activée via le menu des paramètres du véhicule, à l'écran d'informations. Les feux de route s'allument automatiquement dans l'obscurité à une vitesse supérieure à 45 km/h. Les feux de route s'éteignent à une vitesse inférieure à 35 km/h, mais les feux de route automatiques restent actifs.

Le voyant vert  s'allume en permanence quand les feux de route automatiques sont activés ; le voyant bleu  s'allume quand les feux de route sont allumés.

Les feux de route automatiques passent automatiquement en feux de croisement lorsque :

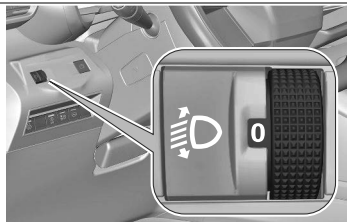
- Le véhicule se trouve en zone urbaine.
- La caméra détecte un brouillard épais.
- Le feu antibrouillard arrière est activé.
- La caméra détecte des véhicules qui viennent en sens inverse ou qui précèdent.

Si ces dernières conditions ne sont plus rencontrées, le système repasse en feux de route.


Désactivation

Le système peut être désactivé via le menu des réglages du véhicule, à l'écran d'informations.



RÉGLAGE DU SITE DES PROJECTEURS**Réglage Manuel De La Portée Des Phares**

81

Pour adapter la portée des phares en fonction du chargement du véhicule afin d'éviter l'éblouissement : tourner la molette  dans la position souhaitée.

ICE

- 0 Sièges avant occupés
- 1 Tous les sièges occupés
- 2 Sièges tous occupés et coffre chargé
- 3 Siège du conducteur occupé et coffre chargé

BEV

- 0 Sièges avant occupés

- 1 Tous les sièges occupés avec ou sans charge dans le coffre
- 2 Tous les sièges occupés et coffre chargé
- 3 Non utilisé

Appel De Phares

82

Pour activer l'appel de phares, tirer brièvement sur la manette sans dépasser le point de résistance.

Remarque :**Phares pour conduite à l'étranger**

En cas de circulation dans un pays où la conduite se fait du côté opposé de la route, il n'est pas utile de régler les phares.

Remarque :**Lentilles de feu embuées**

L'intérieur du boîtier de feu peut s'embuer brièvement si le temps est humide, s'il pleut fortement ou après un lavage de voiture. La buée disparaît rapidement ; pour accélérer le processus, allumer les phares.

FEUX DE DIRECTION**NOTE**

Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.



82

vers le haut feu de direction du côté droit

vers le bas feu de direction du côté gauche

Un point de résistance peut être ressenti lors du déplacement du levier des clignotants.

Un clignotement continu débute lorsque le levier des clignotants est déplacé au-delà du point de résistance.

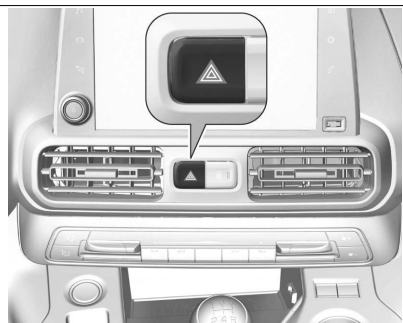
Il s'arrête lorsque le volant est tourné dans la direction opposée ou lorsque le levier des clignotants est replacé manuellement en position neutre.

Activer un clignotement temporaire en maintenant le levier des clignotants juste avant le point de résistance.

Les clignotants resteront actifs jusqu'à ce que le levier des clignotants soit relâché.

Pour activer trois clignotements, appuyer brièvement sur le levier des clignotants sans passer le point de résistance.

SIGNAUX D'URGENCE



82

Appuyer sur ce bouton rouge ▲, tous les feux indicateurs de direction clignotent.

Ils peuvent fonctionner contact coupé.

COMMANDE AUTOMATIQUE DES FEUX



83

Quand la fonction de commande automatique des feux est activée, le système bascule automatiquement entre les feux de jour et les phares, en fonction des conditions d'éclairage extérieur et des informations communiquées par le système d'essuie-glaces.

S'assurer que le capteur n'est pas obstrué.

Allumage automatique des phares

Tourner la molette de réglage en position.

AUTO

En cas de mauvaises conditions d'éclairage, les phares s'allument automatiquement.

En outre, les phares sont allumés si les essuie-glaces de pare-brise ont effectué plusieurs balayages.

ÉCLAIRAGE SORTIE VÉHICULE (GUIDE-ME-HOME) ET LUMIÈRE D'ACCUEIL

Éclairage D'accompagnement (Guide-Me-Home)

Automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de faible luminosité, les



feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.

Avec station smartphone L'activation/désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font par le menu Conduite de l'écran tactile.

Avec station Smartphone



L'activation/désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



L'activation/désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Manuellement

Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour mettre en service / arrêter la fonction.

L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage D'accueil

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement :

- À l'extérieur, les feux de position, de croisement et les spots de rétroviseurs.
- À l'intérieur, les plafonniers et les éclairages de cave à pieds.

Avec radio sur l'écran tactile central 10"



L'activation/désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

PHARES ANTIBROUILLARD AVANT



Tourner la molette de réglage vers l'avant/l'arrière pour allumer/éteindre. Commutateur d'éclairage en position **AUTO** : l'enclenchement des phares antibrouillard fera automatiquement s'allumer les phares.

FEUX ANTIBROUILLARD ARRIÈRE

Selon version :



83

Tourner la molette de réglage vers l'avant/l'arrière pour allumer/éteindre.

83

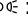


83

Tourner la molette de réglage vers l'avant/l'arrière pour allumer/éteindre les phares antibrouillard.

Tourner deux fois la molette de réglage vers l'avant/l'arrière pour allumer/éteindre le feu antibrouillard arrière.

Commutateur d'éclairage en position **AUTO** : l'enclenchement du feu antibrouillard arrière fera automatiquement s'allumer les phares.

Commutateur d'éclairage en position  : les feux antibrouillard arrière peuvent uniquement être allumés avec les phares antibrouillard.

Le feu antibrouillard arrière du véhicule est désactivé lors du remorquage d'une remorque ou une fiche est branchée à la prise, par exemple lorsqu'on utilise un porte-vélos.

FEUX DE STATIONNEMENT



83

Quand le véhicule est stationné, les feux de stationnement peuvent être allumés d'un côté :

1. Couper le contact.
2. Relever à fond le levier (feux de stationnement de droite) ou l'abaisser à fond (feux de stationnement de gauche).

Confirmation par signal sonore et via le témoin du feu de direction correspondant.

FEUX DE RECUL

Le feu de recul s'allume lorsque le contact est mis et que la marche arrière est engagée.

FEUX DE JOUR

Les feux de jour augmentent la visibilité du véhicule pendant la journée.

Ils sont automatiquement allumés lorsque le moteur est en marche.

Le système passe automatiquement des feux de jour et des feux de position, en fonction des conditions d'éclairage.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

ÉCLAIRAGE DE COURTOISIE

Les plafonniers avant et central s'allument automatiquement en montant et descendant du véhicule et s'éteignent au bout d'un certain temps.

Remarque : En cas d'accident avec déploiement des airbags, l'éclairage de courtoisie s'allume automatiquement.






Lampes de courtoisie avant et arrière



83

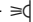
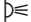
Actionner le commutateur à bascule :

-  allumage et extinction automatiques
-  marche
-  arrêt

LAMPES DE LECTURE



84


Actionnées en appuyant sur  et  sur les lampes de courtoisie.



85

Les lampes de courtoisie arrière sont illustrées.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

La luminosité des phares suivants peut être réglée dans l'application Paramètres  sur l'écran d'information, quand les feux extérieurs sont allumés :

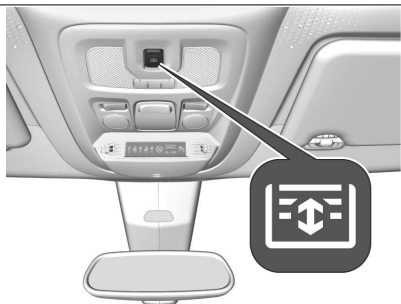
- éclairage du tableau de bord
- Écran d'information
- commutateurs et éléments de commande éclairés

LAMPES DE PARE-SOLEIL


S'allument quand le couvercle est ouvert.


TOIT OUVRANT

TOIT OUVRANT



86

Appuyer sur  à l'arrière : le store s'ouvre aussi longtemps que le commutateur reste enfoncé.

Appuyer sur  à l'avant : le store se ferme aussi longtemps que le commutateur rest enfoncé.

Aucun objet ne doit comprimer la toile contre le toit.

Remarque :

En cas de pincement lors de la manipulation du rideau, inverser son mouvement. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.

Lorsque le conducteur appuie sur le bouton pour ouvrir / fermer le rideau

d'occultation, il doit s'assurer que rien ni personne ne gêne son mouvement. Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le rideau.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant la manœuvre du rideau.

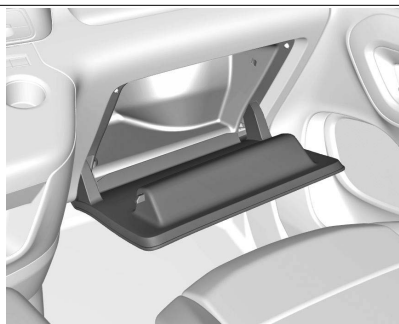
CARACTÉRISTIQUES INTÉRIEURES



AVERTISSEMENT

Ne pas ranger d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement.

BOÎTE À GANTS



87

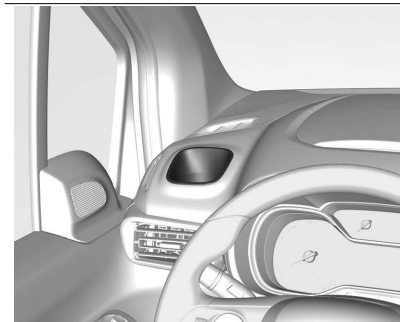
Pour ouvrir la boîte à gants, tirer la poignée.

La boîte à boîte à gants doit rester fermée pendant la conduite.

Remarque : Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est assis à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale.

PORTE-GOBELETS

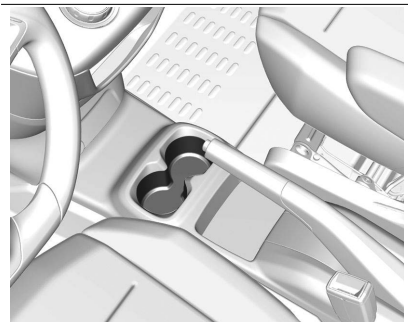
Porte-Gobelets Avant



88

Les porte-gobelets se trouvent sur les côtés du tableau de bord.





89

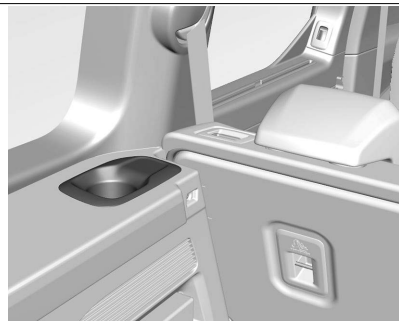
Les porte-gobelets peuvent se trouver dans la console centrale.

Porte-Gobelets Arrière



90

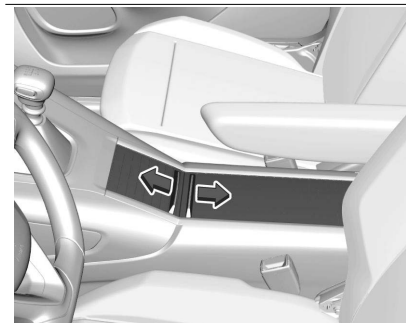
Les portes-gobelets supplémentaires peuvent se trouver dans les tablettes rabattables des dossiers des sièges avant. Relèvement de tablette
Ne placer aucun objet dur ou lourd sur la tablette.



91

Les porte-gobelets de la troisième rangée de sièges se trouvent sur les côtés du coffre.

COMPARTIMENT DE CONSOLE CENTRALE

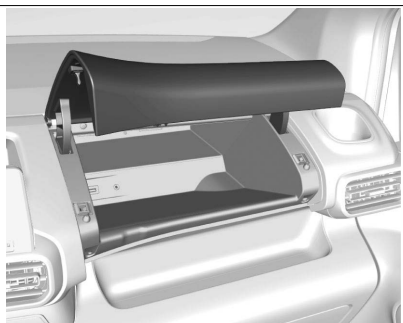


92

Un casier de rangement peut se trouver dans la console centrale. Appuyer sur le couvercle pour l'ouvrir.

Une prise de courant 12 V se trouve derrière le couvercle de rangement.

RANGEMENT À L'AVANT



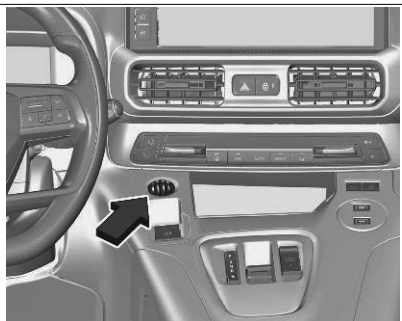
93

Un espace de rangement se trouve sur le haut du tableau de bord.



94

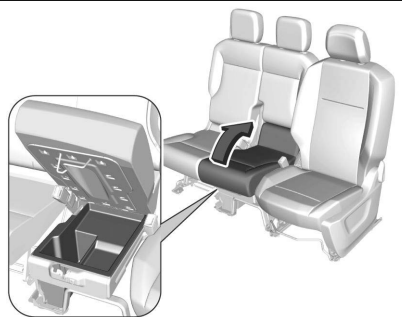
Un espace de rangement se trouve au-dessus du combiné d'instrument.



95

Un porte-pièces se trouve sur le tableau de bord.

RANGEMENT AU DOS DES SIÈGES

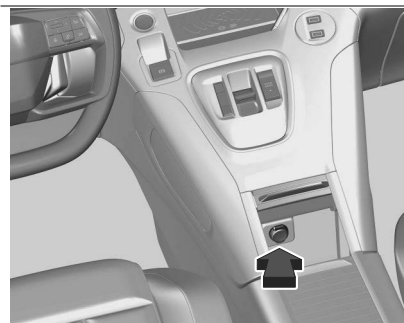


95

Il peut exister un casier de rangement sous le siège banquette centrale. Lever

l'assise de siège en tirant sur la poignée. Le casier de rangement peut être verrouillé par un cadenas.

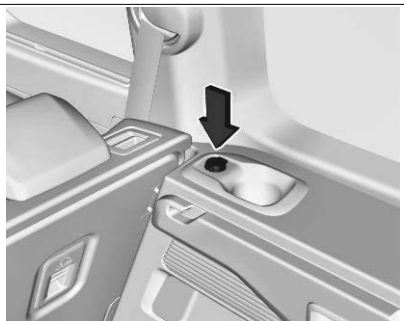
PRISES 12 V



96

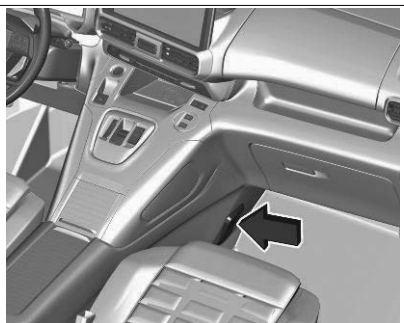
Une prise de courant 12 V se trouve derrière le couvercle de rangement. Pousser le couvercle vers le haut pour l'ouvrir.
Selon la version, la prise de courant 12 V peut être utilisée librement.





97

Une autre prise de courant 12 V peut se trouver à droite du coffre. La puissance maximale absorbée ne doit pas dépasser 120 W.



97

Une prise de courant 230 V peut se trouver sur le bas de la console centrale, à l'avant dans l'habitacle.

La puissance maximale absorbée ne doit pas dépasser 150 W. Quand le contact est coupé, les prises de courant sont désactivées. En outre, les prises de courant sont aussi désactivées si la tension de la batterie du véhicule est trop faible. Les accessoires électriques branchés doivent répondre à la norme DIN VDE 40 839 en matière de compatibilité électromagnétique. Ne pas y raccorder d'accessoires fournissant du courant, tels que chargeurs ou batteries. Ne pas endommager la prise en utilisant des fiches inadaptées.

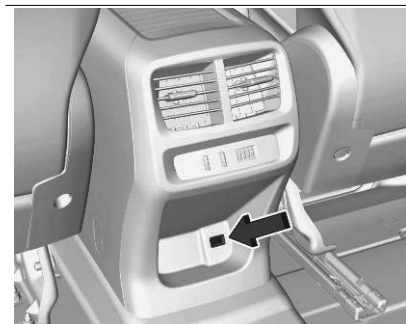
PORTS USB



97

Les ports USB peuvent être utilisés pour charger des appareils externes.

Selon la version, un port USB peut être utilisé pour l'échange de données.



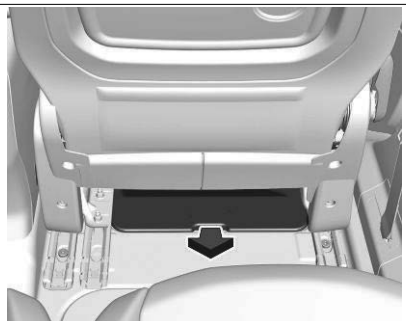
98

Un port USB supplémentaire peut se trouver dans la console arrière. Le port USB peut être utilisé pour charger des appareils externes.

Remarque : Les prises doivent toujours rester propres et sèches.

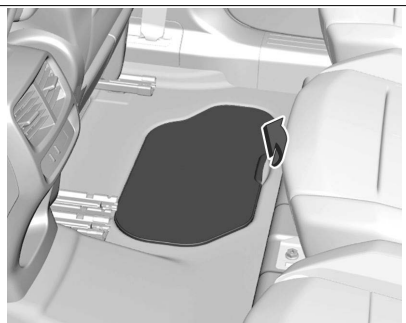
RANGEMENT DANS L'ESPACE DES PIEDS

Les rangements dans l'espace des pieds sont accessibles depuis les sièges arrière.



98

Les outils du véhicule peuvent être placés dans les compartiments de rangement sous les sièges avant



98

Selon la version, il existe deux compartiments de rangement dans la cave à pieds arrière.

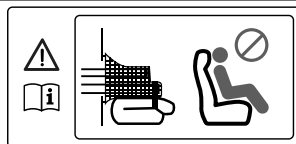
COFFRE



Selon la version, le coffre peut être agrandi en levant ou en retirant le siège de la troisième rangée. Les dossiers de sièges de la deuxième rangée peuvent être rabattus vers l'avant séparément. Le dossier du siège du passage peut également être rabattu.

En fonction du chargement, il est possible de rabattre uniquement un seul siège ou les dossiers.

Placer La Housse De Protection



99

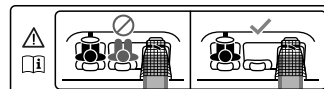


AVERTISSEMENT

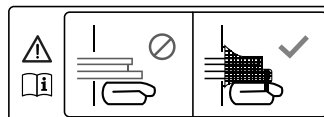
Chaque fois que le dossier du siège latéral est rabattu et que la trappe de la cloison est ouverte, la housse de protection doit être installée.

Ne pas installer de passager en place centrale si le dossier du siège latéral droit est abaissé et la trappe de la cloison ouverte.

*Lors du chargement d'objets long, veiller à installer correctement la housse de protection.
Lire attentivement la procédure suivante.*



100



101

Trappe D'échelle

La trappe d'échelle est disponible pour le transport des longs objets.

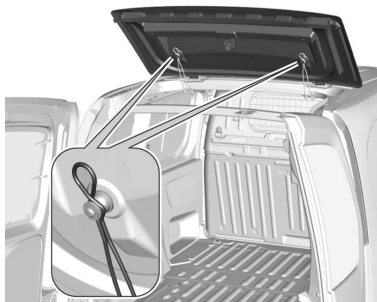


Ouverture de la trappe d'échelle



102

1. Appuyer sur le levier et dégager l'agrafe à ressort de la pièce de retenue en tirant.
2. Levage de la trappe d'échelle

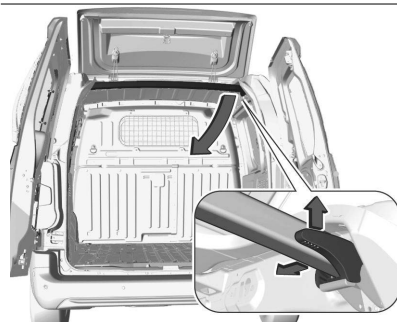


103

3. Dépasser le point de résistance pour verrouiller la trappe d'échelle au moyen des fixations.

Barre de soutien

Placer les longs objets sur la barre de soutien.



104

1. Pousser le levier vers le haut.
2. Pousser un peu la barre de soutien vers l'avant puis la guider vers le bas vers le montant de porte.
3. Maintenir le long objet en position inclinée.
4. Déplacer la barre de soutien sous l'objet à la position d'origine. La fixer en enfonçant le levier au-delà du point de résistance.

Les portes arrière se verrouillent uniquement lorsque la barre de soutien est en place.

5. Serrer fermement les objets. Les supports latéraux peuvent être utilisés comme points d'accrochage.

Fermeture de la trappe d'échelle

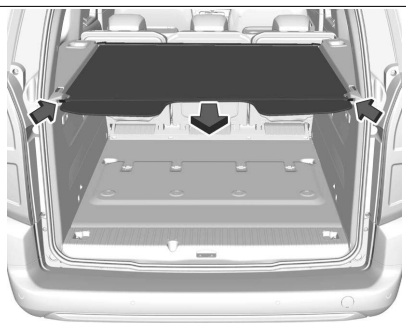


1. Vérifier si la barre de soutien est verrouillée correctement.
2. Abaissement de la trappe d'échelle
3. Fixer l'agrafe à ressort dans sa pièce de retenue.

Cache-Bagages

Cache-bagages arrière Ne pas poser d'objets sur le cache-bagages.

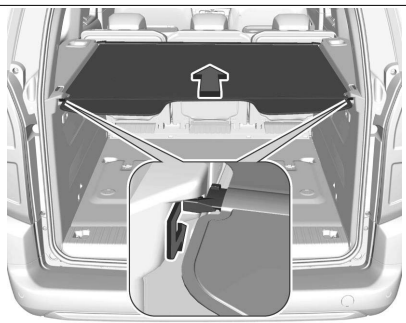
Fermeture du cache-bagages



105

Tirer sur le cache-bagages vers l'arrière et l'engager dans les supports latéraux.

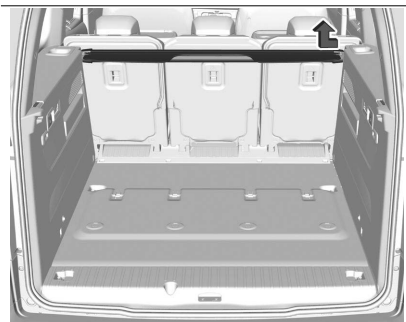
Ouverture du cache-bagages



106

Retirer le cache-bagages des guidages latéraux. Guider le cache-bagages jusqu'à sa mise en place complète.

Dépose du cache-bagages



107

Ouvrir le cache-bagages.
Comprimer le cache-bagages d'un côté et le levier.
Enlever le cache-bagages.

Rangement dans le coffre



108

Si le cache-bagages n'est pas utilisé, le ranger dans le coffre.
Il peut être arrimé derrière les sièges de seconde ou de troisième rangée.

Montage du cache-bagages

Insérer le cache-bagages dans l'évidement d'un côté. Comprimer le cache-bagages de l'autre côté et l'engager dans l'évidement.

Plage arrière

Ne pas poser d'objets très lourds ou à angles vifs sur la plage arrière.
La charge maximale admissible est de 25 kg. Avec des chargements hauts,



placer le filet de sécurité derrière les sièges arrière .

Pose de la plage arrière



109

La plage arrière peut être installée à deux positions.
Placer la plage arrière en engageant les dispositifs de retenue des deux côtés.

Levage de la plage arrière



110

La plage arrière peut être levée depuis l'arrière, pour augmenter les possibilités dans le coffre.

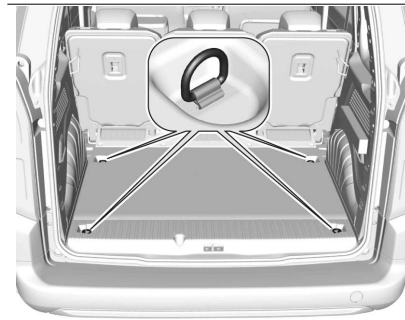
Rangement dans le coffre



111

Placer le cache replié à la verticale derrière les dossiers de siège arrière.

Anneaux D'arrimage



112

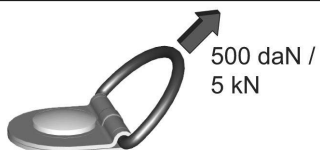
Les anneaux d'arrimage servent à sécuriser les objets pour éviter qu'ils ne glissent, par exemple avec des sangles de serrage ou le filet à bagages.



113

Les anneaux d'arrimage peuvent être situés sur le plancher du véhicule et / ou dans la cloison.

Le nombre et l'emplacement des anneaux d'arrimage peuvent varier en fonction du véhicule.



114

La force appliquée maximale sur les anneaux d'arrimage ne doit pas dépasser 500 daN / 5 kN / 5000 N. Selon le pays, la force maximale peut être mentionnée sur une étiquette.

Remarque : Les spécifications figurant sur l'étiquette ont toujours priorité sur celles du présent manuel.

Système Flexible De Compartimentage Du Coffre

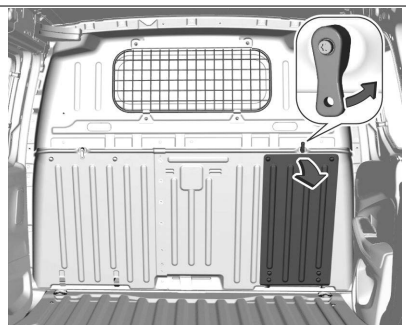


Selon la version, une partition derrière les sièges avant protège le conducteur et les passagers avant contre le risque de déplacement du chargement. Il peut exister un volet dans la partition derrière le siège de passager qui peut

être retiré pour transporter de longs objets. Un couvercle protecteur est prévu dans le véhicule pour assurer la sécurité du transport.

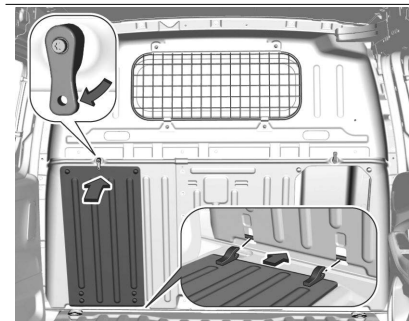
Si le dossier de siège passager extérieur est rabattu et si le volet de partition est ouvert, le siège central doit rester libre.

Dépose du volet



115

1. Relâcher le dispositif de verrouillage, abaisser le volet puis le retirer.
2. Ranger le volet derrière le siège conducteur.

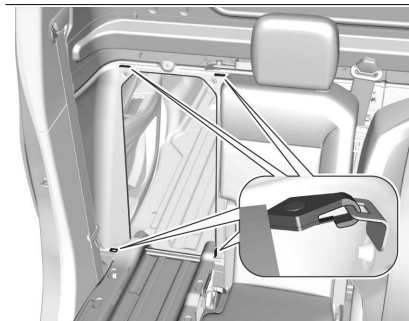


116

Faire tourner le dispositif de verrouillage vers le haut.

Placer les charnières sur le volet dans leur logement, lever le volet et fermer le dispositif de verrouillage.

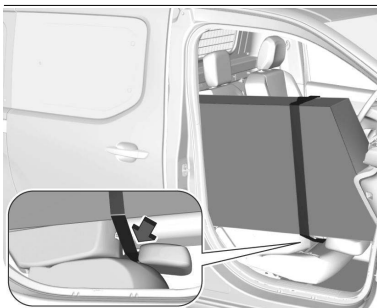
Montage du cache-bagages



117



1. Fixer les quatre crochets à emboîter du cache-bagages sur l'anneau d'arrimage correspondant.
2. Extraire l'appuie-tête du dossier rabattu, en laissant deux encoches visibles sur la tige d'appuie-tête
3. Charger les objets



118

4. Faire passer la sangle du cache-bagages autour de l'appuie-tête. Tendre la sangle en tirant sur l'extrémité libre.

Avec le cache-bagages monté, la charge maximale admissible sur le dossier rabattu est de **100 kg**.

Filet De Sécurité

Selon la version, le filet de sécurité peut être monté derrière les sièges arrière ou, si les dossiers de siège arrière sont rabattus, derrière les sièges avant.

Le transport de personnes est interdit derrière le filet de sécurité.

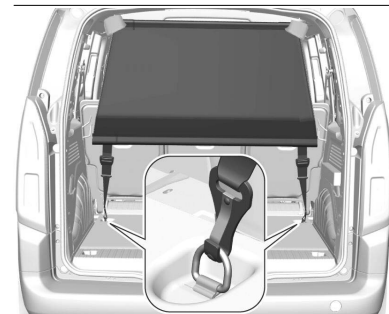
Pose

Derrière les sièges arrière



119

- Il existe des ouvertures d'installation des deux côtés dans l'encadrement du toit au-dessus des sièges arrière. Ouvrir les couvercles, suspendre et engager la tige de filet d'un côté, comprimer la tige, suspendre et engager l'autre côté



120

- Insérer les crochets de sangles de sécurité dans les anneaux d'arrimage derrière les sièges arrière. Tendre les deux sangles en tirant sur l'extrémité libre.
- Les dossiers de siège arrière doivent être relevés.

Derrière les sièges avant



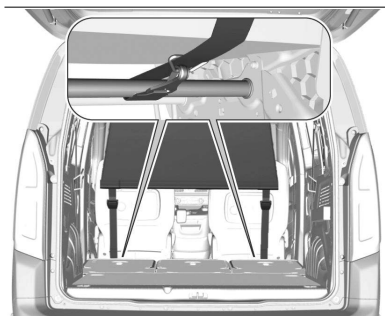
AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser l'anneau ISOFIX correspondant à la fixation de la sangle d'un siège enfant avec Top Tether.



121

- ❑ Il existe des ouvertures d'installation des deux côtés dans l'encadrement du toit au-dessus des sièges avant. Ouvrir les couvercles, suspendre et engager la tige de filet d'un côté, comprimer la tige, suspendre et engager l'autre côté.



122

- ❑ Enrouler la sangle autour de la barre placée sous l'assise de siège de conducteur avant. L'autre s'enroule autour de la barre du siège de passager. Ensuite, assujettir chaque crochet à la sangle correspondante. Tendre les deux sangles en tirant sur l'extrémité libre.

- ❑ Abaisser les appuis-tête et rabattre les dossiers de siège arrière.

Trousse De Premiers Soins



123

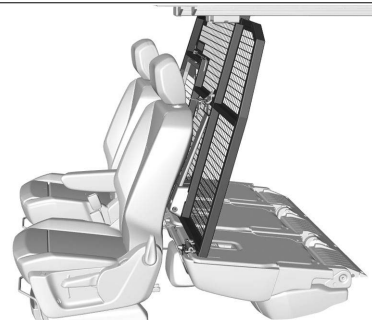
Selon la version, la trousse de secours peut être rangée dans le coffre.

GRILLE DE COFFRE



124

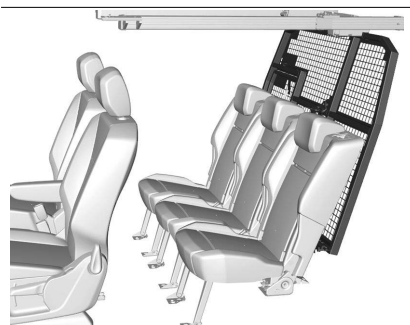
Selon la version, une partition protège le conducteur et les passagers contre le risque de déplacement du chargement.



125

La partition peut être placée derrière les sièges avant ou arrière.





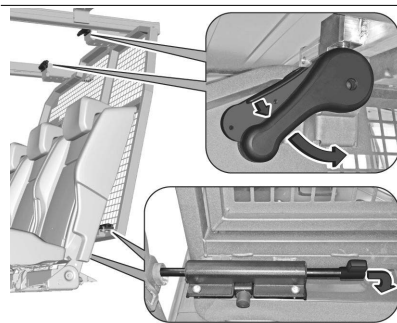
126

Il existe un volet dans la participation qui peut être ouvert pour transporter de longs objets. Un couvercle protecteur est prévu dans le véhicule pour assurer la sécurité du transport.

Si le dossier de siège latéral est rabattu et que le volet de partition est ouvert, le siège central doit rester libre.

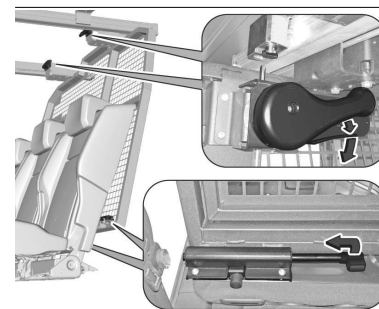
Si le dossier de siège arrière est abaissé et si le volet est ouvert pour transporter de longs objets, le siège de passager avant doit rester libre.

Déplacement De La Partition



127

1. Relâcher les quatre dispositifs des verrouillages du haut et du bas de la partition.
2. Pour le placement derrière les sièges avant, rabattre les dossiers des sièges arrière



128

3. Déplacer la partition et verrouiller les quatre dispositifs de verrouillage du haut et du bas.



AVERTISSEMENT

Faire preuve de prudence en actionnant les dispositifs de verrouillage du fond. Risque de pincement.

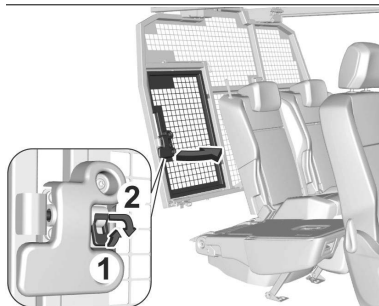
Ouverture De Volet



AVERTISSEMENT

*Éviter de placer des charges sur la barre de seuil du hayon **E**. Dans la mesure du possible, placer les charges sur les dossiers des sièges rabattus. La charge maximale sur le seuil du hayon **E** est de : **20 kg**.*

1. Selon la position de la partition et la longueur de charge rabattue, le dossier de siège arrière extérieur et/ou le dossier de siège de passager.



129

2. Relâcher le dispositif de verrouillage du volet et ouvrir le volet.

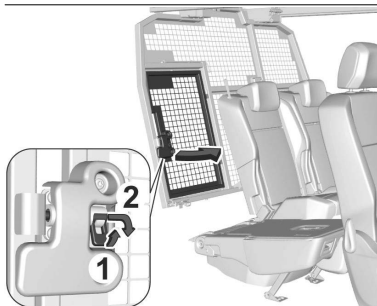


130

3. Sécuriser le volet au moyen de la tige.

Fermeture Du Volet

1. Fixer la tige dans le support.



130

2. Fermer le volet et verrouiller le dispositif de verrouillage.
3. Redresser les sièges.



AVERTISSEMENT

Ne pas mettre de charges derrière la cloison positionnée derrière le rang 2, si le dossier de la partie 2/3 de la banquette est rabattue.



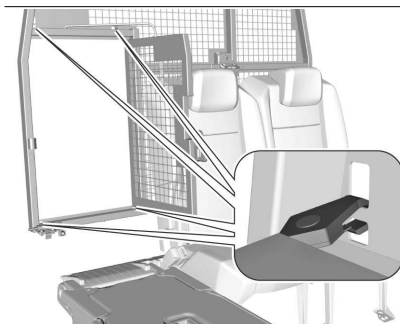
NOTE

Éviter de placer des charges lourdes sur le dossier rabattu du rang 1.

*Privilégier l'emplacement de charges lourdes sur le plancher.
La charge maximale autorisée sur chacun des dossiers rabattus de la 2e rangée est de : 80 kg.*

Montage Du Cache-Bagages

Le cache-bagages doit être posé si le dossier de siège latéral est rabattu et si le volet de partition est ouvert.

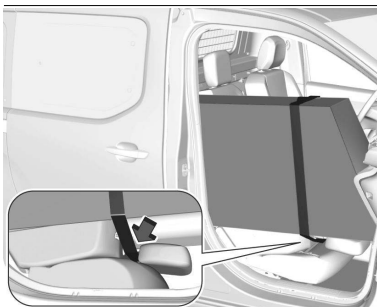


131

1. Fixer les quatre crochets à emboîter du cache-bagages sur l'anneau d'arrimage correspondant.
2. Extraire l'appui-tête du dossier rabattu, en laissant deux encoches visibles sur la tige d'appui-tête.

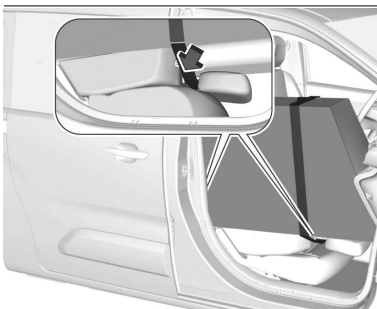


3. Charger les objets.



132

4. Faire passer la sangle du cache-bagages autour de l'appuie-tête. Tendre la sangle en tirant sur l'extrémité libre.



133

5. Si le chargement est placé sur le siège avant et arrière côté passager,

passer une sangle sur chaque appuie-tête.
Avec le cache-bagages monté, la charge maximale admissible sur chacun des dossiers rabattus est de **100 kg**.

Pour Cabine Extenso Et Cabine Crew



AVERTISSEMENT

Ne pas placer d'objets coupants, acérés dans la housse de protection afin de ne pas la détériorer.

Ne pas placer d'objets sur la planche de bord.

Désactiver l'airbag frontal passager en cas de transport d'objets longs.

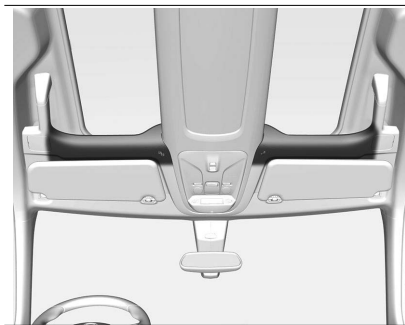
Pour plus d'informations sur la

Désactivation de l'airbag passager avant, se reporter à la rubrique correspondante.



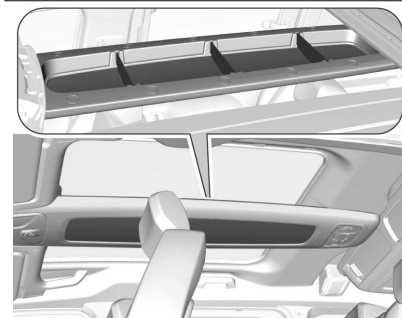
134

VIDE-POCHES DE PAVILLON



134

Ne ranger que des objets légers, comme des documents ou des cartes.



135

La séparation des quatre compartiments peut être retirée.

La charge maximale autorisée est de **6 kg.**



ATTENTION

Veiller à ce que le tissu ne soit pas pressé contre le toit.



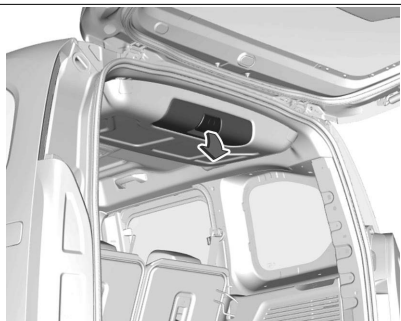
AVERTISSEMENT

Arrimer les objets afin qu'ils ne puissent pas tomber en cours de route, risque de blessures.



136

Faire coulisser les volets pour ouvrir. Fermer pour la conduite. La charge maximale autorisée est de **10 kg.**



137

Tirer sur la poignée pour l'ouvrir. Fermer pour la conduite. La charge maximale autorisée est de **10 kg.**

CHARGEMENT INDUCTIF



AVERTISSEMENT

Le chargement inductif peut affecter le fonctionnement des stimulateurs cardiaques ou des autres dispositifs médicaux implantés. Le cas échéant, demander un avis médical avant d'utiliser un chargeur inductif.

Éliminer tous les objets métalliques du chargeur avant de charger un appareil mobile, car ils peuvent devenir très chauds.

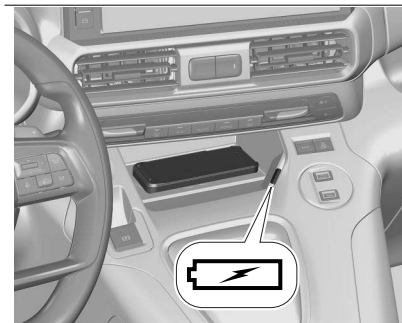
Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

Ne pas laisser d'objets métalliques (par exemple pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil

- Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.



138

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible. La zone de charge est identifiée par le symbole Qi.



Pour charger un périphérique, le contact doit être mis.
Pour charger un appareil mobile :

1. Enlever tous les objets du chargeur.
2. Placer l'appareil portable avec l'écran faisant face vers le haut sur le chargeur dans l'espace de rangement.

| État du voyant | Signification |
|-------------------|---|
| Arrêt | Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée. |
| Vert fixe | Détection d'un appareil compatible. Charge en cours. |
| Orange clignotant | Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge. |
| Orange fixe | Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur. |

L'état de chargement est indiqué par la diode qui est verte pendant le chargement de l'appareil.
Le couvercle de protection de l'appareil mobile pourrait avoir une incidence sur le fonctionnement du chargement inductif.

Dans le cas où l'appareil mobile ne charge pas correctement, le faire pivoter de 180° et le replacer sur le dispositif de recharge.

ALLUME-CIGARES



139

L'allume-cigare est accessible librement.
Selon la version, l'allume-cigares peut se trouver derrière un couvercle de rangement. Appuyer sur le couvercle pour l'ouvrir.

Appuyer sur l'allume-cigares. Il s'éteint automatiquement lorsque la résistance est incandescente. Retirer l'allume-cigares.

TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE

La température extérieure est affichée dans la barre d'état de l'écran d'information.

Si la température extérieure chute à une certaine température, un message d'avertissement s'affiche au centre d'information conducteur.



AVERTISSEMENT

La chaussée peut être déjà verglacée même si l'affichage indique quelques degrés au-dessus de 0°C.

CENDRIERS



NOTE

À utiliser uniquement pour les cendres, pas pour les déchets combustibles.



139

Un cendrier amovible peut être placé dans les porte-gobelets.

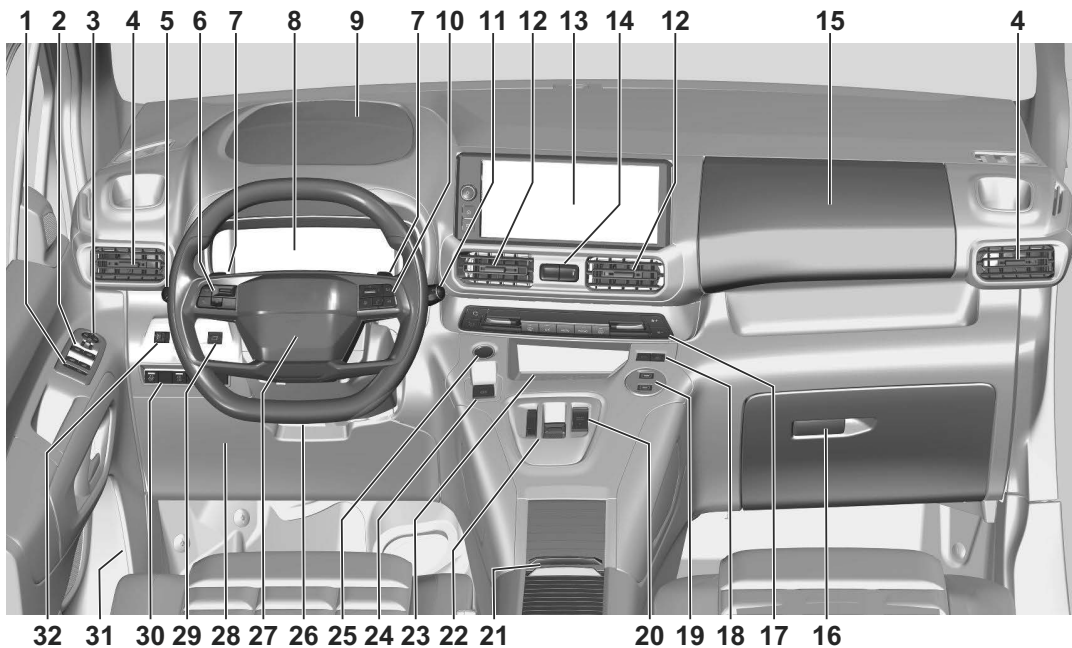


INSTRUMENTS ET COMMANDES DU TABLEAU DE BORD

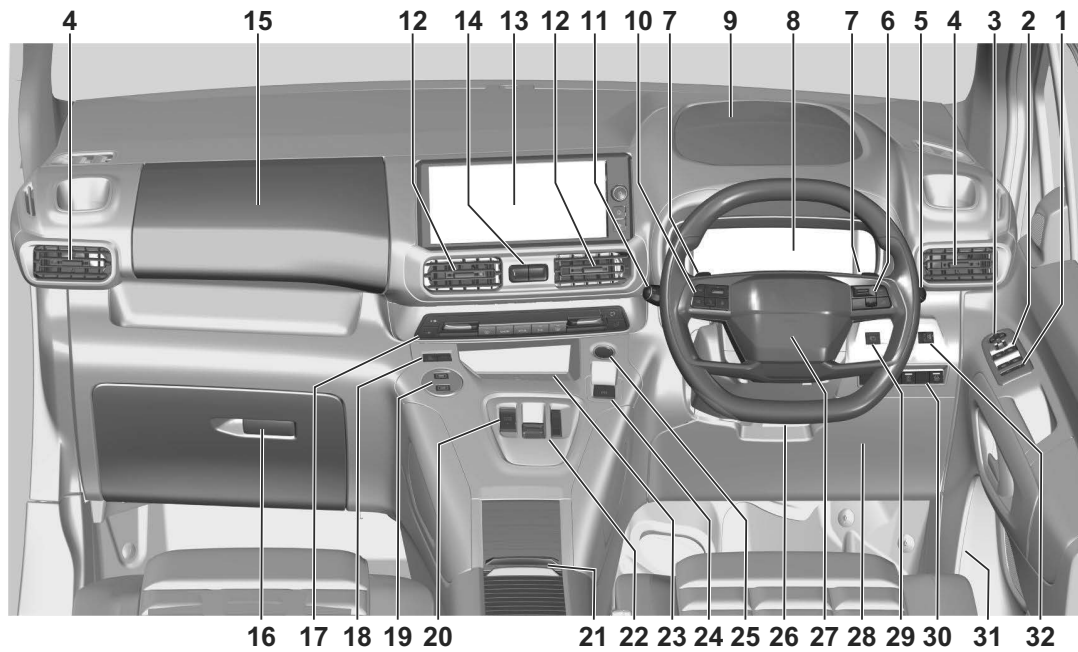
| | |
|---|-----|
| PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD..... | 87 |
| COMBINÉ D'INSTRUMENTS | 89 |
| TÉMOINS ET CADRANS | 93 |
| COMMANDES DE CLIMATISATION | 105 |
| ÉCRANS..... | 112 |

PRÉSENTATION DU TABLEAU DE BORD

Combiné d'instruments



140



- 1 Déverrouillage de hayon, Sécurité enfants pour les vitres arrière
- 2 Lève-vitres électriques
- 3 Rétroviseurs extérieurs
- 4 Bouches d'aération latérales
- 5 Clignotants, appel de phares, feux de route, feux de route automatiques, éclairage de seuil de porte, feux de stationnement, feux antibrouillard
- 6 Régulateur de vitesse, limiteur de vitesse, régulateur de vitesse adaptatif
- 7 Mode manuel, Mode freinage régénératif
- 8 Centre d'information conducteur
- 9 Rangement
- 10 Commandes d'infodivertissement
- 11 Essuie-glace et lave-glace de pare-brise, essuie-glace et lave-glace arrière
- 12 Bouches d'aération
- 13 Écran d'information
- 14 Feux de détresse, verrouillage central

- 15 Rangement
- 16 Boîte à gants
- 17 Climatisation automatique
- 18 Mode Éco, Contrôle électronique de stabilité et Antipatinage
- 19 Ports de charge USB
- 20 Modes de conduite, Suspension sélective
- 21 Rangement Chargement inductif
- 22 Boîtier de traction à sélecteur, Transmission automatique à sélecteur
- 23 Chargement inductif
- 24 Frein de stationnement électrique
- 25 Bouton d'alimentation, Commutateur d'allumage
- 26 Réglage du volant
- 27 Avertisseur sonore
- 28 Rangement
- 29 Bouton Pages pour le centre d'information conducteur
- 30 Aide au maintien dans la voie, système Stop&Start, volant chauffant, sécurités

enfants électriques, pare-brise chauffant, système de détection de dégonflage des pneus, préconditionnement de température, alerte d'angle mort latéral, aide au stationnement

31 Poignée de déverrouillage du capot moteur

32 Éclairage des instruments

COMBINÉ D'INSTRUMENTS

INDICATEUR DE RAPPORT

▼ ou ▲ avec le chiffre à côté indique à quel moment un changement de rapport est recommandé pour des raisons d'économie de carburant.

COMPTEUR KILOMÉTRIQUE

La distance totale enregistrée est affichée en km.



Type A

140

Type B

140

Compteur Kilométrique Journalier

La distance enregistrée depuis la dernière réinitialisation s'affiche au centre d'information conducteur. Deux pages de compteur kilométrique journalier peuvent être sélectionnées dans le menu d'informations sur le trajet / l'autonomie pour différents trajets.

Le compteur kilométrique journalier compte jusqu'à 9 999 km.



140

Appuyer sur bouton et le maintenir enfoncé pendant deux secondes pour remettre à zéro le compteur kilométrique journalier.

JAUGE DE NIVEAU DE CARBURANT

Le voyant ● ou s'allume en jaune si le niveau de carburant est bas.

Ne jamais rouler jusqu'à ce que le réservoir de carburant soit vide. La flèche indique le côté du véhicule où se trouve le volet de remplissage de carburant.

La quantité d'appoint peut être inférieure à la capacité spécifiée du réservoir de carburant, du fait du carburant restant dans le réservoir.

Type A

140

Type B

140

INDICATEUR DE VITESSE

Affiche la vitesse du véhicule.

Type A

140

Type B



140

ÉTAT DE CHARGE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION

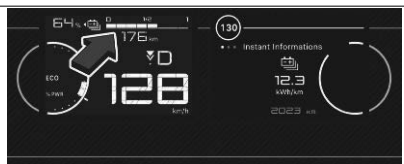
Affiche l'état de charge de la batterie haute tension.

Type A



140

Type B



140

ORDINATEUR DE BORD

L'ordinateur de bord affiche les informations du trajet actuel depuis la dernière réinitialisation.



140

Une pression sur le bouton permet d'afficher tour à tour les onglets suivants :

- informations actuelles
 - autonomie totale
 - consommation actuelle
 - compteur de temps pour le mode Stop&Start
 - enregistreur de distance totale
- trajet 1
 - vitesse moyenne

- consommation moyenne
- distance parcourue

trajet 2

- vitesse moyenne
- consommation moyenne
- distance parcourue

Le compteur horaire est réinitialisé chaque fois que le contact est mis. Pour remettre à zéro un trajet, enfoncer le bouton pendant plus de deux secondes quand le trajet souhaité est affiché.

FLUX D'ÉNERGIE

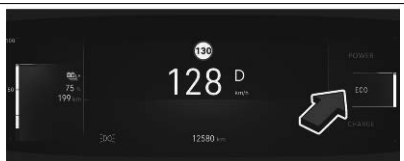
L'indicateur d'alimentation informe sur la situation actuelle d'énergie du véhicule.

Charge : La batterie haute tension est en cours de chargement avec l'énergie résultant du freinage ou de la décélération du véhicule.

Eco : Énergie optimale accessible dans tous les modes de conduite.

Power : Le véhicule est conduit avec un style de conduite dynamique axé sur les performances.



Type A

140

Type B

140

STATION DE SMARTPHONE

La station de smartphone s'utilise via UConnect ou un périphérique externe, comme un téléphone portable, connecté au véhicule via Bluetooth®. Les menus suivants peuvent être sélectionnés :

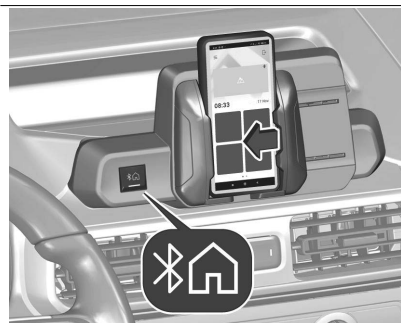
- Bibliothèque : pour rechercher des playlists, des artistes, des albums, des pistes et des répertoires.
- Téléphone : pour passer et prendre des appels téléphoniques.

- Radio web : pour choisir parmi une liste de stations de radio web.
- Tuner radio : pour rechercher manuellement des stations radio.
- Réglages : pour personnaliser les réglages du système.

**AVERTISSEMENT**

*Placez toujours le smartphone en **position verticale pendant la conduite** afin qu'il ne se transforme pas en projectile ou qu'il ne soit pas endommagé en cas d'accident. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures graves.*

Le smartphone ne peut être positionné à l'horizontale que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Installation de l'appareil externe

140

Pousser le support coulissant vers la droite, insérer l'appareil mobile dans le support et le fixer avec le support coulissant.


Couplage D'un Appareil Mobile**Couplage automatique**

Ouvrir le menu Bluetooth® sur l'appareil mobile et activer la fonction. Le système recherche automatiquement de nouveaux appareils. Le système recherche toujours les dernières connexions Bluetooth®. La recherche peut prendre un certain temps. Ouvrir le menu Bluetooth® sur l'appareil mobile.

La LED clignote en vert pour indiquer que la station de smartphone est visible.

Si la connexion Bluetooth® est prête, la LED du bouton   s'allume en vert et le numéro d'identification du véhicule est visible dans le menu Bluetooth®.

Accouplement manuel

Si le système ne trouve pas l'appareil mobile automatiquement, appuyer sur le bouton   et le maintenir enfoncé. La LED clignote en vert pour indiquer que la station de smartphone est visible.

Si la connexion Bluetooth® est prête, la LED du bouton   s'allume en vert et le numéro d'identification du véhicule est visible dans le menu Bluetooth®.



NOTE

Le système n'est pas compatible avec une tablette ou un ordinateur portable.



AVERTISSEMENT

*Placez toujours le smartphone en **position verticale pendant la conduite** afin qu'il ne se transforme pas en projectile ou qu'il ne soit pas endommagé en cas d'accident. Le non-respect de cette*

consigne peut entraîner des blessures graves.

Le smartphone ne peut être positionné à l'horizontale que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Reconnexion automatique

Le système permet la reconnexion automatique des smartphones déjà connectés.

Lorsque le smartphone est connecté au système de Station de Smartphone, l'application est automatiquement lancée sur le smartphone via une communication à puce NFC**.

La communication NFC doit être activée sur le smartphone ** Selon le smartphone.


WIDGETS

Un widget est l'indication d'une information ou d'une jauge spécifique, par exemple des informations radio, des informations de navigation ou la jauge de température de liquide de refroidissement du moteur.



141

Le centre d'information conducteur peut afficher un widget par page, l'écran d'information peut contenir plusieurs widgets.

Pour ajouter un widget sur une page, appuyer sur .

Certains widgets sont disponibles en différentes tailles. Plus le widget est grand, moins il est possible d'afficher de widgets sur une page.

TÉMOINS ET CADRANS

VUE D'ENSEMBLE

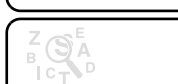
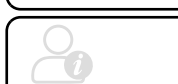
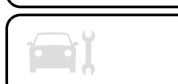
Les voyants décrits ne se retrouvent pas sur tous les véhicules. La description s'applique à toutes les versions d'instruments. L'emplacement des voyants peut varier en fonction de l'équipement. Lors de la mise du contact, la plupart des voyants s'allument brièvement pour effectuer un test de fonctionnement.

Signification des couleurs des voyants :

rouge danger, rappel important

jaune avertissement, instruction, défaillance

vert confirmation de mise en marche



- bleu** confirmation de mise en marche
- blanc** confirmation de mise en marche
- gris** système mis en pause, au moins une limite du système a été détectée

Les indicateurs de contrôle se trouvent sur l'écran d'information.

Vue D'ensemble

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote.

- 1 : uniquement pour information
- 2 : information et avertissement
- 3 : demander l'assistance d'un atelier
- 4 : arrêter le moteur et demander l'assistance d'un atelier
- 5 : faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier

Voyants D'avertissement Et D'indication De Couleur Rouge



STOP
(4)



Température maximale du liquide de refroidissement
(4)



Pression d'huile moteur (ICE)
(4)



Dysfonctionnement du système (BEV)
(5)



Câble branché (BEV)
(2)



Surchauffe ou dysfonctionnement de la batterie de traction (BEV)
(4)



Charge batterie de 12 V
(4)



Porte(s) ouverte(s)
(2)



Non-bouclage / débouclage des ceintures de sécurité
(2)



Frein de stationnement électrique
(5)
Si clignotant (1) puis (2)



Freinage
(4)

Voyants D'avertissement Et D'indication De Couleur Orange



Service
(5)



Préchauffage du moteur (Diesel)
(1)



Filtre à particules (Diesel)
(3)



Présence d'eau dans le filtre à carburant (Diesel)
(2)



Niveau mini de carburant (ICE)
(2)



Niveau mini de la batterie de traction (BEV)
(4)



Mode tortue avec autonomie limitée (BEV)
(2)



Avertisseur sonore piétons (BEV)
(3)



Système d'autodiagnostic moteur (ICE)
(5)



Système d'autodiagnostic moteur (ICE)
(4)



AdBlue® (BlueHDi)
(1)



Fonctions automatiques du frein de stationnement électrique (OFF)



Frein de stationnement électrique
(5)



Freinage
(4)



Alerte Risque Collision / Active Safety Brake
Si accompagné d'un message et d'un signal audio, (3)



Antiblocage des roues (ABS)
(2)



Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)
(2)



Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR) (OFF)
(2)



Reconnaissance des panneaux
(2) / (3)



Aide au maintien de la position dans la voie
(2)



Attention Conducteur par Caméra (Détection d'inattention)
(2) / (3)



Airbags / Capot actif
(5)



Airbag passager avant (ON)



Airbag passager avant (OFF)



Détection de sous-gonflage des pneus
(2) / (3)



Aide au stationnement
(1)



Stop & Start (OFF)



Commutation automatique des feux
(1)



Feux antibrouillard arrière

Voyants D'avertissement Et D'indication De Couleur Verte



Stop & Start (ICE)



Véhicule prêt à rouler (BEV)
(1)



Contrôle de descente en pente
(2)





Indicateurs de direction
(1)



Feux de jour / Feux de position
(1)



Feux de croisement
(1)



Commutation automatique des feux
(1)



Feux antibrouillard avant
(1)

Voyants D'avertissement Et D'indication De Couleur Bleue



Feux de route
(1)

Voyants D'avertissement Et D'indication De Couleur Blanche/Noire



Pied sur le frein





Pied sur l'embrayage (ICE)

DÉFAUT MAJEUR - ARRÊTER LE VÉHICULE

STOP s'allume en rouge.
S'allume brièvement quand le contact est mis.
S'allume avec d'autres témoins, et avec une sonnerie d'avertissement ainsi qu'un message correspondant au centre d'information conducteur.
Arrêter immédiatement le moteur et prendre contact avec un atelier.

VOYANT D'AVERTISSEMENT D'AIRBAG

 s'allume en rouge.
En mettant le contact, le témoin s'allume quatre secondes environ.
S'il ne s'allume pas, s'il ne s'éteint pas après quatre secondes ou s'il s'allume en roulant, le système d'airbag présente une défaillance. Prendre

contact avec un atelier. Les airbags et les rétracteurs de ceinture peuvent ne pas se déclencher en cas d'accident. Des rétracteurs de ceinture ou airbags déclenchés sont signalés par le témoin  qui reste allumé en continu.





AVERTISSEMENT

Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier.


Désactivation D'airbag



141

 s'allume en jaune.
L'airbag passager avant est activé.
 OFF s'allume en jaune.
L'airbag passager avant est désactivé.


VOYANT D'AVERTISSEMENT DES FREINS

 s'allume en rouge.
Le niveau de liquide de frein et
d'embrayage est trop bas.



*Arrêter. Ne pas poursuivre la route.
Prendre contact avec un atelier.*

VOYANT D'AVERTISSEMENT DE PORTE OUVERTE

 s'allume en rouge.
Une des portes ou le hayon est ouvert.

VOYANT D'AVERTISSEMENT DE TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT MOTEUR

Affiche la température du liquide de
refroidissement.
La zone rouge indique que la
température de fonctionnement du
moteur est trop élevée.



NOTE

*Si la température de liquide de
refroidissement du moteur est trop élevée,
arrêter le véhicule, couper le moteur.
Danger pour le moteur. Vérifier le niveau de
liquide de refroidissement.*

Type A




142

Type B



142

VOYANT D'AVERTISSEMENT DE PRESSION D'HUILE

 s'allume en rouge.

S'allume lorsque le contact est mis et
s'éteint peu après la mise en marche
du moteur.

Allumé Lorsque Le Moteur Tourne



*La lubrification du moteur peut être
interrompue. Cela risque d'endommager
le moteur et/ou de bloquer les roues
motrices.*

1. Sélectionner la vitesse neutre.
2. Quitter le trafic le plus rapidement
possible sans gêner les autres
véhicules.
3. Couper le contact.



*Quand le moteur est arrêté, le freinage
et la direction nécessitent de plus grands
efforts.
Pendant un Autostop, le servofrein reste
opérationnel.
Ne pas retirer la clé tant que le véhicule
n'est pas immobilisé, à défaut de quoi le
blocage du volant pourrait s'enclencher
inopinément.*

Laisser le moteur éteint et faire
remorquer le véhicule jusqu'à un atelier.



VOYANT D'AVERTISSEMENT DE TEMPÉRATURE D'HUILE

● s'allume en rouge.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

S'arrêter, couper le moteur.



ATTENTION

Température de liquide de refroidissement trop haute.

S'il y a suffisamment de liquide de refroidissement, prendre contact avec un atelier.

VOYANT D'AVERTISSEMENT DE RAPPEL DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

☺ s'allume ou clignote au combiné d'instruments. En outre, il existe une indication dans la console de toit. Les grands symboles concernent les ceintures de sécurité des sièges avant. Les petits symboles concernent le siège arrière de seconde rangée.



142

- ☐ Lorsque le contact est mis, ☺ s'allume brièvement au combiné d'instrument, ainsi que les symboles dans la console de toit. Pour les sièges avant, ☺ s'allume au combiné d'instruments, ainsi que les symboles dans la console de toit jusqu'au bouclage de ceinture de sécurité.
- ☐ En dépassant la vitesse de 20 km/h (12 mph), si une ceinture de sécurité est débouclée, le symbole de la console de toit pour le siège concerné clignote et une sonnerie retentit. Pour la seconde rangée de siège arrière, ceci s'applique uniquement si au moins une ceinture de sécurité arrière a été bouclée précédemment.

En outre, ☺ s'allume au combiné d'instruments.

Après deux minutes, la sonnerie s'arrête et ☺ reste allumé dans la console centrale jusqu'à ce que la ceinture de sécurité du siège concerné soit bouclée.



VOYANT D'AVERTISSEMENT D'ENTRETIEN

Le système de service informe lorsque le remplacement de l'huile moteur et du filtre ou un entretien du véhicule est nécessaire. L'intervalle de vidange de l'huile moteur et de remplacement de filtre requis peut fortement varier en fonction des conditions de conduite. Un entretien nécessaire s'affiche au centre d'information conducteur pendant sept secondes lorsque le contact est mis.

Si aucun entretien n'est requis dans les prochains 3000 km (1800 miles) ou plus, aucune information d'entretien ne s'affiche.

Si un entretien est nécessaire dans les prochains 3000 km (1800 miles), la distance ou la durée restante avant le prochain entretien s'affiche pendant quelques secondes. Simultanément, ☺

s'allume en permanence en guise de rappel.

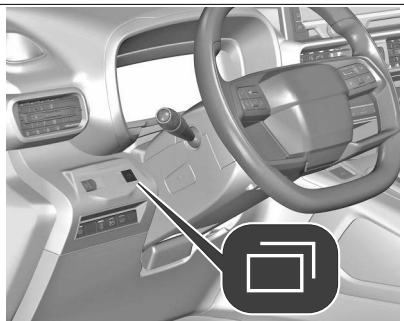
Si un entretien est nécessaire dans les prochains 1000 km (600 miles),  clignote puis devient fixe. La distance ou la durée restante est indiquée pendant plusieurs secondes. Une échéance dépassée d'entretien est indiquée par un message au centre d'information conducteur, avec la distance dépassée.  clignote puis reste fixe jusqu'à ce que l'entretien soit exécuté.

Réinitialisation De L'intervalle D'entretien

Après chaque entretien, le voyant de service doit être réinitialisé pour fonctionner correctement. Il est recommandé de demander l'aide d'un atelier.

Si l'on réalise l'entretien soi-même, agir comme suit :

- couper le contact



143

- maintenir le bouton enfoncé
- mettre le contact, l'indication de distance commence un décompte.
- lorsque =0 s'affiche, relâcher de nouveau le bouton

Le symbole disparaît.



Récupération Des Informations De Service

Le statut des informations sur l'entretien peut être retrouvé à tout moment, via l'écran d'information. Appuyer sur Vérifier dans le menu des réglages du véhicule. Les informations de service s'affichent pendant quelques secondes.


Prochain Entretien Du Véhicule

 /  s'allume en jaune.

S'allume brièvement quand le contact est mis.

Le témoin peut s'allumer avec d'autres témoins et un message correspondant peut s'afficher au centre d'information conducteur.

Prendre immédiatement contact avec un atelier.

 S'allume en permanence quand le contact est mis.

Une défaillance du moteur électrique ou la batterie haute tension a été détectée. Prendre immédiatement contact avec un atelier.

VOYANT D'AVERTISSEMENT DU SYSTÈME ANTIBLOCAGE DES ROUES (ABS)

 s'allume en jaune.

Il s'allume pendant quelques secondes après avoir mis le contact. Le système est opérationnel dès que le voyant s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas au bout de quelques secondes ou s'il s'allume en cours de route, le système ABS présente une défaillance. Le dispositif



de freinage continue à fonctionner, mais sans régulation ABS.

VOYANT D'ENGAGEMENT DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

 s'allume ou clignote en rouge.

Allumé

Le frein de stationnement électrique est serré.

Clignotant

Le frein de stationnement électrique n'est pas serré automatiquement. L'application ou le relâchement est défectueux.



AVERTISSEMENT

Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier.

VOYANT D'AVERTISSEMENT DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

 s'allume en jaune.

Allumé


Le frein de stationnement électrique a une défaillance .



AVERTISSEMENT

Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier.

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE LA STABILITÉ (ESC), VOYANT D'AVERTISSEMENT ACTIF ET SYSTÈME ANTIPATINAGE

 s'allume ou clignote en jaune.

Allumé


Présence d'une défaillance dans le système.

Il est possible de poursuivre la route. La stabilité de conduite peut toutefois être dégradée suivant l'état de la chaussée. Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

Clignotant

Le système est enclenché activement. La puissance du moteur peut être réduite et le véhicule peut être légèrement freiné automatiquement. Electronic Stability Control et système antipatinage.

VOYANT D'AVERTISSEMENT DE L'AIDE AU MAINTIEN DANS LA VOIE (LKA)

 s'allume en vert ou en jaune, ou bien clignote en jaune.

Allumé en vert

Le système est sous tension et prêt à fonctionner.

Allumé en jaune

Le système s'approche d'un marquage de voie détecté sans utiliser le feu de direction dans cette direction.

Clignote en jaune

Le système reconnaît que la voie est bien écartée.

VOYANT D'AVERTISSEMENT DE BAS NIVEAU DE CARBURANT

● s'allume en jaune.

Le niveau de carburant dans le réservoir est trop bas.

VOYANT D'AVERTISSEMENT VOYANT D'ANOMALIE (MIL) CONTRÔLE MOTEUR

 s'allume ou clignote en jaune.

S'allume lorsque le contact est mis et s'éteint peu après la mise en marche du moteur.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

Défaillance dans le système d'épuration des gaz d'échappement. Les valeurs des gaz d'échappement autorisées peuvent être dépassées. Prendre immédiatement contact avec un atelier.

S'il clignote lorsque le moteur tourne

Défaillance pouvant endommager le catalyseur. Relâcher l'accélérateur jusqu'à ce que le témoin cesse de clignoter.

Prendre immédiatement contact avec un atelier.

TÉMOIN DE FEU DE ROUTE

 s'allume en bleu.


S'allume quand les feux de route sont allumés ou lors d'un appel de phares.

TÉMOIN DE FEU DE CROISEMENT

 s'allume en vert.

Allumé lorsque les feux de croisement fonctionnent.

TÉMOIN DE CLIGNOTANT

 s'allume ou clignote en vert.

S'allume brièvement

Les feux de stationnement sont allumés.

Clignotant

Les clignotants ou les feux de détresse sont activés.

Clignotement rapide : défaillance d'une ampoule de clignotant ou d'un fusible associé, défaillance d'une ampoule de clignotant de remorque.

COMPTE-TOURS

Affiche le régime du moteur.

Si possible, conduire dans la plage de régime inférieure sur chaque rapport.



ATTENTION

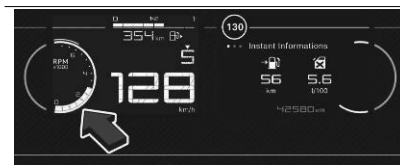
Le régime maximal autorisé est dépassé si l'e témoin atteint la zone d'avertissement rouge. Le moteur peut être endommagé.

Type A



144

Type B



144

INDICATEUR DE CONSOMMATION DE CONFORT

L'indicateur de consommation de confort informe sur la consommation électrique actuelle des appareils consommateurs thermiques suivants :

- chauffage
- climatisation
- pare-brise chauffant
- lunette arrière chauffante
- chauffage des sièges ;

Si le mode Eco est sélectionné, les performances des appareils consommateurs thermiques sont réduites.



Type A

144


Type B

144

SURVEILLANCE DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR


L'état du niveau d'huile moteur s'affiche dans le centre d'information conducteur pendant les quelques secondes qui suivent les informations sur l'entretien après avoir mis le contact.


Un niveau d'huile moteur normal est confirmé.

Si le niveau d'huile moteur est bas,  clignote et un message d'avertissement est affiché dans le centre d'information conducteur.

Selon version,  clignote dans le centre d'information du conducteur.

Vérifier le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge d'huile et faire l'appoint d'huile moteur en conséquence.

Une défaillance de mesure est indiquée par  ou un message dans le centre d'information conducteur avec

. Vérifier le niveau d'huile moteur manuellement à l'aide de la jauge.

TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION

 s'allume en rouge.

S'allume brièvement quand le contact est mis.

S'allume avec d'autres témoins, et avec une sonnerie d'avertissement ainsi qu'un message correspondant au centre d'information conducteur. Arrêter immédiatement le moteur et quitter le véhicule.

CIRCUIT DE CHARGE

 s'allume en rouge.

S'allume lorsque le contact est mis et s'éteint peu après la mise en marche du moteur.

S'il s'allume lorsque le moteur tourne

S'arrêter, couper le moteur. La batterie de véhicule ne charge pas. Le refroidissement du moteur peut être interrompu. L'unité de servofrein peut

cesser de fonctionner. Prendre contact avec un atelier.

VÉRIFICATION DE SYSTÈME

 s'allume en jaune ou rouge.

Allumé en jaune

Une défaillance mineure du moteur a été détectée.

Allumé en rouge

Une défaillance majeure du moteur a été détectée.

Arrêter le moteur dès que possible et demander l'aide d'un atelier.

FREIN DE STATIONNEMENT


 s'allume en rouge.

S'allume lorsque le frein de stationnement manuel est serré et que le contact est mis.

FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE DU FREIN DE STATIONNEMENT DÉSACTIVÉ

 s'allume en jaune.


Allumé

Le fonctionnement automatique est désactivé ou défectueux. En cas de défaillance,  s'allume avec d'autres témoins ou il est accompagné d'un

message correspondant dans le centre d'information conducteur.

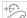
Activer de nouveau le fonctionnement automatique ou faire réparer la cause par un atelier en cas de défaillance.

INDICATEUR DE SURCHARGE

 s'allume.

S'allume lorsque l'indicateur de surcharge détecte un dépassement du poids maximum autorisé.

SYSTÈME D'ADHÉRENCE EN DESCENTE

 s'allume ou clignote en vert.

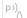
S'allume en vert

Le système est sous tension et prêt à fonctionner.

Clignote en vert

Le système fonctionne.

AIDE AU STATIONNEMENT

 clignote en jaune à l'approche d'un obstacle.

 s'allume en jaune.

Le système est désactivé.



PRÉCHAUFFAGE

 s'allume en jaune.

Le préchauffage du moteur diesel est activé. Il s'enclenche uniquement

lorsque la température extérieure est basse. Démarrer le moteur lorsque le témoin s'éteint.

FILTRE D'ÉCHAPPEMENT

 ou  s'éclaire en jaune, accompagné d'un message dans le centre d'information conducteur. Le filtre d'échappement exige un nettoyage.

Continuer à rouler jusqu'à l'extinction du témoin.

S'il s'allume temporairement


Début de la saturation du filtre d'échappement.

Lancer le processus de nettoyage dès que possible en roulant à une vitesse de véhicule d'au moins 60 km/h (37 mph).

S'il s'allume en permanence

Indication d'un bas niveau d'additif. Prendre contact avec un atelier.

ADBLUE®

 clignote ou s'allume en jaune.

Allumé en jaune

L'autonomie restante est comprise entre 800 et 2 400 km (480 et 1 500 miles).

Clignote en jaune

L'autonomie restante est comprise entre 0 et 800 km (0 et 480 miles). Le niveau d' AdBlue® est bas.

Faire rapidement l'appoint d'AdBlue® pour éviter l'interdiction de démarrage du moteur.

SYSTÈME DE DÉTECTION DE DÉGONFLAGE DES PNEUS

 s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Un ou plusieurs pneus sont dégonflés. S'arrêter immédiatement et vérifier la pression de gonflage des pneus.

Clignotant

Défaillance dans le système. Prendre contact avec un atelier.

CÂBLE DE RECHARGE BRANCHÉ

 s'allume en rouge.

La fiche côté véhicule du câble de chargement est toujours branchée au port de chargement.

Le véhicule ne peut pas démarrer. Débrancher la fiche côté véhicule du port de chargement et refermer le volet du port de chargement.

VÉHICULE PRÊT

READY s'allume en vert.

Le véhicule peut rouler.


PUISSANCE RÉDUITE DU MOTEUR

 s'allume en jaune.



Le niveau de charge de la batterie haute tension est bas. Seule la puissance réduite du moteur est disponible.

AUTOSTOP

 s'allume ou clignote en vert.

S'il s'allume en vert

Le moteur est en mode Autostop.

Clignote en vert

Autostop est momentanément indisponible, ou le mode Autostop est sollicité automatiquement.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

 s'allume en vert.


Les feux extérieurs sont allumés.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

 s'allume en vert.

Les feux de route automatiques sont activés.

PHARES À LED

 s'allume et un message d'avertissement est affiché sur le centre d'information conducteur. Prendre contact avec un atelier.

PHARES ANTIBROUILLARD

 s'allume en vert.

Les phares antibrouillard avant sont allumés.

FEU ANTIBROUILLARD ARRIÈRE

 s'allume en jaune.

Le feu antibrouillard arrière est allumé.

DÉTECTEUR DE PLUIE

 s'allume en vert.


Allumé lorsque la position du détecteur de pluie du levier d'essuie-glace est sélectionnée.

DÉFAILLANCE DE L'ALERTE DE SÉCURITÉ POUR PIÉTONS

 s'allume en jaune.

L'alerte de sécurité pour piétons ne fonctionne pas.

ALERTE D'ANGLE MORT LATÉRAL

 s'allume en continue au combiné d'instruments.

Le système est actif.

FREINAGE D'URGENCE ACTIF

 s'allume ou clignote en jaune.

Allumé

Le système a été désactivé ou une défaillance a été détectée.


De plus, un message d'avertissement est affiché sur le centre d'information conducteur.

Vérifier la raison de la désactivation et, en cas de défaillance système, demander l'aide d'un atelier.


Clignotant

Le système est enclenché activement. Selon la situation, le véhicule peut freiner soit modérément, soit à fond.

ASSISTANT DE DÉTECTION DES PANNEAUX ROUTIERS

 s'allume pendant quelques secondes ou en permanence.

Allumé pendant quelques secondes


S'allume quelques secondes si le véhicule dépasse la limite de vitesse signalée par l'assistant de panneaux routiers, la limite de vitesse affichée au combiné d'instruments clignote et un signal sonore retentit. Si le message clignotant et le signal sonore sont désactivés,  s'allume pendant quelques secondes.

Allumé en permanence

Si l'assistant de détection des panneaux routiers présente une défaillance,  reste allumé en permanence.

Prendre contact avec un atelier.

ALERTE DU CONDUCTEUR

 s'allume en jaune.
L'alerte conducteur est désactivée.

COMMANDES DE CLIMATISATION





COMMANDE MARCHÉ-ARRÊT DE CLIMATISATION




Système de chauffage et de ventilation



144

Commandes pour :

- A/C** pour mettre le refroidissement en marche.
A/C de nouveau pour arrêter le refroidissement.
-  température
-  et  répartition d'air
-  vitesse de soufflerie

-  recyclage d'air
-  lunette arrière et rétroviseurs extérieurs chauffants
-  sièges chauffants




RESTRICTION

Contient des gaz à effet de serre fluorés R134A

Selon la version et le pays de commercialisation, le système d'air conditionné contient des gaz à effet de serre fluorés R134A.



Température


Ajuster la température en tournant  sur la température souhaitée.

- HI** Chaud
- LO** Froid

Le chauffage n'est vraiment efficace que lorsque le moteur a atteint sa température normale de fonctionnement.

Répartition de l'air


-  vers le pare-brise et les vitres latérales avant
-  vers la tête via les bouches d'aération réglables

 vers les pieds et le pare-brise
Toutes les combinaisons sont possibles.

Vitesse de soufflerie



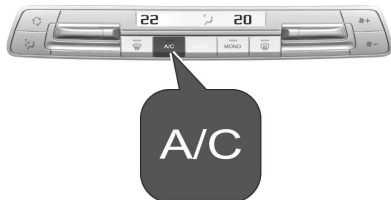
145

Régler le débit d'air en tournant  sur la vitesse souhaitée.

- dans le sens horaire** augmentation
- dans le sens antihoraire** Diminution du froid



Refroidissement A/C



145

Appuyer sur **A/C** pour mettre le refroidissement en marche. L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton. Le refroidissement ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche et le ventilateur aussi. Appuyer de nouveau sur **A/C** pour arrêter le refroidissement. Le système de climatisation refroidit et déshumidifie l'air dès que la température extérieure est légèrement supérieure au point de gel. Par conséquent, de la condensation peut se former et les condensats s'écoulent alors sous le véhicule. Si aucun refroidissement ou déshumidification n'est requis, désactiver le système de

refroidissement pour économiser le carburant. Le refroidissement activé peut inhiber les arrêts automatiques (Stop&Start).

🔄 Système de recyclage d'air



145

Appuyer sur 🔄 pour activer le mode de recyclage de l'air. L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton.

Appuyer de nouveau sur 🔄 pour désactiver le mode de recyclage d'air.



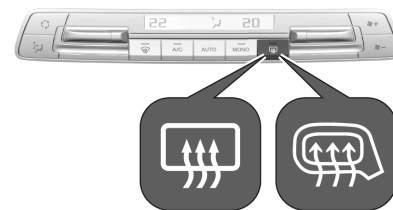
AVERTISSEMENT

Le mode recyclage de l'air de l'habitacle réduit le renouvellement de l'air intérieur.

En utilisation sans refroidissement, l'humidité de l'air augmente et les vitres peuvent se recouvrir de buée. On observe une baisse de la qualité de l'air dans l'habitacle, ce qui peut se traduire par des signes de fatigue chez les passagers du véhicule.



Dans des conditions d'air ambiant chaud et très humide, le pare-brise peut s'embuer de l'extérieur quand l'air froid y est dirigé. Si le pare-brise s'embue depuis l'extérieur, enclencher l'essuie-glace avant et désactiver 🗑️.

Désembuage et dégivrage



146

- Appuyer sur 🗑️ pour diriger l'air vers le pare-brise.
- Régler la température 🌡️ sur le niveau le plus chaud.

- Régler la vitesse de la soufflerie  au maximum.
- Activer la lunette arrière chauffante  REAR.
- Ouvrir les bouches d'aération latérales selon les besoins et les diriger vers les vitres latérales.

Arrêter le désembuage / dégivrage dès que cela est jugé nécessaire, car une plus faible consommation de courant permet de diminuer la consommation de carburant.

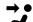


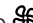
Le désembuage - dégivrage ne peut fonctionner que moteur tournant.

COMMANDE MARCHÉ-ARRÊT DE CLIMATISATION MAXIMALE

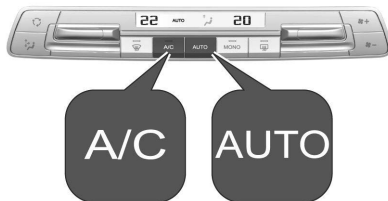


147

Ouvrir brièvement les vitres pour évacuer rapidement l'air chaud.

- Enclencher le refroidissement A/C.
- Appuyer sur  pour activer le système de recyclage de l'air.
- Appuyer sur  pour activer la répartition d'air.
- Régler la température  sur le niveau le plus froid.
- Régler la vitesse de la soufflerie  au maximum.
- Ouvrir toutes les bouches d'aération.

COMMANDE DE CLIMATISATION AUTOMATIQUE



148

Réglage de base en vue d'un confort maximum :

1. Appuyer sur le bouton AUTO, la répartition de l'air et la vitesse de la soufflante seront réglées automatiquement.
2. Ouvrir toutes les bouches d'aération pour permettre une meilleure répartition d'air en mode automatique.
3. La climatisation doit être activée pour un fonctionnement optimal du refroidissement et du désembuage. Appuyer sur A/C pour activer la climatisation. La LED du bouton signale l'activation.
4. Régler les températures souhaitées pour le conducteur et le passager avant à l'aide de la bague rotative des côtés gauche et droit. La température recommandée est de 22 °C.

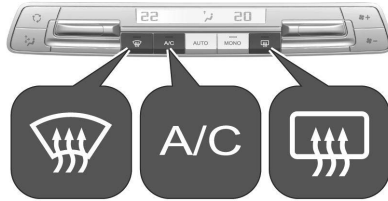
Appuyer successivement sur AUTO pour sélectionner les réglages automatiques souhaités :

1. Soft Auto pour une répartition d'air douce et silencieuse.
2. Auto pour un confort thermique et une répartition d'air silencieuse.



3. Auto Fast pour une répartition d'air dynamique et efficace.

COMMANDE DÉSEMBUAGE/ DÉGIVRAGE MAXIMUM DU PARE-BRISE



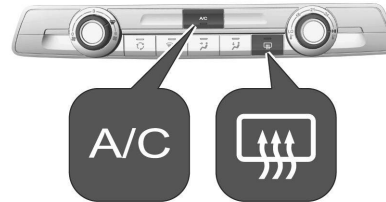
149

- Appuyer sur . L'activation est signalée par l'éclairage de la LED dans le bouton.
- La climatisation et le mode automatique sont automatiquement commutés en position de marche. La LED du bouton A/C s'allume, AUTO s'affiche à l'écran.
- La température et la répartition d'air se règlent automatiquement et la soufflerie fonctionne à grande vitesse.

Remarque :

Une pression sur quand le moteur est en marche empêche tout Autostop (Stop&Start) jusqu'à ce que le bouton soit de nouveau enfoncé. Si est enfoncé pendant un Autostop (Stop&Start), le moteur redémarre automatiquement.

COMMANDE DÉSEMBUAGE/ DÉGIVRAGE DE LA LUNETTE ARRIÈRE



150

- Régler la vitesse de la soufflerie au maximum.
- Régler la température sur le niveau le plus chaud.

- Mettre en fonction le refroidissement A/C, si nécessaire.
- Activer la lunette arrière chauffante REAR.
- Ouvrir les bouches d'aération latérales selon les besoins et les diriger vers la vitre latérale.

Si les réglages de désembuage et de dégivrage sont sélectionnés, un **Stop&Start** peut être inhibé.

Si les réglages de désembuage et de dégivrage sont sélectionnés pendant que le moteur est en **Stop&Start**, le moteur redémarre automatiquement.


RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE

Ajuster la température en tournant sur la température souhaitée.

| | |
|-----------|-------|
| HI | Chaud |
| LO | Froid |

Le chauffage n'est vraiment efficace que lorsque le moteur a atteint sa température normale de fonctionnement.

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU PULSEUR D'AIR

Régler le débit d'air en tournant  sur la vitesse souhaitée.

dans le sens horaire augmentation

dans le sens antihoraire Diminution du froid

BOUCHES D'AÉRATION




AVERTISSEMENT

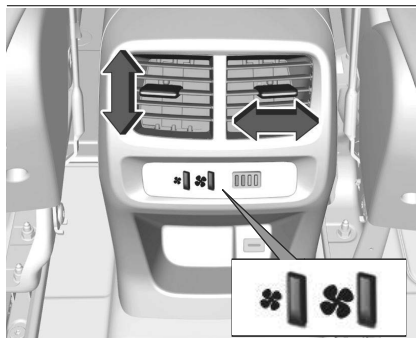
Ne pas fixer d'objets aux lames des aérateurs. Risque de dommages et de blessures en cas d'accident.

Bouches d'aération arrière de la console centrale



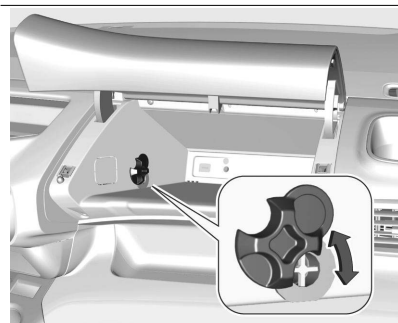
151

Pour activer la répartition de l'air climatisé / préchauffé via les bouches d'aération arrière, appuyer sur .



151

Bouche d'aération de la boîte à gants



152

Faire tourner le curseur vers le haut ou le bas pour fermer ou ouvrir la bouche d'aération.

Bouches D'aération Fixes

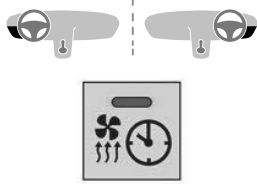
D'autres bouches d'aération se trouvent sous le pare-brise et les vitres latérales ainsi que dans les espaces pour les pieds.

CONTRÔLE DE LA SYNCHRONISATION DE TEMPÉRATURE

Le contrôle de la synchronisation de température permet de réchauffer l'habitacle et de le ventiler avec l'air ambiant.



Le préconditionnement de la température peut être programmé à l'aide du système d'infodivertissement.



153

L'état de fonctionnement du préconditionnement de la température est affiché par un indicateur à LED.

- Si la LED est allumée : Une minuterie a été réglée.
- Si la LED clignote : Le système fonctionne.

La LED s'éteint à la fin de l'opération de chauffage/ventilation ou lorsque le préconditionnement de la température est arrêté à l'aide de la commande à distance.

Remarque :

Le préconditionnement de la température s'active uniquement si le contact est coupé et que véhicule est verrouillé.

Si le niveau de charge de la batterie haute tension est inférieur à 30%, le

préconditionnement de la température n'est pas activé.

Lorsque le véhicule est branché, le chargement de la batterie est prioritaire sur le préconditionnement.

Par conséquent, il ne peut être activé que si la batterie est chargée au-delà d'un seuil fixé à 80%.

Si un chauffage/ventilation récurrent est programmé et que deux procédures de chauffage/ventilation sont effectuées sans que le véhicule ne fonctionne, la programmation est désactivée. 60 minutes se sont écoulées entre deux demandes de chauffage.


Réglage de la minuterie

Remarque : Plusieurs minuterie peuvent être programmées et enregistrées. Il est recommandé de programmer le préconditionnement de la température avec le véhicule branché, afin d'optimiser les performances à long terme de la batterie haute tension.


En fonction du système d'infodivertissement, il existe différentes façons d'utiliser le

chargement programmable via l'écran d'information :

Type A

Appuyer sur  à l'écran d'information pour ouvrir les paramètres de climatisation

Appuyer sur **OPTIONS**.

Toucher  ou sélectionner le menu pour le préconditionnement de la température.

Toucher **+** pour définir une nouvelle minuterie.


Toucher --:--.

Saisir l'heure et le jour.

Appuyer sur **✓** pour confirmer les réglages.

Appuyer sur **ON** pour activer la minuterie.

Pour supprimer une minuterie, appuyer

sur  en haut de l'écran d'information et supprimer la minuterie indésirable.

Le système demande si l'on souhaite vraiment effacer les données. Valider.

La procédure de chauffage / ventilation commence environ 45 minutes avec

un moteur diesel et 30 minutes avec un moteur essence avant l'heure

programmée et elle est maintenue ensuite pendant 10 minutes.


Ce temps de pré-conditionnement dure jusqu'à 45 minutes


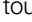
avec un moteur diesel et jusqu'à 30 minutes avec un moteur essence.

Type B




154

Appuyer sur  à l'écran d'information pour ouvrir les paramètres de climatisation

Toucher , puis sélectionner le menu de réglages du préconditionnement. Sélectionner **+** pour définir une nouvelle minuterie ou toucher  à côté d'une minuterie pour la modifier.

Activer la minuterie.

Pour supprimer une minuterie, sélectionner la minuterie souhaitée et appuyer sur  dans le coin inférieur gauche de l'écran.

La procédure de chauffage/ventilation commence environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché, ou 20 minutes avant l'heure programmée lorsqu'il n'est pas branché et elle est maintenue ensuite pendant 10 minutes.

Type C



154

Appui court : affichage des réglages du véhicule.

Basculer vers le haut ou vers le bas et sélectionner le menu des réglages de la climatisation. Appuyer sur le commutateur à bascule pour valider la sélection.

Sélectionner le menu des paramètres de préconditionnement et choisir une des options suivantes :

- Nouvelle condition préalable
- Condition préalable déjà existante

Appuyer sur le commutateur à bascule pour définir une nouvelle minuterie. Sélectionner l'heure et la date et appuyer sur le commutateur à bascule pour confirmer.

Appuyer sur le commutateur à bascule pour valider la minuterie.



AVERTISSEMENT

Le chauffage programmable est alimenté par le réservoir à carburant du véhicule. Avant utilisation, s'assurer que la quantité de carburant restante est suffisante. Si le réservoir à carburant est en réserve, il est fortement recommandé de ne pas programmer le chauffage.



155

Le chauffage additionnel doit être impérativement éteint pendant l'approvisionnement en carburant pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion.

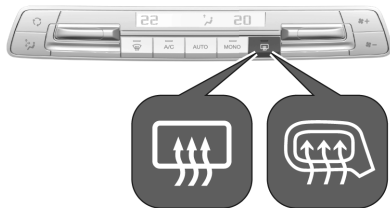
Pour éviter les risques d'intoxication et d'asphyxie, le chauffage additionnel ne doit pas être utilisé, même pour de courtes périodes, en milieu fermé comme un garage ou un atelier non équipés de système d'aspiration des gaz d'échappement.

Ne pas garer le véhicule sur une surface inflammable (herbes sèches, feuilles mortes, papiers...) - Risque d'incendie !



Les surfaces vitrées comme la lunette arrière ou le pare-brise peuvent devenir très chaudes par endroits. Ne jamais poser d'objets sur ces surfaces ; ne jamais toucher ces surfaces - Risque de brûlures !

DÉSEMBUAGE / DÉGIVRAGE DE LA LUNETTE ET/OU DES RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS



155

Appuyer sur l'un de ces boutons pour mettre en marche / arrêter le désembuage / dégivrage de la lunette et des rétroviseurs extérieurs (selon version).

Le voyant de la touche est allumé quand la fonction est activée.

Le dégivrage s'éteint automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.



RESTRICTION

Éteindre le désembuage/dégivrage dès que vous le jugerez nécessaire, car une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation de carburant.



NOTE

Le désembuage - dégivrage ne peut fonctionner que moteur tournant.

ÉCRANS

ÉCRAN D'INFORMATION

L'écran d'information se trouve au combiné d'instruments.

Selon la version, différents combinés d'instruments sont disponibles. Outre les voyants d'avertissement, jauges et indicateurs, les informations suivantes sont disponibles :

- compteur kilométrique journalier
- indication de rapport de vitesse
- informations de service

- messages véhicule et avertissement
- messages d'aide au conducteur
- messages instantanés
- informations sur l'infodivertissement

Type A



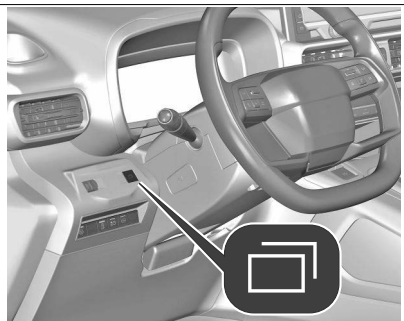
155

Type B



155

Pages



155

Appuyer sur le bouton pour faire défiler plusieurs pages intégrées ou fermer un message contextuel.

Personnalisation

Le centre d'information conducteur peut être personnalisé via le menu à l'écran d'information.



156

Plusieurs pages peuvent être créées en choisissant des widgets que vous souhaitez afficher.

ÉCRANS D'INFORMATION

L'écran d'information peut indiquer :

- heure.
- température extérieure.
- date.
- système d'infodivertissement.
- indication de caméra arrière.
- indication du système de vision panoramique.
- indication des instructions d'aide au stationnement.
- navigation.
- messages véhicule et système.
- réglages de personnalisation du véhicule.

Système de navigation / Multimédia Pro





156

Sélection des menus et des réglages


Il existe trois possibilités d'utilisation de l'affichage :

- via les boutons à côté de l'écran
- via l'écran tactile
- via l'assistant vocal

Fonctionnement tactile et de bouton

1. Appuyer sur  pour allumer l'écran.
2. Appuyer sur  pour afficher l'écran d'accueil.



- Appuyer sur  pour sélectionner les réglages de véhicule ou les fonctions de conduite.

Toucher l'icône d'affichage de menu désirée ou une fonction au moyen du doigt.

Confirmer une fonction ou une sélection la touchant.

Toucher  ou  à l'écran pour quitter un menu sans changer de réglage.

Personnalisation

L'écran d'information peut être personnalisé via le menu de personnalisation.



157


Plusieurs pages peuvent être créées en choisissant des widgets que vous souhaitez afficher.

Flux d'énergie

Ce menu affiche le flux d'énergie actuel dans le système électrique.

Les composants sont mis en évidence lorsqu'ils sont actifs.

- Appuyer sur 

- Appuyer sur .
- Sélectionner Flux d'énergie.

Différentes couleurs indiquent le moteur qui est utilisé et si l'énergie est régénérée.

 vert : régénération de l'énergie

 bleu : moteur électrique en marche




Multimedia



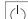


157

Sélection des menus et des réglages

Il existe trois possibilités d'utilisation de l'affichage :


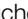
-  via les boutons à côté de l'écran
-  via l'écran tactile
-  via l'assistant vocal

Fonctionnement tactile et de bouton

- Appuyer sur  pour allumer l'écran.
- Appuyer sur  pour afficher l'écran d'accueil.
- Appuyer sur  pour sélectionner les réglages de véhicule ou les fonctions de conduite.

Toucher l'icône d'affichage de menu désirée ou une fonction au moyen du doigt.

Confirmer une fonction ou une sélection la touchant.

Toucher  ou  à l'écran pour quitter un menu sans changer de réglage.

Flux d'énergie

Remarque : Sur les véhicules équipés du système d'infodivertissement Multimedia, ce menu ne peut être utilisé que via UConnect.

Station de smartphone



158

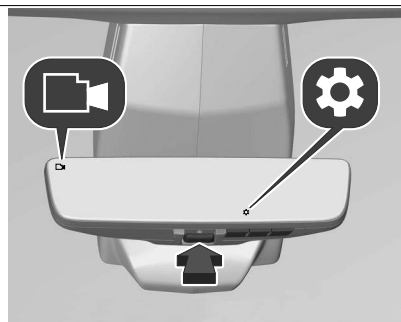
Utilisation via l'écran tactile de l'appareil mobile.

ÉCRAN DE VUE ARRIÈRE

L'écran de vue arrière est installé à l'emplacement du rétroviseur intérieur. En cas d'activation, l'écran de vue arrière peut afficher deux vues différentes, l'une de la caméra au-dessus de la porte arrière et l'autre de la caméra sous le côté du rétroviseur de droite :

- vue arrière
- vue arrière et vue côté passager

Activation et désactivation

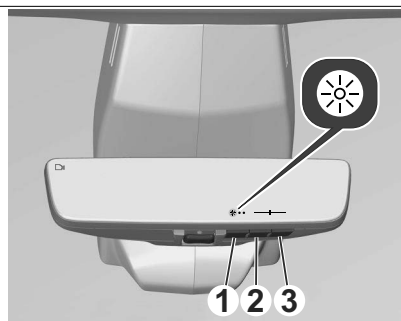


159


Appuyer sur le bouton pour activer et désactiver.

En cas d'activation, un symbole de caméra apparaît dans le coin supérieur gauche.

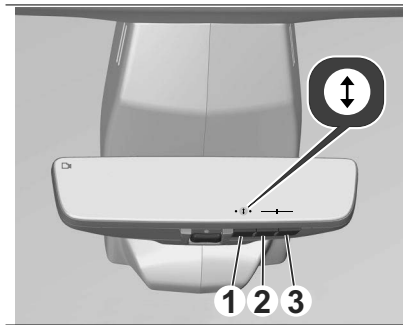
Réglage de la luminosité



160

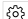
1.  Appuyer sur **(1)** pour accéder aux réglages.
2. Appuyer de nouveau pour ouvrir le menu Luminosité.
3. Appuyer sur **(2)** pour diminuer la luminosité.
4. Appuyer sur **(3)** pour augmenter la luminosité.
5. La luminosité peut être réglée à des niveaux entre un et cinq, avec trois comme niveau pré-réglé.
6. Le niveau sélectionné est mis en surbrillance dans le menu déroulant de l'écran.
7. Pour fermer les réglages, appuyer sur **(1)** jusqu'à ce qu'ils se ferment.

Réglage de l'angle



161



1.  Appuyer sur **(1)** pour accéder aux réglages.
2. Appuyer de nouveau pour ouvrir le menu Luminosité.
3. Appuyer sur **(2)** pour diminuer la luminosité.
4. Appuyer sur **(3)** pour augmenter la luminosité.
5. La luminosité peut être réglée à des niveaux entre un et cinq, avec trois comme niveau préréglé.
6. Le niveau sélectionné est mis en surbrillance dans le menu déroulant de l'écran.
7. Pour fermer les réglages, appuyer sur **(1)** jusqu'à ce qu'ils se ferment.

Réglage automatique de la luminosité

La luminosité de l'écran s'adapte automatiquement à l'environnement.

Mémorisation de la valeur de réglage

Le réglage utilisateur et le mode on/off est mémorisé après la coupure du contact.

Sélection d'une vue

Si le menu des réglages n'est pas activé :

1. en appuyant sur le bouton **(3)**




162

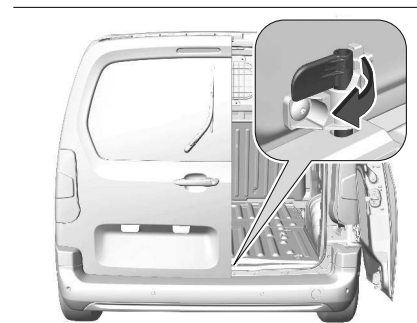
2. en appuyant sur le bouton du levier.

Anomalie

En cas de panne, l'écran est gris et le symbole de la caméra est barré.

Sur l'écran de vue arrière, une illustration montre comment éteindre l'écran de vue arrière.

L'écran devient également gris et  apparaît à l'écran si une porte est ouverte.



162

Dans le cas exceptionnel du transport d'objets longs dans le compartiment de charge et de la nécessité d'ouvrir la porte arrière droite, s'assurer que la porte gauche est fermée et verrouillée mécaniquement.

Pour continuer à rouler avec la porte arrière droite ouverte, la dernière vue affichée peut être rouverte par un long appui sur le bouton **(3)**.

LIMITES DE FONCTIONNEMENT

Le système peut être perturbé (voire endommagé) et ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

– Installation d'un porte-vélos sur le hayon ou la porte battante (selon version).

- Branchement d'une remorque sur rotule d'attelage.
- Conduite avec une porte ouverte.



AVERTISSEMENT

Attention, la caméra ne doit pas être masquée (par un autocollant, un porte-vélos, ...).



SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT

| | |
|---------------------------|-----|
| MENU | 119 |
| PROFILS | 121 |
| MISE À JOUR DU SYSTÈME .. | 121 |
| PERSONNALISATION | 122 |
| CYBERSÉCURITÉ..... | 122 |
| RADIO | 123 |
| SYSTÈME MULTIMÉDIA | 127 |
| MULTIMEDIA PRO | 140 |

MENU



163



Appui court : pour activer/désactiver le système ou couper le son.

Appui long : pour passer en mode d'attente.

Tourner : régler le volume.



Affiche l'écran d'accueil.



Affiche le menu des systèmes d'assistance au conducteur.



Affiche le menu des réglages de climatisation.



Affiche le menu audio.



Affiche le menu du téléphone. Affiche l'écran de projection du téléphone lorsque celle-ci est active.



Affiche le menu de navigation.

Le système émet et/ou reçoit des ondes radio soumises à la Directive 2014/53/UE.

Les constructeurs du système indiqué déclarent que ce dernier est conforme à la Directive 2014/53/UE.

Utilisations de l'écran

L'écran du système d'infodivertissement est doté d'une surface tactile permettant une interaction directe avec les commandes de menu affichées.

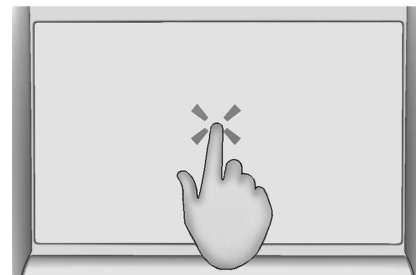


ATTENTION

Ne pas utiliser d'objets pointus ou durs comme des stylos à bille, crayons ou tout autre objet sur l'écran tactile.

Utiliser les mouvements de doigts suivants pour commander le système d'infodivertissement.

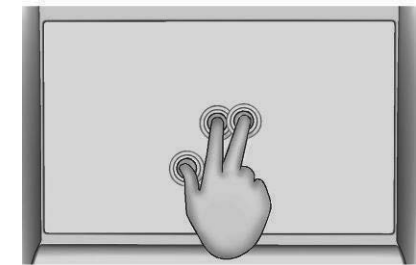
Appui



163

Pour ouvrir un menu ou sélectionner une option, toucher l'écran.

Accès rapide à trois doigts

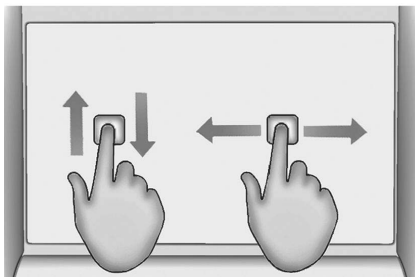


163

La touche sert à afficher l'aperçu des applications.



Balayage



163

Le balayage sert à faire défiler un menu ou à effectuer un panoramique sur une carte.

Retour à l'écran précédent dans un sous-menu

Pour retourner à l'écran précédent, appuyer sur ← dans la partie supérieure de l'écran.

Afficher et masquer le menu

Dans une application, le menu peut être

affiché et masqué en appuyant sur ≡.

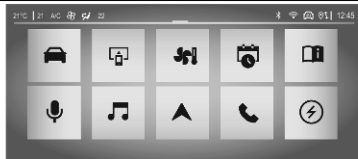
Barre d'état

La barre d'état est la barre en haut de l'écran. Elle peut indiquer :


- heure
- température extérieure

- l'état de la connexion Wi-Fi
- Bluetooth®
- la réception mobile
- les fonctions activées, par exemple climatisation

Aperçu des applications





163

Pour afficher une liste de toutes les applications disponibles, appuyer sur .

Autrement, l'aperçu des applications peut être affiché en appuyant sur l'écran avec 3 doigts.

Réglages du système

Pour afficher le menu des réglages du système, ouvrir l'application  et appuyer sur le menu des réglages du système .




163

Les réglages du système suivants peuvent être effectués :


- langue
- date et heure, format de l'heure, format de la date
- unité de distance et de consommation
- unité de température extérieure
- rétablir les réglages d'usine
- voir les informations du système

Luminosité

Pour régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord et de l'éclairage intérieur, ouvrir l'application  et toucher le menu du réglage de luminosité.

L'éclairage intérieur peut également être activé ou désactivé.

Connectivité

Pour afficher le menu de connectivité, ouvrir l'application  et appuyer sur le menu de connectivité.

Réglages disponibles :


- afficher tous les périphériques couplés, connecter ou déconnecter un périphérique, choisir les préférences de connexion pour chaque périphérique (Bluetooth® ou projection téléphonique) et rechercher les périphériques à proximité
- activer ou désactiver le Wi-Fi, rechercher des réseaux Wi-Fi à proximité et connecter le système à un réseau Wi-Fi
- activer ou désactiver le partage des données et de la localisation pour les services autorisés

PROFILS


Plusieurs profils d'utilisateur peuvent être créés.


En raison de l'option de création de profils, le système d'infodivertissement peut être adapté à plusieurs conducteurs. Des réglages différents ainsi que les stations radio et destinations enregistrées seront

connectés à un profil spécifique. Ainsi, il n'est pas utile d'effectuer les réglages à chaque fois qu'une personne conduit le véhicule.

Pour afficher les réglages de profil, ouvrir l'application  et appuyer sur le menu de profil.


Création d'un profil

 Le profil "Invité" dispose d'un affichage par défaut avec la possibilité de l'enrichir et/ou de rétablir sa configuration initiale. Ce profil est intégré au système et ne peut pas être supprimé.



Pour créer un nouveau profil, appuyer sur .

Les réglages suivants peuvent être effectués pour chaque profil :

- nom du profil
- avatar
- périphérique associé

Une fois qu'un nouveau profil est créé, les réglages du profil peuvent être modifiés à tout moment en appuyant sur .


Suppression d'un profil

Pour supprimer un profil, appuyer sur  à côté du profil correspondant et sélectionner . Le profil invité ne peut pas être supprimé.

Le profil invité est un profil par défaut. Il est actif lorsque aucun autre profil n'a été créé ou n'est actif.

MISE À JOUR DU SYSTÈME

Lorsqu'une mise à jour est disponible et prête à être installée, un message s'affiche à la fin d'un trajet après avoir arrêté le véhicule.

Autrement, ouvrir l'application  et appuyer sur le menu des mises à jour pour vérifier si une mise à jour est disponible. Si elles sont disponibles, les mises à jour en attente s'affichent à l'écran.

Il est possible d'activer le téléchargement automatique des mises à jour en appuyant sur la case à cocher. S'il est activé, les mises à jour sont automatiquement téléchargées lorsque le véhicule est connecté à un réseau Wi-Fi externe.

L'installation d'une mise à jour se poursuit même si le véhicule est quitté et fermé. Lorsque le véhicule a redémarré, un message s'affiche à l'écran si l'installation de la mise à jour s'est terminée avec succès.


Lorsque l'installation a échoué, un message correspondant s'affiche



à l'écran. Contacter un centre d'assistance.

PERSONNALISATION

Le centre d'information conducteur et l'écran d'information peuvent être personnalisés.

Pour afficher le menu de personnalisation, ouvrir l'application des réglages  et appuyer sur le menu de personnalisation.

Couleur de l'écran

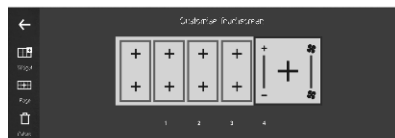
La couleur de l'arrière-plan du centre d'information conducteur et de l'écran d'information peut être choisie. La couleur de l'arrière-plan choisie s'affiche immédiatement dans le centre d'information conducteur et sur l'écran d'information.

Ambiance sonore

Un son sport actif pour le mode Sport peut être activé ou désactivé.


Pages

Plusieurs pages personnalisées peuvent être créées pour le centre d'information conducteur et l'écran d'information.





163

Chaque page peut être personnalisée en choisissant les widgets à afficher.

Pour ajouter une page, appuyer sur . Pour supprimer une page, faire glisser et déposer la page correspondante sur



CYBERSÉCURITÉ


Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés via le menu de connectivité dans l'application des réglages . Sinon, il est possible de régler les paramètres de confidentialité via la barre d'état en appuyant sur . Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés pour chaque profil. Les paramètres de confidentialité suivants peuvent être réglés :

- partage des données et de la position
- partage des données
- mode privé

Pour utiliser tous les services connectés disponibles sans restrictions, il est nécessaire de partager les données et la position.

Lorsque le mode privé est activé, les services connectés n'effectueront qu'un traitement local à l'intérieur du véhicule, avec des fonctions limitées.

Services connectés

Pour afficher le menu des services connectés, ouvrir l'application  et appuyer sur l'option de menu correspondante.

PARAMÈTRES DE CONFIDENTIALITÉ

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction est utilisée avec le profil "Invité" configuré par défaut en "Mode privé", ou avec un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile. Pour chaque profil (même "Invité"), la dernière valeur enregistrée du mode de confidentialité sera restaurée.



"Partage de données et de localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires

à chaque service connecté valide disponible.



NOTE

Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.

Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (ex. Alarme connectée).

Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (ex. Alarme connectée).

Utilisation à titre professionnel

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (exemple : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.



"Partage de données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (par exemple, coordonnées GPS).



"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule. Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran d'information du haut vers le bas.



Appuyer sur cette touche et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

OU



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Paramètres de confidentialité**".



Choisir le mode.

RADIO

CHOIX DES MÉDIAS

Afficher l'écran audio en appuyant sur dans l'aperçu des applications.

Appuyer sur pour basculer entre la radio et un périphérique externe connecté comme source audio.



163


CHOIX DE LA FRÉQUENCE RADIO

Pour régler une fréquence radio spécifique, appuyer sur .


Un pavé numérique s'affiche. Entrer la fréquence désirée et appuyer sur pour confirmer.





Gamme d'ondes


Pour sélectionner la gamme d'ondes, appuyer sur .

SÉLECTION D'UNE STATION RADIO



Appuyer brièvement sur  pour effectuer une recherche automatique de la station de radio suivante.

Appuyer sur  et maintenir enfoncé pour effectuer une recherche rapide des stations de radio suivantes.

Appuyer brièvement sur  pour effectuer une recherche automatique de la station de radio précédente.

Appuyer sur  et maintenir enfoncé pour effectuer une recherche rapide des stations de radio précédentes.

Recherche manuelle d'émetteurs

Faire un appui long sur  ou .
Relâcher quand la fréquence requise est presque atteinte.

La prochaine station captable est cherchée et est automatiquement diffusée.

Liste des stations

Toutes les stations radio disponibles seront affichées dans une liste en touchant l'entrée de liste dans le menu radio sur le côté gauche de l'écran.


Enregistrement des émetteurs favoris

Jusqu'à 24 émetteurs radio de toutes les bandes de fréquences peuvent être enregistrés comme favoris dans la liste **Préréglages**.

Appuyer sur Préréglages pour afficher les boutons de présélection.



Enregistrement de l'émetteur actif actuellement

Maintenir le bouton désiré enfoncé pendant quelques secondes dans la liste **Préréglages**. Le nom de fréquence ou d'émetteur concerné s'affiche sur le bouton.

Si un émetteur est déjà enregistré sur un bouton de présélection, cet émetteur est écrasé par le nouveau. Sinon, toucher  Mem dans le menu principal de la radio pour mémoriser la station actuellement active.

Enregistrement d'un émetteur depuis une liste d'émetteurs

Sélectionner Liste puis sélectionner la station désirée.

Pour mémoriser une station de la liste des stations, toucher brièvement  à côté de la station désirée. La station est mémorisée et le numéro de la touche de préréglage s'affiche alors. Pour supprimer une station, toucher de nouveau .



Sinon, toucher longuement le nom de la station jusqu'à ce qu'elle soit mémorisée.

Pour supprimer la station, toucher de nouveau longuement le nom de la station jusqu'à ce qu'un message correspondant s'affiche.


Retrouver les stations

Au menu principal de la radio, sélectionner **Préréglages**. Toucher brièvement le bouton de présélection de l'émetteur désiré.


MÉMORISATION D'UNE STATION RADIO

Pour enregistrer la station de radio actuelle, toucher  pour accéder à la station, puis toucher  dans la partie inférieure de l'écran.

Les boutons qui sont déjà utilisés pour des stations de radio peuvent être écrasés.

Les boutons inutilisés pour l'enregistrement des stations de radio seront indiqués par .

Autrement, il est possible d'enregistrer des stations de radio en appuyant sur l'icône de cœur correspondante dans la liste des stations.

Les stations de radio enregistrées sont affichées ou masquées en appuyant sur .

Les stations de radio enregistrées seront alignées dans la partie inférieure de l'écran.

Appuyer sur la station de radio souhaitée pour la syntoniser.


PARAMÈTRES AUDIO

Toucher , sélectionner **OPTIONS** puis **Paramètres audio** pour ouvrir le menu correspondant.

Tonalité

Plusieurs réglages prédéfinis sont disponibles pour optimiser la tonalité pour un style spécifique de musique (par exemple **Pop-Rock** ou **Classique**).


Pour régler la tonalité individuellement, sélectionner **Utilisateur**. Modifier les paramètres à votre convenance.

Pour retrouver les réglages par défaut, sélectionner .

Balance et fader

Plusieurs réglages prédéfinis sont disponibles pour régler la répartition du volume à l'intérieur du véhicule (par exemple **Tous les passagers** ou **Avant uniquement**).

Pour régler les paramètres individuellement, déplacer le curseur sur l'écran jusqu'au point désiré.

Pour retrouver les réglages par défaut, sélectionner .

Son

Il est possible d'activer ou de désactiver le volume lié à la vitesse ou aux tonalités des touches.

ACTIVATION DES ANNONCES TRAFIC

De nombreux émetteurs RDS diffusent des annonces de circulation. Si la fonction d'annonces de circulation est activée, la diffusion de la radio ou la lecture du média est interrompue pendant la durée de l'annonce de circulation.

Pour activer les annonces sur la circulation, accéder au menu **OPTIONS** puis activer **TA**.

Si **TA** est activé, **TA** s'affiche dans la ligne du bas du menu principal de radio.

Activation RDS

Dans le menu principal de la radio, toucher **OPTIONS** et activer **RDS**.

Si **RDS** est activé, **RDS** s'affiche dans la ligne du bas du menu principal de radio.

Texte radio

Si RDS est activé, l'information du programme de radio actif actuellement ou de la piste de musique lue actuellement s'affiche sous le nom du programme.

Pour afficher ou masquer les informations, accéder au menu

OPTIONS puis activer ou désactiver **Information**.

Digital audio broadcasting

Digital Audio Broadcasting (DAB) diffuse les stations radio de manière numérique.

Les stations DAB sont indiquées par un nom au lieu d'une fréquence de réception.

Liaison FM-DAB

Cette fonction active la commutation entre une station FM et une station DAB correspondante et vice versa.

La commutation entre FM et DAB survient dès qu'une station DAB correspondante est disponible.

Cependant, il est recommandé d'enregistrer les stations favorites comme stations DAB pour réduire la fréquence de commutation.

Le passage de la DAB à la FM se produit si le signal est trop faible pour être capté par le récepteur et que la station FM correspondante est disponible.

Remarque : Après le changement, le volume peut être différent.



Activation

Une condition préalable est que **RDS** soit activé avant l'activation de la liaison FM-DAB.

Pour activer la liaison FM-DAB, sélectionner **OPTIONS** au menu principal de la radio puis sélectionner **Suivi FM-DAB**.

Le symbole suivant s'affiche lorsque la liaison FM-DAB est activée :



163

Désactivation

Pour désactiver la liaison FM-DAB, sélectionner **OPTIONS** au menu principal de la radio puis désélectionner **Suivi FM-DAB**.

La liaison FM-DAB est automatiquement désactivée lorsque **RDS** est désactivé.

AUDIO

Activation de la radio


Toucher .

Le menu principal Audio sélectionné en dernier lieu est affiché.



Si le menu principal de la radio est inactif, toucher **SOURCES** puis toucher **Radio**.

La station reçue est la dernière station écoutée.

Sélection de gamme d'ondes

Sélectionner **OPTIONS** et toucher à plusieurs reprises  pour basculer entre les différentes bandes de fréquences.

Recherche d'émetteurs Recherche automatique d'émetteurs

Toucher brièvement  ou  pour écouter l'émetteur disponible précédent ou suivant.

Listes de stations


Dans les listes de stations, toutes les stations radio disponibles pour choix dans la zone de réception finale sont disponibles pour sélection.

Pour afficher une liste des stations de la bande de fréquences actuellement active, toucher **Liste**.

Sélection de la station souhaitée

Mise à jour des listes de stations

Si les stations enregistrées dans la liste des stations spécifiques de la bande de fréquences ne peuvent plus être reçues, les listes de stations doivent être mises à jour.

Pour lancer une mise à jour de la bande de fréquences actuellement active, toucher .

Enregistrement des émetteurs favoris

Jusqu'à 24 émetteurs radio de toutes les bandes de fréquences peuvent être enregistrés comme favoris dans la liste **Préréglages**.

Appuyer sur Préréglages pour afficher les boutons de présélection.

Enregistrement de l'émetteur actif actuellement

Maintenir le bouton désiré enfoncé pendant quelques secondes dans la liste **Préréglages**. Le nom de fréquence ou d'émetteur concerné s'affiche sur le bouton.

Si un émetteur est déjà enregistré sur un bouton de présélection, cet émetteur est écrasé par le nouveau. Sinon, toucher **★ Mem** dans le menu principal de la radio pour mémoriser la station actuellement active.

Enregistrement d'un émetteur depuis une liste d'émetteurs

Sélectionner Liste puis sélectionner la station désirée.

Pour mémoriser une station de la liste des stations, toucher brièvement **★** à côté de la station désirée. La station est mémorisée et le numéro de la touche de préréglage s'affiche alors.

Pour supprimer une station, toucher de nouveau ★.

Sinon, toucher longuement le nom de la station jusqu'à ce qu'elle soit mémorisée.

Pour supprimer la station, toucher de nouveau longuement le nom de la station jusqu'à ce qu'un message correspondant s'affiche.

Retrouver les stations

Au menu principal de la radio, sélectionner **Préréglages**. Toucher brièvement le bouton de présélection de l'émetteur désiré.

SYSTÈME MULTIMÉDIA

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Introduction

Remarques importantes concernant l'utilisation et la sécurité routière



AVERTISSEMENT

Le système d'infodivertissement doit être utilisé sans jamais compromettre la sécurité de conduite. Par mesure de sécurité, il est préférable d'arrêter le véhicule avant d'utiliser le système d'infodivertissement.

Réception radio

La réception radio peut entraîner des sifflements, des bruits, des distorsions acoustiques ou une absence de réception dus à :

- des variations de distance par rapport à l'émetteur
- une réception multivoie due aux réflexions
- des effets d'écran

Système De Navigation

Panneau de commande – Système de navigation



163



Appui court : pour activer/désactiver le système ou couper le son.

Appui long : pour passer en mode d'attente.

Tourner : régler le volume.



Affiche l'écran d'accueil.



Affiche le menu des systèmes d'assistance au conducteur.



Affiche le menu des réglages de climatisation.



Affiche le menu audio.



Affiche le menu du téléphone. Affiche l'écran de projection du téléphone lorsque celle-ci est active.




Affiche le menu de navigation.

Personnalisation

Le centre d'information conducteur et l'écran d'information peuvent être personnalisés.

Pour afficher le menu de personnalisation, ouvrir l'application des



réglages  et appuyer sur le menu de personnalisation.

Couleur de l'écran

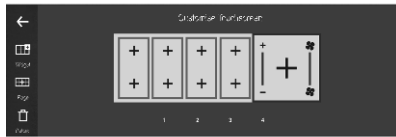
La couleur de l'arrière-plan du centre d'information conducteur et de l'écran d'information peut être choisie. La couleur de l'arrière-plan choisie s'affiche immédiatement dans le centre d'information conducteur et sur l'écran d'information.

Ambiance sonore

Un son sport actif pour le mode Sport peut être activé ou désactivé.

Pages

Plusieurs pages personnalisées peuvent être créées pour le centre d'information conducteur et l'écran d'information.



163

Chaque page peut être personnalisée en choisissant les widgets à afficher.

Pour ajouter une page, appuyer sur .


Pour supprimer une page, faire glisser et déposer la page correspondante sur




Profils

Plusieurs profils d'utilisateur peuvent être créés.

En raison de l'option de création de profils, le système d'infodivertissement peut être adapté à plusieurs conducteurs. Des réglages différents ainsi que les stations radio et destinations enregistrées seront connectés à un profil spécifique. Ainsi, il n'est pas utile d'effectuer les réglages à chaque fois qu'une personne conduit le véhicule.


Pour afficher les réglages de profil, ouvrir l'application des réglages  et appuyer sur le menu de profil.

Création d'un profil



Pour créer un nouveau profil, appuyer sur .

Les réglages suivants peuvent être effectués pour chaque profil :

- nom du profil
- avatar
- périphérique associé

Une fois qu'un nouveau profil est créé, les réglages du profil peuvent être modifiés à tout moment en appuyant sur .

Suppression d'un profil

Pour supprimer un profil, appuyer sur  à côté du profil correspondant et sélectionner . Le profil invité ne peut pas être supprimé.

Le profil invité est un profil par défaut. Il est actif lorsque aucun autre profil n'a été créé ou n'est actif.

Fonctionnement de base

Utilisations de l'écran

L'écran du système d'infodivertissement est doté d'une surface tactile permettant une interaction directe avec les commandes de menu affichées.

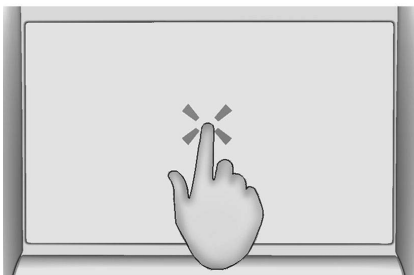


ATTENTION

Ne pas utiliser d'objets pointus ou durs comme des stylos à bille, crayons ou tout autre objet sur l'écran tactile.

Utiliser les mouvements de doigts suivants pour commander le système d'infodivertissement.

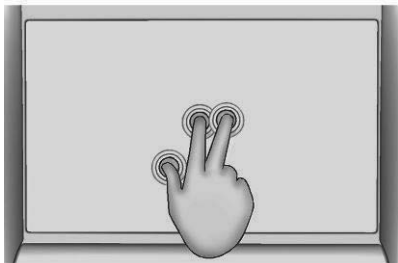
Appui



163

Pour ouvrir un menu ou sélectionner une option, toucher l'écran.

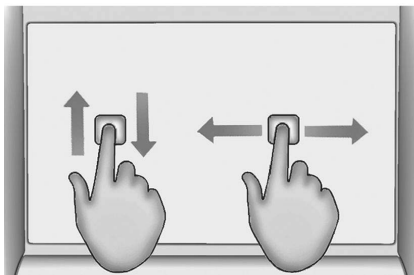
Accès rapide à trois doigts



163

La touche sert à afficher l'aperçu des applications.

Balayage



163

Le balayage sert à faire défiler un menu ou à effectuer un panoramique sur une carte.

Retour à l'écran précédent dans un sous-menu

Pour retourner à l'écran précédent, appuyer sur ← dans la partie supérieure de l'écran.

Afficher et masquer le menu

Dans une application, le menu peut être affiché et masqué en appuyant sur ≡.

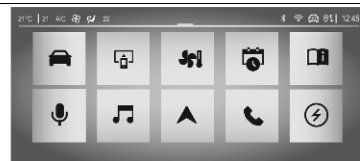
Barre d'état

La barre d'état est la barre en haut de l'écran. Elle peut indiquer :


- heure
- température extérieure

- l'état de la connexion Wi-Fi
- Bluetooth®
- la réception mobile
- les fonctions activées, par exemple climatisation

Aperçu des applications

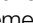



163

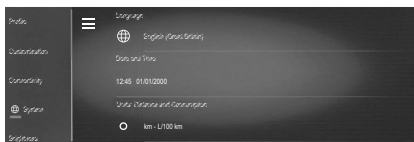
Pour afficher une liste de toutes les applications disponibles, appuyer sur .

Autrement, l'aperçu des applications peut être affiché en appuyant sur l'écran avec 3 doigts.

Réglages du système

Pour afficher le menu des réglages du système, ouvrir l'application des réglages  et appuyer sur le menu des réglages du système .






163


Les réglages du système suivants peuvent être effectués :

- langue
- date et heure, format de l'heure, format de la date
- unité de distance et de consommation
- unité de température extérieure
- rétablir les réglages d'usine
- voir les informations du système

Luminosité


Pour régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord et de l'éclairage intérieur, ouvrir l'application des réglages  et toucher le menu du réglage de luminosité. L'éclairage intérieur peut également être activé ou désactivé.

Connectivité

Pour afficher le menu de connectivité, ouvrir l'application des réglages  et appuyer sur le menu de connectivité. Réglages disponibles :

- périphériques sans fil : afficher tous les périphériques couplés, connecter ou déconnecter un périphérique, choisir les préférences de connexion pour chaque périphérique (Bluetooth® ou projection téléphonique) et rechercher les périphériques à proximité
- Réseaux Wi-Fi : activer ou désactiver le Wi-Fi, rechercher des réseaux Wi-Fi à proximité et connecter le système à un réseau Wi-Fi
- réglages de renseignements privés : activer ou désactiver le partage des données et de la localisation pour les services autorisés

Mises à jour du système

Lorsqu'une mise à jour est disponible et prête à être installée, un message s'affiche à la fin d'un trajet après avoir arrêté le véhicule. Autrement, ouvrir l'application des réglages  et appuyer sur le menu des mises à jour pour vérifier si une mise à jour est disponible. Si elles sont

disponibles, les mises à jour en attente s'affichent à l'écran.



Il est possible d'activer le téléchargement automatique des mises à jour en appuyant sur la case à cocher. S'il est activé, les mises à jour sont automatiquement téléchargées lorsque le véhicule est connecté à un réseau Wi-Fi externe.

Remarque :

L'utilisation de ce service n'est pas facturée par le Constructeur. En revanche, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire par smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement du forfait de données. Ces frais éventuels sont répercutés sur la facture de votre opérateur téléphonique.

L'installation d'une mise à jour se poursuit même si le véhicule est quitté et fermé. Lorsque le véhicule a redémarré, un message s'affiche à l'écran si l'installation de la mise à jour s'est terminée avec succès. Lorsque l'installation a échoué, un message correspondant s'affiche à l'écran. Contacter un centre d'assistance.

Confidentialité


Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés via le menu de connectivité dans l'application des réglages . Sinon, il est possible de régler les paramètres de confidentialité via la barre d'état en appuyant sur . Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés pour chaque profil. Les paramètres de confidentialité suivants peuvent être réglés :

- partage des données et de la position
- partage des données
- mode privé

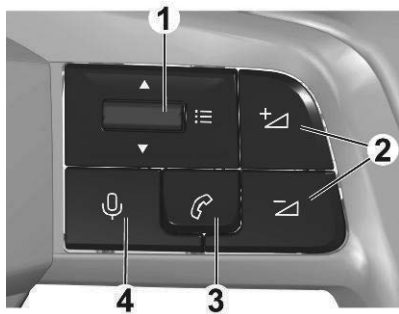
Pour utiliser tous les services connectés disponibles sans restrictions, il est nécessaire de partager les données et la position.

Lorsque le mode privé est activé, les services connectés n'effectueront qu'un traitement local à l'intérieur du véhicule, avec des fonctions limitées.


Services connectés

Pour afficher le menu des services connectés, ouvrir l'application des réglages  et appuyer sur l'option de menu correspondante.

COMMANDES AU VOLANT



163

- 1** Basculer vers le haut ou le bas : sélectionner la station de radio ou la piste précédente/suivante ou parcourir la liste des appels récents.
Appui court : afficher un menu ou valider une sélection.
- 2** Appui court : régler le volume ou rétablir le son.
Appui long sur  : couper le son.
- 3** Appui court : accepter un appel entrant, raccrocher, afficher la liste des appels récents ou afficher l'écran de projection du téléphone.
Appui long : refuser un appel entrant.

- 4** Appui court : activer l'assistance vocale du système d'infodivertissement.
Appui long : activer l'assistance vocale du téléphone mobile connecté.

COMMANDES VOCALES

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 20 langues minimum (Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe, Brésilien, Chinois, Danois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turque) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le réseau cellulaire.

Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système. Si la langue choisie n'a pas été téléchargée, un message à l'écran apparaît dès le premier cas de non connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement. Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au






préalable (contact mis sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi.

Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran. Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

La reconnaissance vocale intégrée peut être utilisée pour actionner le système d'infodivertissement via les commandes vocales.

Il existe trois façons d'activer la reconnaissance vocale :

1. appuyer sur  au volant.
2. toucher  à l'écran d'information.

Pour afficher des exemples de commandes vocales, ouvrir le menu d'aide  à l'écran d'information. Les exemples sont triés par catégories, par ex. radio ou navigation.

NAVIGATION

Accès à des vidéos complémentaires



<https://www.tomtom.com/stellantis-connected-nav>



Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur "**Rechercher**" pour entrer une adresse ou un nom.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.




Appuyer sur ce bouton pour afficher le mode 3D/2D ou pour afficher les directions cardinales (N, E, S, W).

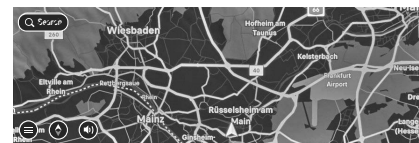


Par appuis successifs sur ce bouton, sélectionner : "**Son activé**", "**Alertes uniquement**", "**Silencieux**".




Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.

Appuyer sur  à l'écran d'information pour ouvrir l'application navigation.



Démarrage d'un guidage d'itinéraire

Pour démarrer un guidage d'itinéraire,


appuyer sur  pour saisir une adresse à l'aide d'un clavier.

Après avoir saisi les premières lettres de l'adresse, les adresses correspondantes s'affichent.

Une fois l'adresse saisie, plusieurs itinéraires peuvent s'afficher sur la carte. En choisir un avant de lancer le guidage d'itinéraire.


Guidage d'itinéraire actif


Pendant un guidage d'itinéraire actif, des informations concernant l'itinéraire, par exemple l'heure d'arrivée prévue et la distance, s'affichent à l'écran.


Pour activer ou désactiver les invites vocales du guidage d'itinéraire, appuyer sur .


Pour modifier l'itinéraire, ajouter un arrêt, par exemple un restaurant ou une station-service, ou pour afficher des instructions, toucher les trois points sur la barre latérale de l'écran.


Paramètres d'itinéraire

Pour ouvrir le menu des réglages, toucher les trois points sur la barre latérale de l'écran, puis toucher le menu des réglages .

Appuyer sur  pour afficher les téléchargements de carte, pour définir la couleur de la carte, pour définir les points d'intérêt affichés sur la carte et d'autres paramètres de carte, pour définir les informations d'arrivée, pour configurer la barre latérale sur l'écran de guidage d'itinéraire, pour définir l'orientation de la carte ou pour afficher l'autonomie du véhicule sur la carte.



Appuyer sur  pour définir les options de changement d'itinéraire, pour définir les types d'itinéraire préférés (rapide, court, écologique) ou pour éviter des itinéraires spécifiques (routes à péage, routes non goudronnées, etc.).

Appuyer sur  pour définir les types d'invites vocales, d'alertes et de sons.

Appuyer sur  pour définir les informations privées (conserver l'historique du trajet, les destinations fréquentes, etc.).

Mises à jour de carte

Lorsque les services connectés sont activés, la carte de la région actuelle est automatiquement mise à jour.

Lorsque le système est connecté à un réseau Wi-Fi, les cartes de toutes les autres régions peuvent être mises à jour via le menu  Bluetooth® .



AVERTISSEMENT

Avertissement La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas se substituer au conducteur. Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur.

En utilisant la navigation, vous acceptez les conditions générales suivantes : https://www.tomtom.com/en_gb/legal/eula-automotive/?388448

CONNECTIVITÉ

Projection de téléphone

Les applications Apple® CarPlay et Android Auto de projection de téléphone affichent des applications sélectionnées depuis un smartphone sur l'écran d'information et permettent leur fonctionnement directement via les commandes d'infodivertissement. Vérifier avec le fabricant de l'appareil si cette fonction est compatible avec le smartphone et si cette application est disponible dans le pays où l'on se trouve.

Préparation du smartphone

iPhone® : S'assurer que Siri® est activé sur le téléphone.

Téléphone Android : Télécharger l'application Android Auto sur le téléphone depuis la boutique Google Play™.

Connexion du smartphone

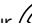
Connecter le téléphone au port USB ou connecter le téléphone via Bluetooth®. S'assurer que la projection du téléphone est activée dans les réglages de connectivité.

Démarrage de la projection du téléphone

Toucher l'application Apple® CarPlay ou Android Auto sur l'écran d'information.

L'écran de projection du smartphone affiché dépend du smartphone et de la version du logiciel.

Utilisation de l'assistant vocal du smartphone

Appuyer sur  et le maintenir enfoncé sur le volant et dire la commande vocale d'activation correspondante de l'assistant vocal du smartphone pour l'utiliser via le système d'infodivertissement.

TÉLÉPHONE

La fonction de téléphone vous offre la possibilité d'avoir des conversations



téléphoniques via un micro et des haut-parleurs dans le véhicule, ainsi que d'utiliser les fonctions les plus importantes de votre téléphone mobile par l'intermédiaire du système d'infodivertissement du véhicule. Pour utiliser la fonction de téléphone, le téléphone portable doit être connecté au système d'infodivertissement via Bluetooth®.

Toutes les fonctions du téléphone ne sont pas acceptées par tous les téléphones mobiles. Les fonctions téléphoniques utilisables dépendent du téléphone portable correspondant et du fournisseur de services. Vous pouvez trouver davantage d'informations sur le sujet dans les instructions d'utilisation de votre téléphone mobile, vous pouvez également vous renseigner auprès de votre fournisseur de services.

Remarques importantes concernant l'utilisation et la sécurité routière



AVERTISSEMENT

Les téléphones mobiles ont des effets sur l'environnement. C'est pourquoi des règles de sécurité et des instructions ont été élaborées. Se familiariser avec les instructions correspondantes avant d'utiliser la fonction téléphone.

L'utilisation du dispositif mains libres pendant la conduite peut être dangereuse car la concentration est réduite lorsque l'on téléphone. Garer le véhicule avant d'utiliser le dispositif mains libres. Suivre les dispositions du pays dans lequel on se trouve actuellement.

Ne pas oublier de respecter les réglementations spéciales en vigueur dans certaines régions et toujours éteindre le téléphone mobile si l'utilisation de téléphones mobiles est interdite, si des interférences sont causées par le téléphone mobile ou si des situations dangereuses peuvent se produire.

Couplage d'un appareil

Pendant le processus de couplage, l'échange de code PIN entre l'appareil Bluetooth® et le système d'infodivertissement et la connexion de l'appareil Bluetooth® avec le système d'infodivertissement est établie.

Remarque

- Deux appareils Bluetooth® couplés peuvent être connectés simultanément au système d'infodivertissement. Un appareil en mode mains libres, l'autre en mode audio streaming. Voir la description qui suit des réglages de profil Bluetooth®.

Cependant, deux appareils ne peuvent être utilisés simultanément en mode mains libres.

- Le couplage n'a besoin d'être effectué qu'une seule fois, à moins que l'appareil ne soit supprimé de la liste des appareils couplés. Si l'appareil a déjà été connecté, le système d'infodivertissement établit automatiquement la communication.
- L'utilisation du Bluetooth® décharge considérablement la batterie du dispositif. Par conséquent, connecter le périphérique au port USB pour le charger.

Couplage d'un nouvel appareil

1. Activer la fonction Bluetooth® de l'appareil Bluetooth®. Pour plus d'informations, voir les instructions d'utilisation de l'appareil Bluetooth®.
2. Appuyer sur , puis sur Recherche Bluetooth®. Une recherche de tous les appareils Bluetooth® dans l'environnement proche est effectuée.
3. Sélectionner l'appareil Bluetooth® à coupler dans la liste affichée.


4. Confirmer la procédure de couplage :

Si le protocole SSP (couplage simplifié) est pris en charge : Confirmer les messages de l'Infotainment System et de l'appareil Bluetooth®.


Si le protocole SSP (couplage simplifié) n'est pas pris en charge : Sur le système d'infodivertissement : un message s'affiche en demandant de saisir un code PIN sur l'appareil Bluetooth. Sur l'appareil Bluetooth : entrer le code PIN et confirmer. Le système d'infodivertissement et l'appareil sont couplés.

5. Le répertoire téléphonique est automatiquement téléchargé dans le système d'infodivertissement. Selon le téléphone, le système d'infodivertissement doit pouvoir accéder au répertoire téléphonique. Si nécessaire, confirmer les messages affichés sur le Bluetooth®. Si cette fonction n'est pas prise en charge par l'appareil Bluetooth®, le message correspondant s'affiche.

Opérations sur les appareils couplés


Appuyer sur , sélectionner **TEL**, puis sélectionner **Connexion Bluetooth®**. Une liste de tous les appareils couplés s'affiche.

Modification des réglages de profil Bluetooth®

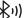
Toucher  à côté de l'appareil couplé souhaité.

Activer ou désactiver les réglages de profil comme désirés et confirmer vos réglages.

Connexion d'un appareil couplé



Les appareils couplés mais non connectés sont identifiés par . Sélectionner l'appareil désiré pour le connecter.


Déconnexion d'un appareil

L'appareil connecté actuellement est identifié par .

Sélectionner l'appareil à déconnecter.

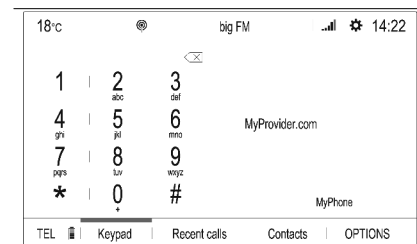
Effacement d'un appareil couplé

Toucher  dans le coin supérieur droit de l'écran pour afficher les icônes  à côté de chaque appareil couplé.

Toucher  à côté de l'appareil Bluetooth® à supprimer et confirmer le message affiché.

Menu principal Téléphone

Appuyer sur  pour afficher le menu principal de téléphone.



164

De nombreuses fonctions du téléphone peuvent maintenant être contrôlées via le menu principal du téléphone (et les sous-menus associés) et via les commandes au volant spécifiques du téléphone.

Faire Un Appel Téléphonique

Entrer un numéro de téléphone

Saisir un numéro de téléphone en utilisant le clavier du menu principal de téléphone.

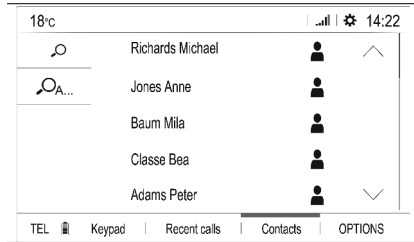
Dès que des chiffres sont saisis, les entrées correspondantes de la liste des contacts s'affichent par ordre alphabétique.

Toucher l'entrée désirée de la liste pour lancer un appel téléphonique.



Utilisation de la liste des contacts

La liste de contacts comporte toutes les données du répertoire téléphonique de l'appareil Bluetooth® connecté. Sélectionner **Contacts** pour consulter la liste des contacts.



164

Recherche d'un contact

Les contacts sont classés par prénom ou nom de famille. Pour modifier l'ordre, toucher **OPTIONS** puis . Pour faire défiler la liste, toucher ou .

Pour rechercher un contact au moyen du clavier, toucher .

Pour rechercher un contact par sa première lettre, toucher et sélectionner la lettre correspondante.

Modification ou suppression d'un contact

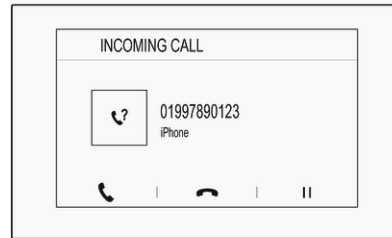
Sélectionner à côté du contact puis sélectionner l'option désirée.

Utilisation de l'historique des appels

Tous les appels entrants, sortants ou manqués sont enregistrés. Sélectionner **Appels récents** pour consulter l'historique des appels. Sélectionner l'entrée désirée de la liste pour lancer un appel.

Appel téléphonique arrivant

Si un mode audio, par exemple la radio ou le mode USB, est actif au moment d'un appel entrant, la source audio est mise en sourdine et reste en sourdine jusqu'à ce que l'appel soit terminé. Un message avec le numéro de téléphone ou le nom de l'appelant est affiché.



164

Pour répondre à l'appel, toucher .
Pour rejeter l'appel, toucher .

Pour mettre l'appel en attente, toucher . Pour reprendre l'appel, toucher . Pour mettre en sourdine le microphone du système d'infodivertissement, toucher **Micro OFF** et apparaît alors. Pour annuler la fonction de sourdine, appuyer de nouveau sur . Pour poursuivre la conversation via le téléphone mobile (en mode privé), toucher . Pour réactiver la conversation via le système d'infodivertissement, toucher de nouveau .

Remarque : Si l'utilisateur quitte et verrouille le véhicule alors qu'il est toujours en conversation téléphonique en mode privé, le système d'infodivertissement peut rester allumé jusqu'à ce qu'il quitte la zone de réception Bluetooth® du système d'infodivertissement.

Toujours placer les appels entrants en attente

Pour des raisons de sécurité, la fonction téléphonique peut placer tous les appels entrants en attente par défaut.

Pour activer cette fonction, sélectionner

OPTIONS puis toucher jusqu'à ce que la fonction soit activée.

Téléphones Mobiles Et Appareils Radio CB

Instructions d'installation et consignes de fonctionnement

Lors du montage et de l'utilisation d'un téléphone mobile, il est impératif de respecter les instructions de montage spécifiques au véhicule ainsi que les instructions d'utilisation du fabricant du téléphone et du dispositif mains libres. Sinon, l'homologation du type du véhicule peut être annulée.

Recommandations pour un fonctionnement sans problèmes :

- Antenne extérieure installée professionnellement pour obtenir la portée maximale possible
- Puissance d'émission maximale de 10 W
- Lors du choix de l'endroit d'installation du téléphone, considérer la Remarque correspondante dans la rubrique **Système d'airbag**.

Demander conseil sur les endroits de montage prévus pour l'antenne extérieure et le support ainsi que sur l'utilisation d'appareils dont la puissance d'émission est supérieure à 10 W.

L'utilisation d'un dispositif mains libres sans antenne extérieure pour des téléphones aux standards GSM 900/1800/1900 et UMTS est uniquement permise quand la puissance d'émission maximale du téléphone mobile ne dépasse pas 2 W pour les GSM 900 et 1 W pour les autres.

Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons de ne pas téléphoner en conduisant. Même l'usage de dispositifs mains-libres peut vous distraire du trafic.



AVERTISSEMENT

L'utilisation d'appareils radio et de téléphones mobiles qui ne correspondent pas aux standards de téléphones mobiles mentionnés ci-dessus n'est autorisée qu'avec une antenne appliquée à l'extérieur du véhicule.



NOTE

L'utilisation d'appareils radio et de téléphones mobiles qui ne correspondent pas aux standards de téléphones portables mentionnés ci-dessus n'est autorisée qu'avec une antenne appliquée à l'extérieur du véhicule.

MÉDIA

Ports USB

Deux ports USB sont disposés sur le panneau de commande. Un autre port USB peut se trouver dans la console arrière.



AVERTISSEMENT

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Remarque : Les ports USB doivent toujours rester propres et secs.

Un lecteur MP3, une clé USB, une carte SD (via un connecteur / adaptateur USB) ou un smartphone peuvent être connectés à chaque port USB.

Le système d'infodivertissement peut lire les fichiers audio ou afficher des fichiers d'image contenus dans des clés USB.

L'utilisation des différentes fonctions des appareils mentionnés ci-dessus branchés sur un port USB s'opère via les commandes et menus du système d'infodivertissement.

Remarque : Tous les périphériques auxiliaires ne sont pas pris en charge par le système d'infodivertissement.



Remarque : Pour utiliser la fonction de projection du téléphone du système infodivertissement, le smartphone doit être connecté au port USB du panneau de commande, qui peut être utilisé pour l'échange de données. Le port USB de la console arrière ne peut pas être utilisé pour Apple® CarPlay.

Connexion / déconnexion d'un appareil

Connecter un des appareils mentionnés ci-dessus à un port USB. Si nécessaire, utiliser le câble de connexion approprié. La fonction Musique démarre automatiquement.

Remarque : Si un appareil USB non lisible est connecté, un message d'erreur correspondant s'affiche et le système d'infodivertissement passe automatiquement à la fonction précédente.

Pour débrancher une clé USB, sélectionner une autre fonction et retirer ensuite le périphérique USB.



NOTE

Éviter de débrancher l'appareil pendant la lecture. L'appareil ou le système d'infodivertissement pourrait être endommagé.

Streaming audio Bluetooth®

Le streaming permet d'écouter la musique depuis un smartphone.

Pour une description détaillée de l'établissement d'une connexion Bluetooth®.

Si la lecture audio ne commence pas automatiquement, il peut s'avérer nécessaire de lancer la lecture sur le smartphone.

Commencer par régler le volume sur votre smartphone (à un niveau élevé). Ensuite, régler le volume du système d'infodivertissement.

Formats de fichiers

L'équipement audio prend en compte différents formats de fichier.

L'autoradio lit les fichiers

audio avec l'extension

".wav, .wma, .aac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Tous les fichiers ".wma" doivent être de type WMA 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 11, 22, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex :

" ? ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

Activation de la fonction musique

Connexion de la clé USB ou de l'appareil Bluetooth®.

Si l'appareil est déjà connecté mais si la lecture des fichiers musicaux enregistrés est inactive :

Appuyer sur . Sélectionner

SOURCES. Ensuite, sélectionner la source correspondante.

La lecture des plages audio débute automatiquement.

Fonctions De Lecture

Interruption et reprise de la lecture

Toucher pour interrompre la lecture.

Le bouton d'écran devient .

Toucher pour revenir à la lecture.

Lecture de la piste précédente ou suivante

Toucher ou .


Avance et recul rapides


Toucher et maintenir ou . Relâcher pour revenir au mode de lecture normal.

Vous pouvez également déplacer vers la gauche ou vers la droite le curseur indiquant la position actuelle de la piste.


Lecture aléatoire des plages

Sélectionner **OPTIONS** puis toucher l'icône Aléatoire à plusieurs reprises :

 : lit les pistes de la liste sélectionnée actuellement (album, artiste, etc.) par ordre aléatoire.

 : lit les pistes de la liste actuellement sélectionnée (album, artiste, etc.) en mode normal de lecture.

Répétition des pistes

Sélectionner **OPTIONS** puis toucher l'icône **Répéter**  à plusieurs reprises pour sélectionner l'une des options suivantes :

répète les pistes de la liste sélectionnée actuellement (album, artiste, etc.)

répète un fois les pistes de la liste sélectionnée actuellement (album, artiste, etc.)

lit les pistes de la liste actuellement sélectionnée (album, artiste, etc.) en mode normal de lecture

Activation de l'afficheur d'image

Connexion de l'appareil USB.

Si l'appareil est déjà connecté mais si l'afficheur d'image est inactif : Appuyer

sur , sélectionner **Photos** et choisir le dossier et l'image souhaités.




164


Toucher l'écran pour afficher la barre de menus.

Affichage de l'image précédente ou suivante

Toucher  ou .

Lancement ou arrêt d'un diaporama

Sélectionner  pour afficher les photos mémorisées sur le périphérique USB sous forme de diaporama.

Toucher  pour arrêter le diaporama.

Projection de téléphone

Les applications Apple® CarPlay et Android Auto de projection du téléphone affichent des applications sélectionnées du smartphone sur l'écran d'informations et permet leur fonctionnement directement

par les commandes du système d'infodivertissement.

Vérifier avec le fabricant de l'appareil si cette fonction est compatible avec le smartphone et si cette application est disponible dans le pays dans lequel on se trouve.

Préparation du smartphone

iPhone® : S'assurer que Siri® est activé sur le téléphone.

Téléphone Android : Télécharger l'application Android Auto sur le téléphone depuis la boutique Google Play™.

Connexion du smartphone iPhone

Connecter le téléphone au port USB.

Si le téléphone est déjà connecté via Bluetooth®, lors de la connexion au port USB et au lancement de l'application Apple® CarPlay, la connexion Bluetooth® se déconnecte. Après avoir débranché la connexion USB, le téléphone est de nouveau connecté via Bluetooth®.

Téléphone Android

Connecter le téléphone via Bluetooth® puis connecter le téléphone au port USB.

Démarrage de la projection du téléphone

Si la projection du téléphone ne démarre pas automatiquement,



appuyer sur  puis toucher **Apple® CarPlay** ou **Android Auto**.

L'écran affiché de projection du smartphone dépend du smartphone et de la version du logiciel.

Retour à l'écran d'infodivertissement

Appuyer par exemple sur le bouton  du panneau de commande.

MULTIMEDIA PRO

Introduction

Remarques importantes concernant l'utilisation et la sécurité routière



AVERTISSEMENT

Le système d'infodivertissement doit être utilisé sans jamais compromettre la sécurité de conduite. Par mesure de sécurité, il est préférable d'arrêter le véhicule avant d'utiliser le système d'infodivertissement.

Réception radio

La réception radio peut entraîner des sifflements, des bruits, des distorsions

acoustiques ou une absence de réception dus à :

- des variations de distance par rapport à l'émetteur
- une réception multivoie due aux réflexions
- des effets d'écran

MULTIMEDIA PRO

Panneau de commande – Multimedia Pro



165



Appui court : pour activer/désactiver le système ou couper le son.
Appui long : pour passer en mode d'attente.
Tourner : régler le volume.



Affiche l'écran d'accueil.



Affiche le menu des systèmes d'assistance au conducteur.



Affiche le menu des réglages de climatisation.

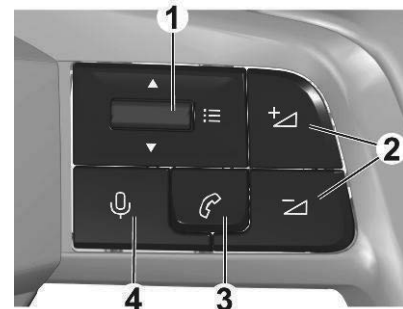


Affiche le menu audio.

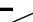


Affiche le menu du téléphone. Affiche l'écran de projection du téléphone lorsque celle-ci est active.


Commandes au volant



165

- 1 Basculer vers le haut ou le bas : sélectionner la station de radio ou la piste précédente/suivante ou parcourir la liste des appels récents.
Appui court : afficher un menu ou valider une sélection.
- 2 Appui court : régler le volume ou rétablir le son.
Appui long sur  : couper le son.
- 3 Appui court : accepter un appel entrant, raccrocher, afficher la liste des appels récents ou afficher l'écran de projection du téléphone.
Appui long : refuser un appel entrant.
- 4 Appui court : activer l'assistance vocale du système d'infodivertissement.
Appui long : activer l'assistance vocale du téléphone mobile connecté.

Personnalisation

Le centre d'information conducteur et l'écran d'information peuvent être personnalisés.
Pour afficher le menu de personnalisation, ouvrir l'application des réglages  et appuyer sur le menu de personnalisation.

Couleur de l'écran

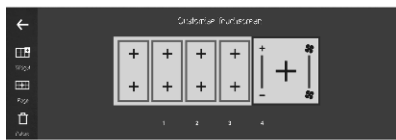
La couleur de l'arrière-plan du centre d'information conducteur et de l'écran d'information peut être choisie. La couleur de l'arrière-plan choisie s'affiche immédiatement dans le centre d'information conducteur et sur l'écran d'information.

Ambiance sonore

Un son sport actif pour le mode Sport peut être activé ou désactivé.



Pages

Plusieurs pages personnalisées peuvent être créées pour le centre d'information conducteur et l'écran d'information.



165

Chaque page peut être personnalisée en choisissant les widgets à afficher.

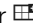
Pour ajouter une page, appuyer sur . Pour supprimer une page, faire glisser et déposer la page correspondante sur .

Widgets

Un widget est l'indication d'une information ou d'une jauge spécifique, par exemple des informations radio, des informations de navigation ou la jauge de température de liquide de refroidissement du moteur.



165


Le centre d'information conducteur peut afficher un widget par page, l'écran d'information peut contenir plusieurs widgets.
Pour ajouter un widget sur une page, appuyer sur .
Certains widgets sont disponibles en différentes tailles. Plus le widget est grand, moins il est possible d'afficher de widgets sur une page.

Profils


Plusieurs profils d'utilisateur peuvent être créés.
En raison de l'option de création de profils, le système d'infodivertissement peut être adapté à plusieurs conducteurs. Des réglages différents ainsi que les stations radio



et destinations enregistrées seront connectés à un profil spécifique. Ainsi, il n'est pas utile d'effectuer les réglages à chaque fois qu'une personne conduit le véhicule.


Pour afficher les réglages de profil, ouvrir l'application des réglages  et appuyer sur le menu de profil.

Création d'un profil



Pour créer un nouveau profil, appuyer sur .

Les réglages suivants peuvent être effectués pour chaque profil :

- nom du profil
- avatar
- périphérique associé

Une fois qu'un nouveau profil est créé, les réglages du profil peuvent être modifiés à tout moment en appuyant sur .

Suppression d'un profil

Pour supprimer un profil, appuyer sur  à côté du profil correspondant et sélectionner . Le profil invité ne peut pas être supprimé.

Le profil invité est un profil par défaut. Il est actif lorsque aucun autre profil n'a été créé ou n'est actif.

FUNCTIONNEMENT DE BASE

Utilisations de l'écran

L'écran du système d'infodivertissement est doté d'une surface tactile permettant une interaction directe avec les commandes de menu affichées.

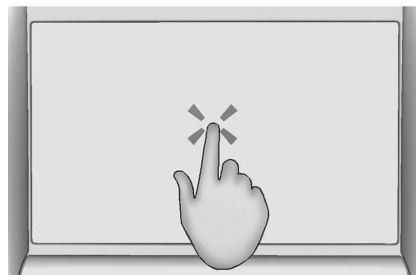


ATTENTION

Ne pas utiliser d'objets pointus ou durs comme des stylos à bille, crayons ou tout autre objet sur l'écran tactile.

Utiliser les mouvements de doigts suivants pour commander le système d'infodivertissement.

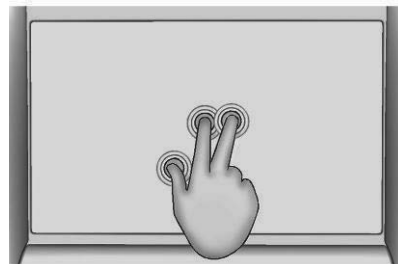
Appui



165

Pour ouvrir un menu ou sélectionner une option, toucher l'écran.

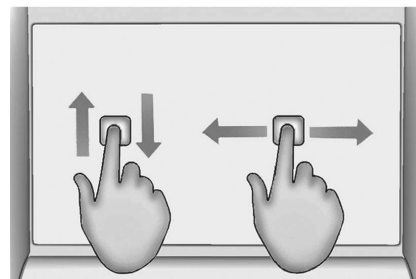
Accès rapide à trois doigts



165

La touche sert à afficher l'aperçu des applications.

Balayage



165

Le balayage sert à faire défiler un menu ou à effectuer un panoramique sur une carte.

Retour à l'écran précédent dans un sous-menu

Pour retourner à l'écran précédent, appuyer sur ← dans la partie supérieure de l'écran.

Afficher et masquer le menu Dans une application, le menu peut être affiché et masqué en appuyant sur ≡.

Barre d'état

La barre d'état est la barre en haut de l'écran. Elle peut indiquer :

- heure
- température extérieure
- l'état de la connexion Wi-Fi
- Bluetooth®
- la réception mobile
- les fonctions activées, par exemple climatisation

Aperçu des applications



165

Pour afficher une liste de toutes les applications disponibles, appuyer sur ☰.

Autrement, l'aperçu des applications peut être affiché en appuyant sur l'écran avec 3 doigts.

Réglages du système

Pour afficher le menu des réglages du système, ouvrir l'application des réglages ⚙️ et appuyer sur le menu des réglages du système 🌐.



165

Les réglages du système suivants peuvent être effectués :

- langue
- date et heure, format de l'heure, format de la date
- unité de distance et de consommation
- unité de température extérieure
- rétablir les réglages d'usine
- voir les informations du système

Luminosité

Pour régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord et de l'éclairage intérieur, ouvrir l'application des réglages ⚙️ et toucher le menu du réglage de luminosité.

L'éclairage intérieur peut également être activé ou désactivé.

Connectivité


Pour afficher le menu de connectivité, ouvrir l'application des réglages ⚙️ et appuyer sur le menu de connectivité. Réglages disponibles :

- périphériques sans fil : afficher tous les périphériques couplés, connecter ou déconnecter un périphérique, choisir les préférences de connexion pour chaque périphérique (Bluetooth® ou projection téléphonique) et rechercher les périphériques à proximité
- Réseaux Wi-Fi : activer ou désactiver le Wi-Fi, rechercher des réseaux Wi-Fi à proximité et connecter le système à un réseau Wi-Fi
- réglages de renseignements privés : activer ou désactiver le partage des données et de la localisation pour les services autorisés



Mises à jour du système

Lorsqu'une mise à jour est disponible et prête à être installée, un message s'affiche à la fin d'un trajet après avoir arrêté le véhicule.


Autrement, ouvrir l'application des réglages  et appuyer sur le menu des mises à jour pour vérifier si une mise à jour est disponible. Si elles sont disponibles, les mises à jour en attente s'affichent à l'écran.


Il est possible d'activer le téléchargement automatique des mises à jour en appuyant sur la case à cocher. S'il est activé, les mises à jour sont automatiquement téléchargées lorsque le véhicule est connecté à un réseau Wi-Fi externe.

L'installation d'une mise à jour se poursuit même si le véhicule est quitté et fermé. Lorsque le véhicule a redémarré, un message s'affiche à l'écran si l'installation de la mise à jour s'est terminée avec succès.

Lorsque l'installation a échoué, un message correspondant s'affiche à l'écran. Contacter un centre d'assistance.

Confidentialité


Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés via le menu de connectivité dans l'application des réglages . Sinon, il est possible de

réglér les paramètres de confidentialité via la barre d'état en appuyant sur . Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés pour chaque profil. Les paramètres de confidentialité suivants peuvent être réglés :


- partage des données et de la position
- partage des données
- mode privé Pour utiliser tous les services connectés disponibles sans restrictions, il est nécessaire de partager les données et la position.


Lorsque le mode privé est activé, les services connectés n'effectueront qu'un traitement local à l'intérieur du véhicule, avec des fonctions limitées.

Services connectés

Pour afficher le menu des services connectés, ouvrir l'application des réglages  et appuyer sur l'option de menu correspondante.

AUDIO


Afficher l'écran audio en appuyant sur  dans l'aperçu des applications.


Appuyer sur  pour basculer entre la radio et un périphérique externe connecté comme source audio.




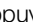
165

Changement de station de radio

Appuyer brièvement sur  pour effectuer une recherche automatique de la station de radio suivante.

Appuyer sur  et maintenir enfoncé pour effectuer une recherche rapide des stations de radio suivantes.


Appuyer brièvement sur  pour effectuer une recherche automatique de la station de radio précédente.

Appuyer sur  et maintenir enfoncé pour effectuer une recherche rapide des stations de radio précédentes.

Liste des stations

Toutes les stations radio disponibles seront affichées dans une liste en touchant l'entrée de liste dans le menu radio sur le côté gauche de l'écran.


Gamme d'ondes

Pour sélectionner la gamme d'ondes, appuyer sur .

Réglage de la fréquence

Pour régler une fréquence radio

spécifique, appuyer sur .


Un pavé numérique s'affiche. Entrer la fréquence désirée et appuyer sur  pour confirmer.

Enregistrer les stations de radio


Pour enregistrer la station de radio

actuelle, toucher  pour accéder à la station, puis toucher  dans la partie inférieure de l'écran.


Les boutons qui sont déjà utilisés pour des stations de radio peuvent être écrasés.


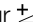

Les boutons inutilisés pour l'enregistrement des stations de radio seront indiqués par .

Autrement, il est possible d'enregistrer des stations de radio en appuyant sur l'icône de cœur correspondante dans la liste des stations.

Les stations de radio enregistrées sont affichées ou masquées en appuyant sur . Les stations de radio enregistrées seront alignées dans la partie inférieure de l'écran. Appuyer sur la station de radio souhaitée pour la syntoniser.

Mode silencieux

Pour couper ou rétablir le son, toucher  sur l'écran.

Sinon, appuyer sur  au volant pour couper le son et sur  ou sur  pour rétablir le son.

Paramètres audio

Dans le menu des réglages de l'application radio, les réglages suivants peuvent être effectués :

- réglages du son : son d'ambiance, égaliseur, équilibre
- réglages de la radio : ordre de la liste des stations, activation ou désactivation du suivi des stations et des annonces de circulation et d'actualités
- paramètres de volume : voix du système, sonnerie, appel téléphonique, sons du système, avertissements de navigation

PÉRIPHÉRIQUES EXTERNES

Projection de téléphone

Les applications Apple® CarPlay et Android Auto de projection de téléphone affichent des applications sélectionnées depuis un smartphone sur l'écran d'information et permettent leur fonctionnement directement via les commandes d'infodivertissement.

Vérifier avec le fabricant de l'appareil si cette fonction est compatible avec le smartphone et si cette application

est disponible dans le pays où l'on se trouve.

Préparation du smartphone

iPhone® : S'assurer que Siri® est activé sur le téléphone.

Téléphone Android : Télécharger l'application Android Auto sur le téléphone depuis la boutique Google Play™.

Connexion du smartphone


Connecter le téléphone au port USB ou connecter le téléphone via Bluetooth®. S'assurer que la projection du téléphone est activée dans les réglages de connectivité.

Démarrage de la projection du téléphone

Toucher l'application Apple® CarPlay ou Android Auto sur l'écran d'information.

L'écran de projection du smartphone affiché dépend du smartphone et de la version du logiciel.

Utilisation de l'assistant vocal du smartphone



Appuyer sur  et le maintenir enfoncé sur le volant et dire la commande vocale d'activation correspondante de l'assistant vocal du smartphone pour l'utiliser via le système d'infodivertissement.




RECONNAISSANCE VOCALE

La reconnaissance vocale intégrée peut être utilisée pour actionner le système d'infodivertissement via les commandes vocales.


Il existe trois façons d'activer la reconnaissance vocale :

- appuyer sur  au volant
- toucher  à l'écran d'information

Pour afficher des exemples de commandes vocales, ouvrir le menu d'aide  à l'écran d'information. Les exemples sont triés par catégories, par exemple radio ou navigation.

TÉLÉPHONE

Connexion Bluetooth®

Appuyer sur  à l'écran d'information pour ouvrir l'application du téléphone. Une fois qu'un téléphone mobile est connecté au système d'infodivertissement via Bluetooth®, les fonctions suivantes sont disponibles via l'application téléphone :

- afficher la liste des contacts
- afficher la liste des appels récents
- composer un numéro de téléphone sur un clavier

Couplage d'un téléphone mobile

Pour coupler un téléphone mobile, ouvrir le menu des réglages dans l'application téléphone de l'écran d'information.

Ouvrir le menu Bluetooth® sur le téléphone mobile et activer la fonction. Sélectionner le téléphone mobile dans la liste à l'écran des informations. Suivre les instructions qui s'affichent sur le téléphone mobile.

Dès que le téléphone mobile est correctement couplé, il se connecte automatiquement et sa connexion s'affiche.

Un deuxième téléphone mobile peut être connecté dans le menu des paramètres de l'application du téléphone.


Passage d'un appel


Pour effectuer un appel, sélectionner l'un des contacts de la liste de contacts, composer un numéro de téléphone via le clavier ou sélectionner un numéro dans la liste des appels récents.

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un message sur l'écran d'information.

Pour accepter un appel entrant ou raccrocher l'appel actif, appuyer sur le bouton correspondant à l'écran

d'information ou appuyer sur la touche  du volant.

Pour refuser un appel entrant, appuyer sur le bouton correspondant à l'écran d'information ou appuyer sur la touche  du volant et le maintenir enfoncé.

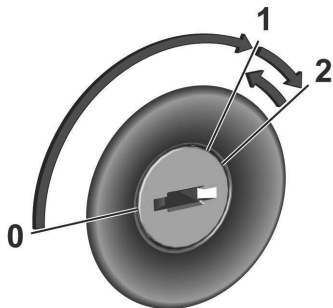
DÉMARRAGE ET UTILISATION

| | |
|-----------------------------|-----|
| PROCÉDURE DE | |
| DÉMARRAGE..... | 148 |
| FREINS | 154 |
| BOÎTE DE VITESSES | |
| AUTOMATIQUE | 158 |
| BOÎTE MANUELLE | 161 |
| SÉLECTEUR DE MODE DE | |
| CONDUITE (ÉLECTRIQUE) | 161 |
| MODES DE CONDUITE | 163 |
| GAZ D'ÉCHAPPEMENT | 164 |
| CARBURANT | 165 |
| CHARGE | 165 |
| CHARGEMENT DU | |
| VÉHICULE | 181 |
| TRACTION D'UNE | |
| REMORQUE | 183 |
| REMORQUAGE DE LOISIR | 184 |
| CONSEILS DE CONDUITE | 187 |



PROCÉDURE DE DÉMARRAGE

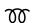
DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR



165

- 0 contact coupé : certaines fonctions restent actives jusqu'à ce que la clé soit retirée ou que la porte du conducteur soit ouverte, pour autant que le contact ait été mis précédemment.
- 1 allumage en mode alimentation : le contact est mis, le moteur diesel est préchauffé, des témoins s'allument et la plupart des fonctions électriques sont disponibles.

2 démarrage du moteur du véhicule : relâcher la clé une fois que le moteur a été démarré

1. Tourner la clé en **position 1** pour libérer le volant.
 2. **Transmission manuelle** : actionner la pédale d'embrayage et de frein.
 3. **Transmission automatique** : actionner la pédale de frein et déplacer le levier sélecteur en **P** ou **N**.
Ne pas accélérer.
Moteurs diesel : attendre que le voyant  s'éteigne.
 4. Tourner brièvement la clé sur la **position 2** et la relâcher une fois que le moteur a été démarré.
Transmission manuelle : pendant un Autostop (Stop&Start), enfoncer la pédale d'embrayage pour démarrer le moteur.
Transmission automatique : pendant un Autostop (Stop&Start), relâcher la pédale de frein pour démarrer le moteur.
- Autostop** = mise en veille du moteur avec le système Stop&Start.

Pour plus d'explications sur Stop&Start, voir la section "Fonction Stop&Start automatique".

Blocage du volant

Retirer la clé du commutateur d'allumage et tourner le volant jusqu'à ce qu'il s'engage.



Attendre que ce voyant s'éteigne au tableau de bord, puis tourner la clé en position x sans appuyer sur

la pédale d'accélérateur, pour actionner le démarreur jusqu'à ce que le moteur démarre.

Dès que le moteur démarre, lâcher la clé et revenir en position **2** :

- En conditions hivernales, à la mise du contact, la durée d'allumage du témoin de préchauffage est prolongée, attendre son extinction avant de démarrer.
- En conditions hivernales très sévères (par température inférieure à -23°C), pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule, moteur et boîte de vitesses, laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de démarrer le véhicule.



AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant, selon version

Démarrage du moteur

Actionner la pédale d'embrayage (boîte manuelle), la pédale de frein et presser **Start/Stop**.

Le frein de stationnement doit être serré.

▶ Avec une boîte manuelle, placer le levier de vitesses au neutre, embrayer à fond et maintenir la pédale enfoncée jusqu'au démarrage du moteur.

▶ Avec une boîte de vitesses automatique, placer le sélecteur en position P puis appuyer sur la pédale de frein.

Contact mis, mode alimentation sans démarrage du moteur du véhicule

Appuyer sur Start/Stop sans utiliser ni la pédale d'embrayage ni la pédale de frein. Les témoins s'allument et la plupart des fonctions électriques sont opérationnelles.

Moteur du véhicule et contact coupé

Appuyer brièvement sur **Start/Stop** dans chaque mode, ou lorsque le

moteur tourne et que le véhicule est à l'arrêt. Certaines fonctions restent actives jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur, pour autant que le contact ait été mis précédemment.

Arrêt d'urgence en cours de route

Appuyer sur **Start/Stop** pendant environ trois secondes. Le volant de direction se bloque dès que le véhicule est arrêté.

Blocage du volant

Le blocage du volant s'active automatiquement lorsque :

- Le véhicule est à l'arrêt.
- Le contact a été coupé.

Pour débloquer la direction, ouvrir et fermer la porte conducteur, mettre le contact en mode alimentation ou faire démarrer directement le moteur du véhicule.



AVERTISSEMENT

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

Utilisation de véhicules à système à clé électronique en cas de panne

Si la clé électronique est défectueuse ou si la pile de la clé électronique est faible, un message peut s'afficher sur le centre d'informations du conducteur.



166

Maintenir la clé électronique avec les boutons extérieurs à la marque du capot de la colonne de direction comme illustré.

Sur les véhicules à transmission manuelle, sélectionner le neutre, actionner la pédale d'embrayage, la pédale de frein et appuyer sur **Start/Stop**.

Sur les véhicules avec boîte automatique, déplacer le sélecteur sur la position **P**, actionner la pédale de frein et appuyer sur **Start/Stop**.



Cette possibilité n'est prévue que pour les cas d'urgence. Remplacer dès que possible la pile de la clé électronique. Pour le déverrouillage et le verrouillage des portes, se reporter à la description de la défaillance dans l'unité de télécommande radio ou le système à clé électronique .

Démarrage du véhicule à basses températures

Le démarrage du moteur sans chauffage auxiliaire est possible jusqu'à -25 °C pour les moteurs diesel et -30 °C pour les moteurs essence. Il faut juste choisir une huile moteur de viscosité adaptée, le carburant correct, effectuer les entretiens prescrits et avoir une batterie du véhicule suffisamment chargée.

À des températures inférieures à -30°C la boîte automatique a besoin d'un temps de chauffage d'environ cinq minutes. Le levier sélecteur doit se trouver en position **P**.

Fonctionnalités de chauffage

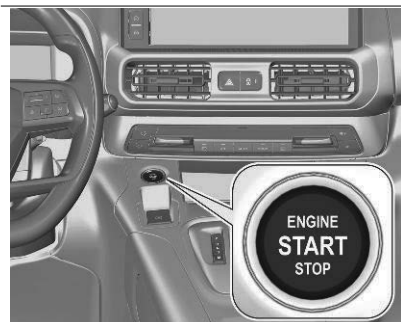
Remarque : Les fonctionnalités de chauffage individuelles, telles que les sièges chauffants ou le volant chauffé, peuvent être temporairement indisponibles en cas d'insuffisance de charge électrique. Les fonctionnalités

sont alors rétablies après quelques minutes.

Réchauffement du moteur turbo

Après le lancement, le couple moteur disponible peut être réduit pendant quelques instants, notamment lorsque le moteur est froid. Cette limitation permet au système de lubrification de protéger totalement le moteur.

Véhicules Avec Bouton D'alimentation



167

1. Boîte manuelle : actionner la pédale d'embrayage et de frein.
2. Transmission automatique : actionner la pédale de frein et déplacer le levier sélecteur en **P** ou **N**.
Ne pas accélérer.

3. Appuyer sur le bouton **Start/Stop**.
4. Relâcher le bouton après le début du démarrage. Le moteur diesel démarre après l'extinction du témoin de préchauffage ∞ .
5. Avant un redémarrage ou pour couper le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyer brièvement une fois sur Start/Stop.

Pour faire démarrer le moteur du véhicule pendant un arrêt automatique :

- Boîte manuelle : pendant un Autostop, enfoncer la pédale d'embrayage pour démarrer le moteur.
- Boîte automatique : pendant un Autostop, relâcher la pédale de frein pour démarrer le moteur.

Démarrage du moteur

Actionner la pédale d'embrayage (boîte manuelle), la pédale de frein et presser **Start/Stop**.

Le frein de stationnement doit être serré.

- Avec une boîte manuelle, placer le levier de vitesses au neutre, embrayer à fond et maintenir la pédale appuyée jusqu'au démarrage du moteur.

- ☐ Avec une boîte de vitesses automatique, placer le sélecteur en position **P** puis appuyer sur la pédale de frein.

Contact mis, mode alimentation sans démarrage du moteur du véhicule

Appuyer sur Start/Stop sans utiliser ni la pédale d'embrayage ni la pédale de frein. Les témoins s'allument et la plupart des fonctions électriques sont opérationnelles.

Moteur du véhicule et contact coupé

Appuyer brièvement sur **Start/Stop** dans chaque mode, ou lorsque le moteur tourne et que le véhicule est à l'arrêt. Certaines fonctions restent actives jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur, pour autant que le contact ait été mis précédemment.

Arrêt d'urgence en cours de route

Appuyer sur **Start/Stop** pendant environ trois secondes. Le volant de direction se bloque dès que le véhicule est arrêté.

Le blocage du volant s'active automatiquement lorsque :

- ☐ Le véhicule est à l'arrêt.
- ☐ Le contact a été coupé.

Pour débloquer la direction, ouvrir et fermer la porte conducteur, mettre le contact en mode alimentation ou faire démarrer directement le moteur du véhicule.



AVERTISSEMENT

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

Utilisation de véhicules à système à clé électronique en cas de panne

Si la clé électronique est défectueuse ou si la pile de la clé électronique est faible, un message peut s'afficher sur le centre d'informations du conducteur.



167

Maintenir la clé électronique avec les boutons extérieurs à la marque du capot de la colonne de direction comme illustré.

Sur les véhicules à transmission manuelle, sélectionner le neutre, actionner la pédale d'embrayage, la pédale de frein et appuyer sur **Start/Stop**.

Sur les véhicules avec boîte automatique, déplacer le sélecteur sur la position **P**, actionner la pédale de frein et appuyer sur **Start/Stop**.

Cette possibilité n'est prévue que pour les cas d'urgence. Remplacer dès que possible la pile de la clé électronique. Pour le déverrouillage et le verrouillage des portes, se reporter à la description de la défaillance dans l'unité de télécommande radio ou le système à clé électronique .

Arrêt d'urgence en cours de route

Si le moteur du véhicule doit être arrêté en roulant en situation d'urgence, appuyer sur **Start/Stop** pendant cinq secondes.



AVERTISSEMENT

La mise à l'arrêt du moteur pendant la conduite peut provoquer une perte de transfert de la puissance aux systèmes de frein et de direction. Les systèmes



d'assistance et les systèmes d'airbag sont désactivés.




L'éclairage et les feux de stop s'éteignent. Le moteur ne doit être arrêté et le contact ne doit être coupé pendant la conduite que dans les cas d'urgence.

STOP & START (ICE)

Le système Stop/Start permet d'économiser du carburant et de réduire les émissions à l'échappement. Lorsque les conditions le permettent, il coupe le moteur dès que le véhicule roule lentement ou est à l'arrêt, par ex., devant un feu rouge ou dans un bouchon.

Activation

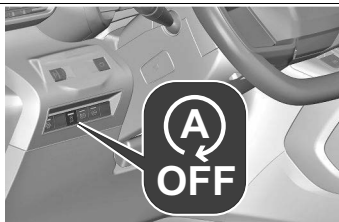
Par défaut, le système est activé à la mise du contact du véhicule. Selon version, activer le système manuellement :

- Appuyer sur  **OFF**. Le système est prêt à fonctionner lorsque la LED du bouton **OFF** est éteinte. Si le système Stop/Start n'est temporairement pas disponible et que le bouton  **OFF** est enfoncé, la LED du bouton clignote.
- Appuyer sur  et activer le système à l'écran d'information.

L'activation du système est confirmée par un message.



Autostop = mise en veille du moteur

Désactivation




168

Selon version, désactiver le système manuellement :

- Appuyer sur  **OFF**. La désactivation est indiquée lorsque la DEL dans le bouton s'allume.
- Appuyer sur  et désactiver le système à l'écran d'information.

La désactivation est confirmée par

l'allumage de  dans le centre d'information conducteur et par l'affichage d'un message.

Véhicules à boîte manuelle

Un Autostop peut être activé à l'arrêt ou à une vitesse inférieure à 20 km/h.

Activer un Autostop de la manière suivante :

- Enfoncer la pédale d'embrayage.
- Placer le levier sélecteur au point mort.
- Relâcher la pédale d'embrayage.

Le moteur sera coupé pendant que le contact reste mis.

Véhicules à boîte automatique

Si le véhicule est immobilisé avec la pédale de frein enfoncée, Autostop est automatiquement activé.


Le moteur sera coupé pendant que le contact reste mis.

Le système Stop&Start est désactivé sur des pentes de 12% ou plus.

Indication



169

Un Autostop est signalé par le voyant .

Lors d'un Autostop, les performances de freinage et du chauffage sont conservées.

Conditions pour un Autostop

Le système Stop&Start vérifie si toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le système Stop&Start n'est pas désactivé manuellement.
- La porte conducteur est fermée ou la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Les portes coulissantes sont fermées
- La batterie du véhicule est suffisamment chargée et en bon état.
- Le moteur est chaud.
- La température de liquide de refroidissement du moteur n'est pas trop élevée.
- La température de gaz d'échappement n'est pas trop élevée, par ex. après avoir conduit le véhicule avec une charge de moteur élevée.
- La température ambiante n'est pas trop basse.
- Le système de commande de climatisation permet un Autostop.
- La dépression de frein est suffisante.

- La fonction d'auto-nettoyage du filtre d'échappement n'est pas activée.
- Le véhicule a été conduit au moins à une vitesse de marche à pied depuis le dernier Autostop.

 Sinon, l'Autostop sera inhibé.

Remarque : Autostop peut être inhibé plusieurs heures après le remplacement ou le rebranchement d'une batterie.

Certains réglages du système de climatisation peuvent empêcher un Autostop.

Immédiatement après avoir roulé à une vitesse plus élevée, un arrêt automatique peut être inhibé.

Protection contre le déchargement de la batterie du véhicule

Pour assurer le redémarrage fiable du moteur, le système Stop&Start intègre plusieurs fonctions de protection contre la décharge de la batterie du véhicule.

Mesures d'économie d'énergie

Pendant un Autostop, plusieurs équipements électriques tels que le chauffage électrique d'appoint ou le chauffage de lunette arrière sont désactivés ou commutés en mode d'économie d'énergie. La vitesse de soufflerie du système de climatisation

est réduite pour économiser de l'énergie.

Redémarrage Du Moteur Par Le Conducteur

Véhicules à transmission manuelle

Enfoncer la pédale d'embrayage sans enfoncer la pédale de frein pour redémarrer le moteur.

Véhicules à boîte automatique

Le moteur redémarre dans les cas suivants :

- pédale de frein relâchée pendant que **D** ou **M** est sélectionné
- pédale de frein relâchée et **N** sélectionné lorsque le levier sélecteur est déplacé pour sélectionner **D** ou **M**
- pédale de frein enfoncée et **P** sélectionné lorsque le levier sélecteur est déplacé pour sélectionner **R**, **N**, **D** ou **M**
- R** sélectionné

Redémarrage Du Moteur Par Le Système Stop& Start

Véhicules à transmission manuelle : Le sélecteur doit être au neutre pour qu'un redémarrage automatique soit possible. Si l'une des conditions suivantes se produit pendant un Autostop,



le système Stop/Start redémarrera automatiquement le moteur :

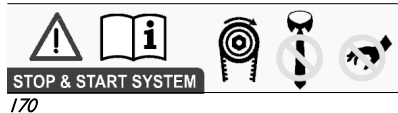
- Le système **Stop & Start** est désactivé manuellement.
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée et la porte du conducteur est ouverte.
- Les portes coulissantes sont fermées.
- La température du moteur est trop basse.
- Le niveau de charge de la batterie du véhicule est inférieur au niveau défini.
- La dépression de frein est insuffisante.
- Le véhicule est conduit au moins à une vitesse de marche à pied.
- Le système de commande de climatisation demande le démarrage du moteur.
- La climatisation est activée manuellement.

Si un accessoire électrique, un lecteur CD portable par exemple, est branché sur la prise de courant, une brève chute de tension au redémarrage peut être perçue.

 **AVERTISSEMENT**

Ouverture du capot moteur

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le système Stop&Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



Conduite sur chaussée inondée

*Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le système Start & Stop. Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.*

Anomalies de fonctionnement

Selon l'équipement du véhicule :



En cas de dysfonctionnement, ce voyant clignote quelques instants au combiné d'instruments,

puis s'allume de manière permanente, accompagné de l'affichage d'un message



En cas de dysfonctionnement du système, ce témoin clignote au combiné.



Le témoin de ce bouton clignote et un message apparaît, accompagné d'un signal sonore.

FREINS

Le système de freinage possède deux circuits indépendants l'un de l'autre. Si un circuit de freinage est défaillant, le véhicule peut toujours être freiné grâce à l'autre circuit de freinage. Toutefois, le freinage n'est obtenu qu'en enfonçant la pédale de frein fermement. Un effort nettement supérieur doit être exercé. La distance de freinage est plus longue qu'habituellement. Rechercher l'assistance d'un atelier avant de poursuivre le trajet. Quand le moteur ne tourne pas, l'assistance du servofrein disparaît une fois que la pédale de frein a été actionnée une ou deux fois. Le freinage n'est pas réduit, mais il nécessite une force beaucoup plus grande. Il est particulièrement important de garder cela à l'esprit quand le véhicule est remorqué.



FREIN DE STATIONNEMENT



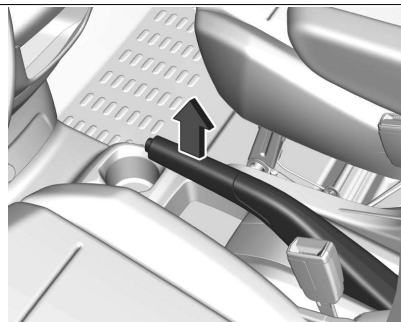
AVERTISSEMENT

Avant de sortir du véhicule, vérifier l'état du frein de stationnement. Le voyant s'allume en permanence lorsque le frein de stationnement électrique est serré.

Serrer toujours le frein de stationnement sans actionner le bouton de déverrouillage. Dans une pente ou dans une côte, le serrer aussi fort que possible. Pour desserrer le frein de stationnement, soulever un peu le levier, appuyer sur le bouton de déverrouillage et abaisser complètement le levier. Pour réduire les efforts d'actionnement du frein de stationnement, enfoncer en même temps la pédale de frein.

Tirer le commutateur  pendant une seconde au minimum, jusqu'à ce que le voyant  s'allume et que le frein de stationnement électrique soit appliqué. Le frein de stationnement électrique fonctionne automatiquement avec une force appropriée. Avant de quitter le véhicule, vérifier l'état du frein de stationnement électrique.

Frein de stationnement manuel



170

Frein de stationnement électrique



171

Serrage quand le véhicule est à l'arrêt

Le frein de stationnement électrique peut toujours être actionné, même avec le contact coupé.

Ne pas actionner le frein de stationnement électrique trop souvent sans faire tourner le moteur, car cela déchargera la batterie du véhicule.

Desserrage

- Mettre le contact. Garder la pédale de frein enfoncée, puis pousser le commutateur du voyant.

Aide au démarrage

- En enfonçant la pédale d'embrayage, puis en la relâchant légèrement et en enfonçant légèrement la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement électrique se desserre alors automatiquement. Ceci est uniquement possible si le fonctionnement automatique du frein électrique de stationnement est activé.



Ceci n'est pas possible lorsque l'on tire simultanément sur le commutateur du voyant.

Freinage en roulant

Quand le véhicule roule et que le commutateur du voyant est maintenu



tiré, le frein de stationnement électrique décélère le véhicule. Dès que le commutateur du voyant est relâché, le freinage s'arrête.

Le système antiblocage de sécurité et la fonction de contrôle de stabilité électronique stabilisent le véhicule pendant que le commutateur du voyant reste tiré. En cas d'erreur du frein électrique de stationnement, un message d'avertissement s'affiche au centre d'information conducteur. Si le système antiblocage de sécurité et la fonction de contrôle électronique de stabilité échouent, un des témoins  et  ou les deux s'allument au combiné d'instruments. Dans ce cas, la stabilité peut uniquement être obtenue en tirant et en poussant de manière répétitive sur le commutateur  jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Fonctionnement automatique

Le fonctionnement automatique comprend l'application automatique et le relâchement automatique du frein de stationnement électrique.

Le frein de stationnement électrique peut également être serré ou relâché manuellement à l'aide du commutateur du voyant.

Application automatique :

- Le frein de stationnement électrique est appliqué automatiquement lorsque le véhicule est immobile et avec le contact coupé.
- Le voyant s'allume sur le combiné d'instruments et un message s'affiche pour confirmer l'application.

Déverrouillage automatique :

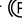
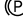


- Le frein de stationnement est relâché automatiquement après le départ.
- Le voyant s'éteint sur le combiné d'instruments et un message s'affiche pour confirmer le relâchement.

Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique et que le frein n'est pas relâché automatiquement, s'assurer que les portes avant sont correctement fermées.


Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, par exemple par temps très froid, lors d'un remorquage, etc., il peut s'avérer nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du frein de stationnement électrique.

1. Démarrer le moteur.

2. Si le frein de stationnement est relâché, appliquer le frein de stationnement en tirant le commutateur .
3. Retirer le pied de la pédale de frein.
4. Appuyer sur le commutateur  pendant au moins 10 secondes et 15 secondes au maximum.
5. Maintenir la pédale de frein enfoncée. Relâcher le commutateur .
6. Maintenir la pédale de frein enfoncée.
7. Tirer le commutateur  pendant deux secondes.

La désactivation du fonctionnement automatique du frein de stationnement électrique est confirmée par l'allumage

de  sur le combiné d'instruments. Le frein de stationnement électrique ne peut s'appliquer et se relâcher que manuellement.

Pour réactiver le mode automatique, répéter les étapes décrites plus haut.

Contrôle fonctionnel

Quand le véhicule ne roule pas, le frein de stationnement électrique peut ne pas serrer automatiquement. Le but est de contrôler le système.

Anomalie Le mode de défaillance du frein de stationnement électrique est signalé par un témoin et par un message du véhicule affiché dans le centre d'information conducteur. Le voyant (P) clignote : le frein de stationnement électrique n'est pas totalement serré ou desserré. En cas de clignotement permanent, desserrer le frein de stationnement électrique, puis essayer de nouveau de le serrer.

ASSISTANCE AU FREINAGE

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, l'effort de freinage maximal sera automatiquement appliqué.

Le fonctionnement de l'assistance au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein. Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire. La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.



AVERTISSEMENT

En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage

Avec une boîte de vitesses manuelle, tourner les roues vers le trottoir et engager une vitesse.

*Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P**.*

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.

Lorsque le véhicule est garé en pente, le frein de stationnement électrique doit être serré avant d'enclencher le mode **P de la boîte de vitesses automatique.**

En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas.

Par sécurité, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



172

FREINAGE D'URGENCE ACTIF

Le freinage d'urgence actif peut aider à réduire les dommages matériels et corporels lors d'une collision directe avant avec des véhicules et des piétons, lorsque le conducteur n'agit pas par freinage manuel ou braquage. Pour les véhicules équipés d'une caméra et d'un radar, le freinage d'urgence actif permet également de détecter les cyclistes. Avant que le freinage d'urgence actif ne soit appliqué, le conducteur peut être averti par une alerte de collision avant. La fonction utilise diverses entrées (par exemple, capteur de caméra, pression de freinage, vitesse du véhicule) pour calculer la probabilité d'une collision frontale.



**AVERTISSEMENT**

Ce système n'est pas destiné à remplacer la responsabilité du conducteur pour la conduite du véhicule et l'observation de la route. Il avertit le conducteur si le véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui précède, un piéton ou un cycliste. Juste avant la collision imminente, il réduit la vitesse du véhicule pour éviter la collision ou pour en limiter la gravité. Le système peut également réagir à la présence d'animaux. Les animaux de moins de 0,5 m ou les objets sur la chaussée ne sont toutefois pas détectés. Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule suivant en avant. Le conducteur doit toujours être prêt à agir et à freiner et braquer afin d'éviter les collisions.

FREINAGE RÉGÉNÉRATIF**AVERTISSEMENT**

En cas de températures extrêmes ou si la batterie haute tension est chargée quasi complètement, la force de freinage du moteur peut être réduite temporairement. Si la force de freinage n'est pas suffisante, le conducteur doit être prêt à utiliser la pédale de frein.

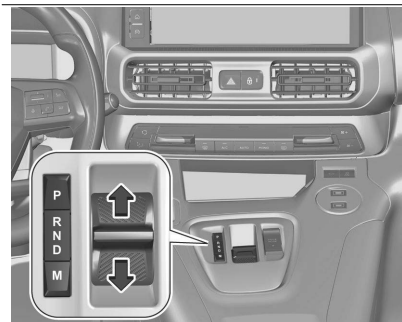
**AVERTISSEMENT**

Les feux de stop s'allument en fonction de la force de freinage.

Le freinage régénératif produit de l'énergie électrique à partir du freinage du moteur pour charger la batterie haute tension.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

La boîte automatique permet un passage de vitesse automatique (mode automatique) ou un passage de vitesse manuel (mode manuel).

Sélecteur de vitesse

172

Déplacer le sélecteur ou appuyer sur les boutons respectifs.

P : mode de stationnement

R : mode marche arrière

N : mode neutre

D : mode automatique

M : mode manuel

Après avoir déplacé le sélecteur, il revient en position centrale. Le mode engagé est indiqué au centre d'information du conducteur.

Le déplacement du sélecteur au-delà du point de résistance permet de sauter le neutre **N**.

Ne jamais actionner en même temps la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

Lorsque **D** ou **R** est engagé, le véhicule commence à avancer lentement dès que le frein est relâché.

Mode de stationnement P

1. Pour engager le mode **P**, appuyer sur le bouton **P** avec le véhicule à l'arrêt.
En mode **P**, les roues avant du véhicule sont bloquées.
2. Pour quitter la position **P**, enfoncer la pédale de frein et sélectionner le mode désiré.

P s'engage automatiquement lorsque :

- le contact est coupé
- la porte conducteur est ouverte alors que le véhicule roule à moins de 2 km/h (1,5 mph)
- N** a été sélectionné pendant un certain temps

Si le véhicule se déplace trop rapidement, **P** n'est pas engagé.

Mode marche arrière R

Pour engager ou désengager R, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.



ATTENTION

L'engagement de R lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager le boîtier de traction électrique. Ne sélectionner R qu'après l'arrêt du véhicule.

Mode neutre N

Dans ce mode, le système de propulsion ne transfère pas le couple aux roues.

Mode automatique D

Remarque : En cas de conditions glissantes, conduire le véhicule en D pour améliorer la conduite et la tenue de route.

Ce mode est celui de la conduite normale.



AVERTISSEMENT

Moteur tournant, freins desserrés, si R, D ou M est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !

Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Mode manuel M

Dans ce mode, il est possible de changer manuellement de rapport en utilisant les palettes au volant.

Le mode manuel **M** ne peut être sélectionné que si **D** est engagé.

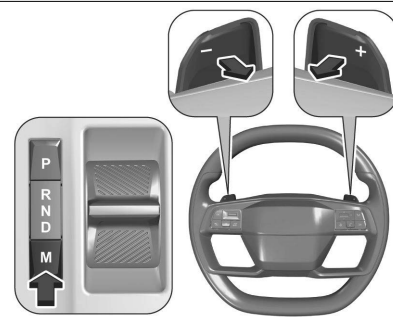
Le rapport sélectionné est indiqué au centre d'information conducteur.

Si un rapport supérieur est engagé

à trop faible vitesse ou un rapport inférieur à trop haut régime, aucun changement de vitesse n'a lieu. Ceci entraîne l'affichage d'un message au centre d'information conducteur.

En mode manuel, la boîte de vitesses ne passe pas automatiquement à un

rapport supérieur à régime moteur élevé.



173

1. Appuyer sur le bouton **M**.
2. Utiliser les palettes de changement de vitesse au volant pour passer les rapports manuellement.
3. Appuyer sur la palette droite + pour engager le rapport supérieur.
4. Appuyer sur la palette gauche - pour engager le rapport inférieur. Des pressions multiples permettent d'ignorer des rapports.
5. Appuyer de nouveau sur **M** pour revenir en **D**.



Mode Éco



174

Ce mode ajuste les réglages des systèmes pour favoriser l'économie de carburant, c'est-à-dire en optimisant les points de changement de rapport de la boîte automatique et en adaptant la sensibilité de la pédale d'accélérateur.

Roue libre / mode station de lavage

Dans certaines situations, par exemple dans une station de lavage automatique, etc., les roues du véhicule doivent pouvoir bouger librement lorsque le moteur est arrêté.

Pour permettre le mouvement des roues, le véhicule doit être à l'arrêt, le moteur doit tourner et la porte du conducteur doit être fermée.

1. Enfoncer la pédale de frein et sélectionner **N**.

2. Dans les cinq secondes qui suivent, maintenir la pédale de frein enfoncée, couper le contact et déplacer le sélecteur vers l'avant ou vers l'arrière.
3. Relâcher la pédale de frein et mettre le contact.
4. Enfoncer la pédale de frein et la maintenir enfoncée et appuyer sur le commutateur (P).
5. Relâcher la pédale de frein et couper le contact.

Un message s'affiche au centre d'information conducteur indiquant que les roues seront débloquées dans les 15 prochaines minutes.

Pour revenir au fonctionnement normal, maintenir la pédale de frein enfoncée, mettre le moteur en marche et appuyer sur **P**.

Désactivation du fonctionnement automatique du frein de stationnement électrique

Pour cette procédure, se reporter à la description du frein de stationnement automatique.

Indication de rapport de vitesse

Les symboles ▼ ou ▲ avec un chiffre à côté apparaissent lorsque le changement de vitesse

est recommandé pour des raisons d'économie de carburant. L'indication de rapport de vitesse ne s'affiche qu'en mode manuel.

Frein moteur

Le freinage moteur n'est possible qu'en mode manuel.

Pour utiliser l'effet de frein moteur, rétrograder à temps en cas de conduite en pente.

Programmes de conduite électroniques

Après un démarrage à froid, le programme de température de service amène rapidement le catalyseur à la température nécessaire en augmentant le régime moteur.

Des programmes spéciaux adaptent automatiquement les points de changement de vitesse en cas de montées ou de descentes.


En conditions de neige ou de glace ou sur d'autres surfaces glissantes, la commande de transmission électronique permet au conducteur de sélectionner manuellement la première, la deuxième ou la troisième vitesse pour prendre la route.

Kickdown

Enfoncer la pédale d'accélérateur au-delà du cran de kickdown maximise

l'accélération en mode **D** ou **M**. La transmission rétrograde en fonction du régime moteur.

Anomalie

En cas de défaut,  s'allume et un message s'affiche au centre d'information conducteur.

La commande électronique de transmission n'active que la troisième vitesse. La boîte de vitesses ne change plus automatiquement.

Ne pas dépasser 100 km/h.

Prendre contact avec un atelier.

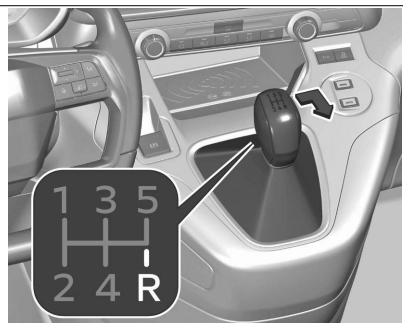
Coupage d'alimentation électrique

En cas de coupure de courant, il n'est pas possible de sélectionner un autre mode lorsque P est engagé.

Si la batterie du véhicule est déchargée, effectuer le démarrage par câble.

Si la batterie du véhicule n'est pas à l'origine de la défaillance, contacter un atelier.

BOÎTE MANUELLE



175

Pour engager la marche arrière sur une boîte de vitesses à 5 rapports, le véhicule étant immobile et le moteur au ralenti, enfoncer la pédale d'embrayage et déplacer le levier sélecteur vers la droite et vers l'arrière.

Pour engager la marche arrière d'une boîte de vitesses à 6 rapports, le véhicule étant immobile et le moteur au ralenti, enfoncer la pédale d'embrayage, tirer sur l'anneau sous le levier sélecteur et déplacer le levier sélecteur complètement vers la gauche et vers l'avant.

Si le rapport ne s'engage pas, amener le levier sélecteur au neutre, relâcher la pédale d'embrayage puis débrayer de

nouveau. Ensuite, répéter la sélection de rapport.

Ne pas faire glisser l'embrayage inutilement.

Lors de la manœuvre, enfoncer la pédale d'embrayage à fond. Ne pas utiliser la pédale comme repose-pied. Lorsqu'un glissement de l'embrayage est détecté pendant une durée spécifique, la puissance du moteur est réduite. Un avertissement est affiché dans le centre d'information conducteur. Relâcher l'embrayage.



NOTE

Il est déconseillé de conduire avec la main qui repose sur le levier de vitesses.

SÉLECTEUR DE MODE DE CONDUITE (ÉLECTRIQUE)

Le véhicule utilise un boîtier de traction électrique avec une transmission à 1 vitesse.



ATTENTION

Si le véhicule semble accélérer lentement ou ne répond pas en essayant d'accélérer, ne pas poursuivre le trajet. Le boîtier de



traction électrique peut être endommagé.

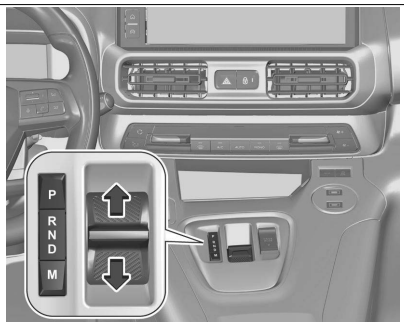
Contacter un atelier dès que possible.

*L'engagement de **R** lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager l'unité d'entraînement électrique. Ne sélectionner **R** qu'après l'arrêt du véhicule.*



NOTE

Faire patiner les pneus ou maintenir le véhicule sur place en côte en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut endommager le boîtier de traction électrique. Si le véhicule est calé, ne pas faire patiner les roues. En cas d'arrêt en côte, utiliser les freins pour maintenir le véhicule en place.



176

Déplacer le sélecteur ou appuyer sur les boutons respectifs.

P : mode de stationnement

R : mode marche arrière

N : mode neutre

D : mode automatique

Après avoir déplacé le sélecteur, il revient en position centrale. Le mode engagé est indiqué au centre d'information du conducteur.

Le déplacement du sélecteur au-delà du point de résistance permet de sauter le neutre **N**.

Ne jamais actionner en même temps la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

Lorsque **D** ou **R** est engagé, le véhicule commence à avancer lentement dès que le frein est relâché.

Mode de stationnement P

1. Pour engager le mode **P**, appuyer sur le bouton **P** avec le véhicule à l'arrêt.
En mode **P**, les roues avant du véhicule sont bloquées.
2. Pour quitter la position **P**, enfoncer la pédale de frein et sélectionner le mode désiré.

P s'engage automatiquement lorsque :

- le contact est coupé

- la porte conducteur est ouverte alors que le véhicule roule à moins de 2 km/h (1,5 mph)

- N** a été sélectionné pendant un certain temps

Mode marche arrière R

1. Pour engager ou désengager **R**, le véhicule doit être à l'arrêt et la pédale de frein doit être enfoncée.

Mode neutre N

Dans ce mode, le système de propulsion ne transfère pas le couple aux roues.

Mode automatique D

Ce mode est celui de la conduite normale.

Mode de freinage régénératif avec conduite à une pédale

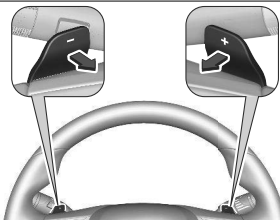
Dans ce mode, la vitesse du véhicule est fortement réduite en relâchant la pédale d'accélérateur, sans actionner la pédale de frein.



177

Trois niveaux de freinage sont disponibles.

Le niveau de freinage est indiqué par un à trois segments en triangle au centre d'information conducteur



177

Appuyer sur la palette gauche - pour diminuer la force de freinage et sur la palette droite + pour l'augmenter. Utiliser la force de freinage maximale dans les fortes pentes, dans la neige profonde, dans la boue ou arrêts/démarrages fréquents.



AVERTISSEMENT

En cas de températures extrêmes ou si la batterie haute tension est chargée quasi complètement, la force de freinage du moteur peut être réduite temporairement. Si la force de freinage n'est pas suffisante, le conducteur doit être prêt à utiliser la pédale de frein.

Roue libre / mode station de lavage

Dans certaines situations, comme dans une station de lavage automatique, etc., il est nécessaire que les roues puissent se déplacer librement lorsque le moteur est arrêté.

Pour permettre le mouvement des roues, le véhicule doit être à l'arrêt, le moteur doit tourner et la porte du conducteur doit être fermée. Agir comme suit :

1. Enfoncer la pédale de frein et sélectionner **N**.
2. Dans les cinq secondes qui suivent, maintenir la pédale de frein enfoncée, appuyer sur le bouton d'alimentation et le maintenir enfoncé pour couper le contact et déplacer le sélecteur vers l'avant ou vers l'arrière.
3. Relâcher la pédale de frein et mettre le contact.

4. Enfoncer la pédale de frein et la maintenir enfoncée et appuyer sur le commutateur (C).

5. Relâcher la pédale de frein et couper le contact.

Un message s'affiche au centre d'information conducteur indiquant que les roues seront débloquées dans les 15 prochaines minutes.

Pour revenir au fonctionnement normal, maintenir la pédale de frein enfoncée, mettre le moteur en marche et sélectionner P.

Pour revenir au fonctionnement normal sur les véhicules équipés d'une clé électronique, mettre le contact, puis couper le contact, sans enfoncer la pédale de frein.

MODES DE CONDUITE

SÉLECTEUR DE MODE DE CONDUITE

Les modes de conduite suivants peuvent être sélectionnés :

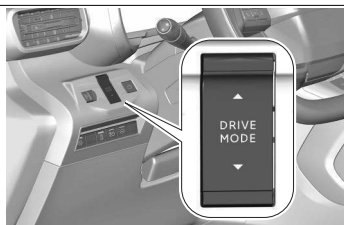
Mode normal

Mode d'alimentation

Mode Éco



Chaque mode de conduite correspond à un réglage différent du véhicule.



177

MODE NORMAL

ICE

Dans ce mode, les paramètres sont réglés par défaut. Chaque fois que le contact est mis, ce mode est sélectionné.

BEV

Dans ce mode, les paramètres sont réglés par défaut. Chaque fois que le contact est mis, ce mode est sélectionné.

ÉCO

ICE

Ce mode réduit la consommation de carburant en optimisant le fonctionnement du chauffage et de la climatisation.

Lorsque le véhicule est en roue libre, le moteur est au ralenti avec le frein moteur réduit.

BEV

Pour optimiser l'autonomie, la puissance du moteur électrique et le chauffage sont réduits.

Commande de conduite sélective.

MODE D'ALIMENTATION

ICE

Permet les mêmes performances que le **Mode normal**, mais lorsque le véhicule est complètement chargé.

BEV

Permet les mêmes performances que le **Mode normal**, mais lorsque le véhicule est complètement chargé.

GAZ D'ÉCHAPPEMENT



DANGER

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone toxique, incolore et inodore, qui peut être mortel en cas d'inhalation.

- Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres.
- Faire remédier à la cause du problème par un atelier.
- Éviter de conduire avec un compartiment de chargement ouvert,

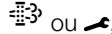

sinon les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.

FILTRE D'ÉCHAPPEMENT

Processus de nettoyage automatique

Le système de filtre d'échappement filtre les particules de suie dans les gaz d'échappement du moteur.



Le début de saturation du filtre d'échappement est indiqué par

l'allumage temporaire de  ou , accompagné d'un message au centre d'information conducteur.

Dès que la circulation le permet, régénérer le filtre en roulant à une vitesse de véhicule d'au moins 60 km/h (36 mph) jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

Remarque : Sur un véhicule neuf, la première régénération du filtre d'échappement peut s'accompagner d'une odeur de brûlé, ce qui est normal. Après le fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, de la vapeur d'eau peut être émise à l'échappement en accélération. Ceci n'affecte ni le comportement du véhicule ni l'environnement.

Processus de nettoyage impossible

Si  ou  reste allumé, avec un signal sonore et un message, ceci indique que le niveau d'additif du filtre d'échappement est trop bas.

Du produit doit être immédiatement ajouté au réservoir. Prendre contact avec un atelier.

CATALYSEUR

Le catalyseur réduit la quantité de substances nocives dans les gaz d'échappement.



NOTE

Des carburants de qualité autre que ceux indiqués dans le chapitre « Carburant » peuvent endommager le convertisseur catalytique ou les composants électroniques. L'essence non brûlée surchauffe et endommage le convertisseur catalytique. Par conséquent, éviter toute utilisation excessive du démarreur, faire fonctionner le réservoir de carburant à sec et démarrer le moteur en le poussant ou en le remorquant.

En cas de ratés, de fonctionnement irrégulier du moteur, de réduction des performances du moteur ou d'autres problèmes inhabituels, faire remédier à la cause de la défaillance dès que

possible. En cas d'urgence, il est possible de continuer à rouler pendant une brève période, à faible régime et à vitesse réduite.

CARBURANT

COMPATIBILITÉ DES CARBURANTS



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5 % et 10 % d'éthanol.



Carburants Diesel conformes respectivement aux normes EN590, EN16734 et EN16709 et contenant respectivement jusqu'à 7 %, 10 %, 20 % et 30 % d'Ester Méthylique d'Acide Gras. L'utilisation même occasionnelle de carburants B20 ou B30 impose des conditions particulières d'entretien appelées "Roulages sévères".



Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme EN15940.



AVERTISSEMENT

L'utilisation de tout autre type de (bio)carburant (ex. : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - Risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !



NOTE

Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant les normes B715001 (Essence) ou B715000 (Diesel) est autorisée.

CHARGE

SYSTÈME DE CHARGE (ÉLECTRIQUE)

Circuit Électrique 400 V



AVERTISSEMENT

*Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des véhicules électrifiés**.*

Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.



Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

Une haute tension du système est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort. Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le fabricant recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.*
- Ne jamais intervenir sur les câbles violets à haute tension ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.*
- Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles violets à haute tension ou les débrancher du réseau haute tension.*
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.*
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.*

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement.

Le fabricant recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.*
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.*
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.*
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.*

Cette étiquette est exclusivement réservée aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.

Tout autre personne ne doit pas toucher au dispositif illustré sur cette étiquette.

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

En cas de lavage

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée.

Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

Lavage à haute pression

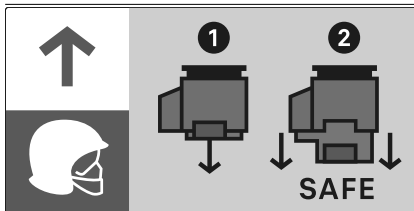
Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bar.

Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie !

Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

Le circuit de traction électrique, d'une tension d'environ 400 V, est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments repérés par ce symbole :





179

Batterie De Traction

Cette batterie emmagasine l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique et des équipements de confort thermique dans l'habitacle. Elle se décharge à l'utilisation, et doit donc être rechargée régulièrement. Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger la batterie de traction.

L'autonomie de la batterie peut varier en fonction du type de conduite, de parcours, de l'utilisation des équipements de confort thermique et du vieillissement de ses composants.



NOTE

La longévité de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques, le kilométrage parcouru, la fréquence des charges rapides.



AVERTISSEMENT

Afin de préserver le kilométrage de votre véhicule et la longévité de la batterie de traction, le Constructeur recommande de :

- Ne pas charger complètement la batterie de votre véhicule électrique de manière quotidienne (charger la batterie de traction au-dessous de 80 % le plus souvent possible).
- Ne pas décharger complètement la batterie.
- Ne pas stocker le véhicule pour une longue période de non-utilisation (supérieure à 12 heures) lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou élevé. Préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40 %.
- Limiter l'usage de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à 60 °C plus de 24 heures.
- Éviter de charger le véhicule à des températures négatives (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou supérieures à 30°C.
- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme générateur d'énergie.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.

En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.
Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite. S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

REMARQUES GÉNÉRALES



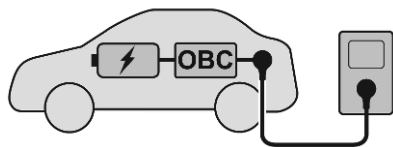
AVERTISSEMENT



Les porteurs d'un pacemaker ou équivalent doivent se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions éventuelles à prendre.
En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de recharge ou encore du boîtier de charge.



La recharge de la batterie haute tension du véhicule dépend de plusieurs facteurs :



179

- batterie haute tension du véhicule
- chargeur embarqué interne (OBC)
- câble de recharge
- dispositif de recharge externe

Le câble de recharge permet de raccorder le véhicule à un chargeur externe fournissant une alimentation électrique. Ce peut être une prise électrique domestique, une prise Green'Up, une Wallbox ou une borne de recharge publique.

La batterie haute tension est chargée uniquement en courant continu (CC). Lors de la recharge du véhicule avec du courant alternatif (CA), le CA doit être converti en CC. Cette opération est effectuée par le chargeur embarqué du véhicule. Le chargeur embarqué est disponible en 7,4 kW (monophasé) et 11 kW (triphase).

Si le véhicule est chargé à une borne de recharge publique en CC, la conversion en CC n'est pas nécessaire. La batterie haute tension peut être directement chargée avec du CC fourni par la borne de recharge CC. La vitesse de recharge de la batterie haute tension du véhicule dépend de l'élément le plus faible de la chaîne de recharge. Pour obtenir la vitesse maximale de recharge, un câble de recharge et un chargeur doivent être coordonnés.

Remarque : Vérifier que le câble de charge utilisé est bien adapté au chargeur embarqué du véhicule.

Consommation d'énergie électrique et autonomie

Voiture de tourisme : la consommation d'énergie électrique (combinée) se situe dans une plage de 17,5 à 19,4 kWh/100 km.

Véhicule utilitaire : la consommation d'énergie électrique (combinée) se situe dans une plage de 18,0 à 19,2 kWh/100 km.

L'autonomie peut atteindre 320 km (200 miles) pour une voiture de tourisme et 278 km (175 miles) pour un véhicule utilitaire.

Pour les valeurs spécifiques à votre véhicule, consulter le certificat de

conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

La détermination de la consommation d'énergie électrique est régie par la directive R (CE) n° 715/2007 et n° 2017/1151 (dans sa dernière version en vigueur).

TYPES DE RECHARGE

Il existe différents types de recharge de la batterie haute tension du véhicule.

Recharge sur des Wallbox



179

Une Wallbox est une unité de recharge pour foyers privés. Elle contient un câble de recharge qui doit être connecté au port de recharge du véhicule. Certaines Wallbox ne disposent pas de câble de recharge.

Dans ce cas, un câble de recharge est nécessaire et doit être connecté à la Wallbox et au port de recharge du véhicule.

Le temps de chargement peut être d'environ cinq heures avec une puissance de chargement de 11 kW ou de 7,5 heures avec une puissance de chargement de 7,4 kW.

Recharge sur des bornes de recharge

Les bornes de charge peuvent fournir du courant alternatif (CA) ou du courant continu (CC). Le temps de recharge peut varier selon la borne de recharge. Les bornes de recharge CC permettent une recharge la plus rapide. Pour charger la batterie du véhicule, le câble de recharge de la station doit être connecté au port de recharge du véhicule.



179

- Borne de recharge CA : Le temps de chargement peut être d'environ cinq heures avec une puissance de chargement de 11 kW ou de 7,5 heures avec une puissance de chargement de 7,4 kW.



179

- Borne de recharge CC : La batterie peut être chargée jusqu'à environ 80 % de sa capacité en environ 30 minutes, à une puissance de recharge de 100 kW.

Recharge sur des prises électriques domestiques



179

La batterie haute tension du véhicule peut être chargée sur une prise électrique domestique. Brancher le câble de recharge au port de recharge du véhicule et à la prise électrique domestique.

Le temps de recharge peut prendre environ 30 heures avec une puissance de recharge de 1,8kW.



CÂBLE DE RECHARGE

En fonction du type de recharge, différents câbles de recharge sont utilisés.

**AVERTISSEMENT**

Une utilisation incorrecte des câbles de recharge portables peut provoquer un incendie, un choc électrique ou des brûlures, pouvant entraîner des dommages matériels, des blessures graves voire mortelles.

- ❑ Ne pas utiliser de câbles de rallonge, de multi-prises, de répartiteurs, d'adaptateurs de mise à la masse, de protections contre les surcharges ou d'autres dispositifs similaires.*
- ❑ Ne pas utiliser une prise de courant usée ou endommagée, ou une prise qui ne maintient pas fermement la fiche en place.*
- ❑ Ne pas immerger le câble de recharge dans un liquide.*
- ❑ Ne pas utiliser une prise électrique qui n'est pas correctement mise à la masse.*
- ❑ Ne pas utiliser de prise électrique qui se trouve sur un circuit avec d'autres charges électriques.*

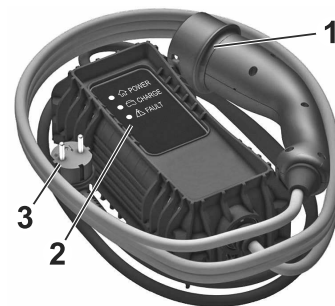
Lire tous les avertissements de sécurité et les consignes avant d'utiliser ce produit. Le non-respecter des avertissements et

des consignes expose au risque de choc électrique, d'incendie ou de blessure grave.

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à proximité du véhicule pendant qu'il est en charge et ne jamais les laisser jouer avec le câble de recharge. Si la fiche fournie ne correspond pas à la prise électrique, ne pas la modifier. Demander à un électricien qualifié d'examiner la prise électrique. Ne pas introduire les doigts dans le connecteur du véhicule électrique.

**DANGER**

Il existe un risque de choc électrique pouvant provoquer des blessures graves voire mortelles. Ne pas utiliser le câble de recharge s'il est endommagé, même partiellement. Ne pas ouvrir ou retirer le cache du câble de recharge. Ne faire réparer que par un personnel qualifié. Connecter le câble de recharge à une prise correctement reliée à la terre avec des câbles en bon état.

Câble Domestique De Base (Mode 2) / Câble Domestique Amélioré (Mode 2)

179



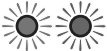
- 1 Fiche véhicule
- 2 Témoins d'état
- 3 Fiche murale






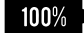





Les câbles domestiques de base (Mode 2) sont utilisés pour la recharge sur des prises électriques domestiques. Un câble domestique de base (Mode 2) se compose d'une fiche côté véhicule, d'un boîtier de commande et d'une fiche pour la prise électrique domestique. Le boîtier de commande possède un contrôleur de charge

des arcs électriques ou des étincelles :
Ne pas exposer à des vapeurs.

12. N'utiliser ce câble de charge qu'avec des véhicules de la marque DS.
13. Ne jamais brancher ni débrancher la fiche murale avec les mains mouillées.
14. Ne pas forcer sur le connecteur s'il est verrouillé dans le véhicule.

Étiquette Du Boîtier De Contrôle - État Des Voyants

| | État du voyant |
|------------|---|
| Éteint |  |
| Allumé |  |
| Clignotant |  |

| POWER | CHARGE | FAULT | Symbole | Description |
|---|--|---|---|---|
| ○ | ○ | ○ |  | Non branché à l'alimentation électrique ou l'alimentation n'est pas disponible à partir de l'infrastructure. |
| ● (vert) | ● (vert) | ● (rouge) |  | Le boîtier de contrôle effectue actuellement un auto-test. |
| ● (vert) | ○ | ○ |  | Branché uniquement à l'infrastructure ou à l'infrastructure et au Véhicule Électrifié (VE) mais pas de charge en cours. |
| ● (vert) |  (vert) | ○ |  | Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en charge ou en Prérequis conditionnement thermique. |
| ● (vert) | ● (vert) | ○ |  | Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en attente de charge ou la charge du VE est terminée. |
| ○ | ○ | ● (rouge) |  | Anomalie du boîtier de contrôle. Pas de charge autorisée. Si une indication d'erreur réapparaît après une réinitialisation manuelle, le boîtier de contrôle doit être vérifié par le Réseau avant la prochaine charge. |
|  (vert) |  (vert) |  (rouge) |  | Le boîtier de contrôle est en mode diagnostic. |



Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale.

Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale. Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.

Information Importante Relative À La Recharge Du Véhicule Électrique Avec Câbles Portables

- La recharge d'un véhicule électrique peut imposer une charge plus importante qu'une application domestique conventionnelle au système électrique d'un bâtiment.
- Avant tout branchement à une prise électrique, demander à un électricien qualifié de procéder à une inspection et de vérifier si le circuit électrique (prise électrique, câblage, jonctions et dispositifs de protection) peut supporter un service intensif à une charge continue de 10 A.
- Les prises électriques peuvent s'user en cas d'utilisation normale ou se détériorer au fil du temps, ce qui les rend inadaptées à la recharge d'un véhicule électrique.

- Contrôler la prise/fiche électrique lors de la recharge et interrompre leur utilisation si la prise/fiche électrique est chaude, puis faire réparer la prise électrique par un électricien qualifié.
- À l'extérieur, effectuer le branchement à une prise électrique étanche.
- Monter le câble de recharge de manière à réduire les tensions sur la prise / fiche.

Câble De Recharge Mode 3



181

- 1 Fiche véhicule
- 2 Fiche pour Wallbox / borne de recharge CA

Les câbles de recharge Mode 3 sont utilisés pour la recharge sur des Wallbox murales et sur les bornes de recharge CA. Un câble de recharge Mode 3 dispose d'une fiche côté véhicule et d'une fiche côté Wallbox / borne de recharge CA. Les Wallbox murales / bornes de recharge CA peuvent disposer d'un câble de recharge Mode 3 intégré. Pour plus d'informations sur le câble de recharge Mode 3, se reporter au manuel du fabricant du câble de recharge.

Câble De Recharge Mode 4

Remarque : Utiliser uniquement des câbles de recharge DC de moins de 30 mètres.

Les câbles de recharge Mode 4 sont utilisés pour la recharge DC. Si des câbles de recharge Mode 4 sont intégrés aux bornes de recharge DC, ils ne présentent qu'une fiche côté véhicule.

Charge






AVERTISSEMENT



*Les porteurs d'un pacemaker ou équivalent doivent se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions éventuelles à prendre.
En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de recharge ou encore du boîtier de charge.*

Afin d'assurer la compatibilité de la fiche et de la prise, des étiquettes différentes sont utilisées. Les étiquettes se trouvent à l'intérieur du volet du port de recharge du véhicule. Veiller à connecter uniquement un câble du même type.



| Étiquette d'identification | Emplacement | Configuration | Type d'alimentation / plage de tension |
|---|-------------------------------------|---------------|--|
|  | Connecteur de charge, côté véhicule | TYPE 2 | AC < 480 Vrms |
|  | Prise de charge, côté chargeur | TYPE 2 | AC < 480 Vrms |
|  | Connecteur de charge, côté véhicule | COMBO 2 | DC 50 V - 500 V |



181

Le début de la charge est indiqué par le clignotement en vert de l'indicateur d'état sur le port de charge et sur son boîtier de commande, le cas échéant.

État du voyant de charge

Signification

Blanc fixe

Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge.

Blanc clignotant

Initialisation de la charge.

Bleu fixe

Charge différée.

Vert clignotant

Charge en cours.

État du voyant de charge

Signification

Vert fixe

Charge terminée. Le voyant de charge s'éteint au bout d'environ 2 minutes à la mise en veille des fonctions du véhicule. Le voyant se rallume au déverrouillage du véhicule avec le système Accès et Démarrage Mains Libres ou à l'ouverture d'une porte pour indiquer que la batterie est complètement chargée.

Rouge fixe

Dysfonctionnement.

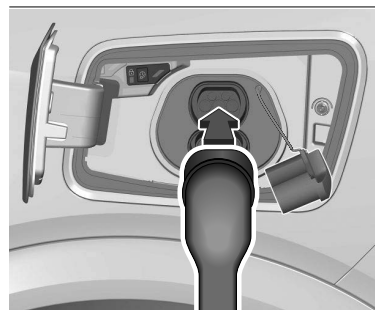
Pour charger sur une borne de recharge publique en CA / borne de recharge publique en CC, suivre les instructions d'utilisation de la borne de recharge correspondante. Les bornes de recharge publiques en CA risquent de ne pas disposer d'un câble de recharge intégré. Dans ce cas, un câble de recharge Mode 3 portable est nécessaire.

1. Appuyer sur P et couper le contact.



181

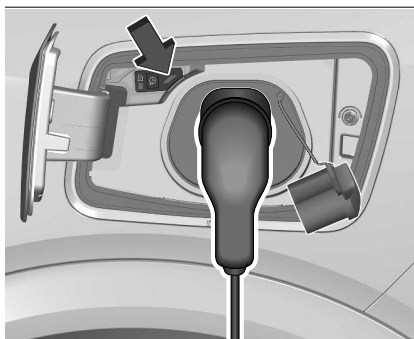
- Appuyer sur le volet du port de recharge pour le dégager.
- Si nécessaire, sortir le câble de recharge du coffre.
- Si nécessaire, brancher la fiche du câble de recharge dans le port correspondant de la source d'alimentation externe.



181



5. Brancher la fiche côté véhicule du câble de recharge dans le port de charge du véhicule.




181


Le début de la charge est indiqué par le clignotement en vert de l'indicateur d'état sur le port de charge et sur son boîtier de commande, le cas échéant. Pendant la recharge, la fiche du véhicule est verrouillée sur le port de charge et ne peut être débranchée en cours de recharge.

Annulation du processus de recharge

Remarque : Aux bornes de recharge publiques, l'annulation suivie de la reprise du processus de recharge peut entraîner des coûts supplémentaires.

Dès que le processus de recharge a commencé, la porte côté conducteur peut être déverrouillée sans annuler le processus de recharge. C'est pourquoi la fonction porte côté conducteur uniquement doit être activée dans les paramètres de personnalisation du véhicule.

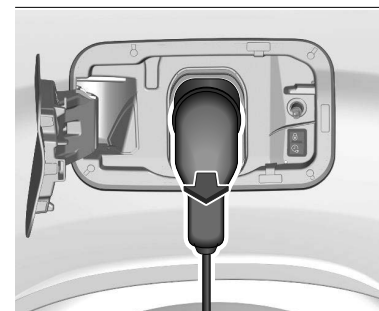
Appuyer sur  de la commande à distance pour annuler le processus de recharge à tout moment.

Appuyer deux fois sur  pour annuler le processus de recharge à tout moment si la fonction **porte conducteur uniquement** est activée dans le menu de personnalisation du véhicule.

Arrêt de la recharge

La batterie haute tension est complètement rechargée si l'indicateur d'état sur le port de charge s'allume de façon permanente en vert.

1. Déverrouiller le véhicule avant de retirer la fiche du véhicule du port de recharge.
Si le véhicule est déjà déverrouillé, le verrouiller et le déverrouiller de nouveau.



181

2. Débrancher du port de recharge la fiche côté véhicule du câble de recharge dans les 30 secondes suivant le déverrouillage.
3. Fermer le volet du port de recharge en appuyant fermement au centre pour le verrouiller correctement.
4. Débrancher le câble de recharge de la source d'alimentation externe.
5. Si nécessaire, ranger le câble de recharge dans le coffre.

Lorsque le câble de recharge est branché dans le véhicule, il est impossible de conduire le véhicule.

RECHARGE PROGRAMMABLE

Par défaut, la recharge commence dès que le câble de recharge est raccordé au port de charge du véhicule. Il est

également possible de programmer une recharge à l'aide de l'écran d'informations.




La recharge programmable n'est possible qu'en chargeant sur une prise électrique domestique / prise Green'Up ou sur une Wallbox.

En fonction du système d'infodivertissement, il existe deux façons différentes d'utiliser le chargement programmable via l'écran d'information :

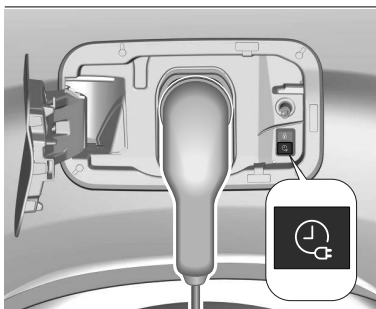
Système de navigation / Multimédia Pro




182

1. Appuyer sur .
2. Appuyer sur .
3. Sélectionner **Charge**
4. Appuyer sur .

5. Définir le nombre d'heures et de minutes après lesquelles le processus de charge commence.
6. Toucher **OK**.
7. Brancher le véhicule.



182




8. En moins d'une minute, appuyer sur  pour activer la recharge programmable.
9. Selon version, verrouiller le véhicule.

L'indicateur d'état s'allume en bleu pour indiquer que la programmation de recharge est active.

Multimédia

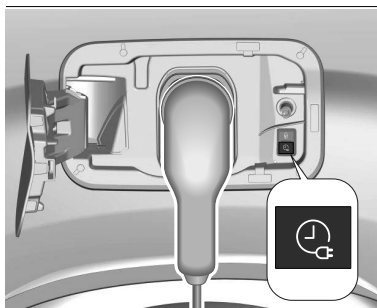


182

1. Appuyer sur .
2. Toucher .
3. Définir le nombre d'heures et de minutes après lesquelles le processus de charge commence.
4. Toucher  pour confirmer.




5. Brancher le véhicule.



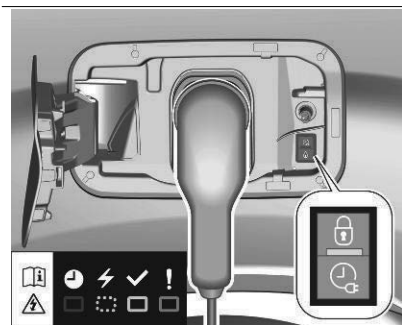
182

L'indicateur d'état s'allume en bleu pour indiquer que la programmation de recharge est active.

6. En moins d'une minute, appuyer sur  pour activer la recharge programmable.
7. Selon version, verrouiller le véhicule.

L'indicateur d'état s'allume en bleu pour indiquer que la programmation de recharge est active.

ÉTAT DE RECHARGE



182

Si le véhicule est branché et que le contact est coupé, l'indicateur d'état de charge se présente comme suit :

- S'allume en blanc : éclairage d'accueil quand la trappe du port de charge est ouverte
- S'allume en vert : recharge terminée
- Clignote en vert : recharge en cours
- S'allume en rouge : défaillance de chargement
- S'allume en bleu : programmation de recharge active

Une défaillance de chargement s'est produite si le véhicule est branché et que l'indicateur d'état de chargement est éteint.

D'autres indicateurs d'état de recharge se trouvent sur le boîtier de commande du câble domestique de base (Mode 2) / câble domestique amélioré (Mode 2).

VEHICLE TO LOAD (V2L)

La fonction V2L (Vehicle to Load) permet d'utiliser la batterie de traction pour alimenter ou charger des appareils externes tant que la charge de la batterie est supérieure à 30%. Si la batterie atteint 30%, le transfert d'énergie s'arrête automatiquement. L'adaptateur se branche sur le port de charge du véhicule et offre une prise standard 230V / 16A pour connecter l'appareil externe.



AVERTISSEMENT

Une mauvaise utilisation de l'adaptateur peut provoquer des chocs électriques ou un incendie.

L'appareil est étanche à la pluie, mais il est déconseillé de le brancher par mauvais temps, car cela pourrait endommager l'appareil externe. L'adaptateur V2L ne résiste pas à l'immersion.



NOTE

L'utilisation de l'appareil décharge la batterie, vérifier que le véhicule est suffisamment chargé pour atteindre un point de charge.

Faire attention au véhicule et à l'appareil externe lors de l'utilisation du V2L afin que seules les personnes prévues utilisent le système.

Pour plus d'informations, consulter le manuel fourni avec l'appareil V2L.

Activation

Lorsque le véhicule est déverrouillé et que le contact est mis :

- Brancher l'adaptateur dans la prise.
- Appuyer sur le bouton de l'adaptateur.
- Lorsque la LED de l'adaptateur est allumée en vert fixe, brancher l'appareil externe sur l'adaptateur

Lorsqu'il est connecté, l'écran d'infodivertissement ouvre une page dédiée au transfert d'énergie et les LED suivantes s'allument :



Vert clignotant

Fixe



182

Désactivation

- Appuyer sur le bouton de l'adaptateur pour arrêter l'alimentation de l'appareil externe
- Débrancher l'appareil externe
- Débrancher l'adaptateur et fermer le port de charge.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

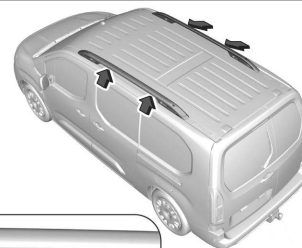
BARRES DE TOIT

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est recommandé d'utiliser le système de galerie de toit homologué pour le véhicule. Pour plus d'informations, consulter l'atelier.

Suivre les instructions d'installation et enlever la galerie de toit lorsqu'elle n'est pas utilisée.

Montage De La Galerie De Toit

Véhicules avec rails de toit



182

Les points de fixation sont situés sur la partie inférieure des rails de toit.



Fixer la galerie de toit conformément aux instructions d'installation fournies avec la galerie.



AVERTISSEMENT

Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés. Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.

Arrimer solidement la charge.

Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.

Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.

Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.

En cas de chargement (**ne devant pas dépasser** 40 cm de hauteur) sur le toit, **ne pas dépasser** les charges suivantes :

- Barres transversales sur les barres longitudinales : **80 kg.**
- Deux barres transversales boulonnées au pavillon : **100 kg.**
- Trois barres transversales boulonnées au pavillon : **150 kg.**
- Un rack en aluminium : **120 kg.**
- Un rack en acier : **115 kg.**

Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit ou la galerie, et les

fixations sur le véhicule. Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

En cas de chargement sur un véhicule 7 places (**ne devant pas dépasser** 40 cm de hauteur) sur le toit, **ne pas dépasser** les charges suivantes :

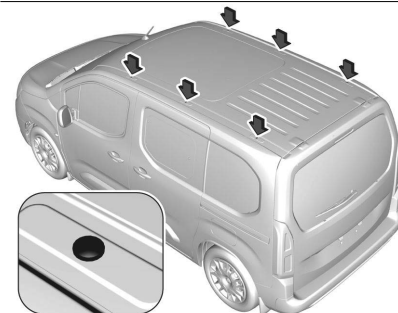
- Trois barres transversales boulonnées au pavillon : **100 kg.**
- Un rack en aluminium : **70 kg.**
- Un rack en acier : **65 kg.**

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.

Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.



Véhicules sans rail de toit



183


Pour fixer une galerie de toit, dévisser les chapeaux logés dans les bandes de toit. Insérer les prédispositions de montage, comme indiqué, dans la pièce de retenue.



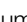
INDICATEUR DE SURCHARGE

L'indicateur de surcharge vérifie si le véhicule est en surcharge. La fonction est conçue pour aider à éviter les surcharges et les risques qui en découlent, tels que l'instabilité du comportement routier, l'éclatement des pneus, l'usure prématurée, etc.

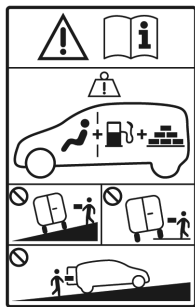


184

Si une surcharge est imminente, ON et  sont allumés.

Si le véhicule est en surcharge, ON,  et  sont allumés. De plus,  est allumé au combiné d'instruments.

Activation



185

Remarque :

Pour un fonctionnement optimal, garer le véhicule sur une surface horizontale. Ne pas garer le véhicule sur une pente. Ne pas garer le véhicule avec les roues sur la chaussée.

Le système est activé automatiquement à chaque démarrage du moteur. De plus, le système peut être activé manuellement en appuyant sur ON dans la zone de chargement. Après l'activation, le système fonctionne pendant cinq minutes.

TRACTION D'UNE REMORQUE

REMARQUES GÉNÉRALES

Utiliser uniquement un dispositif d'attelage homologué pour le véhicule. Nous vous recommandons de confier tout montage ultérieur d'un dispositif d'attelage à un atelier. Faire effectuer toute modification du véhicule qui concerne le système de refroidissement, les plaques de protection thermiques ou d'autres organes du véhicule.

La fonction de détection d'ampoule grillée pour les feux stop de la remorque ne détecte pas une

indisponibilité partielle des ampoules, par exemple avec quatre ampoules de 5 W chacune, la fonction détecte uniquement l'ampoule grillée si une seule ampoule 5 W fonctionne ou si aucune ne fonctionne.

La mise en place d'un dispositif d'attelage pourrait dissimuler l'ouverture de l'œillet de remorquage. Si c'est le cas, utiliser la barre d'attelage pour assurer le remorquage. Toujours conserver dans le véhicule la barre à boule d'accouplement pour pouvoir en disposer au besoin.



NOTE

Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

*Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.*

RECOMMANDATION DE REMORQUAGE

Charges remorquables

Les charges admissibles remorquables sont des valeurs maximales qui dépendent du moteur et qui ne doivent pas être dépassées. La charge



remorquable réelle est la différence entre le poids total en charge réel de la remorque et le poids à la flèche réel avec la remorque accrochée.

Les charges remorquables admissibles sont spécifiées dans les papiers du véhicule. En général, ces valeurs sont valides pour des pentes jusqu'à 12 %. La charge autorisée pour les remorques s'applique à la pente spécifiée et au niveau de la mer. Comme la puissance du moteur décroît quand l'altitude augmente en raison de la raréfaction de l'air, les performances en montagne sont réduites ; le poids total roulant autorisé est également réduit de 10 % par 1 000 mètres d'altitude. Le poids total roulant ne doit pas être réduit quand le véhicule roule sur des routes à faible déclivité (moins de 8 %, par exemple des autoroutes).

Le poids total roulant autorisé ne doit pas être dépassé. Ce poids est mentionné sur la plaquette signalétique .

Charge verticale à l'attelage

La charge verticale à l'attelage est la charge exercée par la remorque sur la boule d'attelage. Elle peut varier en modifiant la répartition du poids lors du recharge de la remorque.

La charge verticale à l'attelage maximale admissible est spécifiée sur

la plaque signalétique du dispositif d'attelage et dans les papiers du véhicule.

Toujours essayer d'être proche de la charge maximale d'accouplement vertical, en particulier dans le cas de lourdes remorques. La charge verticale à l'attelage ne doit jamais descendre sous 25 kg.

Charge sur l'essieu arrière

Quand la remorque est accrochée et que le véhicule tracteur est chargé au maximum, la charge admissible sur l'essieu arrière (voir plaquette d'identification ou papiers du véhicule) peut être dépassée de 60 kg, le poids total autorisé en charge ne doit pas être dépassé. Si la charge admissible sur l'essieu arrière est dépassée, la vitesse maximale est de 100 km/h.

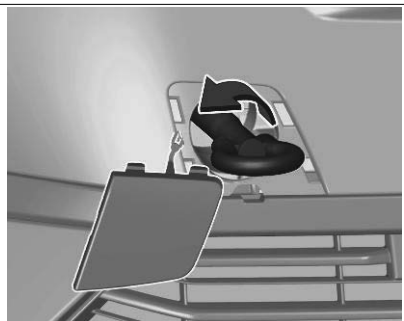
REMORQUAGE DE LOISIR

REMORQUAGE DU VÉHICULE



186

Envelopper d'un linge l'extrémité d'un tournevis plat pour ne pas endommager la peinture. Insérer le tournevis dans la fente sur la partie basse du capuchon. Relâcher prudemment le capuchon. L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule.



186

Visser l'anneau de remorquage au maximum et jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale.

Fixer un câble de remorquage – ou mieux une barre de remorquage – à l'anneau de remorquage.

L'anneau de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer le véhicule enlisé. Mettre le contact afin de pouvoir débloquer le volant et actionner les feux stop, l'avertisseur sonore et l'essuie-glace avant.



ATTENTION

Désactiver les systèmes d'assistance au conducteur comme le freinage d'urgence actif, sans quoi le véhicule est susceptible



AVERTISSEMENT

Avec une boîte de vitesses manuelle, mettre le levier de vitesses au neutre.

*Avec une boîte de vitesses automatique, mettre le sélecteur de vitesses sur la position **N**.*

Le non-respect de cette particularité peut conduire à la détérioration de certains organes de freinage et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

Déplacer le levier sélecteur sur le neutre.
Desserrer le frein de stationnement.

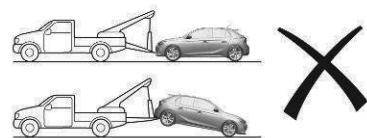
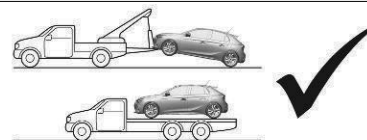
de freiner automatiquement pendant le remorquage.

Ne jamais remorquer un véhicule équipé d'une transmission intégrale (AWD) avec les roues avant et arrière sur la route. En cas de remorquage d'un véhicule équipé d'une transmission intégrale alors que les pneus avant ou arrière roulent sur la route, le système de traction du véhicule peut être gravement endommagé. Lors du remorquage de véhicules équipés d'une transmission intégrale (AWD), les pneus ne peuvent pas être en contact avec la route.

Rouler lentement. Sans à-coups. Une force de traction excessive peut endommager le véhicule.

Quand le moteur est arrêté, le freinage et la direction nécessitent de plus grands efforts.

Mettre en marche le système de recyclage de l'air et fermer les fenêtres afin d'éviter toute pénétration des gaz d'échappement du véhicule tracteur.



186

Lors du remorquage d'un véhicule électrique ou à boîte automatique, transporter le véhicule sur un plateau ou le remorquer avec les roues avant soulevées.













Prendre contact avec un atelier.

Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.

Introduire le capuchon avec le bord dans la rainure et fixer le capuchon en poussant.



REMORQUAGE D'UN AUTRE VÉHICULE

| | Contraintes de remorquage | | | |
|--|---|---|---|---|
| Type de véhicule (moteur / boîte de vitesses) | Roues avant au sol | Roues arrière au sol | Plateau | 4 roues au sol avec barre de traction |
| Combustion thermique/ manuelle | 186  | 186  | 186  | 186  |
| Thermique / Automatique | 186  | 186  | 186  | 186  |
| Électrique 2WD | 186  | 186  | 186  | 186  |



NOTE

En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau (hors boîte de vitesses manuelle).



186

Envelopper d'un linge l'extrémité d'un tournevis plat pour ne pas endommager la peinture. Insérer le tournevis dans la fente sur la partie basse du capuchon. Relâcher prudemment le capuchon. L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule.



186

Visser l'anneau de remorquage au maximum et jusqu'à ce qu'il soit en position horizontale. L'anneau d'arrimage situé à l'arrière sous le véhicule ne doit en aucun cas être utilisé comme œillet de remorquage. Fixer un câble de remorquage – ou mieux une barre de remorquage – à l'anneau de remorquage. L'anneau de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer un véhicule enlisé.



ATTENTION

Rouler lentement. Sans à-coups. Une force de traction excessive peut endommager le véhicule.

Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.

Introduire le capuchon avec le bord supérieur dans la rainure et fixer le capuchon en poussant.

CONSEILS DE CONDUITE

CONDUITE SUR SURFACES GLISSANTES



ATTENTION

Le véhicule est conçu pour rouler principalement sur route, mais peut rouler occasionnellement en tout-terrain. Toutefois, ne pas emprunter des terrains susceptibles d'endommager le véhicule en raison de la présence d'obstacles, comme des pierres ou des terrains en forte pente et avec une mauvaise adhérence. Ne pas traverser des gués.

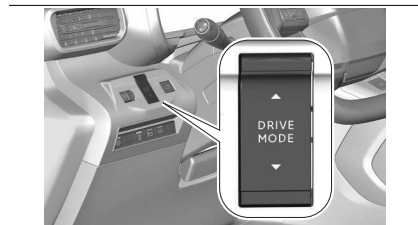
En tout-terrain, un mouvement et des manœuvres brusques peuvent provoquer une collision ou une perte de contrôle.

La commande de conduite sélective est conçue pour optimiser la traction dans des conditions de mauvaise adhérence (neige, boue et sable).

Elle adapte la raideur de suspension au terrain en agissant sur les roues avant, ce qui permet d'économiser le poids








normalement associé à un système de traction intégrale plus conventionnel.



186

La commande de conduite sélective offre le choix entre cinq modes de conduite, à sélectionner en tournant le commutateur à bascule :

-  mode ESC désactivé
-  mode standard
-  mode neige
-  mode boue
-  mode sable

Un message d'état s'affiche dans le centre d'information conducteur pour confirmer le mode choisi.

Mode ESC désactivé

La fonction ESC et la commande de traction sont désactivées dans ce mode.

La fonction ESC et la commande de traction sont réactivées automatiquement à partir de 50 km/h

(30 mph) ou chaque fois que le contact est mis.

Mode standard

Ce mode est calibré pour un niveau de patinage faible, basé sur différentes adhérences habituellement rencontrées sur route.

Après chaque coupure du contact, le système se réinitialise automatiquement sur ce mode.

Mode neige

Ce mode s'adapte aux conditions d'adhérence rencontrées à chaque roue au démarrage.

Au fur et à mesure que le véhicule avance, le système optimise le patinage des roues en garantissant la meilleure accélération possible en fonction de la traction disponible. Recommandé en code de neige épaisse ou de fortes pentes.

Ce mode est actif jusqu'à une vitesse de 50 km/h (30 mph).

Mode boue

Ce mode permet un patinage considérable des roues qui adhèrent le moins au démarrage, pour éliminer la boue et rétablir la traction.

En même temps, le couple maximum est transféré à la roue qui adhère le plus.

Ce mode est actif jusqu'à une vitesse de 80 km/h (48 mph).

Mode sable

Ce mode permet un léger patinage simultané sur les deux roues motrices, pour permettre au véhicule d'avancer et pour réduire le risque de s'enliser.

Ce mode est actif jusqu'à une vitesse de 120 km/h.



AVERTISSEMENT

Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE (ADAS)

| | |
|--|-----|
| AIDES À LA CONDUITE ET À LA MANŒUVRE - RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES..... | 190 |
| LIMITEUR DE VITESSE | 191 |
| LIMITEUR DE VITESSE FIXE ... | 193 |
| RÉGULATEUR DE VITESSE | 193 |
| RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC) | 196 |
| SYSTÈME ANTI-COLLISION..... | 202 |
| CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ (ESC) ET SYSTÈME ANTIPATINAGE (OFF) | 206 |
| ADVANCED GRIP CONTROL .. | 207 |
| ANTIBLOCAGE DES ROUES (ABS) | 208 |
| ALERTE D'ANGLE MORT LATÉRAL (SBSA) | 209 |
| CAMÉRA CÔTÉ PASSAGER ... | 210 |
| AIDE AU MAINTIEN DANS LA VOIE (LKA) | 211 |
| ALERTE DE FRANCHISSEMENT INVOLONTAIRE DE LIGNE (LDW) | 215 |
| VISION PANORAMIQUE | 217 |
| AIDE AU STATIONNEMENT | 219 |

| | |
|---|-----|
| CAMÉRA ARRIÈRE (RVC) | 223 |
| SYSTÈME DE DÉTECTION DE PERTE D'ATTENTION DU CONDUCTEUR | 225 |
| SYSTÈME D'ASSISTANCE À LA CONDUITE HORS ROUTE ET GAMME LENTE..... | 228 |
| RECONNAISSANCE DES PANNEAUX DE SIGNALISATION (TSR) | 229 |
| ASSISTANT DE DÉTECTION DES PANNEAUX ROUTIERS (TSA) . | 230 |
| SYSTÈME DE CONTRÔLE DE PRESSION DES PNEUS (TPMS) | 232 |



AIDES À LA CONDUITE ET À LA MANŒUVRE - RECOMMANDATION S GÉNÉRALES



NOTE

Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée. Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file. Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

Aides à la conduite

Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

Aides à la manœuvre

Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.



AVERTISSEMENT

Radar(s)

Le fonctionnement du ou des radars, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (comme la boue ou le givre), des conditions météorologiques extrêmes (par ex. forte pluie ou neige) ou en cas de pare-chocs endommagés.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radar(s).

Capteurs de stationnement

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (par ex. camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être encrassés.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un dérèglement des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage). Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre. Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.



AVERTISSEMENT

Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant.

Par temps humide et froid, démonter régulièrement le pare-brise. Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de

lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.



NOTE

Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.



NOTE

Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation.

Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



AVERTISSEMENT

Surtapis / Garnitures de pédales

L'utilisation de surtapis ou de garnitures de pédales non homologués peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

LIMITEUR DE VITESSE



AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Le limiteur de vitesse empêche le véhicule de dépasser une vitesse maximale prédéfinie.

La vitesse maximale peut être réglée à des vitesses supérieures à 30 km/h (18 mph).

Le conducteur peut accélérer jusqu'à la vitesse présélectionnée. Les écarts par rapport à la vitesse limite peuvent se produire lors de la conduite du véhicule en descendant une pente.

ACTIVATION DU SYSTÈME



187

Appuyer sur

Selon version, l'écran du limiteur de vitesse ou seulement s'affiche.

est gris, ce qui indique que le système n'est pas encore actif.





ACTIVATION

Appuyer sur la touche **OK** ou **||▷** pour activer le limiteur.  s'allume en vert ou en blanc.

RÉGLAGE DE LA VITESSE PAR LE CONDUCTEUR

187

La vitesse présélectionnée peut être modifiée en déplaçant la molette sur  pour augmenter ou sur  pour diminuer la vitesse. Déplacer la molette à plusieurs reprises pour modifier la vitesse par petits incréments ; déplacer et maintenir pour modifier la vitesse par grands incréments.

DÉFINITION DE LA VITESSE PAR LA RECONNAISSANCE DE LA LIMITATION

Une limite de vitesse détectée peut servir de nouvelle vitesse mémorisée pour le limiteur de vitesse. Selon version, l'assistant de signalisation doit être activé pour détecter les panneaux de limitation de vitesse.

EN DÉPASSANT LE PANNEAU DE LIMITATION DE VITESSE

Lorsque le limiteur de vitesse est activé, le message **OK ?** s'affiche automatiquement.

Appuyer sur **OK** au volant pour enregistrer la vitesse suggérée. La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

APRÈS AVOIR DÉPASSÉ LE PANNEAU DE LIMITATION DE VITESSE

Lorsque le limiteur de vitesse est activé, appuyer sur la touche **OK** du volant. **OK?** s'affiche.

Appuyer sur **OK** pour enregistrer la vitesse suggérée.

La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

DÉPASSEMENT DE LA LIMITATION DE VITESSE

En cas d'urgence, il est possible de dépasser la limite de vitesse en enfonçant fermement la pédale d'accélérateur jusqu'au bout. Dans ce cas, la valeur de consigne de vitesse clignote.


Relâcher la pédale d'accélérateur et la fonction de limitation de vitesse est réactivée dès qu'une vitesse inférieure à la vitesse limite est atteinte.

Lorsque le dépassement de la vitesse préréglée n'est pas causé par l'enfoncement de la pédale d'accélérateur, par exemple en descendant une pente raide, un signal sonore est émis.

**AVERTISSEMENT**

Dans une descente abrupte ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse préréglée. Si nécessaire, enfoncer la pédale de frein pour contrôler la vitesse du véhicule.

DÉSACTIVATION



Appuyer sur **||▷**, le limiteur de vitesse est en mode pause.  s'allume en gris. Le véhicule est conduit sans limiteur de vitesse.

Le limiteur de vitesse est désactivé, mais n'est pas coupé. La dernière vitesse enregistrée reste en mémoire pour être reprise automatiquement ultérieurement.

REPRISE DE LA VITESSE LIMITE

Appuyer sur **II** ▶ ou **OK** : la limite de vitesse enregistrée est récupérée.

DÉSACTIVATION DU SYSTÈME

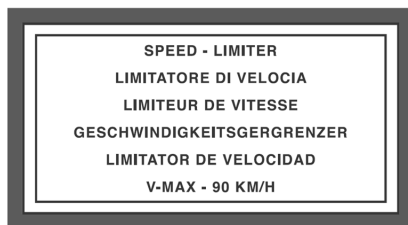
Appuyer sur , le mode limiteur de vitesse est désactivé et l'écran du limiteur de vitesse est masqué dans le centre d'information conducteur ou  s'éteint.

ANOMALIE

La reconnaissance de limitation de vitesse peut ne pas fonctionner correctement si des panneaux de circulation ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur les panneaux et signaux routiers.

En cas de défaillance du limiteur de vitesse, la vitesse est effacée, résultant dans un clignotement de tirets. Faire contrôler le système par un atelier.

LIMITEUR DE VITESSE FIXE



187

Si votre véhicule est équipé, la vitesse de votre véhicule peut être limitée d'une manière fixe.

Une étiquette située dans l'habitacle indique cette vitesse maximale.

Le limiteur fixe n'est pas une fonction de type régulateur de vitesse. Il ne peut pas être activé ou désactivé par le conducteur au cours du trajet.



NOTE

*La vitesse maximale est paramétrée d'origine en fonction de la réglementation en vigueur dans le pays de commercialisation.
Cette vitesse maximale ne peut être modifiée par le conducteur.*

Si vous souhaitez faire modifier la vitesse maximale, rendez-vous dans le réseau.

RÉGULATEUR DE VITESSE



AVERTISSEMENT

*Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.***

Le régulateur de vitesse peut mémoriser et maintenir des vitesses supérieures à 40 km/h (24 mph). Pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle, un rapport quelconque doit être sélectionné. Pour les véhicules équipés d'une transmission automatique, sélectionner la position D ou e deuxième rapport ou un rapport supérieur en position M. Descentes et montées peuvent provoquer des écarts par rapport à la vitesse mémorisée.

Le système maintient la vitesse du véhicule à la vitesse présélectionnée par le conducteur sans aucune action sur la pédale d'accélérateur. La vitesse présélectionnée peut être dépassée temporairement en appuyant fermement sur la pédale d'accélérateur.



L'état et la vitesse présélectionnée s'affichent au centre d'information conducteur.

Ne pas activer le régulateur de vitesse lorsqu'une vitesse constante n'est pas conseillée.

ACTIVATION DU SYSTÈME



187

Appuyer sur . Selon version, l'écran du régulateur de vitesse ou seulement s'affiche. est gris, ce qui indique que le système n'est pas encore actif.

ACTIVATION

Si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies, **OK?** s'affiche.

Appuyer sur **OK** pour mémoriser la vitesse actuelle du véhicule comme consigne et activer le régulateur de vitesse. passe du gris au vert ou au blanc, indiquant que le système est actif. La pédale d'accélérateur peut être relâchée.

Autrement, déplacer la molette sur pour augmenter la vitesse ou sur pour la réduire et mémoriser cette vitesse comme consigne. Le régulateur de vitesse est immédiatement activé si la molette est déplacée vers le haut ou vers le bas. passe du gris au vert ou au blanc.

RÉGLAGE DE LA VITESSE PAR LE CONDUCTEUR



187

Si le système est actif, la vitesse présélectionnée peut être modifiée en déplaçant la molette sur pour augmenter la vitesse ou sur pour la réduire. Déplacer la molette à plusieurs reprises pour modifier la vitesse par petits incréments ; déplacer et maintenir pour modifier la vitesse par grands incréments.

DÉFINITION DE LA VITESSE PAR LA RECONNAISSANCE DE LA LIMITATION

Une limite de vitesse détectée peut servir de nouvelle vitesse mémorisée pour le régulateur de vitesse. Selon version, l'assistant de signalisation doit être activé pour détecter les panneaux de limitation de vitesse.

EN DÉPASSANT LE PANNEAU DE LIMITATION DE VITESSE

Lorsque le régulateur de vitesse est activé, le message **OK ?** s'affiche automatiquement.

Appuyer sur OK au volant pour enregistrer la vitesse suggérée. La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

APRÈS AVOIR DÉPASSÉ LE PANNEAU DE LIMITATION DE VITESSE

Lorsque le régulateur de vitesse est activé, appuyer sur la touche **OK** du volant.

OK? s'affiche. Appuyer sur **OK** pour enregistrer la vitesse suggérée.

La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

DÉPASSEMENT DE LA VITESSE SÉLECTIONNÉE

Il est toujours possible de conduire plus vite que la vitesse réglée en appuyant sur la pédale de l'accélérateur. Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule reprend la vitesse mémorisée. Lorsque la vitesse mémorisée est dépassée, le réglage de la vitesse mémorisée clignote.

DÉSACTIVATION

Appuyer sur **||▷**. Le régulateur de vitesse est en mode pause. **⚠** s'allume en gris. Le véhicule est conduit sans régulateur de vitesse.

Le régulateur de vitesse est désactivé, mais n'est pas coupé. La dernière vitesse enregistrée reste en mémoire pour être reprise automatiquement ultérieurement.

Le régulateur de vitesse peut être désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- pédale de frein enfoncée
- le système antipatinage ou le contrôle électronique de stabilité fonctionne
- marche arrière engagée, **N** sélectionné ou aucun rapport engagé
- pédale d'embrayage enfoncée pendant plus de cinq secondes
- frein de stationnement électrique engagé

REPRISE DE LA VITESSE MÉMORISÉE

Appuyer sur **||▷** ou **OK**, la vitesse enregistrée sera appliquée.

DÉSACTIVATION DU SYSTÈME

Appuyer sur **⚠**, le mode régulateur de vitesse est désactivé et l'écran du régulateur de vitesse est masqué dans le centre d'information conducteur ou **⚠**.

LIMITATIONS DU SYSTÈME



AVERTISSEMENT

Limites de fonctionnement

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.*
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).*
- Sur route sinueuse ou escarpée.*
- Sur chaussée glissante ou inondée.*
- En cas de conditions météorologiques défavorables.*
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.*
- Conduite sur un anneau de vitesse.*
- Roulage sur banc à rouleau.*
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".*
- Utilisation de chaînes à neige, de chaussettes à neige ou de pneumatiques cloutés.*

En descendant une forte pente, le système ne peut pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse mémorisée. Freiner si nécessaire. En montant une pente raide ou lors d'un remorquage, la vitesse mémorisée peut ne pas être atteinte ou maintenue.



ANOMALIE

La reconnaissance de limitation de vitesse peut ne pas fonctionner correctement si des panneaux de circulation ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur les panneaux et signaux routiers.

En cas de défaillance de régulateur de vitesse, la vitesse est effacée résultant dans un clignotement de tirets. Faire contrôler le système par un atelier.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ACC)



AVERTISSEMENT

*Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.***

Le régulateur de vitesse adaptatif est une amélioration du régulateur de vitesse avec une fonction supplémentaire permettant de maintenir une certaine distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède.



187

Il utilise un radar situé dans le pare-chocs avant pour détecter les véhicules qui précèdent.

Si aucun véhicule n'est détecté sur la trajectoire, le régulateur de vitesse adaptatif se comportera comme un régulateur de vitesse conventionnel. Le régulateur de vitesse adaptatif ralentit automatiquement le véhicule lorsqu'il approche un véhicule se déplaçant plus lentement. Il règle alors la vitesse du véhicule pour suivre le véhicule précédent, en respectant la distance vers l'avant sélectionnée. La vitesse du véhicule augmente ou diminue pour suivre le véhicule à l'avant, mais ne dépassera pas la vitesse définie. Il peut appliquer un freinage limité avec les feux stop activés.

Si le véhicule précédent accélère ou change de voie, le régulateur de vitesse adaptatif accélère progressivement le véhicule pour revenir à la vitesse enregistrée. Si le conducteur actionne les clignotants pour dépasser un

véhicule plus lent, le régulateur de vitesse adaptatif permet au véhicule d'approcher temporairement le véhicule à l'avant pour le dépassement. Cependant, la vitesse réglée n'est jamais dépassée.

Si le véhicule qui précède se déplace trop lentement et si la distance de sécurité sélectionnée ne peut être maintenue davantage, un signal sonore retentit et un message s'affiche. Le message invite le conducteur à reprendre le contrôle du véhicule. Sur les véhicules à transmission manuelle, le système peut freiner le véhicule jusqu'à 30 km/h (18 mph). Sur les véhicules à transmission automatique, le système peut freiner le véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Selon version, le système peut accélérer le véhicule automatiquement après un arrêt complet.



AVERTISSEMENT

*Toute décélération du véhicule allume les feux de stop.
Si les feux stop sont défaillants, le système ne fonctionne pas.*

ACTIVATION DU SYSTÈME



188

Appuyer sur , plusieurs fois, jusqu'à ce que le mode régulateur de vitesse adaptatif soit sélectionné.

L'écran du régulateur de vitesse adaptatif s'affiche. Le système n'est toujours pas activé.

Conditions d'activation

Le système peut être activé si les conditions suivantes sont réunies :

- vitesse du véhicule comprise entre 30 km/h (18 mph) et 180 km/h (112 mph) pour les véhicules à transmission manuelle, entre 0 km/h et 180 km/h (112 mph) pour les véhicules à transmission automatique



- porte du conducteur fermée
- ceinture de sécurité du conducteur bouclée
- D** sélectionné ou deuxième rapport ou un rapport supérieur engagé
- frein de stationnement desserré
- pédale de frein enfoncée si le véhicule est à l'arrêt

ACTIVATION

Si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies, **OK?** s'affiche.

Appuyer sur **OK** pour mémoriser la vitesse actuelle du véhicule et activer le régulateur de vitesse.



Sur l'écran du régulateur de vitesse adaptatif, la vitesse réglée et un élément de la route s'affichent en vert. La pédale d'accélérateur peut être relâchée.

Autrement, déplacer la molette sur  pour augmenter la vitesse ou sur  pour la réduire et la mémoriser. Le régulateur de vitesse est immédiatement activé si la molette est déplacée vers le haut ou vers le bas. Sur l'écran du régulateur de vitesse adaptatif, la vitesse réglée et l'élément de la route s'affichent en vert.

RÉGLAGE DE LA VITESSE PAR LE CONDUCTEUR



188

La vitesse réglée peut être modifiée en déplaçant la molette sur  pour augmenter ou sur  pour diminuer la vitesse. Déplacer la molette à plusieurs reprises pour modifier la vitesse par petits incréments ; déplacer et maintenir pour modifier la vitesse par grands incréments.

DÉFINITION DE LA VITESSE PAR LA RECONNAISSANCE DE LA LIMITATION

Une limite de vitesse détectée peut servir de nouvelle valeur pour le régulateur de vitesse adaptatif.



EN DÉPASSANT LE PANNEAU DE LIMITATION DE VITESSE

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, le message **OK ?** s'affiche automatiquement.

Appuyer sur **OK** au volant pour enregistrer la vitesse suggérée.

La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

APRÈS AVOIR DÉPASSÉ LE PANNEAU DE LIMITATION DE VITESSE

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, appuyer sur la touche **OK** du volant.

OK? s'affiche. Appuyer sur **OK** pour enregistrer la vitesse suggérée.

La vitesse suggérée s'affiche comme nouveau réglage de vitesse.

DÉPASSEMENT DE LA VITESSE SÉLECTIONNÉE

Il est toujours possible de conduire plus vite que la vitesse réglée en appuyant sur la pédale de l'accélérateur. Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule reprend la vitesse mémorisée. Si le véhicule qui précède se déplace plus lentement, la distance de sécurité sélectionnée par le conducteur est restaurée.

Lorsque la vitesse réglée est dépassée, la vitesse mémorisée clignote sur l'écran du régulateur de vitesse adaptatif.



AVERTISSEMENT

Une accélération de la part du conducteur désactive le freinage automatique par le système. Le conducteur est averti par un message contextuel qui s'affiche au centre d'information conducteur.

REPRISE DE LA VITESSE MÉMORISÉE

Appuyer sur **II▷** ou sur **OK** pour réactiver le régulateur de vitesse adaptatif à la vitesse mémorisée.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF SUR LES VÉHICULES ÉQUIPÉS D'UNE BOÎTE AUTOMATIQUE

Pour les véhicules équipés d'une boîte automatique, le régulateur de vitesse adaptatif permet de maintenir la distance sélectionnée derrière un véhicule qui freine jusqu'à l'arrêt complet.

Si le système a arrêté le véhicule derrière un autre véhicule, le témoin vert **(A)** s'affiche à côté du réglage

de la vitesse mémorisée. Ce symbole signale que le véhicule est maintenu automatiquement à l'arrêt.

Lorsque le véhicule est maintenu à l'arrêt, les recommandations suivantes doivent être respectées :

- Ne pas quitter le véhicule.
- Ne pas ouvrir le coffre.
- Ne pas engager la marche arrière.
- Ne pas déposer ni prendre des passagers.

Dans les trois secondes après l'arrêt du véhicule par le système, le véhicule se déplace de nouveau lentement . Après trois secondes, accélérer ou appuyer sur **II▷** pour repartir. Surveiller les alentours du véhicule en repartant. Si le véhicule reste arrêté pendant plus de cinq minutes sans aucune action du conducteur, le frein de stationnement électrique est activé. Le témoin **(P)** s'allume. Pour relâcher le frein de stationnement électrique, appuyer sur la pédale d'accélérateur.



AVERTISSEMENT

Avec le système désactivé ou annulé, le véhicule n'est plus maintenu immobile et peut commencer à se déplacer. Toujours

être prêt à serrer manuellement le frein pour maintenir le véhicule immobile. Ne pas laisser le véhicule sans surveillance s'il est maintenu immobile par le régulateur de vitesse adaptatif. Toujours engager la position **P** et couper le contact avant de quitter le véhicule.

RÉGLAGE DE DISTANCE DE SÉCURITÉ

Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule se déplaçant plus lentement dans la voie, il règle la vitesse du véhicule pour maintenir la distance de sécurité sélectionnée par le conducteur. La distance de sécurité peut être réglée sur proche (1 barre), normal (2 barres) ou loin (3 barres). Si le moteur tourne et que le régulateur de vitesse adaptatif est activé (gris) ou

actif (vert), le réglage de la distance de sécurité peut être modifié :



188

Appuyer sur le bouton pour afficher le réglage de la distance de sécurité actuel dans le centre d'information conducteur. Appuyer sur le bouton plusieurs fois pour sélectionner le réglage de sécurité. La distance de sécurité sélectionnée est indiquée par des barres entières sur l'écran du régulateur de vitesse adaptatif.



AVERTISSEMENT

Le conducteur endosse la pleine responsabilité de la distance de suivi en se basant sur les conditions de visibilité, météorologiques et de circulation.

La distance de suivi doit être réglée ou le système doit être désactivé selon les besoins en fonction des conditions existantes.

DÉTECTION D'UN VÉHICULE À L'AVANT

Si le système détecte un véhicule sur la voie de circulation, l'écran du régulateur de vitesse adaptatif change en conséquence.

DÉSACTIVATION


Appuyer sur **||▷**, le régulateur de vitesse est en mode pause. La vitesse préréglée est éclairée en gris. Le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé mais n'est pas mis hors fonction. La dernière vitesse de consigne mémorisée reste enregistrée pour usage ultérieur. Le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé automatiquement dans les cas suivants :

- pédale de frein enfoncée
- le système antipatinage ou le contrôle électronique de stabilité fonctionne
- marche arrière engagée, N sélectionné ou aucun rapport engagé



- la vitesse descend en dessous de 30 km/h (18 mph) pour un véhicule à transmission manuelle
- risque de calage du moteur dans le cas d'un véhicule à transmission manuelle
- pédale d'embrayage enfoncée pendant plus de dix secondes
- frein de stationnement électrique engagé
- ceinture de sécurité détachée
- porte du conducteur ouverte

DÉSACTIVATION DU SYSTÈME

Appuyer successivement sur  pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif.

ATTENTION DU CONDUCTEUR

1. Utiliser le régulateur de vitesse adaptatif avec précaution sur les routes de montagne ou les routes sinueuses, car il peut perdre le véhicule à l'avant et a besoin de temps pour le détecter de nouveau.
2. Ne pas utiliser le système sur des routes glissantes, car il peut créer des changements rapides

d'adhérence de pneu (patinage) et le conducteur peut alors perdre le contrôle du véhicule.

3. Ne pas utiliser le régulateur de vitesse adaptatif lorsqu'il pleut, neige ou dans des conditions extrêmement poussiéreuses, car le capteur de radar peut être recouvert par un film d'eau, de poussières, gel ou neige. Dans ces conditions, la visibilité peut être réduite ou nulle. Si le capteur est obstrué, nettoyer son couvercle.
4. Ne pas utiliser le système avec la roue de secours montée.

LIMITES DU SYSTÈME



AVERTISSEMENT

La force de freinage automatique du système peut ne pas permettre un freinage assez fort et une manœuvre suffisante pour éviter une collision.

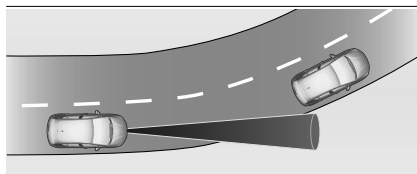
- Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule suivant en avant. Donc si un nouveau véhicule à l'avant est détecté, le système peut accélérer au lieu de ralentir.

- Le régulateur de vitesse adaptatif ne prend en compte que les véhicules roulant dans la même direction.
- Le régulateur de vitesse adaptatif ne prend pas en compte les piétons, les cyclistes et les animaux pour freiner et partir.
- Le régulateur de vitesse adaptatif ne prend pas en compte les véhicules à l'arrêt.

Sachant que le champ de détection du radar est assez étroit, il est possible que le système ne détecte pas :

- véhicules de faible largeur (par exemple des motos, des scooters)
- véhicules ne circulant pas au centre de la voie
- véhicules entrant dans un virage
- véhicules démarrant brusquement
- véhicules qui précèdent freinant de manière excessive

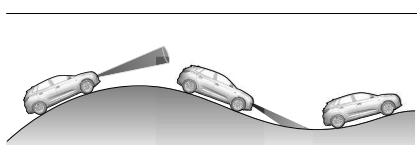
Désactiver le système dans les situations suivantes :



188

- dans un virage serré
- à l'approche d'un rond-point
- en suivant un véhicule non détecté par le système, par exemple une moto
- lorsque le véhicule qui précède ralentit brusquement
- lorsqu'un véhicule braque brusquement

EN MONTAGNE



188



AVERTISSEMENT

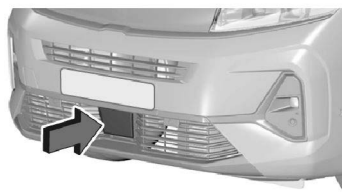
Ne pas utiliser de régulateur de vitesse adaptatif sur les routes de montagne escarpées.

La performance du système sur route vallonnée est fonction de la vitesse du véhicule et de sa charge, des conditions de circulation et de la pente de la route. Il peut ne pas détecter un véhicule dans la même voie lors de la conduite sur route vallonnée. Sur des côtes raides, il faudra peut-être utiliser l'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule.

En descente, il sera peut-être nécessaire de freiner pour maintenir ou réduire la vitesse.

Bien noter que l'application des freins désactive le système.

RADAR



188

Le radar est situé au centre du pare-chocs avant.



AVERTISSEMENT

L'unité de radar a été aligné avec précision en usine. Par conséquent, en cas de choc frontal, ne pas utiliser le système. Le pare-chocs avant peut sembler intact, mais le capteur derrière le pare-chocs peut être affecté et ne pas réagir correctement. Après un accident, se rendre dans un atelier pour vérifier et régler la position du radar.

L'utilisation d'un support de plaque d'immatriculation sur le pare-chocs avant peut affecter le fonctionnement du radar. En cas d'utilisation d'un support de plaque d'immatriculation, suivre les marquages et indications sur le pare-chocs avant.

ANOMALIE



En cas d'anomalie du régulateur de vitesse adaptatif, un voyant d'avertissement s'allume dans le

centre d'information conducteur et un message d'avertissement s'affiche dans le centre d'information conducteur, accompagné d'un signal sonore.

La reconnaissance de limitation de vitesse peut ne pas fonctionner



correctement si des panneaux de circulation ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur les panneaux et signaux routiers.

Faire contrôler le système par un atelier. Par mesure de sécurité, ne pas utiliser le système si les feux stop sont défectueux.

Ne pas utiliser le système si le pare-chocs avant est endommagé.

SYSTÈME ANTI-COLLISION



AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

FREINAGE D'URGENCE ACTIF (AEB)

Le freinage d'urgence actif peut aider à réduire les dommages matériels et corporels lors d'une collision directe avant avec des véhicules et des piétons, lorsque le conducteur n'agit pas par freinage manuel ou braquage. Pour les véhicules équipés d'une caméra et d'un radar, le freinage d'urgence actif permet également de détecter les cyclistes. Avant que

le freinage d'urgence actif ne soit appliqué, le conducteur peut être averti par une alerte de collision avant.

La fonction utilise diverses entrées (par exemple, capteur de caméra, pression de freinage, vitesse du véhicule) pour calculer la probabilité d'une collision frontale.




AVERTISSEMENT

Ce système n'est pas destiné à remplacer la responsabilité du conducteur pour la conduite du véhicule et l'observation de la route. Il avertit le conducteur si le véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui précède, un piéton ou un cycliste. Juste avant la collision imminente, il réduit la vitesse du véhicule pour éviter la collision ou pour en limiter la gravité. Le système peut ne pas détecter des animaux. Après un changement de file inattendu, le système a besoin d'un certain temps pour détecter le véhicule suivant en avant. Le conducteur doit toujours être prêt à agir et à freiner et braquer afin d'éviter les collisions.

Activation/désactivation du système

Le freinage d'urgence actif est activé/désactivé dans l'écran d'information. Selon version, cette désactivation est uniquement possible à l'arrêt.

S'il est désactivé,  s'allume et un message s'affiche au centre d'information conducteur. Selon version, le système est automatiquement activé lors de la mise du contact suivante.

Fonctionnement

Selon la configuration du véhicule et les objets détectés, il existe plusieurs plages de vitesse opérationnelle. Le freinage d'urgence actif fonctionne jusqu'à 80 km/h (50 mph) lorsqu'un piéton a été détecté.

Sur les véhicules équipés d'un capteur radar et d'une caméra avant, le freinage d'urgence actif fonctionne jusqu'à 80 km/h (50 mph) lorsqu'un véhicule à l'arrêt ou un cycliste a été détecté.

Sur les véhicules équipés uniquement d'une caméra avant, le freinage actif d'urgence fonctionne entre 5 km/h (3 mph) et 85 km/h (53 mph) lorsqu'un véhicule en mouvement a été détecté.

Sur les véhicules équipés d'un capteur radar et d'une caméra avant, le freinage d'urgence actif fonctionne entre 5 km/h (3 mph) et 140 km/h (87 mph) lorsqu'un véhicule en mouvement a été détecté.

Le système se compose de :

- alerte de collision avant
- de l'assistance au freinage intelligente

freinage automatique

Alerte de collision avant

L'alerte de collision avant avertit le conducteur s'il y a un risque de collision avec le véhicule qui précède, avec un cycliste ou un piéton.

Alerte conducteur

Le conducteur est averti par les alertes suivantes :

- Niveau 1 : Un message d'avertissement s'affiche au centre d'information conducteur, lorsque la distance par rapport au véhicule précédent se réduit trop.
- Niveau 2 : Un message d'avertissement s'affiche au centre d'information conducteur et une action immédiate du conducteur est requise.
- Niveau 3 : Selon version, le véhicule peut produire un bref coup de frein pour confirmer le risque de collision. L'action immédiate du conducteur est requise.



AVERTISSEMENT

En approchant trop rapidement d'un véhicule qui précède, une alerte de niveau

2 peut s'afficher sans alerte de niveau 1 préalable.

Les alertes de niveau 1 dépendent de la sensibilité définie pour les alertes. Ce type d'alerte ne s'affiche que dans le cas de véhicules en mouvement. Elle est désactivée à faible vitesse.

Sélection de la sensibilité de l'alerte


Remarque : Si le réglage de la sensibilité des alertes avec la plus grande distance est défini, le système avertit plus tôt. Cela accroît la sécurité, mais augmente le nombre d'alertes si la distance de sécurité légale n'est pas respectée. Pour réduire le nombre d'alertes, sélectionner un réglage de sensibilité des alertes plus court.

Trois sensibilités d'alerte peuvent être sélectionnées dans le menu des systèmes d'assistance au conducteur. Le réglage choisi est mémorisé lorsque le contact est coupé. La sensibilité des alertes varie en fonction du réglage d'alerte sélectionné.

Freinage automatique

Juste avant la collision imminente, cette fonction applique automatiquement un freinage limité pour réduire la vitesse d'impact de la collision ou empêcher un accident.

Si le freinage d'urgence actif est appliqué,  clignote au centre

d'information conducteur. Si le freinage d'urgence actif est terminé,  clignote pendant quelques secondes. Pendant ce temps, le freinage actif d'urgence ne peut pas être appliqué s'il y a un risque de nouvelle collision.

Selon version, à des vitesses inférieures à 30 km/h (18 mph) ou 50 km/h (30 mph), un freinage automatique peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet. Si la vitesse dépasse cette limite, le freinage automatique réduit la vitesse. Cependant, le conducteur doit freiner pour pouvoir s'arrêter complètement.

Boîte automatique : Si le véhicule s'arrête complètement, le freinage automatique est maintenu pendant un certain temps.

Maintenir la pédale de frein enfoncée pour éviter un nouveau déplacement du véhicule.

Boîte manuelle : Si le véhicule s'arrête complètement, le moteur peut caler. Maintenir la pédale de frein enfoncée pour empêcher le véhicule de rouler.

Le régulateur de vitesse est désactivé lorsqu'un freinage automatique d'urgence se produit.



Dans certains cas, le conducteur peut vouloir annuler le freinage automatique fourni par le système de freinage d'urgence actif. Appuyer fermement sur la pédale d'accélérateur ou tourner fermement le volant pour neutraliser le freinage automatique si la situation et l'environnement le permettent.



AVERTISSEMENT

Ne pas compter sur le système pour freiner le véhicule. Le système de freinage d'urgence actif ne freine pas automatiquement en dehors de sa plage de vitesses de fonctionnement.

Assistance au freinage intelligente

Si le conducteur freine, mais pas suffisamment pour éviter une collision, ce système renforce le freinage. Cette assistance n'est possible que si le conducteur appuie sur la pédale de frein.

L'assistance au freinage intelligente se désactive automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée.

Conditions de fonctionnement

Le freinage d'urgence actif fonctionne uniquement si :

- le système de freinage est opérationnel

- le contrôle électronique de stabilité et l'antipatinage sont activés
- les ceintures de sécurité des sièges avant et, selon version, des sièges arrière sont bouclées
- le véhicule roule à vitesse constante sur routes en ligne droite

Le freinage d'urgence actif est automatiquement désactivé dans les cas suivants :

- Une roue de secours de diamètre inférieur est détectée.
- Un défaut du commutateur de la pédale de frein ou du feu stop gauche ou droit est détecté.
- Un défaut du système de freinage d'urgence actif, de l'électronique ou du système de freinage est détecté.
- Un accident grave, par ex. avec déploiement d'un airbag, est détecté.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles dans les cas suivants :

- capteur recouvert de neige, de givre, de neige fondue, de boue ou de saleté

- pare-brise endommagé ou encrassé, brouillant la visibilité, couvert d'objets étrangers, par ex. des autocollants
- pare-chocs avant endommagé ou déformé ou pare-chocs avant recouvert d'éléments étrangers, par ex. d'autocollants
- l'unité de radar n'est pas dans sa position normale suite à un impact sur le pare-chocs avant
- caméra avant hors de sa position normale
- freinage automatique indisponible, par ex. refroidissement des disques de frein en cours
- pédale de frein utilisée de manière continue pendant une longue période, par ex. sur une longue route en descente
- des routes sinueuses ou vallonnées
- processus d'initialisation du système après le débranchement de la batterie
- une lumière éblouissante, par ex. celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra

- des conditions environnementales défavorables, par ex. la pluie, le brouillard ou la neige
- véhicule qui précède créant des projections sur la route

Après un choc ou lorsque les dommages sont visibles, faire contrôler le véhicule par un atelier.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- contrôle électronique de stabilité et antipatinage en cours
- tension de la batterie du véhicule hors des limites
- route mouillée réfléchissant les éclairages
- véhicules proches à l'avant
- tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque
- routes inclinées
- mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- surcharge du véhicule

Le conducteur ne doit pas surcharger le coffre ni le toit du véhicule.

Si un capteur est couvert, un message s'affiche indiquant que les capteurs doivent être nettoyés.

Si le système est temporairement affecté et qu'aucune action du conducteur n'est requise, aucun message n'est affiché.


Une grande vigilance est toujours nécessaire en conduisant et il faut être prêt à intervenir pour éviter une collision.


Nous recommandons de désactiver le système dans la personnalisation du véhicule dans les cas suivants :

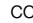

- en tirant une remorque ou une caravane
- en transportant de longs objets sur des barres de toit ou une galerie de toit
- lorsque le véhicule est remorqué
- lors de l'exécution d'un entretien avec le contact mis
- lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige
- lorsqu'une roue de secours plus petite que les autres roues est placée
- avant d'utiliser une station de lavage automatique

- avant de placer le véhicule sur un tapis roulant d'atelier
- si le pare-brise a été endommagé près de la caméra
- si le pare-chocs avant a été endommagé ou déformé
- si le radar n'est pas dans sa position normale à la suite d'un impact sur le pare-chocs avant
- si les feux stop ne fonctionnent pas

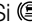

Anomalie

Si le système a été désactivé,  s'allume au centre d'information conducteur.

Si le système présente un défaut,  s'allume au centre d'information conducteur, un message s'affiche et un signal sonore est émis. Prendre contact avec un atelier. Si aucun message ne s'affiche, arrêter le véhicule et vérifier si les capteurs ou la caméra avant sont masqués.

Si le système ne fonctionne pas correctement ou n'est pas disponible, par exemple pendant l'initialisation,  s'allume au centre d'information conducteur.  peut également s'allumer si le système d'infodivertissement rencontre un problème.



Si  et  s'allument au centre d'information conducteur après que le moteur a été coupé puis redémarré, consulter un atelier.

ASSISTANCE AU FREINAGE (BA)

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, l'effort de freinage maximal sera automatiquement appliqué.

Le fonctionnement de l'assistance au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein. Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire. La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ (ESC) ET SYSTÈME ANTIPATINAGE (OFF)



AVERTISSEMENT

*Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.***

Le contrôle électronique de stabilité (ESC) améliore la stabilité de la conduite lorsque c'est nécessaire, quel que soit le type de surface de revêtement ou l'adhérence des pneus.

Dès que le véhicule menace de dérapier (sous-virage, survirage), la puissance du moteur est réduite et les roues sont freinées individuellement.


L'ESC fonctionne en combinaison avec le système antipatinage (TC). Il empêche les roues entraînées de patiner.

Le TC est un composant de l'ESC. Le système antipatinage améliore la stabilité de conduite lorsque c'est nécessaire, quels que soient le type de revêtement ou l'adhérence des pneus, empêchant ainsi les roues entraînées de patiner.

Dès que les roues entraînées commencent à patiner, la puissance délivrée par le moteur est réduite et la roue qui patine le plus est freinée individuellement. Ainsi, même sur chaussée glissante, la stabilité du véhicule est considérablement améliorée.



188

ESC et TC fonctionnent après chaque démarrage du moteur, dès que le témoin  s'éteint.

Lorsque ESC et TC fonctionnent,  clignote.



AVERTISSEMENT

Ce dispositif particulier ne doit pas inciter à adopter un style de conduite dangereux. Adapter la vitesse aux conditions routières.

Désactivation



188

Selon version, l'ESC et le TC peuvent être désactivés :

en appuyant sur le bouton La LED du bouton s'allume,

Un message d'état s'affiche au centre d'information conducteur lorsque ESC et TC sont désactivés.

L'ESC et le sTC sont réactivés en appuyant de nouveau sur le bouton , à l'écran d'information, en serrant les freins ou en roulant à plus de 50 km/h (30 mph).

La LED du bouton a s'éteint lorsque ESC et TC sont réactivés.

ESC et TC sont également réactivés la prochaine fois que le contact est mis.

Anomalie

En cas de défaillance du système, le témoin s'allume en continu et un message s'affiche sur le centre d'information conducteur. Le système n'est pas opérationnel.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

ADVANCED GRIP CONTROL



AVERTISSEMENT

*Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.***

Ce système d'antipatinage spécifique breveté améliore la motricité dans la neige, la boue et le sable.



NOTE

Pour une adhérence optimale sur la neige, il est recommandé d'équiper le véhicule de pneus hiver.

Pour une performance optimale du système, consulter le Réseau pour choisir les pneus les plus adaptés.

Recommandations

Le véhicule est principalement conçu pour circuler sur des routes goudronnées, mais il peut emprunter occasionnellement d'autres voies moins carrossables. Cependant, il ne permet pas la conduite tout-terrain :

- Conduite sur un terrain qui peut endommager le soubassement ou déchirer les éléments (par exemple tuyau de carburant, refroidisseur de carburant) par des obstacles ou des pierres en particulier.
- Conduite sur terrains à forte pente et à adhérence réduite.
- Franchissement de cours d'eau

MODES DE FONCTIONNEMENT

Neige

Ce mode adapte en permanence le niveau de patinage pour offrir un maximum de motricité en fonction des conditions de neige (beaucoup de patinage dans la neige épaisse ; très peu sur le verglas). Le patinage des roues est également adapté aux conditions rencontrées en montée en optimisant l'accélération du véhicule (mode actif jusqu'à 80 km/h (50 mph))

Boue

Ce mode autorise, lors du démarrage, beaucoup de patinage sur la roue



la moins adhérente pour favoriser l'évacuation de la boue et retrouver de l'adhérence. Parallèlement, la roue la plus adhérente est gérée de façon à passer le plus de couple de traction possible.

En phase de progression, le système optimise le patinage pour répondre, au mieux, aux sollicitations du conducteur. (mode actif jusqu'à 50 km/h)

Sable

Ce mode autorise un peu de patinage sur les deux roues motrices de façon simultanée pour faire progresser le véhicule et limiter les risques d'ensablement.

(mode actif jusqu'à 120 km/h)



AVERTISSEMENT

Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

ACTIVATION / DÉSACTIVATION



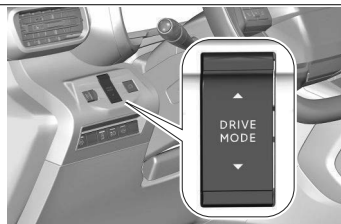
189

Avec une boîte de vitesses manuelle



189

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de conduite



189

1. Appuyer sur le bouton **MODE DE CONDUITE** ; les différents modes s'affichent sur l'écran tactile.
2. Sélectionner "**Neige**", "**Boue**" ou "**Sable**" selon le contexte sur le côté droit de la fenêtre.
3. Fermer la fenêtre en cliquant sur la croix.

Le mode choisi reste affiché au combiné.

1. Pour désactiver, sélectionner le mode "**Normal**" ou un autre mode de conduite.

Le système se désactive automatiquement à la coupure du contact.

ANTIBLOQUAGE DES ROUES (ABS)



AVERTISSEMENT

*Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.***

L'antiblocage de sécurité (ABS) empêche que les roues ne se bloquent. Dès qu'une roue a tendance à bloquer, l'ABS module la pression de freinage de la roue incriminée. Le véhicule puisse toujours être dirigé, même en cas de freinage d'urgence.

La régulation ABS est identifiable à la pulsation de la pédale de frein et au bruit du processus de régulation. Afin d'obtenir un freinage optimal, enfoncer la pédale de frein à fond pendant toute la durée du freinage malgré la pulsation de la pédale de frein. Ne pas réduire la pression sur la pédale.

En cas de freinage dans une situation d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement en fonction de l'intensité de la décélération. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération.

Avant de prendre la route, le système procède à un test de fonctionnement automatique qui pourrait être perceptible.



190

ANOMALIE



AVERTISSEMENT

En cas de défaillance de l'ABS, les roues peuvent avoir tendance à se bloquer en cas de freinage brutal. Les avantages de l'ABS ne sont plus disponibles. Lors d'un freinage brutal, le véhicule ne peut plus être dirigé et peut déraiper.

Faire remédier à la cause du problème par un atelier.

ALERTE D'ANGLE MORT LATÉRAL (SBSA)



AVERTISSEMENT

*Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.***

Le système d'alerte d'angle mort latéral détecte et rapporte les objets d'un côté ou de l'autre du véhicule, dans une zone spécifiée d'angle mort. Le système affiche une alerte visuelle dans chaque rétroviseur extérieur en cas de détection d'objets qui pourraient ne pas être visibles dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs.

L'alerte d'angle mort latéral utilise certains des capteurs du système avancé d'assistance au stationnement, situés sur les pare-chocs avant et arrière, des deux côtés du véhicule.



AVERTISSEMENT

*L'alerte d'angle mort ne remplace pas la vision du conducteur.
Le système ne détecte pas :*

- les véhicules hors de la zone d'angle mort qui approchent rapidement

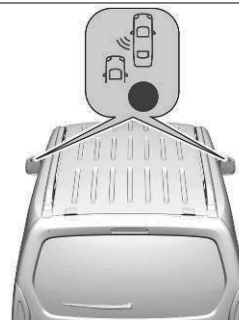
- les piétons, cyclistes ou animaux

Avant de changer de file, vérifier tous les rétroviseurs, regarder par-dessus l'épaule et utiliser le clignotant.

ACTIVATION

Le système peut être activé via le menu des réglages du véhicule, dans l'écran d'information.

FONCTIONNEMENT



191

Lorsque le système détecte un véhicule dans la zone aveugle en roulant en avant, une diode s'allume dans le rétroviseur concerné.

La LED s'allume immédiatement pendant le dépassement du véhicule. La LED s'allume avec un délai lorsque en cas de dépassement lent d'un autre véhicule.



CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement exige les conditions suivantes :

- déplacement de tous les véhicules dans le même sens et dans des voies adjacentes
- la vitesse du véhicule doit être comprise entre 12 et 140 km/h (7 et 87 mph)
- dépassement d'un véhicule avec une différence de vitesse de moins de 10 km/h (6 mph)
- un autre véhicule dépasse avec une différence de vitesse inférieure à 25 km/h (15 mph)
- la circulation est normale
- conduite en ligne droite ou dans de grandes courbes
- le véhicule ne tire pas de remorque
- capteurs non obstrués par de la boue, du givre ou de la neige
- les zones d'avertissement des rétroviseurs extérieurs ou les zones de détection de pare-chocs avant et arrière ne sont pas couverts d'étiquettes adhésives ou d'autres objets

Aucune alerte dans les situations suivantes :


- en présence d'objets immobiles (par exemple, des véhicules arrêtés, des barrières, l'éclairage public, des panneaux routiers)
- dans le cas d'une circulation très dense, quand les véhicules en mouvement peuvent être confondus avec un objet immobile
- avec les véhicules se déplaçant dans le sens opposé
- sur une route sinueuse ou à angle droit
- en dépassant ou en étant dépassé par un très long véhicule (par exemple, camion, autocar) qui est détecté simultanément à l'arrière dans la zone aveugle et présent dans le champ de vision du conducteur
- en dépassant trop rapidement

DÉSACTIVATION

Le système peut être activé via le menu des réglages du véhicule, dans l'écran d'information.
L'état du système est mémorisé après avoir coupé le contact.

Le système est automatiquement désactivé en tirant une remorque connectée électriquement.
En présence de conditions météorologiques défavorables telles que de fortes pluies, de fausses détections peuvent survenir.

ANOMALIE

En cas de défaillance,  s'allume sur le centre d'information conducteur et un message est affiché. Prendre contact avec un atelier.

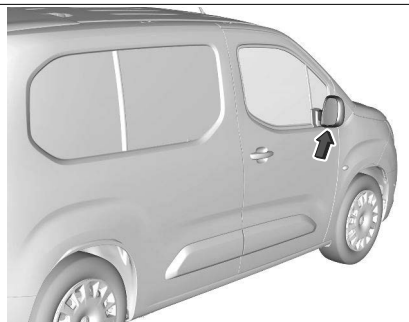
CAMÉRA CÔTÉ PASSAGER



AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

La caméra côté passager surveille le côté du véhicule.



191

La caméra est montée au bas du rétroviseur extérieur côté passager. La zone affichée par la caméra est limitée. La distance de l'image qui s'affiche sur l'écran est différente de la distance réelle.

Caméra avec vue arrière

La caméra indique la zone d'angle mort du côté passager.

La vue du côté passager est affichée à côté de la vue arrière standard dans l'affichage de la vue arrière.

Mise en marche



192

La caméra est mise en marche lorsque le véhicule roule en marche avant et que la vue côté passager est sélectionnée depuis l'écran de vue arrière ou en appuyant sur le bouton du levier.

Désactivation

La caméra est désactivée lorsqu'un autre type de vue est sélectionné.

Limitations du système

La caméra côté passager peut ne pas fonctionner correctement lorsque :

- la zone alentour est sombre
- le faisceau des phares se reflète directement dans les lentilles de la caméra

- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- les lentilles de la caméra sont aveuglées par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté.
- Nettoyer la lentille, rincer à l'eau et essuyer avec un chiffon doux
- il y a des changements de température extrêmes

AIDE AU MAINTIEN DANS LA VOIE (LKA)



AVERTISSEMENT

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé lors de la personnalisation du véhicule que jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

*Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.***

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de



franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



192

Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 et 180 km/h (40 et 112 mph).
- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.
- Feux indicateurs de direction désactivés.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.

SITUATIONS DE CONDUITE ET ALERTES ASSOCIÉES

Le système informera le conducteur par un message et un signal sonore si une correction est en cours pendant plus de 10 s. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court instant.



AVERTISSEMENT

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'un des marquages au sol détectés au sol ou d'une limite de voie (par exemple, accotement en herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire pour ramener le véhicule dans sa voie d'origine. Le conducteur s'aperçoit d'un mouvement de rotation du volant.



Ce voyant clignote pendant la correction de la trajectoire. Appuyer sur l'application **"Navigation"** pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



NOTE






Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (ex. : durant une manœuvre d'urgence). La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.

Indisponibilité après déconnexion de la batterie

L'aide au maintien dans la voie peut être temporairement indisponible ou inactive lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée.

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite.
L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

| État de la fonction | Affichage | Commentaire |
|---------------------|---|--|
| ON |  | Fonction désactivée. |
| ON | Aucun. | Fonction active, conditions non remplies : – Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph). – Pas de reconnaissance de ligne. – ESC en cours de régulation. – Conduite "sportive". |
| ON |  | Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (par exemple, détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule, défaillance). |
| ON | Aucun. | Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h (40 mph). |
| ON |  | Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement de voie a été détecté. Les mains du conducteur sont sur le volant. |
| ON |   | Si, pendant la correction, le système détecte qu'elle sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier la correction de trajectoire. Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant. Plus les corrections se succèdent rapidement, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas. |
| | "Tenez le volant" ou "Restez dans la voie" (selon version) | |



LIMITES DE FONCTIONNEMENT

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- Système ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph) ou supérieure à 180 km/h (112 mph).
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Activation des indicateurs de direction.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.

- Roulage en virage serré.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.
- Détection d'une voie étroite.
- Conduite dans des virages serrés et les chantiers.



AVERTISSEMENT

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Contraste insuffisant entre la chaussée et les bas-côtés (par exemple, ombre).*
- Marquages au sol usés, masqués (neige, boue) ou multiples (par exemple, zones de travaux).*
- Faible distance avec le véhicule qui précède (les marquages au sol ne peuvent pas être détectés).*
- Routes étroites, sinueuses.*



AVERTISSEMENT

Selon la version, seul le système d'avertissement de sortie de voie est actif, lorsqu'un défaut du système est présent qu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle électronique de stabilité n'est pas activé ou, par exemple, qu'une remorque est attelée.

Compte tenu des exigences légales, le système ne peut être désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule (à l'aide du système Connect) que jusqu'au redémarrage suivant du véhicule. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

Risque de déclenchements indésirables

- Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :
- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Désactivation / Activation

Le système est désactivé par le conducteur lorsque le véhicule est remorqué.

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran d'information ou par les **Raccourcis des aides à la conduite**.

Le système LKA est désactivé par le conducteur lorsque le véhicule est remorqué.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces voyants s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.



En cas de détection d'une anomalie du module audio, le voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message. Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour le système d'aide à la conduite.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Anomalie



Ce symbole apparaît dans le centre d'information conducteur en cas de dysfonctionnement, accompagné d'un message et d'une sonnerie d'avertissement. Faire appel à un atelier qualifié.



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : **"Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation"** si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

ALERTE DE FRANCHISSEMENT INVOLONTAIRE DE LIGNE (LDW)



AVERTISSEMENT

*Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.***

Le système d'avertissement de franchissement de ligne aide le conducteur à éviter une sortie de voie involontaire. La caméra frontale observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule. Si le véhicule franchit un bord de route ou un marquage de voie, le système avertit le conducteur. Le système ne détecte pas une sortie de voie involontaire lorsque les clignotants sont actionnés et pendant quelques secondes après leur extinction.

Aucun avertissement ne sera notifié en cas de conduite dynamique, c'est-à-dire pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur ou direction lourde. Lorsque le système reconnaît un franchissement involontaire de la voie,



le voyant  clignote rapidement en jaune.



AVERTISSEMENT

Ce système est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.



Pour que le système fonctionne correctement, les conditions préalables suivantes doivent être satisfaites :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre 65 et 180 km/h (40 et 112 mph)
- les feux de direction ne sont pas activés
- pas de conduite dynamique, c'est-à-dire d'appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

ACTIVATION




193

Si le système est activé, la LED du bouton  ne s'allume pas. Pour activer le système lorsqu'il est désactivé, appuyer sur .

Selon version, le système est automatiquement réactivé au démarrage suivant du véhicule.

DÉSACTIVATION

Pour désactiver le système, appuyer sur  jusqu'à ce que la LED du bouton soit allumée.

Le système LDW est désactivé par le conducteur lorsque le véhicule est remorqué.





AVERTISSEMENT

Compte tenu des exigences légales, le système ne peut être désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule (à

l'aide du système Connect) que jusqu'au redémarrage suivant du véhicule. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

ANOMALIE

En cas d'anomalie,  et  apparaissent au centre d'information conducteur, accompagné d'un message affiché et d'une sonnerie d'avertissement. Prendre contact avec un atelier.

LIMITATIONS DU SYSTÈME

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- une caméra occultée par de la neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou affectée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par ex. autocollants
- un rapprochement des véhicules qui précèdent
- routes inclinées.
- routes sinueuses ou vallonnées
- mauvaises conditions d'éclairage

- changements soudains d'éclairage
- lumière éblouissante, par ex. celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflétant directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- routes avec des marquages de voies peu visibles

VISION PANORAMIQUE



AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Ce système permet d'afficher les alentours du véhicule dans une image à quasi 180° sur l'écran d'information, comme une vue de dessus.



AVERTISSEMENT

Le système de vue panoramique ne remplace pas la vision du conducteur. Il n'affiche pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux ou tout autre objet se trouvant hors de vue de la caméra, par exemple en dessous du pare-chocs ou sous le véhicule.

Ne pas conduire ou stationner le véhicule en s'aidant uniquement du système de vue panoramique.

Toujours vérifier les alentours du véhicule avant de commencer à rouler et pendant la conduite.

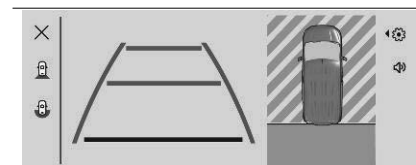
Les images affichées peuvent être plus éloignées ou plus proches qu'elles n'apparaissent. La zone affichée est limitée et les objets proches de l'un des bords du pare-chocs ou sous le pare-chocs ne sont pas affichés à l'écran.

L'inclinaison du véhicule peut être modifiée en fonction du chargement du véhicule, y compris la vue de la caméra.

Le système peut utiliser :



- caméra arrière, installée dans le hayon
- des capteurs ultrasoniques de stationnement dans le pare-chocs arrière

VISUALISATION À L'ÉCRAN D'INFORMATION



194

L'écran est divisé en quatre zones, de gauche à droite :

- vues sélectionnables : vue standard et vue à 180°
- visualisation vue
- vue de dessus
- réglages , mise en sourdine  et rétablissement du signal sonore

Les capteurs de stationnement complètent l'information sur la vue depuis le haut du véhicule.

RÉGLAGES

Les paramètres suivants peuvent être réglés : volume du signal sonore. Les réglages peuvent être fermés en appuyant sur le côté de l'écran d'information ou en appuyant à un autre endroit de l'écran d'information.



ACTIVATION

Le système de vue panoramique est activé en :

- engageant la marche arrière lorsque le moteur est mis en marche
- l'activant manuellement à l'écran d'informations quand la vitesse du véhicule est inférieure à 16 km/h (10 mph)

FONCTIONNEMENT

Différentes vues peuvent être sélectionnées dans la partie gauche de l'affichage. Changer le type de vue à tout moment pendant une manœuvre en sélectionnant une vue.

- vue standard
- Vue à 180°

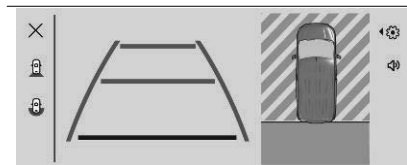
L'affichage est immédiatement mis à jour avec le type de vue sélectionné. La vue standard est activée par défaut. Ce réglage peut être modifié dans les paramètres du système de vue panoramique à l'écran d'informations. Selon version, le mode automatique est activé par défaut. Dans ce mode, le système sélectionne la meilleure vue, normale ou zoom, pour un affichage conforme à l'information provenant des capteurs de stationnement.

L'état du système n'est pas mémorisé lors de la coupure du contact.

VUE STANDARD

La zone derrière le véhicule est affichée à l'écran. Les lignes verticales représentent la largeur du véhicule avec les rétroviseurs dépliés. La direction des lignes change avec la position du volant de direction. Cette vue est disponible en mode automatique ou au menu de sélection de vue.

LIGNES DE GUIDAGE



194

La première ligne horizontale représente une distance d'environ 30 cm au-delà du bord du pare-chocs arrière du véhicule. Les lignes horizontales supérieures représentent des distances d'environ 1 et 2 m derrière le bord du pare-chocs arrière.

VUE À 180°



194

La vue à 180° facilite le recul hors d'un emplacement de stationnement, rendant possible d'observer l'approche des véhicules, des piétons et des cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour une manœuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement depuis le menu de sélection de vue.

VUE AVEC ZOOM



195

La caméra enregistre les environs du véhicule pendant la manœuvre pour

reconstruire une vue depuis le haut du véhicule dans son environnement proche. Le véhicule peut alors être manœuvré autour des obstacles proches.


Cette vue s'affiche automatiquement dès que le véhicule s'approche d'un obstacle pendant une manœuvre.

MODE AUTOMATIQUE

Si le véhicule est équipé de capteurs de stationnement à ultrasons, la vue automatique passe d'une vue arrière à une vue du dessus, lors de l'approche d'un obstacle pendant une manœuvre. Si le véhicule n'est pas équipé de capteurs de stationnement à ultrasons, la vue doit être modifiée manuellement dans l'écran d'information.

DÉSACTIVATION

Le système de vue panoramique est désactivé dans les cas suivants :

- une vitesse de marche avant définie est dépassée ou, selon version, si la marche arrière n'est pas engagée pendant sept secondes.
- en appuyant sur l'icône  dans le coin supérieur gauche de l'écran d'information.

LIMITATIONS DU SYSTÈME



ATTENTION

Pour un fonctionnement optimal du système, il est important de garder l'objectif de toutes les caméras toujours propre. Pour la caméra arrière, un gicleur de lavage est activé lorsque le lave-glace de lunette arrière fonctionne.

Si les objectifs des caméras sont nettoyés à la main, les rincer à l'eau et les essuyer avec un chiffon doux.

Ne pas nettoyer les objectifs avec un jet de vapeur ou d'eau sous haute pression.

Il est très important d'effectuer avec précision toutes réparations du système de vue panoramique conformément aux spécifications du concessionnaire. Faute de quoi le système peut ne pas fonctionner correctement et il existe un risque de comportement et/ou de messages inattendus de ces systèmes.

Le système de vue panoramique peut ne pas fonctionner correctement si :

- les alentours sont dans l'obscurité
- le soleil ou le faisceau des phares se reflètent directement sur l'objectif de la caméra

- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- l'objectif de la caméra est obstrué par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté. Nettoyer la lentille à l'aide du gicleur de lave-glace comme décrit. Les lentilles de la caméra sont aveuglées par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté.
- le hayon sera ouvert
- le véhicule est connecté électriquement à une remorque, un porte-vélo, etc.
- l'arrière du véhicule est accidenté
- la température varie de façon extrême

AIDE AU STATIONNEMENT



AVERTISSEMENT

*Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.***

Informations générales



Le système arrière est désactivé quand une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque.



AVERTISSEMENT

*Le conducteur reste pleinement responsable de la manœuvre de stationnement.
Toujours vérifier les environs lors de l'utilisation du système d'aide au stationnement en faisant une marche avant ou arrière.*

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Le système utilise des signaux sonores et une indication d'affichage pour avertir le conducteur de la présence d'obstacles potentiellement dangereux derrière le véhicule pendant que la marche arrière est engagée. Le système fonctionne avec des capteurs ultrasoniques de stationnement dans le pare-chocs arrière.

Activation

Après avoir engagé la marche arrière, un signal sonore est émis par les haut-parleurs arrière et une indication est affichée sur l'écran. Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication n'est

pas affichée sur l'écran ou si un message d'avertissement apparaît, le système est en panne.

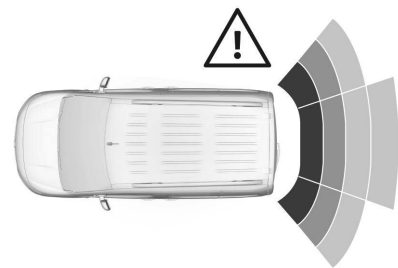
Désactivation

Le système est désactivé lorsque la marche arrière est désengagée.

Indication

Dès qu'un obstacle se rapproche du véhicule, un signal sonore est émis et le symbole 1 peut clignoter. L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu. Si le véhicule s'arrête pendant plus de trois secondes, si la boîte automatique est en position P ou si aucun autre obstacle n'est détecté, aucun signal sonore n'est émis.

Remarque : Un signal sonore n'est pas émis si le son a été coupé ou si l'affichage de la caméra arrière indiqué sur l'écran d'informations a été désactivé.



195

En outre, la distance jusqu'aux obstacles situés à l'arrière est indiquée en modifiant les lignes de distance dans l'écran d'information. Lorsque l'obstacle est très proche, Δ s'affiche en signe de danger.

Coupage Du Son / Fermeture De L'indication De L'écran

Si le signal sonore est coupé ou si l'affichage de la caméra arrière est fermé et qu'un obstacle se rapproche, seul le P) Δ clignote.

En engageant la marche avant et en roulant à plus de 10 km/h (6 mph), le signal sonore et l'affichage reprennent automatiquement.

AIDE AU STATIONNEMENT AVANT-ARRIÈRE

L'aide au stationnement avant-arrière mesure la distance entre le véhicule et les obstacles présents devant et derrière le véhicule. Il informe et avertit le conducteur par des signaux sonores et des indications sur l'écran.

Il utilise deux signaux sonores différents pour les zones de surveillance avant et arrière, chacun avec une fréquence de tonalité différente.

Le système possède des capteurs de stationnement à ultrasons dans les pare-chocs arrière et avant

Activation

Après avoir engagé la marche arrière, un signal sonore est émis par les haut-parleurs arrière et une indication est affichée sur l'écran. Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication n'est pas affichée sur l'écran ou si un message d'avertissement apparaît, le système est en panne.

Désactivation

Le système est désactivé lorsque la marche arrière est désengagée.

Indication

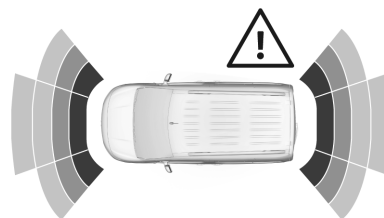
Dès qu'un obstacle se rapproche du véhicule, un signal sonore est émis et le

symbole $P \Delta$ peut clignoter. L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu.

Des signaux sonores sont émis par les haut-parleurs avant ou arrière selon l'obstacle détecté le plus proche du véhicule.

Si le véhicule s'arrête pendant plus de trois secondes, si la boîte automatique est en position P ou si aucun autre obstacle n'est détecté, aucun signal sonore n'est émis.

Remarque : Un signal sonore n'est pas émis si le son a été coupé ou si l'affichage de la caméra arrière indiqué sur l'écran d'informations a été désactivé.



196

En outre, la distance jusqu'aux obstacles avant et arrière est affichée par les lignes de distance qui changent dans l'écran d'information.

Coupeure Du Son / Fermeture De L'indication De L'écran

Si le signal sonore est coupé ou si l'affichage de la caméra arrière est fermé et qu'un obstacle se rapproche, seul le $P \Delta$ clignote.

En engageant la marche avant et en roulant à plus de 10 km/h (6 mph), le signal sonore et l'affichage reprennent automatiquement.



AIDE AU STATIONNEMENT AVANT-ARRIÈRE-LATÉRAL

L'aide au stationnement avant-arrière-latéral mesure la distance entre le véhicule et les obstacles à l'avant, derrière et sur les côtés du véhicule. Il informe et avertit le conducteur par des signaux sonores et des indications sur l'écran.

Le système fonctionne avec des capteurs ultrasoniques de stationnement dans le pare-chocs arrière et avant et sur les flancs du véhicule.

Activation

Lorsqu'un rapport de marche avant a été sélectionné, l'aide au stationnement avant est activée, dès qu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h. Lorsque la marche arrière est engagée, l'aide au stationnement arrière et l'aide au stationnement avant sont activées. Après avoir engagé la marche arrière, un signal sonore est émis par les haut-parleurs arrière et une indication est affichée sur l'écran. Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication n'est pas affichée sur l'écran ou si un message d'avertissement apparaît, le système est en panne.

Désactivation

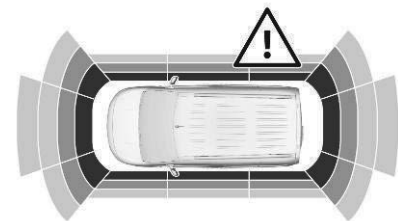
Le système est désactivé lorsque la marche arrière est désengagée.

Indication

Dès qu'un obstacle se rapproche du véhicule, un signal sonore est émis et le symbole $P) \Delta$ peut clignoter. L'intervalle entre les signaux sonores se réduit au fur et à mesure que le véhicule se rapproche de cet obstacle. Lorsque la distance est inférieure à environ 30 cm, le signal sonore est continu. Des signaux sonores sont émis par les haut-parleurs avant ou arrière selon l'obstacle détecté le plus proche du véhicule.

Si le véhicule s'arrête pendant plus de trois secondes, si la boîte automatique est en position P ou si aucun autre obstacle n'est détecté, aucun signal sonore n'est émis.

Remarque : Un signal sonore n'est pas émis si le son a été coupé ou si l'affichage de la caméra arrière indiqué sur l'écran d'informations a été désactivé.



197

En outre, la distance jusqu'aux obstacles est indiquée en modifiant les lignes de distance dans l'écran d'information.


Coupage Du Son / Fermeture De L'indication De L'écran

Si le signal sonore est coupé ou si l'affichage de la caméra arrière est fermé et qu'un obstacle se rapproche, seul le $P) \Delta$ clignote.

En engageant la marche avant et en roulant à plus de 10 km/h (6 mph), le signal sonore et l'affichage reprennent automatiquement.

Limitations Du Système

En cas de défaillance ou d'interruption momentanée du système, par exemple en cas de niveau de bruit externe élevé

ou d'autres interférences, C s'allume au centre d'information conducteur. Un message  s'affiche au centre d'information conducteur et un signal sonore est émis.

Dans le cas d'un défaut permanent, demander l'assistance d'un atelier.



AVERTISSEMENT

Différentes surfaces réfléchissantes d'objets ou de vêtements ainsi que des sources externes de parasites peuvent, dans des conditions particulières, empêcher le système de reconnaître des obstacles.

Une attention particulière doit être accordée aux obstacles bas qui peuvent endommager la partie inférieure du pare-chocs.




ATTENTION

Dans le cas d'une panne grave du véhicule avec nécessité d'arrêter le véhicule, le système est désactivé.

Dans le cas d'une panne de la boîte de vitesses, le système d'aide au stationnement n'est pas actif, lorsque la marche arrière est engagée.

En cas de panne du haut-parleur, les signaux sonores peuvent ne pas être émis.

Les performances du système peuvent être dégradées par la présence de glace ou de neige, par exemple, sur le capteur. Si un capteur est couvert, un message s'affiche indiquant que les capteurs doivent être nettoyés.

Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être limitées ou la fonctionnalité peut ne pas être disponible du tout si  s'allume ou si l'image affichée sur l'écran d'information est figée ou si l'écran est noir.

Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être réduites en raison de la charge élevée.

Des conditions spécifiques s'appliquent si des véhicules de plus grande taille sont à proximité (ex. : véhicules tout terrain, fourgonnette, camionnette). L'identification d'objet et l'indication de distance correcte dans la partie supérieure de ces véhicules ne peuvent pas être garanties.

Des objets offrant une section transversale de réflexion fort étroite, des objets étroits ou des matériaux souples par exemple, peuvent ne pas être détectés par le système.

Les systèmes d'aide au stationnement ne détectent pas les objets situés en dehors de la plage de détection, par exemple sous le pare-chocs ou sous le véhicule.

Pendant une manœuvre de stationnement en marche arrière, le système ne prend pas en compte une barre à boucle d'attelage montée. Le conducteur doit tenir compte de cette longueur supplémentaire.

Remarque : Il est possible que le capteur détecte un objet inexistant causé par la perturbation de l'écho d'un bruit externe ou de mauvais alignements mécaniques (de faux avertissements peuvent survenir sporadiquement).

Vérifier que la plaque d'immatriculation avant est installée correctement (pas pliée et pas d'écartement par rapport au pare-chocs gauche ou droit) et que les capteurs sont bien fixés. Les performances du système d'aide au stationnement peuvent être réduites si la plaque d'immatriculation est pliée ou si un support de plaque d'immatriculation est utilisé.

Les trottoirs bas ou les irrégularités de surface, par exemple sur les chantiers, ne sont pas détectées par le système. Le conducteur en accepte la responsabilité.

CAMÉRA ARRIÈRE (RVC)



AVERTISSEMENT

*Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.***



Selon version, la caméra est montée au-dessus de la plaque d'immatriculation dans le hayon / la porte arrière gauche.



AVERTISSEMENT

La caméra arrière ne remplace pas la vision conducteur. Il est à noter que les objets se trouvant à l'extérieur du champ de vision de la caméra et des capteurs du système d'assistance au stationnement, par exemple sous le pare-chocs ou sous le véhicule ne sont pas affichés. Ne pas reculer ou stationner le véhicule en s'aidant uniquement de la caméra arrière. Toujours vérifier les alentours du véhicule avant de commencer à rouler et pendant la conduite.

Caméra au-dessus de la porte arrière gauche



197

La vue de la caméra s'affiche dans l'écran de vue arrière.

Mise en marche



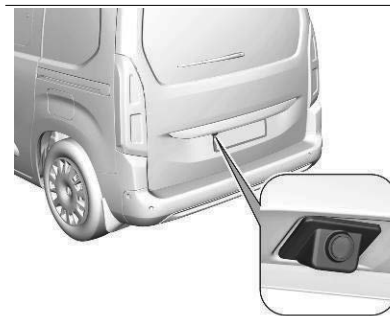
197

La caméra de recul est activée lorsque le véhicule roule en marche avant et que la vue arrière est sélectionnée à partir de l'affichage de la vue arrière ou en appuyant sur le bouton du levier. Lorsqu'une remorque est attelée, la vue arrière rapprochée n'est plus sélectionnable.

Désactivation

La caméra arrière est désactivée lorsque l'écran de marche arrière est désactivé.

Caméra au-dessus de la plaque d'immatriculation sur le hayon



197

La caméra est montée dans le pare-chocs arrière au-dessus de la plaque d'immatriculation.

Activation

La caméra arrière est activée lorsque la marche arrière est enclenchée.

Fonctionnement

La zone affichée par la caméra est limitée. La distance de l'image qui s'affiche sur l'écran est différente de la distance réelle.


Lignes de guidage

La première ligne horizontale représente une distance d'environ 30 cm au-delà du bord du pare-chocs arrière du véhicule. Les lignes horizontales supérieures représentent les distances d'environ 1 m et 2 m.

La trajectoire du véhicule est affichée en fonction de l'angle de braquage. Selon version, les lignes directrices extérieures peuvent également être statiques et l'écart entre les deux lignes représente la largeur du véhicule, rétroviseurs extérieurs compris. Les lignes directrices intérieures incurvées représentent l'angle de braquage maximal dans les deux directions.

Désactivation

La caméra située dans le pare-chocs arrière est désactivée lorsque :

- une fiche est branchée dans la prise de courant de l'attelage de remorque
- une vitesse en marche avant de 10 km/h (6 mph) est dépassée.
- en appuyant sur l'icône  dans le coin supérieur gauche de l'écran d'information.

Limitations du système

La caméra arrière peut ne pas fonctionner correctement si :

- les alentours sont dans l'obscurité
- le soleil ou le faisceau des phares se reflètent directement sur l'objectif de la caméra

- les conditions météorologiques, telles que le brouillard, la pluie ou la neige, limitent la visibilité
- l'objectif de la caméra est obstrué par de la neige, de la glace, de la neige fondue, de la boue, de la saleté. Nettoyer la lentille à l'aide du gicleur de lave-glace comme décrit.
- le hayon sera ouvert
- le véhicule est connecté électriquement à une remorque, un porte-vélo, etc.

l'arrière du véhicule est accidenté

la température varie de façon extrême

SYSTÈME DE DÉTECTION DE PERTE D'ATTENTION DU CONDUCTEUR



AVERTISSEMENT

*Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.***



Le système d'alerte du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur.

Selon version, la surveillance de la vigilance du conducteur se base sur les écarts de trajectoire du véhicule par rapport aux marquages de voie ou sur l'analyse des mouvements de la tête, des yeux et du visage du conducteur. Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.


Il est recommandé de faire une pause dès que la fatigue se fait sentir ou au moins toutes les deux heures. Ne pas conduire si l'on se sent fatigué.

ACTIVATION OU DÉSACTIVATION

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.

ALERTE DE DURÉE DE CONDUITE

Le conducteur est averti par un symbole de rappel instantané

 au combiné d'instruments et simultanément par une alerte sonore s'il n'a pas pris de pause après deux heures de conduite à une vitesse



supérieure à 65 km/h (40 mph). L'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à ce que le véhicule soit arrêté, quelle que soit l'évolution de la vitesse du véhicule. Le décompte de l'alerte de temps de conduite est remis à zéro lorsque le contact a été coupé pendant quelques minutes ou que la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et que la porte du conducteur a été ouverte.

DÉTECTION DE SOMNOLENCE ET DE DISTRACTION DU CONDUCTEUR

Selon version, le système utilise différentes caméras pour surveiller le niveau de vigilance du conducteur :

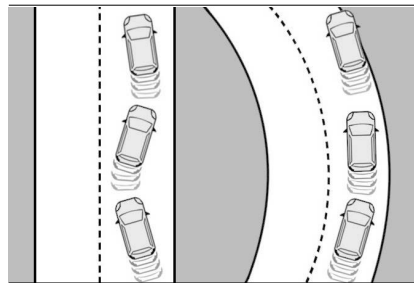
- Une caméra orientée vers l'avant à l'extérieur du véhicule sur le haut du pare-brise
- Une caméra de surveillance du conducteur à l'intérieur du véhicule côté conducteur à gauche du pare-brise, orientée vers le conducteur



AVERTISSEMENT

Ne pas regarder vers les LED infrarouges situées à côté de la caméra de surveillance du conducteur à moins de 25 cm.

ALERTE ATTENTION CONDUCTEUR PAR LA CAMÉRA AVANT



197



Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 65 km/h.


Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage pendant un maximum de 30 minutes après le début de la surveillance. Durant cette période, le comportement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise.


La caméra détecte les écarts de trajectoire par rapport aux marquages de voie.

Si la trajectoire du véhicule laisse supposer un certain niveau de somnolence ou d'inattention du conducteur, l'alerte se déclenche.

Dans certaines conditions routières (revêtement de chaussée dégradé ou vents forts, etc.), le système peut déclencher des alertes indépendamment du niveau de vigilance du conducteur.

Alerte Conducteur

Le conducteur est alerté par un message,  s'allume et un signal sonore retentit.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte associée à un message, accompagnée d'un signal sonore plus accentué et par .

DÉTECTION DE SOMNOLENCE ET DE DISTRACTION DU CONDUCTEUR PAR LA CAMÉRA DE SURVEILLANCE DU CONDUCTEUR

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h (12 mph).

Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux. Le système n'enregistre pas

de vidéo et n'est pas non plus capable d'identifier le conducteur.

Les signes visuels de somnolence et de distraction du conducteur peuvent être les suivants :

- Le conducteur détourne plus longtemps et plus souvent son regard du trafic
- Ses paupières se ferment ou clignent
- Signes de micro-sommeil


Si le système détecte certains mouvements faciaux, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte est déclenchée.

Alerte Conducteur

Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore retentit.



S'allume en plus.

Si un niveau grave de somnolence ou de distraction est détecté, par exemple micro-sommeil, endormissement, le conducteur est immédiatement alerté par un message, accompagné de  et d'un signal sonore plus prononcé.

Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

RÉINITIALISATION

Selon version, la détection de somnolence et de distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- La vitesse reste inférieure à 65 km/h (40 mph) pendant quelques minutes
- La ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et la porte du conducteur a été ouverte
- Le conducteur a changé
- Le système est resélectionné

DÉSACTIVATION / ACTIVATION

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.



Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

DYSFONCTIONNEMENT

En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Si le voyant d'avertissement resté allumé après avoir nettoyé la caméra,



faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message indiquant que la caméra de surveillance du conducteur n'est pas en mesure de détecter les mouvements du visage et/ou des yeux, par exemple à cause de lunettes de soleil.

LIMITES DE FONCTIONNEMENT

Le système avec caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de neige, de fortes précipitations, du brouillard dense, etc.
- éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, lever/coucher de soleil, réflexions lumineuses les routes humides, sortie de tunnel, alternances d'ombre et de lumière, etc.
- Aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers

- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes sinueuses ou étroites
- L'assistance au maintien de trajectoire avancée est active
- Caméra avant recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saletés, ou affectée par des dommages du pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants

La caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Caméra de surveillance du conducteur recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- Conducteur portant des lunettes de soleil avec une transmission infrarouge solaire de moins de 70 %

SYSTÈME D'ASSISTANCE À LA CONDUITE HORS ROUTE ET GAMME LENTE



AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

CONTRÔLE EN DESCENTE (HDC)

Le contrôle d'adhérence en descente permet au véhicule de se déplacer à basse vitesse sans actionner la pédale de frein.

Le véhicule décélère automatiquement jusqu'à une faible vitesse, qu'il conserve tant que le système est activé. Il arrive que le système de freinage émette du bruit ou des vibrations lorsqu'il fonctionne.



ATTENTION


À utiliser uniquement sur les descentes raides en tout-terrain. Ne pas utiliser pour rouler sur surfaces routières normales. L'utilisation inutile de la fonction DCS, par exemple en conduisant sur des routes

normales, peut endommager le système de freinage et la fonction ESC.


Activation

Remarque : Si le contrôle en descente est actif, le freinage d'urgence actif est automatiquement désactivé.

Le système n'est disponible que sur des pentes de plus de 5 %.



À des vitesses inférieures à environ 50 km/h (30 mph), appuyer sur .

Le système peut également être activé lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le moteur tourne.

L'indicateur de contrôle  dans le combiné d'instruments s'allume en vert pour indiquer que le système est activé. Lorsque le véhicule commence sa descente, le système commande la vitesse du véhicule. Les pédales d'accélérateur et de frein peuvent être relâchées.

- Si la boîte de vitesses est en première ou en seconde, la vitesse du milieu et le témoin du combiné d'instruments clignotent rapidement.
- Si la boîte de vitesses est au neutre ou si la pédale d'embrayage est enfoncée, la vitesse diminue et le témoin du combiné d'instruments clignote lentement.

Si le système fonctionne, le feu de stop s'allume automatiquement.

Si la vitesse dépasse 30 km/h (18 mph), la régulation est interrompue. Le témoin  du combiné d'instruments devient gris. Cependant, la LED du bouton  reste allumée.

La régulation se reprend automatiquement si la vitesse tombe sous 30 km/h (18 mph), si la pente dépasse 5 % et si les conditions de relâchement de la pédale sont réunies.

Désactivation


Appuyer de nouveau sur  jusqu'à l'extinction de la DEL du bouton.

Le témoin vert  du combiné d'instruments s'éteint aussi.

Si la vitesse dépasse 70 km/h (43 mph), le système est désactivé automatiquement.

La LED du bouton s'éteint.

Anomalie

Si le témoin vert  ne s'allume pas ou clignote après une pression sur le bouton, une défaillance est présente dans le système.

Prendre contact avec un atelier.

SYSTÈME D'ASSISTANCE AU DÉMARRAGE EN CÔTE (HSA)

Le système aide à prévenir un recul intempestif lors d'un démarrage en côte.

Lorsque la pédale de frein est relâchée à l'arrêt dans une pente, les freins restent serrés pendant 2 secondes supplémentaires. Les freins se relâchent automatiquement dès que le véhicule commence à accélérer.

RECONNAISSANCE DES PANNEAUX DE SIGNALISATION (TSR)



AVERTISSEMENT

*Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.*

Les panneaux de signalisation réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.

Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.





198

Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux de signalisation routière et les affiche au combiné d'instruments. À son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné d'instruments. Le mode d'affichage sélectionné doit être "**Conduite**".

ASSISTANT DE DÉTECTION DES PANNEAUX ROUTIERS (TSA)



AVERTISSEMENT

*Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.***

Le panneau routier réel a toujours priorité sur le panneau routier affiché au centre d'information conducteur.

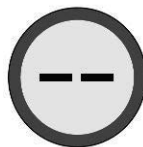
Selon version, deux systèmes différents sont disponibles.

LIMITEUR DE VITESSE 1

En utilisant la caméra située en haut du pare-brise et le système de navigation intégré au véhicule, ce système fournit les limites de vitesse et la fin des limites de vitesse dans le centre d'information conducteur.

Le système peut être activé ou désactivé dans la personnalisation du véhicule.

Si le système est activé, mais ne détecte pas de panneau de limitation de vitesse, le panneau suivant est affiché :



199

Si le véhicule dépasse la limite de vitesse d'au moins 5 km/h (3 mph), la limite de vitesse affichée clignote pendant **10 secondes** environ.

MISE À JOUR DES DONNÉES CARTOGRAPHIQUES DE NAVIGATION

Pour maintenir les performances du système, la carte de navigation doit

être mise à jour à des intervalles périodiques. Une mise à jour de la carte de navigation est disponible deux fois par an.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Système d'infodivertissement.

LIMITEUR DE VITESSE 2

Ce système affiche en permanence les informations relatives aux limitations de vitesse dans le centre d'information conducteur indépendamment de la vitesse du véhicule.

Selon version, la fourniture de l'information sur les limites de vitesse implique les systèmes suivants :

- la caméra montée en haut du pare-brise
- le système de navigation intégré du véhicule
- service de télématique

En cas de déplacement sur une route sans limitation de vitesse, par

exemple sur les autoroutes allemandes, le panneau suivant est affiché :



199

Si aucune information de limite de vitesse ne peut être obtenue, le panneau suivant est affiché :





200

Si une nouvelle limite de vitesse est fournie, un signal sonore de confirmation est émis. Le signal sonore de confirmation peut être activé et désactivé dans la personnalisation du véhicule.

Si le véhicule est conduit à une vitesse d'au moins 20 km/h (12 mph) et que la limite de vitesse est dépassée, la limite de vitesse affichée dans le centre d'informations du conducteur clignote après un certain temps et un

signal sonore est émis après un certain temps. La durée de l'événement varie. Le clignotement et le signal sonore s'arrêtent après quelques secondes. En raison des exigences légales, le signal sonore ne peut être désactivé dans la personnalisation du véhicule que jusqu'à la prochaine mise du contact.

Si le signal sonore est désactivé,  s'allume pendant quelques secondes. En cas d'anomalie,  s'allume de manière permanente. Prendre contact avec un atelier.

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

Pour pouvoir fournir des informations sur les limites de vitesse spécifiques à chaque pays, le véhicule doit identifier le pays où il est utilisé. Si une liste correspondante de pays est disponible à l'écran d'informations, le pays doit être sélectionné manuellement. Sinon, le pays est sélectionné automatiquement.

Pour obtenir des informations valables sur les limitations de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée par l'unité télématique et est immédiatement effacée après traitement.

Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible.

Remarque : Il est possible de signaler une information erronée permanente sur les limites de vitesse sur notre site Internet.

MISE À JOUR DES DONNÉES

Pour maintenir les performances du système, le logiciel du véhicule et la carte de navigation doivent être mis à jour à intervalles réguliers. Une mise à jour de la carte de navigation est disponible au moins une fois par an. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Système d'infodivertissement.

Pour la mise à jour du logiciel du véhicule, consulter un atelier.

AUTRES PANNEAUX ROUTIERS

Le système détecte les panneaux de signalisation et les affiche sur une page spécifique du centre d'information conducteur.



201

Ce système peut être activé ou désactivé dans la personnalisation du véhicule.



LIMITATIONS DU SYSTÈME

L'assistant de détection des panneaux routiers peut ne pas fonctionner correctement lorsque :

- La conduite se fait sur route venteuse ou sur route vallonnée.
- Conduite avec des chaînes à neige.
- La zone de l'écran dans laquelle est située la caméra avant n'est pas propre ou est obstruée par des objets étrangers, par exemple des autocollants.
- La visibilité est limitée à cause des intempéries, comme le brouillard, la pluie ou la neige.
- Le véhicule qui précède crée des projections sur la route.
- Une lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra.
- La limitation de vitesse est peinte sur la surface de la route.
- Les panneaux routiers sont totalement ou partiellement recouverts ou sont difficilement identifiables.

- Les panneaux routiers sont mal installés ou sont endommagés ou ont été enlevés.
- Les panneaux routiers ne sont pas conformes à la convention de Vienne sur la signalisation routière.
- Selon version, les données de la carte de navigation peuvent être obsolètes.



ATTENTION

Le système est conçu pour aider le conducteur à reconnaître certains signaux routiers dans une plage de vitesse donnée. Ne pas ignorer les signaux routiers qui ne sont pas affichés par le système. Ce dispositif particulier ne doit pas vous pousser à adopter un style de conduite dangereux.

Adapter toujours la vitesse aux conditions de la route, de la circulation et aux conditions météorologiques. Les systèmes d'aide à la conduite ne relèvent pas le conducteur de la pleine responsabilité du fonctionnement du véhicule.

En cas de conduite à l'étranger, s'assurer que le véhicule utilise l'unité de vitesse du pays correspondant. Si nécessaire, sélectionner les unités correctes à l'écran d'informations.

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE PRESSION DES PNEUS (TPMS)



AVERTISSEMENT

*Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.***

Le TPMS alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneus présentent une perte de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Système de contrôle de pression des pneus Avertissement pression basse



Allumage fixe de ce voyant, accompagné d'un signal audio ; affichage d'un message (selon équipement).

1. Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
2. Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.

3. À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de réparation des pneus, contrôler et ajuster à froid la pression des quatre pneus.
4. Si ce contrôle n'est pas possible, rouler prudemment à vitesse réduite.
5. En cas de crevaison, utiliser le kit de réparation des pneus ou le voyant (selon équipement).



AVERTISSEMENT

Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale.

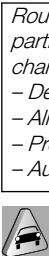
L'alerte ne se déclenche pas immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneu.

Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.

L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par un style de conduite dynamique.

La détection de sous-gonflage des pneus ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneus (y compris celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.



NOTE

*Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneus. Pour plus d'informations sur l'**identification du véhicule**, voir la rubrique correspondante.*

Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Roue de secours

La roue de secours en tôle ne possède pas de capteur de détection de sous-gonflage



EN CAS D'URGENCE

| | |
|--|-----|
| FEUX DE DÉTRESSE | 235 |
| ASSISTANCE ET SOS | 235 |
| TRIANGLE DE PRÉSIGNALISATION | 236 |
| MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET CHANGEMENT D'UNE ROUE.. | 237 |
| KIT DE RÉPARATION DES PNEUS | 242 |
| DÉMARRAGE PAR CÂBLES AUXILIAIRES | 246 |
| RAVITAILLEMENT EN CAS D'URGENCE | 250 |

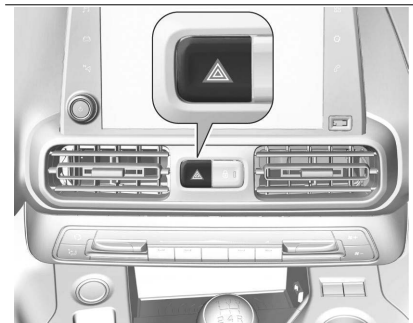
FEUX DE DÉTRESSE

FEUX DE DÉTRESSE AUTOMATIQUES


Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération.

Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

ACTIVATION DES FEUX DE DÉTRESSE



201

Pour les enclencher, appuyer sur . En cas de freinage dans une situation d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement en fonction de l'intensité de

la décélération. Ils s'éteignent automatiquement dès que le véhicule accélère de nouveau.

ASSISTANCE ET SOS

PASSER UN APPEL D'URGENCE

La fonction d'appel d'urgence établit une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche.

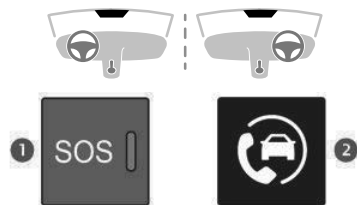
Un ensemble minimal de données, y compris les informations sur le véhicule et l'emplacement, sera envoyé au centre d'appel de sécurité publique (PSAP).

En cas d'urgence, appuyer sur le bouton rouge SOS dans le vide-poches de pavillon pendant plus de deux secondes.

La LED clignote en vert pour confirmer qu'une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche est en cours d'établissement. La LED s'allume en permanence tant que l'appel est actif. En appuyant sur le bouton SOS immédiatement une seconde fois, l'appel est interrompu. La LED s'éteint.

Notification automatique d'accident En cas d'accident, si les airbags se sont déployés mais que le matériel nécessaire n'est pas endommagé, un appel d'urgence automatique est établi et une notification automatique d'accident est transmise au PSAP le plus proche.

FONCTION D'APPEL SOS



202

- 1 eCall (SOS)
- 2 ASSISTANCE



NOTE

Le mode Privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre le véhicule et le concessionnaire.



*Il peut être configuré dans le menu **Paramètres** de l'écran tactile ou dans l'application, en fonction de l'équipement audio.*

À défaut, selon équipement, désactiver/réactiver la géolocalisation par un appui simultané sur les 2 touches suivi d'un appui sur la touche "ASSISTANCE" pour valider.

APPEL D'URGENCE (ECALL)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur le véhicule ou proposé en option.

Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur la touche 1.

Selon le pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, GPS, GLONASS, etc.

- Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur la touche 1 pendant plus de 2 secondes. L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel est lancé vers les services de secours.

Remarque : Selon les conditions générales d'utilisation du service

disponible en point de vente et sous réserve des limites technologiques et techniques.

- Un nouvel appui immédiat annule la demande.



AVERTISSEMENT

En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.



NOTE

Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

TRIANGLE DE PRÉ-SIGNALISATION

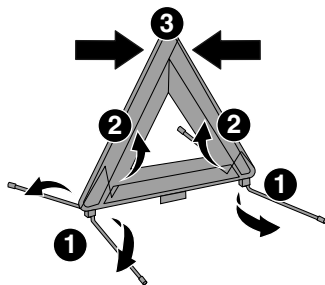
KIT DE TRIANGLE DE PRÉ-SIGNALISATION



202

Selon version, le triangle de présignalisation peut être rangé dans le coffre. Le fixer au moyen des sangles élastiques.

ASSEMBLAGE DU TRIANGLE



203

Pour les versions livrées d'origine avec un triangle, se référer à l'illustration ci-dessus. Pour les autres versions, se référer aux instructions de montage fournies avec le triangle.

PLACEMENT DU TRIANGLE

Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

MISE SUR CRIC DU VÉHICULE ET CHANGEMENT D'UNE ROUE

KIT D'OUTILS POUR CHANGEMENT D'UNE ROUE

BEV

Avec kit de réparation des pneus

L'outillage est installé dans la cave à pieds côté passager.

Avec roue de secours

L'outillage est installé sous le siège passager avant.

Pour accéder à l'outillage :

- Avec siège avant non réglable, soulever l'assise en plaçant la main entre l'assise et le dossier.
- Avec siège avant réglable, avancer le siège au maximum.

Le cric est installé dans la cave à pieds côté passager.

ICE

Avec kit de réparation des pneus

Le kit est installé sous le siège passager avant.

Avec roue de secours

Le cric est installé sous le siège passager avant.

L'outillage est installé sous le siège conducteur.



AVERTISSEMENT

Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneu endommagé.

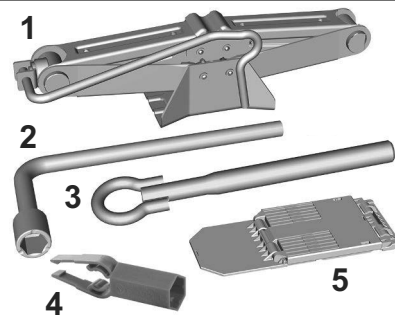
Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule

Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter le réseau ou à un atelier qualifié afin d'obtenir celui prévu par le Constructeur.

Le cric ne nécessite aucun entretien.

Détail de l'outillage

La boîte à outils se trouve sous le siège du conducteur ou du passager. Le cric se trouve sous le siège du passager.

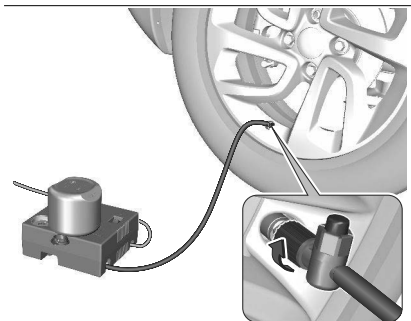


203

Composition de la boîte à outils :



- Cric
- Anneau de remorquage
- Outil pour accéder aux phares
- Clé
- Outil de dépose de cache de boulon de roue
- Cale



203

- Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse. Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneu.

ROUE DE SECOURS



NOTE

Suivre ce lien pour visionner les vidéos explicatives :

<https://shorturl.at/EVOSi>



La roue de secours peut être qualifiée de roue de dépannage en raison de sa taille par rapport aux autres roues du véhicule et selon les réglementations nationales. Dans ce cas, une vitesse maximale autorisée s'applique, même si aucune étiquette ne l'indique sur la roue de secours.

Si une étiquette est apposée sur la roue de secours, la vitesse autorisée dépend de la réglementation du pays.

Ne monter qu'une seule roue de dépannage temporaire. Prendre les virages à vitesse modérée. Ne pas utiliser pendant une période prolongée.



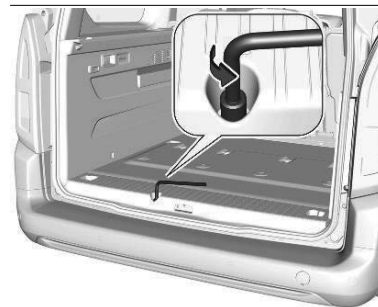
ATTENTION

L'utilisation d'une roue de secours plus petite que les autres roues ou conjointement avec des pneus hiver peut

altérer la tenue de route. Faire remplacer le pneu défectueux dès que possible.

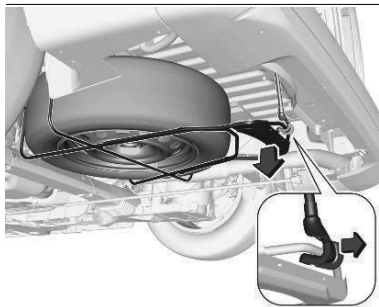
La roue de secours se trouve dans une niche sous le plancher du véhicule.

1. Selon version, ouvrir le hayon ou les portes arrière



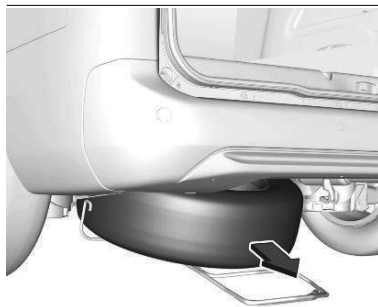
203

- Placer la clé de roue sur un boulon hexagonal. Tourner dans le sens antihoraire jusqu'à ce que le support de roue de secours soit suffisamment abaissé pour permettre le décrochage du crochet.



203

- Lever le support de roue de secours et décrocher l'attache. Abaisser le support de roue de secours.



203

- Sortir la roue de secours.
- Changer la roue.
- Placer la roue endommagée avec le côté extérieur vers le bas dans le support de roue de secours.
- Soulever le support de roue de secours et l'accrocher dans le crochet. Le côté ouvert du crochet doit pointer dans le sens de la marche.
- Fermer le support de roue de secours en faisant tourner le boulon hexagonal dans le sens horaire en utilisant la clé de roue.
- Ranger la clé de roue dans l'espace de rangement.
- Fermer le hayon ou les portes arrière.

Ne monter qu'une seule roue de dépannage temporaire. La vitesse maximale autorisée sur l'étiquette de la roue de dépannage temporaire est uniquement valable pour la taille de pneu montée en usine.

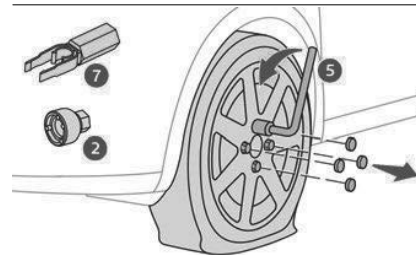


NOTE

Roue avec enjoliveur

Lors du démontage de la roue, retirer d'abord l'enjoliveur en tirant avec les deux mains sur l'un des bras supérieurs.

Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.



204



- Si le véhicule est équipé de jantes acier, retirer l'enjoliveur.
- Pour retirer le cache-vis de roue sur chacune des vis, utiliser l'outil **7** (roues aluminium).
- Monter la douille antivol **2** sur la clé démonte-roue **5** pour débloquer la vis antivol.
- Débloquer** les autres boulons uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



NOTE

Roue avec enjoliveur
Lors du démontage de la roue, dégager au préalable l'enjoliveur à l'aide de la clé démonte-roue en tirant au niveau du passage de la valve.

Pose De La Roue De Secours

Effectuer les préparatifs suivants et suivre les conseils ci-après :

1. Garer le véhicule sur un sol ferme, plat et non glissant. Mettre les roues avant en position droite.
2. Serrer le frein de stationnement, engager la 1^{ère}, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**.

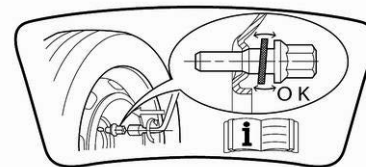
3. Placer une cale sous la roue diagonalement opposée à la roue à changer.
4. Sortir la roue de secours.
5. Ne jamais changer simultanément plusieurs roues.
6. N'utiliser le cric que pour remplacer les pneus crevés, pas pour monter des pneus hiver ou été au changement de saison.
7. Le cric ne nécessite aucune maintenance.
8. Si le sol n'est pas ferme, placer une planche solide d'une épaisseur approximative de 1 cm sous le cric.
9. Sortir les objets lourds du véhicule avant de le monter sur cric.
10. Aucune personne ni aucun animal ne doivent se trouver à l'intérieur du véhicule soulevé par un cric.
11. Ne pas se glisser sous un véhicule soulevé par un cric.
12. Ne pas démarrer un véhicule soulevé par un cric.
13. Avant de serrer les vis de roue, les nettoyer.



AVERTISSEMENT

Ne pas lubrifier les boulons de roues.

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.



205

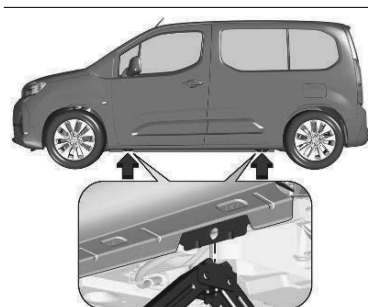
- Noter que la roue de secours est fixée par le contact conique de chaque boulon si des boulons de roue sont utilisés pour les jantes en alliage. Dans ce cas, les rondelles ne viennent pas en contact avec la jante de roue de secours.

1. Extraire les caches vis de roue à l'aide de démonte-boulons de roue. Jantes en acier avec enjoliveur : Sortir l'enjoliveur.



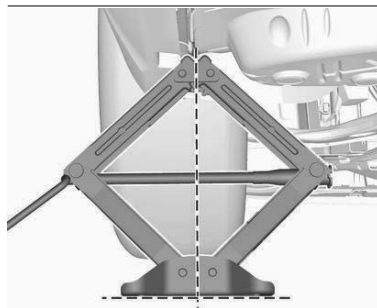
206

2. Placer la clé de roue et desserrer chaque boulon de roue d'un demi-tour. Il se peut que les roues soient protégées par des écrous de blocage. Pour desserrer ces écrous spécifiques, commencer par placer l'adaptateur sur la tête de l'écrou avant de poser la clé de roue. L'adaptateur se trouve dans la boîte à outils.



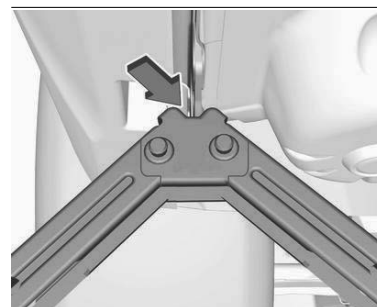
207

3. Vérifier que le cric est bien positionné sous le point de levage adéquat.



208

4. Régler le cric à la hauteur nécessaire. Le positionner directement sous le point de levage de manière telle qu'il ne glisse pas.



208

S'assurer que le bord de la carrosserie soit adapté à l'encoche dans le cric.



209

Quand le cric est correctement aligné, soulever le véhicule jusqu'à ce que la roue ne touche plus le sol.

5. Dévisser les écrous de roue.



6. Changer la roue.
7. Visser les écrous de roue.
8. Abaisser le véhicule et retirer le cric.
9. Poser la clé de roue en s'assurant qu'elle est bien logée sur la tête de vis et serrer chaque vis en quinconce. Le couple de serrage est de 115 Nm.
10. Aligner le trou de valve de l'enjoliveur avec la valve de pneus avant de l'installer. Placer les capuchons des écrous de roue.
11. Ranger la roue remplacée , l'outillage du véhicule et l'adaptateur des écrous de blocage des roues.
12. Vérifier la pression de gonflage du pneu et le couple de serrage des écrous de roue dès que possible.

DÉMONTAGE DES ROUES

Effectuer les préparatifs suivants et suivre les conseils ci-après :

1. Garer le véhicule sur un sol ferme, plat et non glissant. Mettre les roues avant en position droite.
2. Serrer le frein de stationnement, engager la 1^{ère}, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur P.

3. Placer une cale sous la roue diagonalement opposée à la roue à changer.
4. Si le sol n'est pas ferme, placer une planche solide d'une épaisseur approximative de 1 cm sous le cric.
5. Sortir les objets lourds du véhicule avant de le monter sur cric.
6. Aucune personne ni aucun animal ne doivent se trouver à l'intérieur du véhicule soulevé par un cric.
7. Ne pas se glisser sous un véhicule soulevé par un cric.
8. Ne pas démarrer un véhicule soulevé par un cric.
9. Avant de serrer les vis de roue, les nettoyer.



AVERTISSEMENT

Ne pas graisser les boulons de roue.

Avec une roue de secours non standard ou de type "galette"



*Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, Régulateur de vitesse adaptatif, ...).
Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h (50 mph) ou la distance maximale de 80 km (50 miles).
Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.
Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.*

MONTAGE DES ROUES

En cas d'utilisation de taille de pneus autre que celle montée d'origine, il peut s'avérer nécessaire de reprogrammer les systèmes et de procéder à d'autres modifications du véhicule. Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.



AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

KIT DE RÉPARATION DES PNEUS

OUTILLAGE DE RÉPARATION DES PNEUS

Les petits dégâts sur la bande de roulement du pneu peuvent être

réparés avec le kit de réparation de pneus.



NOTE

*Ne pas éliminer les corps étrangers du pneu.
Les dégâts au pneu d'une taille supérieure à 4 mm ou se situant dans le flanc du pneu ne peuvent pas être réparés à l'aide du kit de réparation des pneus.*



AVERTISSEMENT

*Ne pas dépasser 80 km/h.
Ne pas utiliser pendant une période prolongée.
La direction et la maniabilité pourraient être impactées.*

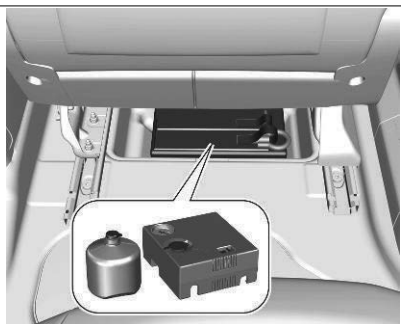
En cas de pneu plat : Serrer le frein de stationnement, engager la 1^{ère}, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**.

PROCÉDURE DE RÉPARATION DES PNEUS



NOTE

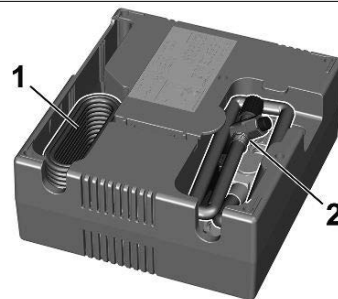
*Suivre ce lien pour visionner les vidéos explicatives :
<https://shorturl.at/EVOSi>*



210

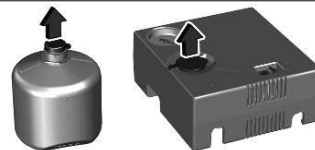
Le kit de réparation des pneus se trouve dans le compartiment de rangement sous le siège avant passager.

1. Retirer la bouteille de produit d'étanchéité et le compresseur.
2. Extraire l'étiquette de limite de vitesse du flacon de produit d'étanchéité et le placer dans le champ de vision du conducteur.



210

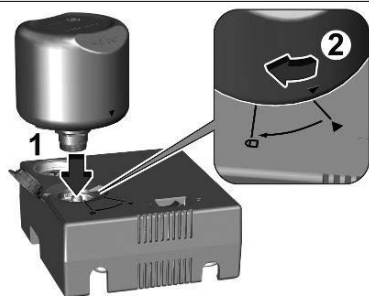
3. Retirer le câble de raccordement électrique (1) et le flexible d'air (2) de leur compartiment de rangement sur la face inférieure du compresseur.



210

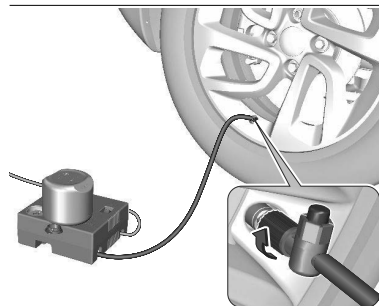


4. Ouvrir la bouteille de produit d'étanchéité et lever le couvercle.



210

5. Insérer d'abord la bouteille de produit d'étanchéité dans le compresseur et aligner les symboles triangulaires. Ensuite, abaisser la bouteille de produit d'étanchéité et la tourner dans la position de verrouillage.
6. Placer le compresseur près du pneu, de sorte que la bouteille de produit d'étanchéité soit verticale.
7. Dévisser le capuchon de valve de la roue défectueuse.



210

8. Visser le flexible de remplissage sur la valve du pneu.
9. Le commutateur du compresseur doit être placé sur **O**.
10. Brancher la fiche du compresseur sur la prise pour accessoires 12 V ou sur la prise d'allume-cigares.

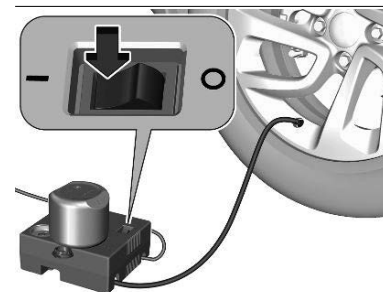


AVERTISSEMENT

Seule la prise de 12 V située à l'avant du véhicule peut être utilisée pour le branchement du compresseur.

Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, il est recommandé d'utiliser le kit de réparation des pneus uniquement lorsque le moteur à combustion tourne ou

lorsque le moteur électrique est prêt.



210

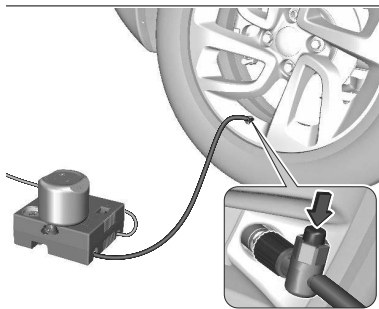
11. Placer le commutateur à bascule du compresseur sur I. Le pneu est rempli de produit d'étanchéité.
12. Le manomètre du compresseur indique brièvement une pression jusqu'à 600 kPa (6 bar) pendant que la bouteille de produit d'étanchéité se vide (environ 30 secondes). Ensuite, la pression commence à chuter.
13. Le produit d'étanchéité a été complètement pompé dans le pneu. Le pneu est gonflé.

14. La pression de gonflage prescrite devrait être atteinte dans les 10 minutes.

Quand la pression correcte est atteinte, éteindre le compresseur.

Si la pression de pneu prescrite n'est pas atteinte dans les 10 minutes, démonter le kit de réparation de pneus. Avancer ou reculer le véhicule d'un tour de roue.

Brancher de nouveau le kit de réparation de pneus et poursuivre la procédure de remplissage pendant 10 minutes. Si la pression de gonflage prescrite n'est toujours pas atteinte, cela signifie que le pneu est trop fortement endommagé. Prendre contact avec un atelier.



210

Réduire l'excédent de pression de pneu au moyen du bouton du flexible pneumatique.

Ne pas faire fonctionner le compresseur pendant plus de 10 minutes.

15. Détacher le kit de réparation des pneus. Retirer le flacon de produit d'étanchéité du compresseur. Visser le flexible de remplissage sur le raccord libre du flacon de produit d'étanchéité. Ceci empêche que le produit d'étanchéité ne s'échappe pas. Ranger le kit de réparation des pneus dans le coffre.

16. Essuyer avec un chiffon le produit d'étanchéité excédentaire.

17. Reprendre la route sans délai afin que le produit d'étanchéité se répartisse uniformément dans le pneu. Rouler entre 20 km/h et 60 km/h (12 mph et 37 mph). Après un trajet d'environ 5 km (3 miles), mais pas plus de 10 minutes, s'arrêter et contrôler la pression des pneus. À cet effet, visser directement le flexible d'air sur la valve du pneu. Remplir le pneu comme décrit ci-avant. Réduire l'excédent de pression de pneu au moyen du bouton du flexible pneumatique.

Si la pression des pneus n'est pas tombée au-dessous de 200 kPa (2 bar), la régler à la pression correcte. Sinon, le véhicule ne peut être utilisé. Prendre contact avec un atelier.

Répéter la vérification une fois de plus après avoir roulé 10 km (6 miles) mais pas plus de 10 minutes pour vérifier que la pression n'a plus baissé.

Si la pression des pneus est descendue au-dessous de 200 kPa (2 bar), il ne faut plus utiliser le véhicule. Prendre contact avec un atelier.

18. Ranger le kit de réparation des pneus dans le coffre.

Remarque :

Les caractéristiques de conduite du pneu réparé sont fortement dégradées, c'est pourquoi il convient de remplacer ce pneu.

En cas de bruits anormaux ou de fort échauffement du compresseur, l'arrêter pendant au moins 30 min.

La valve de sécurité intégrée s'ouvre à une pression de 700 kPa (7 bar).

Être attentif à la date d'expiration du kit. Au-delà de cette date, sa capacité d'étanchéité n'est plus garantie. Tenir compte des consignes de stockage



mentionnées sur la bouteille du produit d'étanchéité.

Remplacer la bouteille du produit d'étanchéité.

Mettre la bouteille au rebut conformément aux prescriptions légales.

Le compresseur et le produit d'étanchéité peuvent être utilisés jusqu'à environ -30°C.



AVERTISSEMENT

*En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.
Pour d'informations sur le système de **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.*

CONTRÔLE - RÉGLAGE DE LA PRESSION DES PNEUS

Il est possible d'utiliser le compresseur, sans injection de produit, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneus.

1. Retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre.

2. Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
3. Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
4. Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "O".
5. Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
6. Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.
7. Mettre le contact.
8. Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.



AVERTISSEMENT

Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneumatique est endommagé ; consulter le Réseau ou un atelier

qualifié pour le dépannage du véhicule.

9. Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "O".
10. Retirer le kit, puis le ranger.
11. Replacer le bouchon sur la valve.

DÉMARRAGE PAR CÂBLES AUXILIAIRES



AVERTISSEMENT

*Si la batterie tombe en panne (après la fin de la garantie), la remplacer par une batterie de même spécification que celle utilisée dans le véhicule.
Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur <http://aftersales.fiat.com/elum/>*

BATTERIES DE DÉMARRAGE AU PLOMB



RESTRICTION

Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb). Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en

aucun cas être jetées avec les ordures ménagères.
Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.



AVERTISSEMENT

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.
Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie.
Se laver les mains en fin d'opération.



AVERTISSEMENT

Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !
Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.

Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs ! Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.



AVERTISSEMENT

Boîte de vitesses automatique
Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.



NOTE

En cas de batterie d'accessoires déchargée

La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.



AVERTISSEMENT

Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires

Sélectionner le mode **P**, couper le contact, vérifier que le tableau de bord est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

PICTOS



Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

DÉMARRAGE AU MOYEN D'UNE AUTRE BATTERIE

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.





AVERTISSEMENT

Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.

Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

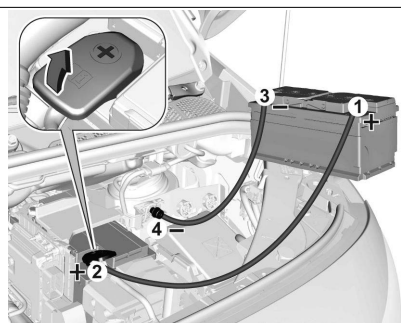
Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (ex. Stop&Start).

Le débranchement doit s'effectuer dans l'ordre inverse.



210

Ouvrir les capuchons de protection de la borne positive des deux batteries du véhicule.

Séquence de raccordement des câbles :

1. Connecter le fil conducteur rouge à la borne positive de la batterie de démarrage (1).
2. Connecter l'autre extrémité du fil conducteur rouge à la borne positive de la batterie déchargée (2).
3. Connecter le fil conducteur noir à la borne négative de la batterie de démarrage (3).
4. Connecter l'autre extrémité du fil conducteur noir au point de masse de votre véhicule dans le compartiment moteur (4).

Placer les câbles de sorte qu'ils ne puissent pas être happés par des pièces en mouvement dans le compartiment moteur.

Démarrage du moteur :

1. Mettre en marche le moteur du véhicule procurant le courant.
2. Au bout de cinq minutes, démarrer l'autre moteur. Les tentatives de démarrages ne doivent pas dépasser 15 s avec un intervalle de 1 min entre elles.
3. Faire tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes au ralenti avec les câbles branchés.
4. Allumer les consommateurs électriques, par exemple phares, lunette arrière chauffante sur le véhicule démarré avec les câbles.
5. Le retrait des câbles se fait exactement dans l'ordre inverse de l'installation.

CHARGEUR BATTERIE 12 V

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



AVERTISSEMENT

Prudence

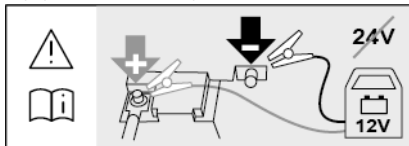
Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

Prudence

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

Prudence

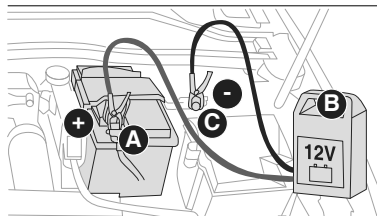
En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



NOTE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

1. Couper le contact.
2. Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



210

3. Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
4. Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
5. Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
6. Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**.

- le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.

7. À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

DÉCONNEXION - CONNEXION DE LA BATTERIE

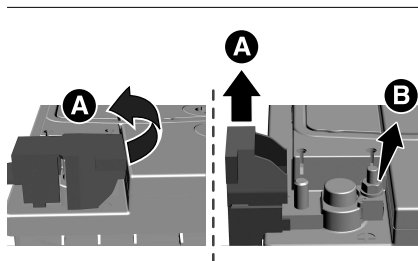
Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée. Avant de procéder au débranchement de la batterie de 12 V :

1. Fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit).
2. Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).
3. Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.

Après avoir accédé à la batterie de 12 V, il suffit de débrancher la borne (+).

COSSE DE BATTERIE À VERROUILLAGE RAPIDE Débranchement de la borne (+)

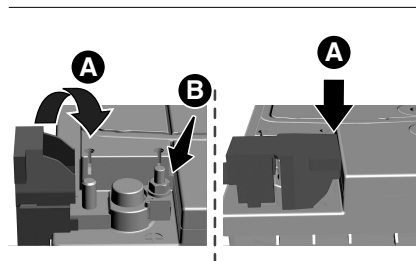




211

1. Soulever le cache en plastique **A** de la borne **(+)**.
2. Utiliser une clé ou une douille de 10 mm pour revisser l'écrou **B** et décrocher le couvercle en plastique.
3. Déposer le couvercle en plastique **A** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



212

1. Reposer le cache en plastique **A** de la borne **(+)**.
2. Utiliser une clé ou une douille de 10 mm pour revisser l'écrou **B**.
3. Fermer le couvercle en plastique **A** des bornes.

APRÈS RECHARGE - REDÉMARRAGE

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer le moteur, pour permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le Réseau ou un atelier qualifié. En se reportant à la rubrique

correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé électronique.
- Toit ouvrant.
- Lève-vitres.
- Date et heure.
- Stations de radio mémorisées.



NOTE

Après le rebranchement de la batterie, le message "**Défaut système de détection du risque de collision**" apparaît au combiné d'instruments à la mise du contact. Ce fonctionnement est parfaitement normal. Le message disparaît en roulant.

RAVITAILLEMENT EN CAS D'URGENCE



DANGER

Avant de faire le plein, couper le contact ainsi que les chauffages externes avec chambres de combustion. Lors du remplissage du réservoir, respecter les prescriptions d'utilisation et de sécurité de la station-service. Le carburant est inflammable et explosif.

*Ne pas fumer. Pas de flamme nue ou de formation d'étincelles.
Si une odeur de carburant se dégage dans le véhicule, faire immédiatement remédier au problème par un atelier.*

Une étiquette comportant des symboles de la trappe de remplissage de carburant indique les carburants autorisés. En Europe, les pistolets des pompes de remplissage sont marqués au moyen de ces symboles. N'utiliser que le type de carburant autorisé.



ATTENTION

En cas d'erreur de carburant, ne pas mettre le contact.

Nettoyer immédiatement le carburant qui a débordé.

La trappe à carburant se trouve sur le côté arrière gauche du véhicule.

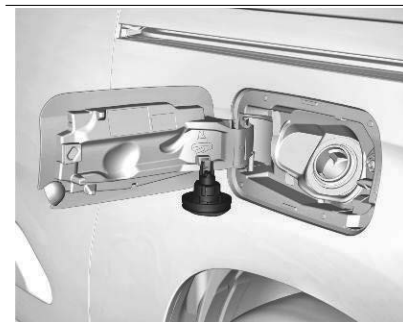


213

Si le véhicule est équipé d'un système de clé électronique, la trappe à carburant peut uniquement être ouverte si le véhicule est déverrouillé. Selon version, relâcher la trappe à carburant en appuyant sur le volet ou en tirant dans le coin inférieur droit.

Appoint d'essence et de gazole

Selon version, placer la clé dans la serrure et déverrouiller le bouchon. Pour ouvrir, tourner lentement le capuchon dans le sens anti-horaire.



213

Le bouchon de remplissage de carburant peut être fixé au crochet sur la trappe à carburant. Placer l'absorbeur en position verticale sur le goulot de remplissage et presser légèrement pour l'insérer. Pour l'appoint, mettre en marche le pistolet de la pompe. Après une coupure automatique, l'appoint peut être fait en opérant la buse de pompe deux fois de plus au maximum. Pour fermer, tourner le bouchon de remplissage dans le sens horaire jusqu'au déclic. Fermer la trappe et laisser s'engager.

Bouchon de remplissage
N'utiliser que des bouchons de remplissage d'origine.



EN CAS D'URGENCE

Les véhicules avec moteur diesel sont équipés d'un bouchon de remplissage spécifique.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE

| | |
|--|-----|
| INTRODUCTION À LA MAINTENANCE ET À L'ENTRETIEN DU VÉHICULE ... | 254 |
| CONSEILS DE SÉCURITÉ..... | 255 |
| ENTRETIEN PROGRAMMÉ..... | 256 |
| FLUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES RECOMMANDÉS..... | 259 |
| COMPARTIMENT MOTEUR | 262 |
| ENTRETIEN DU VÉHICULE | 267 |
| CIRCUIT ÉLECTRIQUE..... | 270 |
| REPLACEMENT DES FEUX . | 270 |
| PNEUS ET ROUES | 276 |
| CARROSSERIE - ENTRETIEN DE L'EXTÉRIEUR | 279 |
| ENTRETIEN DE L'INTÉRIEUR . | 280 |



INTRODUCTION À LA MAINTENANCE ET À L'ENTRETIEN DU VÉHICULE

REMARQUES GÉNÉRALES

COUVERCLES GRAND FROID

Afin d'éviter l'accumulation de neige sur le ventilateur de refroidissement du radiateur, il est recommandé d'installer des caches de protection amovibles. Les couvercles de protection doivent être posés dans un atelier.



ATTENTION

Les caches de protection contre le froid doivent être retirés dans les situations suivantes :

- La température ambiante dépasse 10 °C.
- Le véhicule tracte une remorque.
- Le véhicule est conduit à des vitesses supérieures à 120 km/h (75 mph).

ÉVACUATION DES VÉHICULES HORS D'USAGE

Des informations sur les centres de reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sont disponibles sur notre site Web, selon les exigences légales. Ne confier ce travail qu'à un centre de recyclage agréé.



213

Batterie haute tension

La batterie haute tension est conçue pour la durée de vie du véhicule si les recommandations sont suivies. S'il est nécessaire de remplacer la batterie haute tension, contacter un atelier pour des instructions sur sa mise au rebut. Une mise au rebut inappropriée entraîne le risque de brûlures graves,

de choc électrique et de dommage à l'environnement.

INFORMATIONS SUR L'ENTRETIEN

Pour garantir un fonctionnement économique et sûr du véhicule, et pour conserver sa valeur, il est très important que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles corrects.

Le dernier plan d'entretien détaillé pour votre véhicule est disponible auprès de votre atelier.

Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, utilisation de l'arrêt / démarrage, comme pour les taxis et véhicules de police, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température. Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans l'affichage de service. Contacter

un atelier pour établir un plan d'entretien personnalisé.

Confirmations

La confirmation du service est enregistrée dans le carnet d'entretien et de garantie.

La date et le kilométrage sont ajoutés ainsi que la signature et le cachet de l'atelier ayant effectué l'entretien.

S'assurer que le carnet d'entretien et de garantie est correctement rempli car la preuve d'un entretien suivi est essentielle en cas d'appel à la garantie ou de demande de geste commercial et cela constituera aussi un argument positif lors de la revente éventuelle du véhicule.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

STOCKAGE DU VÉHICULE

Stockage pendant une période prolongée

Si le véhicule doit être stocké pendant plusieurs mois :

- Laver le véhicule.
- Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.

- Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
- Remplir complètement le réservoir à carburant.
- Remplacer l'huile moteur.
- Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
- Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement.
- Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.

1. Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Engager la 1ère ou la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**. Empêcher tout déplacement du véhicule grâce à des cales.
2. Ne pas serrer le frein de stationnement.
3. Couper le contact et tous les consommateurs électriques.
4. Attendre quatre minutes.
5. Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.
6. Soulever le cache en plastique de la borne positive de la batterie

du véhicule dans le compartiment moteur.

7. Relever entièrement le levier et retirer la cosse de la borne.

Entreposage pendant une période prolongée (véhicule électrique)

Si le véhicule doit être stocké pendant plusieurs mois :

1. Laver et lustrer le véhicule.
2. Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
3. Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
4. Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
5. Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement.
6. Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.
7. Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Engager la 1ère ou la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**. Empêcher tout déplacement du véhicule grâce à des cales.
8. Ne pas serrer le frein de stationnement.



- Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

Jusqu'à quatre semaines

Brancher le câble de recharge.

Quatre semaines à douze mois

- Décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30 % sur le témoin d'autonomie de batterie (symbole de batterie) du combiné d'instruments.
- Ne pas brancher le câble de recharge.
- Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre -10°C et 30°C .
- Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
- Déposer le câble noir négatif (-) de la batterie 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batterie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (-) dans le compartiment moteur.
- Tous les trois mois, vérifier l'état de charge de la batterie. Si l'état de

charge est inférieur à 30 pour cent, recharger la batterie à 30 pour cent.

Remise en service

Quand le véhicule est remis en circulation :

- Brancher la cosse à la borne positive de la batterie du véhicule dans le compartiment moteur.
- Initialiser les lève-vitres électriques.
 - Contrôler la pression des pneus.
 - Remplir le réservoir de lave-glace.
 - Vérifier le niveau d'huile du moteur.
 - Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
 - Le cas échéant, poser la plaque d'immatriculation.

Remise en service (véhicule électrique)

Quand le véhicule est remis en circulation :

- Rebrancher la borne négative de la batterie. Initialiser les lève-vitres électriques.
- Contrôler la pression des pneus.
- Remplir le réservoir de lave-glace.
- Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.

- Le cas échéant, poser la plaque d'immatriculation.

ENTRETIEN PROGRAMMÉ

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction du moteur.

Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Utiliser uniquement des produits recommandés par le concessionnaire ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes.

Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le concessionnaire sélectionne et propose des produits très spécifiques.

VÉRIFICATION DES NIVEAUX DE LIQUIDE

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire. En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par un concessionnaire.



AVERTISSEMENT

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

Produits usagés



RESTRICTION

Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.

Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Huile Moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, avec la jauge manuelle.



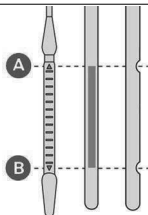
AVERTISSEMENT

Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, consulter l'illustration correspondante du compartiment moteur.

- Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
- Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



214

- Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau

pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A (max.)** et **B (min.)**.

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- au-dessus du repère **A** : contacter un concessionnaire.
- au-dessous du repère **B** : faire impérativement l'appoint en huile moteur.



AVERTISSEMENT

Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile correspond à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié).

L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Appoint en huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, consulter l'illustration du compartiment moteur correspondant.



1. Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
2. Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
3. Compléter le niveau, si nécessaire.
4. Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et replacer la jauge dans son logement.



NOTE

Dans les 30 minutes suivant l'appoint en huile, l'indication du niveau d'huile au combiné d'instruments lorsque le contact est mis n'est pas valide.

Liquide De Freins



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "MAX". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du constructeur.



AVERTISSEMENT

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour remplir. Utiliser uniquement du liquide de frein DOT4 provenant d'un récipient scellé.

Liquide De Refroidissement Moteur (ICE)



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal. Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur.

Le niveau de liquide de refroidissement moteur doit se situer proche du repère "MAX" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "MIN", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement moteur est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression. Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

BEV



AVERTISSEMENT

Prudence



Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère "MIN", il est impératif de consulter le Réseau.

Liquide De Lave-Glace



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).



AVERTISSEMENT

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

FLUIDES, LUBRIFIANTS ET PIÈCES RECOMMANDÉS

Utiliser uniquement des produits satisfaisant les spécifications recommandées.



AVERTISSEMENT

Les produits sont dangereux et peuvent être toxiques. Manipuler avec précaution. Lire attentivement les informations fournies sur les bidons.

HUILE MOTEUR

Huile moteur et sa viscosité. Lors du choix de l'huile moteur à utiliser, la qualité est plus importante que la viscosité. La qualité de l'huile moteur garantit, par exemple, la propreté du moteur, la protection contre l'usure et le contrôle du vieillissement de l'huile, alors que la classe de viscosité définit la capacité d'écoulement de l'huile moteur sur une certaine gamme de températures.

Utiliser l'huile moteur adéquate indiquée sur la fiche du plan d'entretien remise par le concessionnaire vendeur.

Appoint D'huile Moteur



ATTENTION

Si de l'huile se répand, l'éponger et la mettre au rebut correctement.

Les huiles moteur de différentes marques et différents producteurs peuvent être mélangées pour autant que vous respectiez les critères d'huile moteur spécifiés en terme de qualité et de viscosité.

Additifs

Supplémentaires D'huile Moteur

L'utilisation d'additifs supplémentaires d'huile moteur peut entraîner des dégâts et rendre la garantie caduque.

Degrés De Viscosité D'huile Moteur

La classe de viscosité SAE définit la capacité d'écoulement d'une huile moteur.

L'huile multigrade est représentée par deux chiffres, par exemple SAE 5W-30. Le premier chiffre, suivi d'un W, indique la viscosité à basse température et le second chiffre, la viscosité à haute température.

LIQUIDE DE LAVE-GLACE

Utiliser uniquement du liquide de lave-glace agréé pour le véhicule pour éviter d'endommager les balais d'essuie-glace, la peinture, les pièces en plastique et en caoutchouc. Prendre contact avec un atelier.

ADBLUE®

Informations générales

La méthode de réduction catalytique sélective (BlueHDi) consiste à réduire considérablement les oxydes d'azote dans les émissions de gaz échappement. Cette méthode



est atteinte en injectant un fluide d'échappement diesel (DEF) dans le système d'échappement. L'ammoniac dégagé par le fluide réagit avec les gaz nitreux (NOx) d'échappement et les transforme en azote et en eau. Ce fluide est désigné AdBlue®. Il s'agit d'un fluide non toxique, ininflammable, incolore et inodore, composé de 32% d'urée et de 68% d'eau.



AVERTISSEMENT

Éviter tout contact des yeux ou de la peau avec l'AdBlue®.

En cas de contact des yeux ou de la peau, rincer à l'eau.

Ne jamais faire l'appoint depuis un distributeur d'AdBlue® réservé à l'usage des poids lourds.

Afin de ne pas faire déborder le réservoir d'AdBlue® :

– Faire un appoint de 10 à 13 litres en utilisant des bidons d' AdBlue®.

– Ne pas insister après le premier arrêt automatique du pistolet dans le cas d'un approvisionnement dans une station-service.

Tout appoint intermédiaire d'AdBlue® doit être au minimum de 5 litres pour être pris en compte par le système.

*Si le réservoir d'AdBlue® est à sec – ce qui est confirmé par le message "**Faites***

l'appoint en AdBlue® : Démarrage impossible – *il est essentiel d'ajouter au moins 10 litres.*

Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Important : en cas d'appoint après une panne d'AdBlue®, il est impératif de patienter environ 5 minutes avant de remettre le contact, sans ouvrir la porte conducteur, ni déverrouiller le véhicule, ni introduire la clé électronique dans l'habitacle.

Mettre le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrer le moteur.



ATTENTION

Éviter tout contact entre la peinture et l'AdBlue®.

En cas de contact, rincer à l'eau.

L'AdBlue® gèle à une température d'environ -11°C. Étant donné que le véhicule est équipé d'un système de préchauffage d'AdBlue®, la réduction des émissions à basses températures est assurée. Le système de préchauffage d'AdBlue® fonctionne automatiquement.

Dans certaines circonstances, en dessous de la température indiquée, un message d'erreur s'affiche sur le centre d'information conducteur. Dans ce cas,


garer le véhicule dans un espace où la température ambiante est plus élevée, jusqu'à ce que l'AdBlue® soit liquéfié.


Remarque : L'AdBlue® congelé et de nouveau liquéfié est utilisable sans perte de qualité.


La consommation habituelle d'AdBlue® est d'environ 2 l aux 1000 km, mais peut aussi être plus importante selon le mode de conduite (par exemple avec de lourdes charges ou en remorquage).

Alertes de niveau


Selon l'autonomie calculée d'AdBlue®, différents messages s'affichent sur le centre d'information conducteur. Les messages et les interdictions sont des obligations légales.

1. Le premier avertissement possible est **Faire l'appoint d'additif d'émissions : Démarrage empêché dans 2400 km (1500 miles)**. Lors de la mise du contact, cet avertissement s'affiche brièvement une fois avec l'autonomie calculée. De plus, le témoin  s'allume et un carillon retentit. La conduite est possible sans restrictions.
2. Le niveau d'avertissement suivant est entré avec une autonomie inférieure à 800 km (500 miles). Le

message avec l'autonomie actuelle est toujours affiché lorsque le contact est mis. De plus, le témoin  s'allume et un carillon retentit. Faire l'appoint d'AdBlue® avant d'entrer le niveau d'avertissement suivant. En roulant, la sonnerie retentit et le message s'affiche tous les 100 km (60 miles) jusqu'à ce que le réservoir d'additif ait été rempli.

3. Le niveau d'avertissement suivant est entré avec une autonomie inférieure à 100 km (60 miles). Le message avec l'autonomie actuelle est toujours affiché lorsque le contact est mis. De plus, le témoin  clignote et un carillon retentit. Faire l'appoint d'AdBlue® dès que possible avant que le réservoir d'AdBlue® ne soit complètement vide. Sinon, le moteur ne pourra plus démarrer. En roulant, la sonnerie retentit et le message s'affiche tous les 10 km (6 miles) jusqu'à ce que le réservoir d'additif ait été rempli.
4. Le dernier niveau d'avertissement est entré lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide. Il est impossible de redémarrer le moteur. Le message



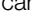
d'avertissement suivant est alors affiché : **Faire l'appoint d'additif d'émissions** :




Démarrage empêché De plus, le témoin  clignote et un carillon retentit.



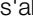
Remplir le réservoir d'au moins 5 l d'AdBlue®, sinon le moteur ne peut pas redémarrer.

Avertissements concernant un niveau d'émissions élevé

En cas de défaillance du système de contrôle des émissions, différents messages sont affichés dans le centre d'information conducteur. Les messages et les interdictions sont des obligations légales.

1. Si un défaut est détecté pour la première fois, l'avertissement **Défaut émissions** est affiché. De plus, les témoins ,  et  s'allument et un carillon retentit. La conduite est possible sans restrictions. S'il s'agit d'une défaillance temporaire, l'avertissement disparaît au cours du trajet suivant, à l'issue de l'autodiagnostic du système de contrôle des émissions.
2. Si le défaut est confirmé par le système de contrôle des émissions,

le message suivant s'affiche : **Défaut émissions : Démarrage empêché dans 1100 km (690 miles)**. De plus, les témoins ,  et  s'allument et un carillon retentit. Lors de la conduite, le message s'affiche toutes les 30 s tant que le défaut persiste.

3. Si le dernier niveau d'avertissement est atteint, le message d'avertissement suivant s'affiche : **Défaut émissions : Démarrage empêché** De plus, les témoins ,  et  s'allument et un carillon retentit. Consulter un atelier pour demander une assistance.

LIQUIDES DE FREIN ET D'EMBRAYAGE

Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage.

Le liquide de frein doit donc être remplacé à l'intervalle spécifié.

ANTIGEL/LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Utiliser uniquement un antigel approuvé pour le véhicule. Prendre contact avec un atelier.

Le système est rempli en usine d'un liquide de refroidissement assurant une



excellente protection contre la corrosion et contre le gel jusqu'à -37°C environ. Cette concentration doit être maintenue toute l'année. L'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement dont le but est de procurer une protection supplémentaire contre la corrosion ou d'assurer l'étanchéité en cas de petites fuites peut provoquer des problèmes de fonctionnement. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences liées à l'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement.

COMPARTIMENT MOTEUR

ACCÈS AU COMPARTIMENT MOTEUR

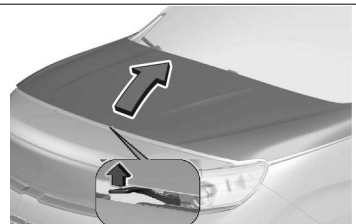
Ouverture

1. Ouvrir la porte avant gauche.



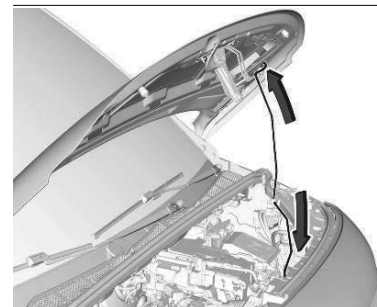
215

2. Tirer le levier de déverrouillage et le ramener dans sa position de départ.



215

3. Pousser le verrou de sécurité vers le haut et ouvrir le capot moteur.



215

4. Fixer la béquille de capot.

Fermeture

Avant de refermer le capot, enfoncer la béquille dans son support. Abaisser le capot et le laisser tomber dans le verrou depuis une faible hauteur (20-25 cm). Vérifier le verrouillage.



ATTENTION

Ne pas enfoncer le capot dans la serrure pour éviter les bosses



AVERTISSEMENT

Véhicules électriques

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans

certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves ! Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact, vérifier que le témoin READY est éteint au combiné et débrancher le pistolet du connecteur de charge si celui-ci est branché.



215

Stop&Start

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !



215

MOTEUR

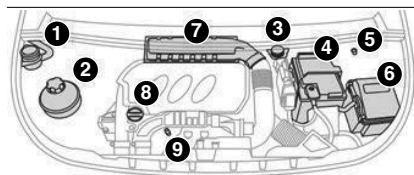
Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.

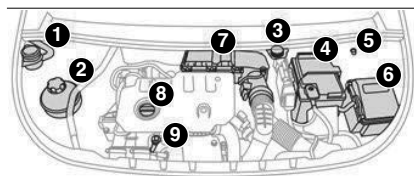
ICE

Essence



215

Gazole (diesel)

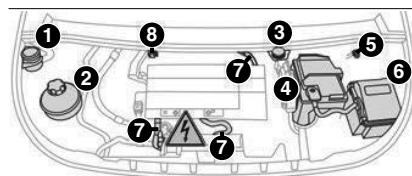


215

- 1 Réservoir du liquide de lave-glace
- 2 Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
- 3 Réservoir du liquide de frein

- 4 Batterie / Fusibles
- 5 Point de masse déporté (-)
- 6 Boîte à fusibles
- 7 Filtre à air
- 8 Bouchon de remplissage d'huile moteur
- 9 Jauge d'huile moteur

BEV



215

- 1 Réservoir du liquide de lave-glace
- 2 Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
- 3 Réservoir du liquide de frein
- 4 Batterie / Fusibles
- 5 Boîte à fusibles
- 6 Circuit électrique 400 V



- 7 Coupe-circuit d'urgence pour pompiers et services de maintenance

Pour plus d'informations sur le Système de charge (Électrique), se reporter à la rubrique correspondante.

CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

L'état du niveau d'huile moteur s'affiche au combiné pendant les quelques secondes qui suivent les informations sur l'entretien après avoir mis le contact.

Un état correct du niveau d'huile moteur est indiqué par un message. Si le niveau d'huile moteur est bas, les deux indicateurs clignotent et un message est affiché.

Vérifier le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge et faire l'appoint d'huile moteur en conséquence.

Un défaut de mesure est indiqué par un message.

Vérifier le niveau d'huile moteur manuellement à l'aide de la jauge.

AJOUT DE LIQUIDE LAVE-GLACE



215

Remplir avec de l'eau propre mélangée d'une quantité adéquate de produit de lave-glace homologué contenant de l'antigel.

Le niveau de liquide de lave-glace doit être inférieur au repère **MAX**.



ATTENTION

Seul le liquide de lave-glace avec une concentration suffisante d'antigel offre une protection à basse température ou en cas de chute soudaine de température.

Caractéristiques Du Liquide

Faire l'appoint avec un liquide de lave-glace pré-mélangé, disponible dans le Réseau.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).



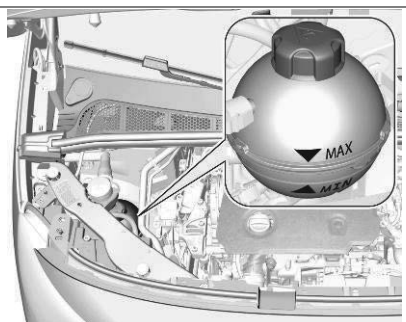
ATTENTION

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irréremédiablement le système de lave-glace.

AJOUT DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Niveau de liquide de refroidissement BEV



215

Si le niveau du liquide de refroidissement est au niveau du repère **MIN** ou en dessous, demander l'assistance d'un atelier pour faire l'appoint de liquide de refroidissement du moteur.



ATTENTION

L'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur inadéquat peut causer de graves dommages à la batterie haute tension. Seuls des mécaniciens expérimentés sont autorisés à ouvrir le réservoir de liquide de refroidissement

et à faire l'appoint de liquide de refroidissement.

N'employer que du produit antigel homologué.

Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement peut endommager le moteur.

Niveau de liquide de refroidissement ICE

Le liquide de refroidissement rempli à l'usine offre une protection contre le gel allant jusqu'à environ -37°C .

Si le système de refroidissement est froid, le niveau de liquide de refroidissement doit se trouver au-dessus du repère **MIN**. Faire l'appoint si le niveau est bas.



AVERTISSEMENT

Laisser refroidir le moteur avant d'ouvrir le bouchon. Ouvrir délicatement le bouchon, en laissant la pression s'échapper lentement

Pour faire l'appoint, utiliser un mélange 1:1 de concentré de liquide de refroidissement recommandé et d'eau de ville propre. Si du concentré de liquide de refroidissement n'est pas disponible, utiliser de l'eau de ville propre. Serrer fermement le bouchon.

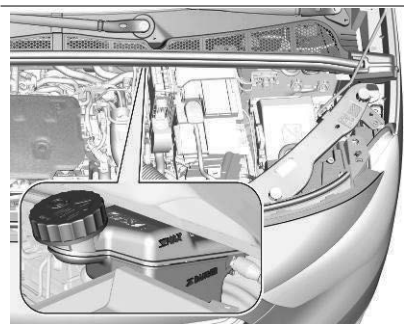
Faire contrôler la concentration de liquide de refroidissement et faire remédier à la cause de la perte de liquide de refroidissement par un atelier.

CONTRÔLE DU LIQUIDE DE FREIN



AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes.



215

Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères **DANGER** et **MAX**.

Si le niveau de liquide est en dessous du niveau **DANGER**, contacter un atelier.



BATTERIE 12V

La batterie du véhicule ne nécessite aucun entretien, à condition que le style de conduite adopté garantisse une charge suffisante de la batterie. Les petits trajets et les démarrages fréquents peuvent entraîner la décharge de la batterie. Éviter d'utiliser les consommateurs électriques non indispensables.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre semaines, la batterie peut se décharger. Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule.

Ne brancher et débrancher la batterie que quand le contact est coupé.

Remplacement de la batterie du véhicule

Remarque : Le non-respect des instructions fournies dans cette section peut entraîner une désactivation ou une perturbation du système Stop&Start.

Quand la batterie du véhicule est remplacée, s'assurer qu'il n'y a pas de trous de ventilation ouverts à proximité de la borne positive. Si un trou de ventilation est ouvert dans cette zone, il doit être obturé par un capuchon borgne et la ventilation à proximité de la borne négative doit être ouverte. Veiller à ce que la batterie soit toujours remplacée par le même type de batterie.

La batterie du véhicule doit être remplacée par un atelier.

Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur

Recharge de la batterie du véhicule**AVERTISSEMENT**

Sur les véhicules dotés du système Stop & Start, s'assurer que le potentiel de charge ne dépasse pas 14,6 V si un chargeur de batterie est utilisé.

Dans le cas contraire, la batterie du véhicule peut être endommagée.

Protection Contre La Décharge**Tension de batterie**

Lorsque la tension de la batterie du véhicule est faible, un message d'avertissement s'affiche sur le centre d'information conducteur.

En conduisant le véhicule, la fonction de réduction de charge désactive temporairement certaines fonctions, par exemple la lunette arrière chauffante. Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Augmentation du ralenti

Si la batterie du véhicule doit être rechargée en raison de l'état de la batterie, la puissance délivrée par l'alternateur doit être augmentée. Ceci est effectué par une augmentation du ralenti qui peut être entendue.

Un message s'affiche au centre d'information conducteur.

Prise de courant

Les prises de courant sont désactivées si la tension de la batterie du véhicule est faible.

Étiquette d'avertissement



215

Signification des symboles :

- Pas d'étincelles ni de flammes nues et ne pas fumer.
- Toujours se protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent rendre aveugle ou blesser.
- Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.
- La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou causer de graves brûlures.
- Du gaz explosif peut être présent aux alentours de la batterie du véhicule.

Mode économie d'énergie

Ce mode désactive les consommateurs électriques afin d'éviter une décharge excessive de la batterie du véhicule. Ces consommateurs, comme le système d'infodivertissement, les essuie-glace, les feux de croisement, les lampes de courtoisie, etc., peuvent être utilisés pour une durée maximale totale d'environ 40 minutes une fois le contact coupé.

Passage en mode économie d'énergie

Lorsque le mode d'économie d'énergie est activé, un message s'affiche au centre d'informations du conducteur indiquant l'activation du **mode économie d'énergie**.

Un appel téléphonique actif à l'aide de l'option mains libres sera maintenu pendant 10 minutes supplémentaires.

Désactivation du mode économie d'énergie

Le mode économie d'énergie est désactivé automatiquement lorsque le moteur est redémarré. Faire tourner

le moteur pour disposer d'une charge suffisante :

- pendant moins de 10 minutes afin d'utiliser les consommateurs pendant environ 5 minutes ;
- pendant plus de 10 minutes afin d'utiliser les consommateurs pendant un maximum de 30 minutes.

Fonctionnalités de chauffage

Remarque : Les fonctionnalités de chauffage individuelles, telles que les sièges chauffants ou le volant chauffé, peuvent être temporairement indisponibles en cas d'insuffisance de charge électrique. Les fonctionnalités sont alors rétablies après quelques minutes.

ENTRETIEN DU VÉHICULE

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



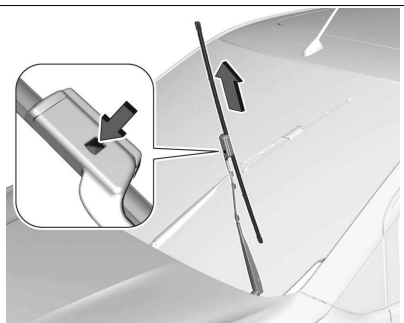
ATTENTION

*Ne jamais essayer de déplacer les
essuie-glaces manuellement. Cela peut*



causer des dommages permanents au mécanisme.

Pare-brise



215

Couper le contact.

Sous une minute après avoir coupé le contact, actionner la manette d'essuie-glace afin de placer les balais d'essuie-glace à la verticale sur le pare-brise. Soulever le bras d'essuie-glace jusqu'à ce qu'il reste en position soulevée, enfoncer le bouton pour libérer le balai d'essuie-glace et l'enlever.

Fixer le balai de l'essuie-glace sur le bras de l'essuie-glace et le pousser jusqu'à ce qu'il s'encliquette. Abaisser le bras d'essuie-glace avec précaution.

Lunette arrière



215

Soulever le bras d'essuie-glace. Dégager le balai d'essuie-glace comme illustré et l'enlever.

Fixer le balai de l'essuie-glace légèrement à un angle par rapport au bras de l'essuie-glace jusqu'à ce qu'il s'encliquette.

Abaisser le bras d'essuie-glace avec précaution.

REPLISSAGE D'ADBLUE® (LIQUIDE D'ÉCHAPPEMENT)



ATTENTION

Utiliser uniquement de l'AdBlue conforme aux normes européennes DIN 70 070 et ISO 22241-1.

*Ne pas utiliser d'additifs.
Ne pas diluer l'AdBlue.
Sinon, le système de réduction catalytique sélective pourrait être endommagé.*

Remarque :

Lorsqu'une pompe de remplissage avec un embout pour les voitures de passagers n'est pas disponible dans une station-service, utiliser uniquement des bouteilles ou des bidons AdBlue® avec un adaptateur de remplissage étanche pour le remplissage, pour empêcher les éclaboussures et les débordements et afin de s'assurer que les vapeurs du réservoir sont capturées et ne sortent pas. De l'AdBlue® en bouteilles ou bidon est disponible dans de nombreuses stations-service et peut être acheté par exemple chez les concessionnaires ou d'autres points de vente.

Étant donné qu'AdBlue® a une longévité limitée, vérifier la date d'expiration avant l'appoint.

Remarque :

Ajouter au réservoir d'AdBlue® au moins 10 l, pour garantir que le nouveau niveau d'AdBlue® est détecté. Si un remplissage d'AdBlue® n'est pas correctement détecté :

1. Rouler sans arrêt pendant 10 minutes en veillant à ce que la

vitesse du véhicule soit toujours supérieure à 20 km/h (12 mph).

- Si le remplissage d'AdBlue® est correctement détecté, les avertissements ou limitations générés par l'alimentation en d'AdBlue® disparaîtront.

Si le remplissage d'AdBlue® n'est toujours pas détecté, prendre contact avec un atelier.

Si l'AdBlue® doit être rempli à des températures inférieures à -11°C, l'appoint d'AdBlue® peut ne pas être détecté par le système. Dans ce cas, garer le véhicule dans un espace où la température ambiante est plus élevée, jusqu'à ce que l'AdBlue® soit liquéfié.

Remarque : En dévissant le bouchon de protection du goulot de remplissage, des vapeurs d'ammoniac peuvent se dégager. Ne pas inhaler les fumées car elles ont une odeur piquante. Les fumées ne sont pas nocives par inhalation.

Le réservoir d'AdBlue® doit être rempli entièrement. Ceci doit être effectué si le message d'avertissement concernant la prévention d'un redémarrage du moteur est déjà affiché.

Le véhicule doit être garé sur une surface plane.

Le goulot de remplissage d'AdBlue® est placé derrière le volet de la trappe à carburant, qui est situé du côté arrière gauche du véhicule. Si le véhicule est équipé d'un système de clé électronique, la trappe à carburant peut uniquement être ouverte si le véhicule est déverrouillé.

1. Enlever la clé du commutateur d'allumage.
2. Fermer toutes les portes pour empêcher les vapeurs d'ammoniac d'entrer dans le véhicule.
3. Ouvrir la trappe à carburant en la poussant.



215

4. Dévisser le bouchon du goulot de remplissage.
5. Ouvrir le bidon d'AdBlue®.

6. Monter une extrémité du flexible sur réservoir et visser l'autre extrémité sur le goulot de remplissage.
7. Soulever le filtre à charbon jusqu'à ce qu'il soit vide, ou jusqu'à l'arrêt de l'écoulement du filtre à charbon. Cette opération peut prendre cinq minutes.
8. Placer le filtre à charbon sur le sol pour vider le flexible, attendre 15 secondes.
9. Dévisser le flexible du goulot de remplissage.
10. Monter le capuchon protection et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Remarque : Éliminer le bidon d'AdBlue® conformément aux exigences environnementales. Le tuyau peut être réutilisé après un rinçage à l'eau claire avant que l'AdBlue® ne sèche.



PRISE D'AIR



216

La prise d'air dans le compartiment moteur, à l'extérieur devant le pare-brise, ne doit pas être encombrée. Le cas échéant, enlever les feuilles, les saletés ou la neige.

ENTRETIEN DE LA CLIMATISATION

Pour assurer un fonctionnement parfait et constant, faire fonctionner le système de refroidissement une fois par mois pendant quelques minutes, quel que soit le temps ou la saison. Le refroidissement n'est pas possible quand la température extérieure est trop basse.

ENTRETIEN

Pour une performance optimale du refroidissement, il est recommandé de vérifier annuellement le système de climatisation, à partir de la troisième

année de mise en circulation du véhicule, en ce compris :

- test de fonctionnement et de pression
- fonctionnement du chauffage
- vérification de l'étanchéité
- contrôle des courroies d'entraînement
- nettoyage du condenseur et purge de l'évaporateur
- contrôle des performances

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

FUSIBLES



AVERTISSEMENT

Changer un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par un tiers peut entraîner un dysfonctionnement grave du véhicule.

Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non

fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.



NOTE

Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.

Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau agréé.

REPLACEMENT DES FEUX

REPLACEMENT DES FEUX

Avant de remplacer une ampoule, s'assurer que tout l'éclairage extérieur et intérieur est coupé ainsi que le contact. Toutes les portes doivent être fermées.

Maintenir une ampoule uniquement par son culot. Ne pas toucher le verre de l'ampoule avec les doigts nus.

Ne remplacer les ampoules que par des ampoules du même type.

Remplacer les ampoules de phare depuis l'intérieur du compartiment moteur.

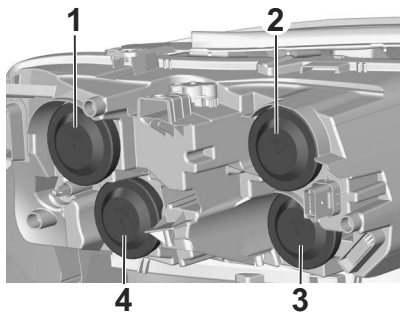
Vérification d'ampoule

Après le remplacement d'une ampoule, mettre le contact, opérer et vérifier les feux.

FEUX AVANT

Phares Halogènes

Phares halogènes avec ampoules séparées pour les feux de croisement, les feux de route, les clignotants et les feux de jour.

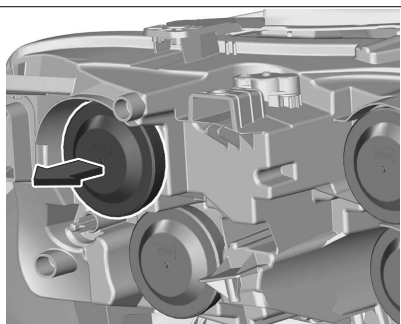


217

- 1 Feu de croisement
- 2 Feux de route
- 3 Clignotant avant

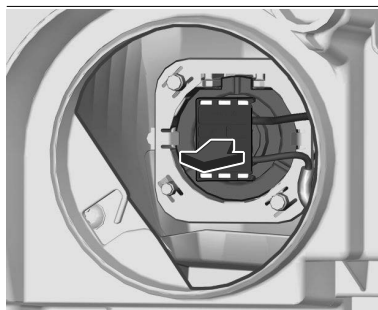
4 Feu latéral / Feu de jour

Feux de croisement (1)



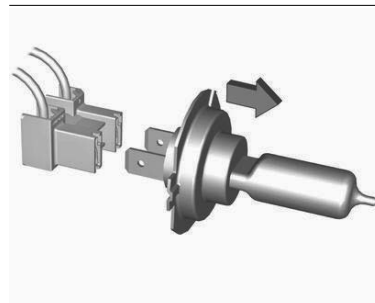
217

1. Extraire le cache de protection en le tirant.



218

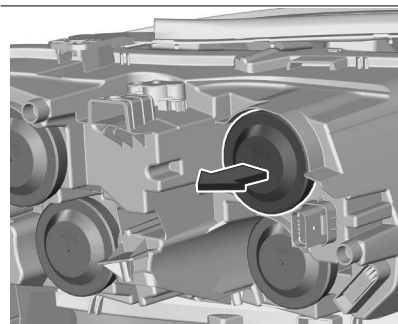
2. Retirer la douille de l'ampoule du boîtier de réflecteur.



219

3. Séparer l'ampoule de la douille d'ampoule et remplacer l'ampoule.
4. Introduire la douille d'ampoule dans le boîtier du réflecteur.
5. Remettre le couvercle de protection.

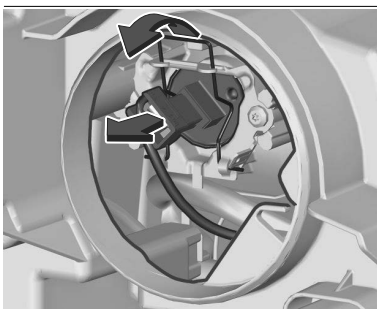
Feux de route (2)



219

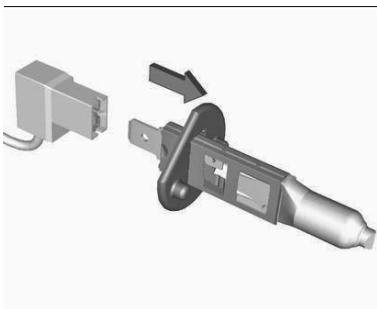


1. Extraire le cache de protection en le tirant.



220

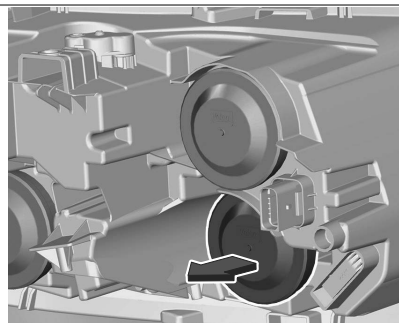
2. Désengager l'agrafe à ressort de la pièce de retenue en la déplaçant vers le côté droit. Faire pivoter l'agrafe à ressort vers le bas. Retirer la douille de l'ampoule du boîtier de réflecteur.



221

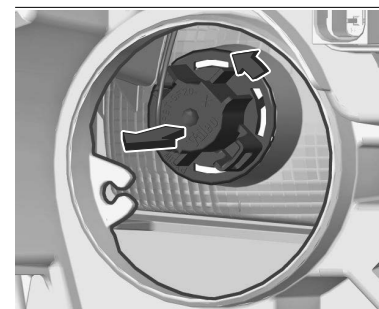
3. Séparer l'ampoule de la douille d'ampoule et remplacer l'ampoule.
4. Introduire la douille d'ampoule dans le boîtier du réflecteur.
5. Remettre le couvercle de protection.

Clignotant avant (3)



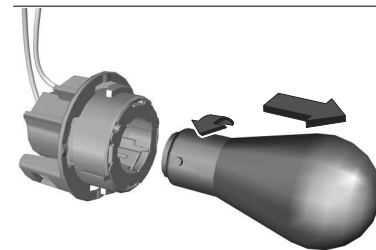
221

1. Extraire le cache de protection en le tirant.



222

2. Faire tourner la douille dans le sens anti-horaire pour la dégager et la retirer du réflecteur.



223

3. Faire tourner la douille inférieure dans le sens anti-horaire pour la dégager et extraire l'ampoule.
4. Replacer l'ampoule neuve dans sa douille.

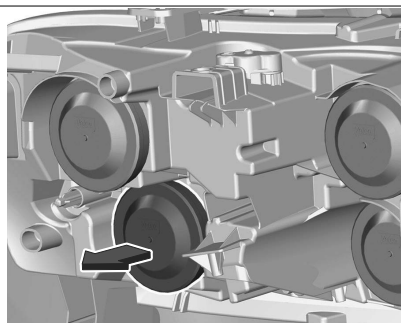
5. Introduire la douille d'ampoule dans le boîtier de réflecteur et la faire tourner dans le sens horaire.
6. Remettre le couvercle de protection.

Feu latéral / feux de jour avec ampoules (4)



NOTE

Un clignotement plus rapide du témoin d'indicateur de direction (droit ou gauche) indique la défaillance d'une des lampes du côté correspondant.



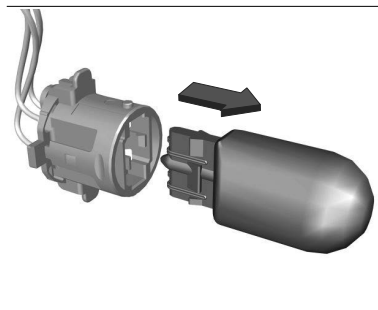
224

1. Extraire le cache de protection en le tirant.



225

2. Retirer la douille de l'ampoule du boîtier de réflecteur.



226

3. Séparer l'ampoule de la douille d'ampoule et remplacer l'ampoule.
4. Introduire la douille d'ampoule dans le boîtier du réflecteur.
5. Remettre le couvercle de protection.

Phares À LED



NOTE

*Les feux de jour et de position sont conçus comme des LED et ne peuvent pas être changés.
En cas de défaillance, faire réparer les éclairages par un atelier.*

PHARES ANTIBROUILLARD

En cas de défaillance, faire réparer les éclairages par un atelier.

FEUX ARRIÈRE

Bloc Optique Dans La Carrosserie

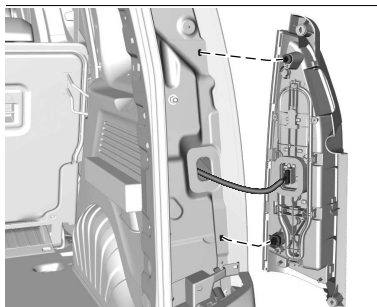
Véhicule avec hayon



227

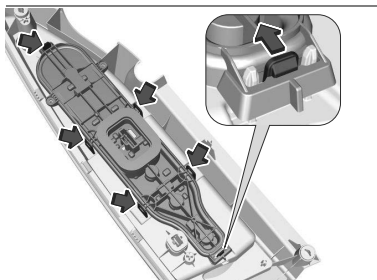


1. Dévisser et retirer les deux vis.



228

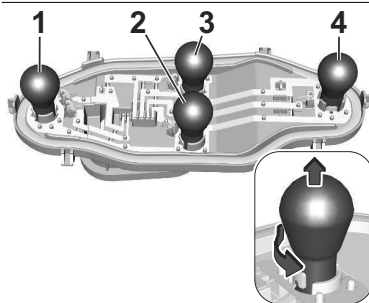
2. Retirer avec précaution l'ensemble de feu arrière du renforcement et le déposer. Veiller à ce que la goulotte de câbles reste en place.
3. Détacher le câble du support.



229

4. Appuyer sur la patte de retenue vers l'arrière, tirer sur le support

d'ampoule et désengager les pattes restantes de retenue.



230

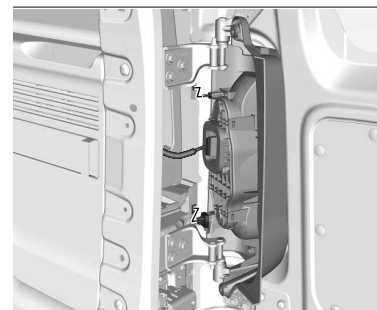
5. Enfoncer légèrement l'ampoule, la faire tourner et la retirer du support d'ampoule. Remplacer l'ampoule :
Feu antibrouillard arrière (1)
Feu de recul (2)
Feux de direction/de détresse (3)
Feu arrière / feu stop (4)
6. Fixer le support d'ampoule à l'ensemble de feu.
7. Fixer le câble au dispositif de retenue.
8. Fixer l'ensemble de feu à la carrosserie du véhicule et serrer les deux vis.

Véhicule avec portes arrière



231

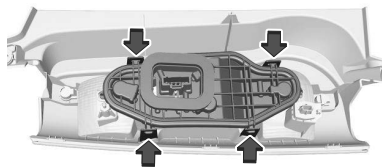
1. Dévisser et retirer les deux vis.



232

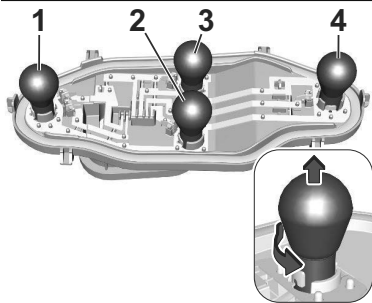
2. Retirer avec précaution l'ensemble de feu arrière du renforcement et le déposer. Veiller à ce que la goulotte de câbles reste en place.

3. Détacher le câble du support.



233

4. Désengager les pattes de retenue pour déposer le support d'ampoule.



234

5. Enfoncer légèrement l'ampoule, la faire tourner et la retirer du support d'ampoule. Remplacer l'ampoule :
Feu antibrouillard arrière (1)
Feu de recul (2)

Feux de direction/de détresse (3)
Feu arrière / feu stop (4)

6. Fixer le support d'ampoule à l'ensemble de feu.
7. Fixer le câble au dispositif de retenue.
8. Fixer l'ensemble de feu à la carrosserie du véhicule et serrer les deux vis.

3ème feu de stop

Le troisième feu de stop est constitué d'ampoules LED qui ne peuvent pas être remplacées.

En cas de défaillance, faire réparer les éclairages par un atelier.

Vérification d'ampoule

Mettre le contact, faire fonctionner et vérifier tous les feux.

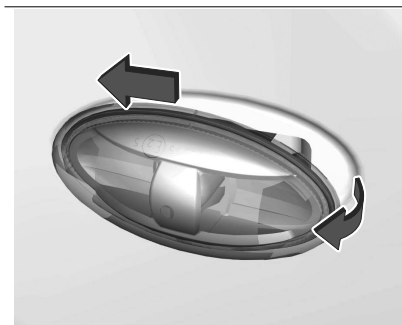
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Faire remplacer les ampoules suivantes par un atelier :

- éclairage de courtoisie, spots de lecture
- éclairage du coffre
- éclairage du tableau de bord

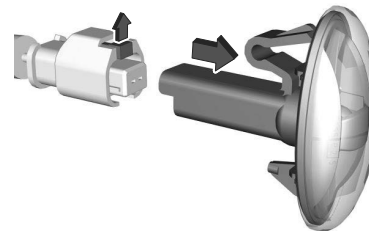
RÉPÉTITEURS LATÉRAUX DE CLIGNOTANTS INTÉGRÉS

Pour remplacer l'ampoule, déposer le logement de feu :



235

1. Faire glisser le logement de feu vers l'avant et le retirer à l'arrière.



236



2. Pousser la patte restante vers le haut et retirer la douille d'ampoule du connecteur de prise.
3. Remplacer l'unité complète.
4. Insérer l'extrémité gauche du feu, faire glisser vers la gauche et insérer l'extrémité droite.

ÉCLAIRAGE DE PLAQUE D'IMMATRICULATION



237

1. Insérer un tournevis, dans l'évidement du couvercle et le retirer.



237

3. Extraire l'ampoule de la douille et la remplacer.

PNEUS ET ROUES

INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ DES PNEUS

État des pneus, état des jantes

Franchir les arêtes vives lentement et si possible à angle droit. Rouler sur des arêtes vives peut endommager les pneus et les jantes. Ne pas écraser les pneus contre une bordure de trottoir lors du stationnement.

Contrôler régulièrement l'état des pneus. En cas de dégâts ou d'usure anormale, prendre contact avec un atelier.

Pneus Hiver

Les pneus hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7°C et devraient donc être montés sur toutes les roues. Conformément à la réglementation du pays, apposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur, si le code de vitesse des pneus est inférieur à la vitesse maximale du véhicule.

Pression Des Pneus

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage. Ne pas oublier la roue de secours. Cela vaut également pour les véhicules avec système de surveillance de la pression des pneus. La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

- Identifier la charge utile en fonction de la variante du véhicule.
- Identifier les pneus correspondants.

Les tableaux de pression des pneus indiquent toutes les combinaisons de pneus possibles.

Pour les pneus homologués pour le véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec le véhicule et

les autres documents d'enregistrement nationaux.

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus.



AVERTISSEMENT

Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

Pour des pneus spécifiques, la pression de gonflage recommandée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale des pneus indiquée sur le pneu. Ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu.

Importance de la température

La pression des pneus dépend de la température des pneus. La température et la pression des pneus augmentent pendant la conduite. Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'informations et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C.

La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Cet élément

doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.

Profondeur De Sculptures

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.

Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



237

La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.

Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permuter régulièrement les roues avant avec les roues arrière. S'assurer que le sens de rotation des roues reste le même. Les pneus vieillissent même sans rouler. Nous recommandons de remplacer les pneus tous les six ans.

Enjoliveurs

Utiliser des enjoliveurs et des pneus homologués en usine pour le véhicule correspondant afin de répondre à toutes les exigences concernant chaque combinaison roue et pneu. Si des enjoliveurs ou des pneus non homologués en usine sont utilisés, les pneus ne peuvent pas présenter de bourrelet de protection de jante. Les enjoliveurs ne doivent pas entraver le refroidissement des freins.



AVERTISSEMENT

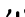
Des pneus ou des enjoliveurs inadéquats peuvent conduire à un dégonflage soudain des pneus et donc à des accidents.

Véhicules avec roues en acier : Si des écrous de blocage de roue sont utilisés, ne pas poser d'enjoliveurs.



Système De Détection De Dégonflage Des Pneus

Le système de détection de dégonflage des pneus vérifie en permanence la vitesse de rotation des quatre roues et avertit en cas de basse pression de pneu pendant le trajet. Pour ce faire, le système compare la circonférence de roulement des pneus avec les valeurs de référence et d'autres signaux.

Si un pneu perd de la pression, le témoin  s'allume, un signal sonore retentit et un message d'avertissement s'affiche au centre d'information conducteur.

Dans ce cas, réduire la vitesse, éviter les virages serrés et un freinage brutal. Arrêter dès que possible et vérifier la pression des pneus.

Après avoir réglé la pression des pneus, initialiser le système pour éteindre le voyant et relancer le système.



ATTENTION

Le système de détection de dégonflage des pneus se contente d'avertir au sujet de l'état de pression des pneus et ne remplace pas l'entretien régulier des pneus par le conducteur.

En cas de défaillance du système, un message s'affiche au centre d'information conducteur. Régler la pression correcte des pneus et réinitialiser le système. Si une défaillance continue à s'afficher, consulter un atelier. Le système ne fonctionne pas en cas de défaillance ABS ou ESC ainsi qu'en cas d'utilisation d'une roue de secours temporaire. Une fois le pneu remis en place, vérifier la pression des pneus à froid et initialiser le système.

Initialisation du système

Après la correction de la pression de pneu ou le changement de roue, le système doit être initialisé pour apprendre les nouvelles valeurs de référence de circonférence :

1. Toujours confirmer que les quatre pneus sont gonflés à la pression correcte
2. Serrer le frein de stationnement.
3. Selon la version, lancer la procédure d'initialisation : Initialiser le système de détection de dégonflage à l'écran d'information.
Initialiser le système de détection de dégonflage dans la personnalisation du véhicule.

4. La réinitialisation est confirmée par une indication instantanée.

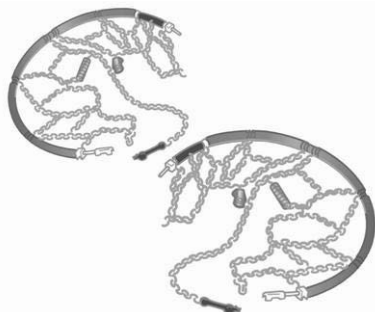
Après l'initialisation, le système s'étalonne automatiquement aux nouvelles pressions de pneu pendant la conduite. Ensuite le système adopte et surveille les nouvelles pressions. La pression des pneus doit toujours être vérifiée à froid.

Le système doit être réinitialisé dans les cas suivants :

- La pression des pneus a été modifiée
- La condition de charge a été modifiée
- Les roues ont été permutées ou échangées

Le système n'avertit pas instantanément en cas d'éclatement ou de dégonflage rapide de pneu. Ceci est dû à la durée du calcul.

Chaînes À Neige



238

Les chaînes à neige ne sont autorisées que sur les roues avant.

Utiliser des chaînes à neige à maillons fins qui ne dépassent pas la bande de roulement et les flancs intérieurs des pneus de plus de 9 mm, fermoir de chaîne compris.



AVERTISSEMENT

Les dommages peuvent entraîner l'éclatement des pneus.

Les chaînes à neige sont autorisées sur tous les pneus autorisés pour le véhicule.

Roue de secours temporaire



AVERTISSEMENT

L'utilisation de chaînes à neige sur la roue de secours n'est pas autorisée.

CARROSSERIE - ENTRETIEN DE L'EXTÉRIEUR

CONSIGNES GÉNÉRALES

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.



AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !

Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.



NOTE

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique.

Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au

moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).

En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié. Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

PEINTURE BRILLANTE



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.

Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !

Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.



**NOTE**

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre. Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre. Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec. Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

AUTOCOLLANTS**AVERTISSEMENT**

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

**NOTE**

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25° C et 40 °C). Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer. Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

ENTRETIEN DE L'INTÉRIEUR**CONSIGNES GÉNÉRALES**

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

**AVERTISSEMENT**

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !

Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec.

Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

ÉLÉMENTS EN MATIÈRE PLASTIQUE ET REVÊTUES

Les pièces en plastique et en caoutchouc peuvent être entretenues avec les mêmes produits que la carrosserie. Le cas échéant, utiliser un produit de nettoyage pour intérieur. Ne pas utiliser d'autres produits.

Éviter notamment les solvants et l'essence. Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.

COMBINÉ D'INSTRUMENTS ET ÉCRANS

Nettoyer le combiné d'instruments et les écrans uniquement avec un chiffon doux humide. Le cas échéant, utiliser une solution savonneuse douce.

SURFACES EN VERRE

Utiliser un chiffon doux non pelucheux ou une peau de chamois avec un produit nettoyant pour vitres pour nettoyer le panneau vitré.

INTRODUCTION AUX CEINTURES DE SÉCURITÉ

Nettoyer les ceintures de sécurité à l'eau tiède ou avec un produit de nettoyage pour intérieur.

**ATTENTION**

Attacher les fermetures Velcro des vêtements car elles peuvent abîmer le garnissage du siège si elles restent ouvertes.

La même chose s'applique aux vêtements avec des objets aux bords tranchants, tels

que fermetures éclair, ceintures ou jeans cloutés.

SURFACES EN CUIR

Le cuir est un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.

Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produit d'entretien non adapté au nettoyage du cuir (p. ex. solvant, détergent, pétrole, alcool pur).

Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (p. ex. perchloroéthylène).

Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".



NOTE

Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus. Avant nettoyage, éliminer les résidus susceptibles d'érafler le cuir avec un chiffon imbibé d'eau déminéralisée bien essoré.

Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre. Sécher avec un chiffon doux et sec.

MATÉRIAUX DE SOL



AVERTISSEMENT

Si un tapis de sol n'est pas de la bonne taille ou n'est pas positionné correctement, il peut interférer avec la pédale d'accélérateur et/ou de frein, ce qui peut entraîner une accélération non désirée et/ou un allongement de la distance de freinage qui peut causer une collision et des blessures.

Se baser sur les recommandations suivantes pour une utilisation correcte des tapis de sol.

1. Les tapis de sol d'origine ont été conçus pour ce véhicule. Si les tapis de sol doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés qui s'adaptent correctement et qui sont fixés par des dispositifs de maintien du côté conducteur. Toujours veiller à ce que les tapis de sol n'interfèrent pas avec les pédales.

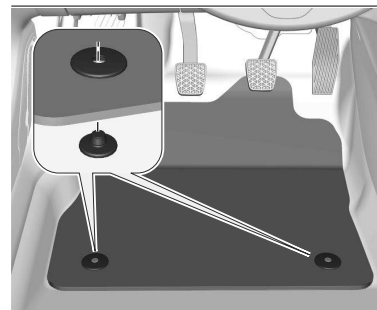
2. Utiliser le tapis de sol en l'orientant du bon côté. Ne pas le retourner.
3. Ne rien placer sur le tapis de sol du côté du conducteur.
4. N'utiliser qu'un seul tapis de sol du côté du conducteur.

Pose et dépose des tapis de sol

Le tapis de sol du côté du conducteur est maintenu en place par deux fixations.

Pour poser le tapis de sol :

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible.



239

2. Aligner les fentes dans le tapis avec les fixations comme indiqué.
3. Pousser le tapis sur le sol.



Dépose

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible.
2. Retirer le tapis.

PIÈCES EN TISSU

Les garnitures en tissu se nettoient le mieux à l'aspirateur et à la brosse. Pour éliminer les taches, utiliser un produit de nettoyage pour tissu.

Il se peut que les tissus ne soient pas grand teint. Cela peut provoquer des décolorations visibles, notamment sur les garnitures de couleur claire. Éliminer les taches et les décolorations dès que possible.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

| | |
|--|-----|
| IDENTIFICATION DU VÉHICULE..... | 284 |
| DONNÉES DU VÉHICULE | 286 |
| CONTENANCES DES RÉSERVOIRS | 308 |
| COMPATIBILITÉ DES ROUES ET PNEUS | 309 |
| COUPLES DE SERRAGE | 309 |



Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.

Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de MTRA et de charge remorquée indiquées sont valables jusqu'à une altitude maximale de 1000 mètres. La valeur de la charge remorquée doit être réduite de 10 % pour chaque tranche de 1000 mètres d'altitude supplémentaire.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

**AVERTISSEMENT**

Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37°C, limiter la masse remorquée.

Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (62 mph) (respecter la législation locale en vigueur).

Pour les véhicules hybrides (MHEV) utilisés en hautes altitudes (>2500 m asl), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

IDENTIFICATION DU VÉHICULE**NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (VIN)**

240

Le numéro d'identification du véhicule peut être estampé sur le tableau de bord, il est alors visible à travers le pare-brise.

PLAQUE D'IMMATRICULATION

241

La plaquette d'identification se trouve sur l'encadrement de la porte avant gauche ou droite. La disposition et la position diffèrent pour certains pays d'exportation.

Données de la plaquette d'identification :

- 1 constructeur
- 2 numéro d'homologation
- 3 numéro d'identification du véhicule
- 4 poids nominal brut autorisé du véhicule en kg
- 5 poids total roulant autorisé en kg

- 6 charge maximale autorisée sur l'essieu avant en kg
- 7 charge maximale autorisée sur l'essieu arrière en kg
- 8 adresse du fabricant, données spécifiques au véhicule ou au pays

La charge sur essieu avant et la charge sur essieu arrière ne doivent pas dépasser ensemble le poids total autorisé en charge.

Le poids en ordre de marche du véhicule dépend des caractéristiques du véhicule, par exemple des accessoires et équipements facultatifs. Voir le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux. Les caractéristiques techniques ont été établies selon les normes de la Communauté Européenne. Tous droits de modification réservés. Les indications figurant sur les papiers du véhicule ont toujours priorité sur celles du présent manuel.

IDENTIFICATION DU MOTEUR

Les tableaux de caractéristiques techniques présentent l'appellation du moteur.

Pour identifier le moteur, voir la puissance du moteur dans le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

ÉTIQUETTE D'INFORMATION SUR LES PNEUS



242

L'étiquette d'informations sur la pression des pneus apposée sur l'encadrement de la porte gauche indique l'équipement pneumatique d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes. Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.

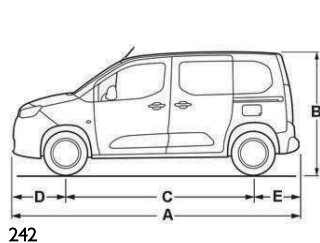
Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge. Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.



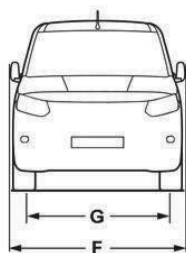
DONNÉES DU VÉHICULE

Dimension

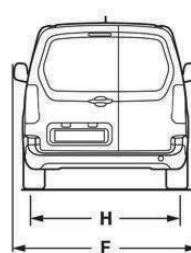
Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé. Le véhicule se décline en deux longueurs (M et XL). Les valeurs peuvent varier en fonction du diamètre des roues, de la charge, du moteur, etc. La hauteur peut varier en fonction du diamètre des roues.



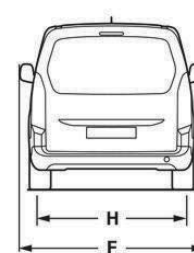
242



242



242



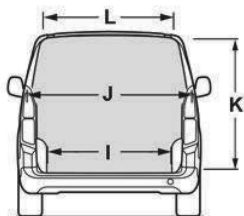
242

| | | Longueur du véhicule | |
|----------|--------------------|----------------------|-------------|
| | | M (L1) | XL (L2) |
| A | Longueur hors tout | 4403 | 4753 |
| B | Hauteur hors tout | Version standard | 1796 |
| | | Version chantier | 1840 à 1860 |
| C | Empattement | 2785 | 2975 |
| D | Porte-à-faux avant | 892 | |

| | | Longueur du véhicule | |
|----------|---------------------------|----------------------|------|
| E | Porte-à-faux arrière | 726 | 886 |
| F | Largeur avec rétroviseurs | Rabattus | 1921 |
| | | Déployés | 2107 |
| G | Largeur voies avant | 1553 | |
| H | Largeur voies arrière | 1567 | |

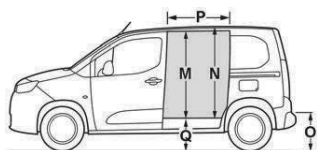
³⁾ Non disponible au moment de la mise sous presse.





242

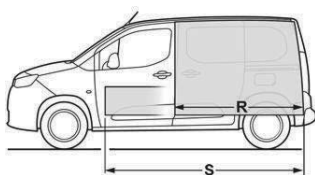
| | | Longueur du véhicule | |
|----------|-----------------------------|--------------------------------------|---------|
| | | M (L1) | XL (L2) |
| I | Hauteur utile d'ouverture | | 1229 |
| J | Largeur intérieure maximale | Sans porte latérale coulissante | 1733 |
| | | Avec 1 porte latérale coulissante | 1630 |
| | | Avec 2 portes latérales coulissantes | 1527 |
| K | Hauteur utile d'ouverture | Avec portes battantes | 1137 |
| | | Avec volet de coffre | 1197 |
| L | Largeur utile d'ouverture | | 1242 |



242

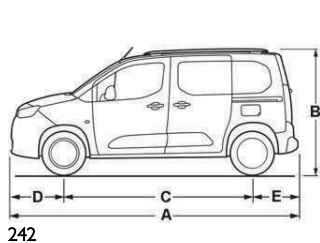
| | | Longueur du véhicule | | |
|----------|---|--|-----------|-----------|
| | | M (L1) | XL (L2) | |
| M | Hauteur utile d'ouverture | 1072 | | |
| N | Hauteur de chargement intérieure (varie selon l'inclinaison du plancher et la courbure du toit) | 1 200 à 1 270 | | |
| O | Hauteur du seuil de chargement | Version standard | 548 à 588 | X |
| | | Version standard avec charge utile majorée | 568 à 578 | 561 à 565 |
| | | Version chantier | 602 à 610 | 605 à 610 |
| P | Largeur utile d'ouverture | Charge | 675 | |
| | | Mini | 641 | |
| Q | Hauteur du seuil de chargement | Version standard | 534 à 558 | |
| | | Version standard avec charge utile majorée | 551 à 558 | 543 à 552 |
| | | Version chantier | 574 à 581 | 575 à 587 |



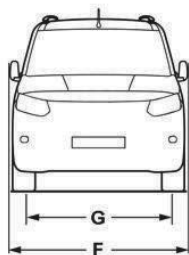


242

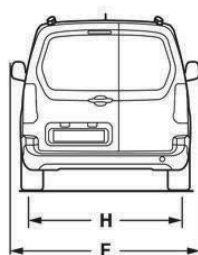
| | | | Longueur du véhicule | |
|----------|---|------------------|----------------------|---------|
| | | | M (L1) | XL (L2) |
| R | Longueur du plancher intérieur | Avec cloison | 1817 | 2167 |
| | | Avec échelle | 1790 | 2140 |
| S | Longueur de chargement maximale (avec couvercle de protection en place) | | 3090 | 3 440 |
| P | Largeur utile d'ouverture | Charge | 675 | |
| | | Mini | 641 | |
| Q | Hauteur du seuil de chargement | Version standard | 534 à 558 | |



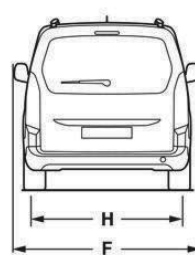
242



242



242



| | | | Longueur du véhicule | |
|----------|---------------------------|---------------------|----------------------|-------------|
| | | | M (L1) | XL (L2) |
| A | Longueur hors tout | | 4403 | 4753 |
| B | Hauteur hors tout | Sans barres de toit | 1800 à 1807 | 1812 à 1818 |
| | | Avec barres de toit | 1803 à 1841 | 1815 à 1847 |
| C | Empattement | | 2785 | 2975 |
| D | Porte-à-faux avant | | 892 | |
| E | Porte-à-faux arrière | | 726 | 886 |
| F | Largeur avec rétroviseurs | Rabattus | 1921 | |
| | | Déployés | 2107 | |
| G | Largeur voies avant | | 1553 | |





| | |
|-------------------------|----------------------|
| | Longueur du véhicule |
| H Largeur voies arrière | 1567 |




DONNÉES DU MOTEUR

Motorisations et charges remorquables - ESSENCE EURO 6.3-6.4



| Moteur | | | PureTech 110 S&S BVM6 6.4 | | PureTech 130 S&S EAT8 6.3 | |
|---|----------|---|---------------------------|---------|---------------------------|---------|
| Boîte de vitesses | | | Manuelle 6 rapports | | Automatique 8 rapports | |
| Code | | | EB2ADT MB6 STTD | | EB2ADTS ATN8 STTD | |
| Poids | | | M (L1) | XL (L2) | M (L1) | XL (L2) |
| Type Variante Version | 5 places |  | EGHNP2 | EGHNP2 | EGHNP3 | EGHNP3 |
| | 7 places |  | EGHNP2 | EGHNP2 | EGHNP3 | EGHNP3 |
| Cylindrée (cm³) | | | 1199 | | 1199 | |
| Puissance max. : EC standard (kW) | | | 81 | | 96 | |
| Carburant | | | Sans Plomb | | Sans Plomb | |
| Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12% (kg) | 5 places | | 1150 | 1100 | 1200 | 1150 |
| | 7 places | | - | 950 | 1050 | 1000 |
| Remorque non freinée (kg) | 5 places | | 720 | 750 | 740 | 750 |
| | 7 places | | - | 750 | 750 | 750 |
| Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage (kg) | 5 places | | 74 | 74 | 74 | 74 |
| | 7 places | | - | 50 | 70/50 | 50 |





| |  PURETECH 110 S&S BVM6 EB2ADT STTD MB6E 6. 3-6,4 | |  PURETECH 130 S&S BVM6 EB2ADTS STTD ATN8 6,3* | |  PURETECH 110 S&S BVM6 EB2LTE STTD MB6 6ebis |
|---|---|-----------------------|--|-----------------------|---|
| | MPV (650kg) | MPV (1000kg) | MPV (650kg) | MPV (1000kg) | MPV |
| Code | EHHNP2 | EHHNP2 | EHHNS2 | EHHNS2 | EHHPJ |
| Cubique | 1199 | 1199 | 1199 | 1199 | 1199 |
| Puissance max. | 81 | 81 | 81 | 81 | 81 |
| Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12% | 1200 | 900 | 1300 | 900 | NA |
| Remorque non freinée kg | 2 places : 700/715 3 places : 690 | 2 places : 690/710 | 2 places : 720/740 | 2 places : 720/740 | NA |
| Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage kg | 74 | 74 | 74 | 74 | NA |

*Australie 6,3€

NA : Non disponible

Moteurs Et Charges Remorquables - DIESEL



| | | | | |
|--|-----------------|---|----------------------------|----------------------------|
| Moteur | | HDi 92 S&S BVM5 | | |
| Boîte de vitesses | | Manuelle 5 rapports | | |
| Code | | DV6DR | | |
| Poids | | M (L1) | XL (L2) | |
| Type Variante Version | 5 places |  | 5€ = EB9HPA 4€ = EB9HPD | 5€ = EB9HPA 4€ = EB9HPD |
| | 7 places |  | 5€ = EB9HPA 4€ = EB9HPD | 5€ = EB9HPA 4€ = EB9HPD |
| Cylindrée (cm) | | 1560 | | |
| Puissance max. : EC standard (kW) | | 68 | | |
| Carburant | | Gazole | | |
| Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12% (kg) | 5 places | 600 | 600 | |
| | 7 places | - | 600 | |
| Remorque non freinée (kg) | 5 places | 600 | 600 | |
| | 7 places | - | 600 | |
| Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage (kg) | 5 places | 74 | 74 | |
| | 7 places | - | 74 | |



Motorisations Et Charges Remorquables - DIESEL EURO 6.3-6.4

| | |
|--|------------------------|
| Moteur | BlueHDi 130 S&S EAT8 |
| Boîte de vitesses | Automatique 8 rapports |
| Code | DV5RC STTd ATN8 |
| Type Variante Version | EDYHZ3 |
| Cylindrée (cm³) | 1499 |
| Puissance max. : EC standard (kW) | 96 |
| Carburant | Gazole |
| Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12% (kg) | 1000/1300 |
| Remorque non freinée (kg) | 720/730 |
| Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage (kg) | 52 |



| | | | |
|--|-----------------|---------------------------|----------------|
| Moteur | | BlueHDi 130 S&S EAT8 €6.4 | |
| Boîte de vitesses | | Automatique 8 rapports | |
| Code | | DV5RC STTd ATN8 | |
| Longueur | | M (L1) | XL (L2) |
| Type Variante Version | 5 places | EBYHZ3 | EBYHZ3 |
| | 7 places | EBYHZ3 | EBYHZ3 |
| Cylindrée (cm³) | | 1499 | |
| Puissance max. : EC standard (kW) | | 96 | |
| Carburant | | Gazole | |
| Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12% (kg) | 5 places | 1300 | 1 225/1250 |
| | 7 places | 1 100/1150 | 1 050/1100 |
| Remorque non freinée (kg) | 5 places | 750 | 750 |
| | 7 places | - | 750 |
| Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage (kg) | 5 places | 52 | 74 |
| | 7 places | - | 50 |



Motorisations Et Charges Remorquables - DIESEL EURO 6.3, 6.4, 6.Ebis

| | | |
|--|---------------------------------|-------------------------------------|
| Moteur | BlueHDi 100 S&S BVM6 | BlueHDi 130 S&S EAT8 6,4 |
| Boîte de vitesses | Manuelle 6 rapports | Automatique 8 rapports |
| Code | DV5RCf MB6 STTD | DV5RC STTd ATN8 |
| Type Variante Version | 6,3€ = EDYHT2 6,4 € = EDYHT | 6,3€ = EDYHZ3 6,4€ = EDYHZ3 |
| Cylindrée (cm) | 1499 | 1499 |
| Puissance max. : EC standard (kW) | 75 | 96 |
| Carburant | Gazole | Gazole |
| Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12% (kg) | 1000/1350/1350** | 1000/1350** |
| Remorque non freinée (kg) | 720/710/730** | 720/730/740** |
| Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage (kg) | 74 | 74 |




** 3 places






| Moteur | | BlueHDi 100 S&S BVM6 | | BlueHDi 130 S&S BVM6 | | BlueHDi 130 S&S EAT8 | |
|--|-----------------|---|---|-----------------------------------|-----------------------------------|--|--------------------------------|
| Boîte de vitesses | | Manuelle 6 rapports | | Manuelle 6 rapports | | Automatique 8 rapports | |
| Code | | DV5RCf MB6 STTD | | DV5RC MB6 STTD | | DV5RC ATN8 STTD | |
| Longueur | | M (L1) | XL (L2) | M (L1) | XL (L2) | M (L1) | XL (L2) |
| Type Variante Version | 5 places | 6,3 = EBYHT2 6,4 = EBYHT2 6ebis = YHP | 6,3 = EBYHT2 6,4 = EBYHT2 6ebis = YHP | 6,3 = EBYHZ2 6,4 = EBYHP | 6,3 = EBYHZ2 6,4 = EBYHP | 6,3 = EBYHZ3 6,4 = EBYHZ 6,3 = EBYHZ3 6,4 = EBYHZ | 6,3 = EBYHZ3 6,4 = EBYHZ |
| | 7 places | 6,3 = EBYHT2 6,4 = EBYHT2 6ebis = YHP | 6,3 = EBYHT2 6,4 = EBYHT2 6ebis = YHP | 6,3 = EBYHZ2 6,4 = EBYHP | 6,3 = EBYHZ2 6,4 = EBYHP | 6,3 = EBYHZ3 6,4 = EBYHZ | 6,3 = EBYHZ3 6,4 = EBYHZ |
| Cylindrée (cm) | | 1499 | | 1499 | | 1499 | |
| Puissance max. : EC standard (kW) | | 75 | | 96 | | 96 | |
| Carburant | | Gazole | | Gazole | | Gazole | |
| Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12% (kg) | 5 places | 1300 | 1250 | 1300 | 1250 | 1300 | 1250 |
| | 7 places | - | 1100 | 1350 | 1100 | - | 1100 |
| Remorque non freinée (kg) | 5 places | 720 | 750 | - | 750 | 750 | 750 |
| | 7 places | - | 750 | 750 | 750 | - | 750 |






| | | | | | | | |
|--|----------|----------------------|---------|----------------------|---------|------------------------|---------|
| Moteur | | BlueHDi 100 S&S BVM6 | | BlueHDi 130 S&S BVM6 | | BlueHDi 130 S&S EAT8 | |
| Boîte de vitesses | | Manuelle 6 rapports | | Manuelle 6 rapports | | Automatique 8 rapports | |
| Code | | DV5RCf MB6 STTD | | DV5RC MB6 STTD | | DV5RC ATN8 STTD | |
| Longueur | | M (L1) | XL (L2) | M (L1) | XL (L2) | M (L1) | XL (L2) |
| Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage (kg) | 5 places | 74 | 74 | 74 | 74 | 52 | 74 |
| | 7 places | 74 | 74 | 55/60 | 74 | – | 50 |







| |  |  |  |
|--|--|---|--|
| Moteur | HDi 90 BVM5 DV6DRM BE4L 4€ | HDi 90 BVM5 DV6DRM BE4L 4€ | HDi 90 BVM5 DV6DRM BE4L 4€ |
| Longueur | VP (L1) | VP (L2) | MPV |
| Type Variante Version | EB9HPD | EB9HPD | ED9HPD |
| Cylindrée (cm³) | 1587 | 1587 | 1587 |
| Puissance max. norme CE (kW) | 68 | 68 | 68 |
| Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12% | 5 places 600 | 5 places 600 | 2 places 600 |
| | 7 places 600 | 7 places 600 | 3 places 600 |
| Remorque non freinée kg | 5 places 600 | 5 places 600 | 2 places 600 |
| | 7 places 600 | 7 places 600 | 3 places 600 |
| Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage kg | 74 | 74 | 74 |





| |  |  |  |
|---|--|---|--|
| Moteur | BlueHDi 100 S&S DV5RCf MB6 STTD | BlueHDi 100 S&S DV5RCf MB6 STTD | BlueHDi 100 S&S DV5RCf MB6 STTD 6ebis |
| Longueur | MPV (L1) | MPV (L2) | MPV (cabine Appro) |
| Type Variante Version | EDYHT | EDYHT | EDYHT2 |
| Cylindrée (cm³) | 1499 | 1499 | 1499 |
| Puissance max. norme CE (kW) | 75 | 75 | 75 |
| Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12% | L1 650 = 1350 L1 800 = 1000 L1 1 000 = 1000 | L2 800 = 1200 L2 1000 = 1050 | L1 = 1030 L2 800 = 1070 L2 850 = 1030 |
| Remorque non freinée kg | L1 650 = 710 L1 800 = 720 L1 1000 = 720 | L2 800 = 740 L2 1000 = 740 | L1 = 750 L2 800 = 750 L2 850 = 750 |
| Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage kg | 74 | 74 | 74 |

| |  |  |  | | | |
|--|--|---|--|-----|----------|-----|
| Moteur | HDi 90 BVM5 DV6DR BE4L 5€ | HDi 90 BVM5 DV6DR BE4L 5€ | HDi 90 BVM5 DV6DR BE4L 5€ | | | |
| Longueur | VP (L1) | VP (L2) | MPV | | | |
| Type Variante Version | EB9HPA | EB9HPA | ED9HPA | | | |
| Cylindrée (cm³) | 1560 | 1560 | 1560 | | | |
| Puissance max. norme CE (kW) | 68 | 68 | 68 | | | |
| Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12% | 5 places | 600 | 5 places | 600 | 2 places | 600 |
| | | | 7 places | 600 | 3 places | 600 |
| Remorque non freinée kg | 5 places | 600 | 5 places | 600 | 2 places | 600 |
| | | | 7 places | 600 | 3 places | 600 |
| Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage kg | 74 | 74 | 74 | 74 | 74 | 74 |



| |   |   |   |
|---|---|---|---|
| Moteur | BlueHDi 130 S&S EAT8 DV5RC ATN8 STTD 6,4€ | BlueHDi 130 S&S BVM6 DV5RC MB6 STTD €6.ebis | BlueHDi 130 S&S EAT8 DV5RC ATN8 STTD €6.ebis |
| | VP | VP | VP |
| Type Variante Version | EBYHP2 | | |
| Cylindrée (cm³) | 1499 | 1499 | 1499 |
| Puissance max. norme CE (kW) | 96 | 96 | 96 |
| Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12% | L1 5pl = 1300 L2 5pl = 1250 L2 7pl = 1100 | L1 5pl = 1300 L2 5pl = 1250 L2 7pl = 1100 | L1 5pl = 1300 L2 5pl = 1250 L2 7pl = 1100 |
| Remorque non freinée kg | L1 5pl = 720 L2 5pl = 750 L2 7pl = 750 | L1 5pl = 720 L2 5pl = 750 L2 7pl = 750 | L1 5pl = 720 L2 5pl = 750 L2 7pl = 750 |
| Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage kg | 74 | 74 | 74 |

| |  |  |
|--|--|--|
| Moteur | 1.6L 115 HP EC5F BE 4 | 1.6L 115 HP EC5F BE 4 |
| Code | VP (L1) | MPV |
| Cylindrée (cm) | EKNFJ | ELNFJ |
| Puissance max. : EC standard (kW) | 1587 | 1587 |
| Carburant | 84 | 84 |
| Remorque freinée (dans la limite du MTRA) en pente 12% (kg) | 5 places : 0 | L1 = 1000 L2 = 1000 |
| Remorque non freinée (kg) | 5 places : 0 | L1 = 600 L2 = 600 |
| Poids maximal autorisé sur flèche / rotule d'attelage (kg) | 0 | |



Motorisation et charges remorquables - Électrique

Moteur électrique

| | |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| Technologie | Synchrone à aimants permanents |
| Puissance max. : norme CE (kW)/(ch) | 100/136 |

Batterie de traction

| | |
|--------------------------|-------------|
| Technologie | Lithium-Ion |
| Pack batterie | 18 modules |
| Capacité installée (kWh) | 50 |

Câble de charge domestique

Mode 2

| | |
|--|----------------|
| Courant alternatif (AC) Tension nominale (A) | 230 8 ou 16 |
|--|----------------|

Charge accélérée

Mode 3

| | |
|--|---|
| Courant alternatif (AC) Tension nominale (A) | 230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32 |
|--|---|

Charge super rapide

Mode 4

Tension continue (DC)

400

Charges remorquables

Types variantes versions :

ZKX / ZKUZ / ZKLZ

| | |
|--|--------------------------------|
| Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 % ou 12 % | Synchrone à aimants permanents |
| Puissance max. : norme CE (kW)/(ch) | 750 |
| Remorque non freinée (kg) | 750 |

Types variantes versions :

ZKX / ZKUZ / ZKLZ

Poids maximal autorisé sur flèche (kg)

50



CONTENANCES DES RÉSERVOIRS

RÉSERVOIR DE CARBURANT

Essence / Diesel, quantité de remplissage [l]

60 / 53

RÉSERVOIR D'ADBLUE®

AdBlue®, quantité de remplissage [l]

17

COMPATIBILITÉ DES ROUES ET PNEUS

Par exemple **225/55 R 18 98 V**

- 225** largeur des pneus, mm
- 55** Rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu), en %
- R** type de carcasse : Radiale
- RF** Type : RunFlat
- 18** diamètre des jantes, en pouces
- 98** indice de capacité de charge par exemple : 98 correspond à 750 kg
- V** indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse :

- Q** jusqu'à 160 km/h
- S** jusqu'à 180 km/h
- T** jusqu'à 190 km/h
- H** jusqu'à 210 km/h
- V** jusqu'à 240 km/h
- O** jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

Voir le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux. Des équipements optionnels peuvent réduire la vitesse maximale du véhicule.

Pneus directionnels

Les pneus directionnels doivent être montés de telle sorte qu'ils tournent dans le bon sens de rotation. Le sens de rotation correct est reconnaissable au symbole (par exemple, une flèche) placé sur le flanc du pneu.

COUPLES DE SERRAGE



AVERTISSEMENT

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.



ATTENTION

Si le véhicule est équipé de jantes en alliage, serrer les boulons de roue à la main pour les cinq premiers tours au minimum.

Selon le matériau des jantes, deux boulons différents sont disponibles.



242

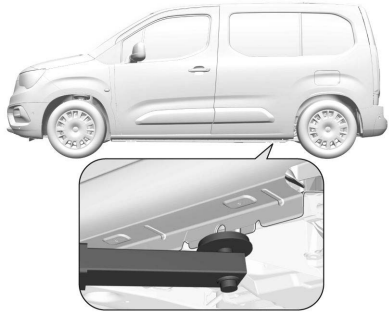
Le couple de serrage des jantes en alliage est de 115 Nm.



243

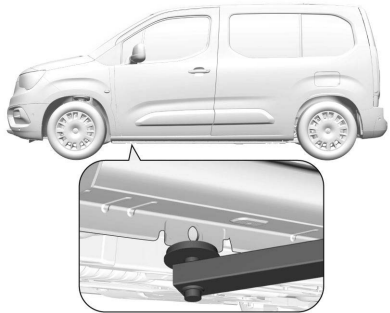
Le couple de serrage des jantes en acier est de 115 Nm. Utiliser les boulons de roue adaptés aux jantes. Les positions de mise sur cric affichées concernent l'utilisation de bras de levage et de crics accessoires utilisés pour remplacer les pneus hiver/été.





244

La position de bras arrière de la plateforme de levage est centrale sous le point concerné de levage du véhicule.



244

La position de bras avant de la plateforme de levage est centrale

sous le point concerné de levage du véhicule.

INFORMATIONS AU CLIENT

| | |
|---|-----|
| DÉCLARATION DE CONFORMITÉ | 312 |
| CONSOMMATION DE CARBURANT ET ÉMISSIONS DE CO ² | 312 |
| REACH..... | 312 |
| ENREGISTREUR DES DONNÉES D'ÉVÉNEMENTS ... | 312 |



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ



NOTE

Déclarations de conformité des équipements radioélectriques

*Les certificats sont disponibles sur le site Internet de la marque :
<http://aftersales.fiat.com/elum/>*

SYSTÈMES DE TRANSMISSION RADIO

Ce véhicule dispose de systèmes qui transmettent et / ou reçoivent des ondes radio soumises à la Directive 2014/53/EU et The Radio Equipment Regulations 2017 du Royaume-Uni. Les fabricants des systèmes mentionnés plus loin déclarent la conformité avec la Directive 2014/53/EU et The Radio Equipment Regulations 2017.

NUMÉROS D'HOMOLOGATION DE TYPE DE L'ICASA

Liste de tous les numéros d'homologation de type de l'Independent Communications Authority of South Africa (ICASA) :
TA-2016/121, TA-2016/3261,
TA-2017/2387, TA-2017/2745,
TA-2013/430, TA-2017/1106,

TA-2016/929, TA-2017/3180

CONSOMMATION DE CARBURANT ET ÉMISSIONS DE CO²

La consommation de carburant et l'autonomie du véhicule n'étaient pas disponibles au moment de la mise sous presse.

Informations générales

Pour les valeurs spécifiques à votre véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec votre véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

La détermination de la consommation de carburant est régulée par la directive R (CE) n° 715/2007 et n° 2017/1151 (dans sa dernière version en vigueur).

Un autre élément de la directive est l'indication de l'émission de CO₂.

Les indications ne doivent pas être comprises comme une garantie quant à la consommation de carburant réelle du véhicule.

La consommation de carburant dépend dans une large mesure du style de conduite ainsi que des conditions routières et du trafic.

Toutes les valeurs se rapportent au modèle de base européen avec équipement de série.

Le calcul de la consommation de carburant tient compte du poids à vide du véhicule, déterminé selon la réglementation. La présence d'équipements optionnels peut entraîner une légère augmentation de la consommation de carburant et des niveaux d'émission de CO₂ ainsi qu'une vitesse maximale un peu plus basse.

REACH

Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH) est un règlement de l'Union européenne adopté pour améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques.

ENREGISTREUR DES DONNÉES D'ÉVÉNEMENTS

Des unités de commande électronique sont installées dans votre véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant

(systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.

D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

RÉFÉRENCE PERSONNELLE

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque d'immatriculation du véhicule, permettent de retrouver des données sur le détenteur ou le conducteur du véhicule.

Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent

donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

CARACTÉRISTIQUES DE FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (par exemple vitesse, temps de trajet, accélération latérale, taux de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).
- Conditions environnementales (par exemple température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la

clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien, ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU VÉHICULE

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par exemple niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par exemple phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par exemple déploiement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.



- Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.
- Événements de cybersécurité (par exemple établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales).
- Kilométrage exact ou horodatage des événements enregistrés (détection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.), permettant de les localiser à temps.
- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, collisions ou activations des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, régime moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses, pression sur les pédales), et images potentiellement très basse résolution de la vue à l'avant du véhicule (système Data Recorder (ADR) ADAS activé).

Dans des circonstances particulières (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

OPÉRATIONS DE MAINTENANCE ET DE RÉPARATION

Lors de l'entretien du véhicule (par exemple réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées, si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par exemple garages, constructeurs) ou des tiers (par exemple agents d'assistance routière) peuvent lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en

particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie. Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

SYSTÈME ADAS DATA RECORDER (ADR)

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système ADAS Data Recorder qui traite en permanence les images et les données de conduite, et les enregistre dans le véhicule au déclenchement des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) (par exemple Assistance au freinage d'urgence intelligent,

interruption d'un Changement de voie semi-automatique, selon le cas). Ce système est destiné à mieux comprendre le comportement des ADAS, en collectant des données à chaque déclenchement des ADAS. Les données concernées sont des photos grisées basse résolution de la vue à l'avant du véhicule et de données de conduite dynamique (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), prises toutes les secondes juste avant et après l'événement. Le kilométrage exact et l'horodatage de l'événement sont également enregistrés. La résolution des images enregistrées est trop faible et ne permet pas de reconnaître les visages, de lire les plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux routiers.

Toutes ces informations ne peuvent être extraites que par un réparateur agréé, à l'aide d'un équipement spécial connecté par câble à la prise OBD. Cette opération peut s'effectuer à la demande du conducteur qui souhaite une explication des ADAS ou dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant le véhicule. Ce système a uniquement pour but de fournir

des explications relatives à l'activation des ADAS. Il ne peut être déclenché que par activation de systèmes ADAS spécifiques ; ce système ne se déclenche jamais suite à la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si les ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

SYSTÈME EVENT DATA RECORDER (EDR)

De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations légales, le véhicule peut également être équipé d'un système Event Data Recorder qui enregistre les données en cas d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. Conformément au règlement (UE) 2022/545, le système EDR est une obligation légale au sein du Marché européen et dans d'autres pays liés par le règlement ONU n° 160 ; son but est de figer les données de conduite au moment des accidents ou des collisions.

Contrairement au système ADR décrit ci-avant, les photos de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. Les données ne peuvent être lues que par une prise OBD à l'aide d'un équipement spécial, et

utilisées par les forces de l'ordre pour analyser le contexte d'un accident qui implique le véhicule. Sauf exception, les réparateurs ne possèdent pas cet équipement.

Pour plus d'informations sur le **Event Data Recording**, se reporter à la rubrique "**En cas d'urgence**" de ce document.

FONCTIONS DE CONFORT ET D'INFODIVERTISSEMENT

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

L'utilisateur peut saisir ses propres données dans les fonctions du système audio et télématique du véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.



Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil connecté au véhicule (par exemple smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à la demande de l'utilisateur, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages sélectionnés.

INTÉGRATION DE SMARTPHONE (PAR EXEMPLE : ANDROID AUTO® OU APPLE® CARPLAY®)

Si le véhicule est équipé en conséquence, il est possible de connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application

utilisée. La possibilité de définir des paramètres dépend de l'application en question et du système d'exploitation du smartphone.

SERVICES EN LIGNE - CONNECTIVITÉ "OVER-THE-AIR"

Si le véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes.

La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans le véhicule ou à un appareil mobile prévu par l'utilisateur (par exemple smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services Propriétaires

En ce qui concerne les services en ligne du Fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par lui-même sur un support approprié (par exemple manuel, site Internet du fabricant) et les informations sur la protection des données sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne.

L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles aux fins de la fourniture des services se font uniquement sur la base d'une obligation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence réglementaire, ou dans le cadre d'un accord contractuel ou d'un consentement.

Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services Tiers

En cas d'utilisation de services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.

Veiller par conséquent à vérifier la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

SERVICES EN LIGNE SUR LA BASE DE CONTRATS

Votre véhicule peut divulguer et recevoir des données par la connectivité "Over-The-Air" pour la fourniture de services demandés explicitement par l'abonné au service. Tout au long du processus d'abonnement, nous vérifions par différents moyens la légitimité du demandeur, considéré comme le propriétaire du véhicule, d'activer des services sur le véhicule. Pour plus de détails sur ces services, demandez à l'abonné au service de vous communiquer les Conditions générales acceptées. Vous les trouverez dans l'application mobile de la Marque ou sur le site Web de la Marque, après vous être connecté à un compte Stellantis.

MESURES DE PROTECTION CONTRE LES CYBERATTAQUES

Selon le modèle, votre véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou

des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'intérieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule. En cas de détection d'événements de cybersécurité (par exemple établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales), des fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans le véhicule puis transmis aux infrastructures du Fabricant par connectivité "Over-The-Air". Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Security Operational Center (SOC) du fabricant afin d'identifier les mesures appropriées pour protéger les véhicules contre toutes interactions malveillantes avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware. Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules. Il participe aussi directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet l'exécution correcte des services en ligne activés sur votre véhicule. Les moyens d'exercer vos



droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement sont décrits dans la politique européenne de confidentialité de Stellantis relative aux véhicules connectés (voir ci-dessous).

APPLICATION DES OBLIGATIONS LÉGALES ET DES EXIGENCES RESPECTIVES

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule. Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

ECall - Appel D'urgence

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE. Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de chaque pays traversé. Peu importe où vous avez acheté votre véhicule ou où il est immatriculé.

En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux Services Publics d'Urgence d'évaluer et de gérer votre situation. Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs. Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.

Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif. Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur De Consommation De Carburant Embarqué

Ce SERVICE est fourni 15 ans suivant la première mise en circulation du véhicule. Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service de régulation permet à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) de collecter des données sur les véhicules liées à leur utilisation (telles que le VIN, la distance totale parcourue, le carburant total consommé, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant). L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.

Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Informations Sur Les Limites De Vitesse

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen. Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.

Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).

La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule. La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (par exemple météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après

traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule. Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.



Affichage Du Kilométrage Sur L'association Car-Pass

(uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)

Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir du 01/01/2020). Elles sont fournies à vie, tant que l'association Car-Pass demande les données.

Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.

Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy>).

UTILISATION DES DONNÉES - AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES PRODUITS

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits.

De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ EUROPÉENNE DES VÉHICULES CONNECTÉS DE STELLANTIS

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser.

Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous permettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations.

Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la façon dont nous traitons les Données personnelles ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de cette Politique de confidentialité). Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la

manière dont vos données sont
traitées, veuillez envoyer votre demande
à : dataprotectionofficer@stellantis.com

Ce document est disponible sur les
sites des marques, à la rubrique dédiée
aux services connectés.

Elle est également disponible sur
le lien suivant : <https://connected-vehicles-privacy.stellantis.com/>



INDEX

A

| | |
|--|-----|
| Accès au compartiment moteur | 262 |
| Accoudoir avant | 34 |
| Actionnement du hayon | 22 |
| AdBlue® | 259 |
| Advanced Grip Control | 207 |
| Aide au maintien dans la voie (LKA) | 211 |
| Aide au stationnement | 219 |
| Airbags latéraux | 43 |
| Airbags rideaux | 44 |
| Ajout de liquide de refroidissement | 265 |
| Ajout de liquide lave-glace | 264 |
| Alarme antivol | 15 |
| Alerte d'angle mort latéral (SBSA) ... | 209 |
| Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW) | 215 |
| Allume-cigares | 84 |
| Antiblocage des roues (ABS) | 208 |
| Antidémarrage | 18 |
| Antigel/Liquide de refroidissement | 261 |
| Appel d'urgence (eCall) | 236 |
| Assistance au freinage | 157 |
| Assistance au freinage (BA) | 206 |
| Assistance et SOS | 235 |
| Assistant de détection des panneaux routiers (TSA) | 230 |
| Avertisseur sonore | 58 |

B

| | |
|---|----------|
| Batterie 12V | 265, 266 |
| Batteries de démarrage au plomb-acide | 246 |
| Bienvenue | 4 |
| Boîte à gants | 69 |
| Boîte de vitesses automatique | 158 |
| Boîte manuelle | 161 |
| Bouches d'aération | 109 |
| Bouton d'alimentation | 58 |

C

| | |
|--|-----|
| Câble de charge | 170 |
| Caméra arrière (RVC) | 223 |
| Caméra côté passager | 210 |
| Caractéristiques intérieures | 69 |
| Carburant | 165 |
| Carrosserie - Entretien de l'extérieur | 279 |
| Catalyseur | 165 |
| Ceinture de sécurité à trois points | 40 |
| Ceintures aux places arrière | 39 |
| Ceintures aux places avant | 39 |
| Cendriers | 84 |
| Chaînes à neige | 279 |
| Charge | 165 |
| Chargement du véhicule | 181 |
| Chargement inductif | 83 |
| Chargeur batterie 12 V | 248 |
| Choix de la fréquence radio | 123 |
| Choix des médias | 123 |
| Clé avec panneton rabattable | 8 |
| Clés | 8 |

| | |
|---|---------|
| Clés de rechange | 8 |
| Coffre | 73 |
| Combiné d'instruments | 87, 89 |
| Commande automatique des feux | 65 |
| Commande de climatisation automatique | 107 |
| Commande désembuage/dégivrage de la lunette arrière | 108 |
| Commande désembuage/dégivrage maximum du pare-brise | 108 |
| Commande marche-arrêt de climatisation | 105 |
| Commande marche-arrêt de climatisation maximale | 107 |
| Commandes au volant | 57, 131 |
| Commandes d'éclairage | 62 |
| Commandes de climatisation | 105 |
| Commandes vocales | 131 |
| Commutateur d'allumage | 58 |
| Compartiment moteur | 262 |
| Compatibilité des carburants | 165 |
| Compatibilité des roues et pneus ... | 309 |
| Compteur kilométrique | 89 |
| Connectivité | 133 |
| Conseils de conduite | 187 |
| Consommation de carburant - Émissions de CO2 | 312 |
| Contenances des réservoirs | 308 |
| Contrôle de la synchronisation de température | 109 |
| Contrôle du niveau d'huile moteur | 264 |



| | | | | | |
|--|-----|---|-----|--|----------|
| Contrôle électronique de stabilité (ESC) et Système antipatinage (OFF) | 206 | Écrans d'information | 113 | Fonction de la télécommande radio | 8 |
| Contrôle en descente (HDC) | 228 | Emplacements de montage d'un système de retenue pour enfant | 49 | Fonctionnement de la porte coulissante | 21 |
| Contrôles périodiques | 256 | Enjoliveurs | 277 | Frein de stationnement | 155 |
| Cosse de batterie à verrouillage rapide | 249 | Enregistreur des données d'événements | 312 | Freinage d'urgence actif | 157 |
| Couples de serrage | 309 | Entretien de l'intérieur | 280 | Freinage d'urgence actif (AEB) | 202 |
| D | | Entretien de la climatisation | 270 | Freinage régénératif | 158 |
| Déclaration de conformité | 312 | Entretien du véhicule | 267 | Freins | 154 |
| Déconnexion - Connexion de la batterie | 249 | Essuie-glace et lave-glace avant | 59 | Fusibles | 270 |
| Démarrage au moyen d'une autre batterie | 247 | Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière | 61 | G | |
| Démarrage et arrêt du moteur | 148 | État de charge de la batterie haute tension | 91 | Gaz d'échappement | 164 |
| Démontage des roues | 242 | État de recharge | 180 | H | |
| Dépannage | 246 | Étiquette d'information sur les pneus | 285 | Huile moteur | 257, 259 |
| Désactivation d'airbag passager avant | 44 | Évacuation des véhicules hors d'usage | 254 | I | |
| Désembuage / Dégivrage de la lunette et/ou des rétroviseurs extérieurs | 112 | F | | Identification du moteur | 285 |
| Dimension | 286 | Feux antibrouillard arrière | 66 | Indicateur de vitesse | 90 |
| Dispositif antivol | 15 | Feux avant | 271 | Informations au client | 311 |
| Données du moteur | 293 | Feux de détresse | 235 | Informations sur l'entretien | 254 |
| Données du véhicule | 286 | Feux de direction | 64 | Informations sur la sécurité des pneus | 276 |
| E | | Feux de jour | 67 | Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule | 254 |
| Éclairage de courtoisie | 67 | Feux de nuit | 67 | J | |
| Éclairage extérieur | 62 | Feux de recul | 67 | Jauge de niveau de carburant | 90 |
| Éclairage intérieur | 275 | Feux de route | 63 | K | |
| Éclairage sortie véhicule (Guide-Me-Home) et lumière d'accueil | 65 | Feux de stationnement | 67 | Kit d'outils pour changement d'une roue | 237 |
| | | Filtre d'échappement | 164 | Kit de réparation des pneus | 242 |
| | | Flux d'énergie | 91 | | |
| | | Fonction d'appel SOS | 235 | | |

L

| | |
|---|----------|
| Lampes de lecture | 68 |
| Lave-glace avant | 61 |
| Légende des symboles | 5 |
| Lève-vitres électriques | 24 |
| Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise | 4 |
| Limiteur de vitesse | 191 |
| Limiteur de vitesse fixe | 193 |
| Liquide de frein | 258 |
| Liquide de lave-glace | 258, 259 |
| Liquide de refroidissement moteur | 258 |
| Liquides de frein et d'embrayage | 261 |
| Lunette arrière | 23 |

M

| | |
|---------------------------------------|-----|
| Mémorisation d'une station radio | 124 |
| Menu | 119 |
| Messages de sécurité | 5 |
| Miroir de surveillance d'enfant | 29 |
| Mise à jour du système | 121 |
| Modes de conduite | 163 |
| Montage des roues | 242 |
| Moteur | 263 |
| Multimedia Pro | 140 |

N

| | |
|--|-----|
| Navigation | 132 |
| Numéro d'identification du véhicule (VIN) | 284 |

O

| | |
|--------------------------|----|
| Ordinateur de bord | 91 |
|--------------------------|----|

P

| | |
|--|---------|
| Palettes montées au volant | 57 |
| Paramètres audio | 125 |
| Pare-brise | 26 |
| Pare-brise chauffant | 27 |
| Pare-soleil | 27 |
| Passer un appel d'urgence | 235 |
| Personnalisation | 122 |
| Phares à LED | 273 |
| Phares antibrouillard | 273 |
| Phares antibrouillard avant | 66 |
| Phares halogènes | 271 |
| Phares Matrix-LED | 67 |
| Plaque d'immatriculation | 284 |
| Pneus et roues | 276 |
| Pneus hiver | 276 |
| Porte-gobelets | 69 |
| Portes | 18 |
| Portes arrière | 18 |
| Ports USB | 72, 137 |
| Position des appuie-tête | 29 |
| Position des sièges arrière | 35 |
| Position des sièges avant | 30 |
| Pression des pneus | 276 |
| Prise d'air | 270 |
| Prises 12 V | 71 |
| Procédure de réparation des pneus | 243 |
| Profils | 121 |
| Profondeur de sculptures | 277 |

R

| | |
|--------------------------------------|----|
| Rabattement des sièges arrière | 35 |
|--------------------------------------|----|

| | |
|---|-----|
| Rabattement des sièges avant | 33 |
| Radio | 123 |
| Rangement à l'avant | 71 |
| Rangement au dos des sièges | 71 |
| Ravitaillement en cas d'urgence | 250 |
| Reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR) | 229 |
| Réglage de la température | 108 |
| Réglage de la vitesse du pulseur d'air | 109 |
| Réglage du volant | 57 |
| Régulateur de vitesse | 193 |
| Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) | 196 |
| Remorquage d'un autre véhicule | 186 |
| Remorquage de loisir | 184 |
| Remorquage du véhicule | 184 |
| Remplacement de la pile de la clé électronique | 9 |
| Remplacement des balais d'essuie-glace | 267 |
| Remplacement des feux | 270 |
| Remplissage d'AdBlue® (liquide d'échappement) | 268 |
| Réservoir d'AdBlue® | 308 |
| Réservoir de carburant | 308 |
| Rétracteurs de ceinture de sécurité | 41 |
| Rétroviseur avec écran | 29 |
| Rétroviseur intérieur | 29 |
| Rétroviseurs | 27 |
| Rétroviseurs chauffants | 28 |



S

| | |
|--|-----|
| Sécurité enfants portes arrière | 20 |
| Sélecteur de mode de conduite | 163 |
| Sélecteur de mode de conduite (Électrique) | 161 |
| Sélection d'une station radio | 124 |
| Sièges | 30 |
| Sièges avant manuels | 31 |
| Sièges chauffants | 32 |
| Sièges enfants ISOFIX recommandés | 48 |
| Signaux d'urgence | 65 |
| Station de smartphone | 92 |
| Stockage du véhicule | 255 |
| Stop & Start (ICE) | 152 |
| Système à clé électronique | 9 |
| Système d'airbag frontal | 43 |
| Système d'airbags | 41 |
| Système d'assistance au démarrage en côte (HSA) | 229 |
| Système d'avertissement sonore pour les piétons | 15 |
| système d'infodivertissement | 118 |
| Système de charge (Électrique) | 165 |
| Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) | 232 |
| Système de détection de perte d'attention du conducteur | 225 |
| Système multimédia | 127 |
| Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) | 189 |
| Systèmes de retenue pour enfant | 45 |

T

| | |
|------------------------------------|----------|
| Téléphone | 133, 146 |
| Témoins et cadrans | 93 |
| Température extérieure | 84 |
| Toit ouvrant | 69 |
| Traction d'une remorque | 183 |
| Triangle de présignalisation | 236 |
| Type de propulsion | 6 |
| Types de recharge | 168 |

U

| | |
|--------------------------------|---|
| Utilisation de ce manuel | 4 |
|--------------------------------|---|

V

| | |
|---|-----|
| Vehicle to Load (V2L) | 180 |
| Vérification des niveaux de liquide ... | 256 |
| Verrouillage centralisé | 10 |
| Vide-poches de pavillon | 82 |
| Vision panoramique | 217 |
| Vitres | 24 |
| Volant | 57 |
| Volant chauffant | 57 |

W

| | |
|---------------|----|
| Widgets | 93 |
|---------------|----|

POURQUOI CHOISIR DES PIÈCES DE RECHANGE D'ORIGINE

Nous qui avons conçu, développé et construit votre voiture, nous la connaissons dans les moindres détails et composants. **Dans les ateliers Fiat Service agréés**, vous trouverez des techniciens qui ont été formés directement par nos soins et qui vous offriront la qualité et le professionnalisme exigés pour effectuer toutes les opérations d'entretien. Les ateliers Fiat restent toujours à vos côtés, que ce soit pour la maintenance périodique, les contrôles saisonniers ou les conseils pratiques de nos experts.

Grâce aux pièces authentiques distribuées par MOPAR[®], votre nouvelle voiture conservera les caractéristiques de fiabilité, de confort et de performance qui ont motivé votre choix.

Exigez toujours des pièces authentiques pour les composants que nous utilisons pour fabriquer nos voitures et que nous recommandons, car elles sont l'aboutissement de notre engagement permanent envers la recherche et le développement de technologies toujours plus novatrices.

Pour toutes ces raisons, **faites confiance aux pièces authentiques:
les seules spécifiquement conçues pour votre véhicule.**

SÉCURITÉ :
SYSTÈME DE FREINAGE

ÉCOLOGIE : FILTRE À PARTICULES,
MAINTENANCE DU SYSTÈME DE
CLIMATISATION

CONFORT :
SUSPENSION ET ESSUIE-GLACES

PERFORMANCE :
BOUGIES D'ALLUMAGE,
INJECTEURS ET BATTERIES

GAMMES D'ACCESSOIRES :
GALERIES DE TOIT, JANTES

fr

Merci beaucoup

Stellantis Europe S.p.A. – Technical Service Operation
Via Adige 7, 10040 Rivalta di Torino (TO) – Italie
WDOBLCO2505fr-1 - 530.13.436 - 05/2025

